TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 828 — JEUDI 22 NOVEMBRE 1979

L'Australie n'achètera pas l'avion Mirage-2000

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 85 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 190 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'effervescence dans le monde islamique

• ARABIE SAOUDITE : l'armée a pris d'assaut la grande mosquée de La Mecque pour libérer les otages
• IRAN : les États-Unis renforcent leur dispositif militaire dans la région du Golfe
• PAKISTAN : l'ambassade américaine est attaquée et incendiée à Islamabad

● A LA MECQUE, les troupes saoudiennes ont pris d'assaut, ce mercredi matin 21 novembre, la grande mosquée occupée depuis mardi par un « groupe armé » non identifié et ont libéré les otages détenus par les assaillants. Selon l'agence de presse koweïtienne, qui fait état de cette information d'origine gouvernementale saoudienne, « la situation à la grande mosquée et dans la ville de La Mecque est redevenue normale ».

La plus grande confusion règne sur le déroulement de l'opération qui, selon le ministère de l'intérieur saoudien, serait le fait de « renégats » de l'Islam. De même, le nombre des victimes — morts et blessés — qui, selon certaines informations en provenance de Djeddah serait important, n'a pas été précisé.

C'est le prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite, qui se trouvait à Tunis où se déroule le sommet ministériel de la Ligue arabe, qui aurait ordonné mercredi de la capitale tunisienne — où il se trouve toujours — de prendre d'assaut la grande mosquée de La Mecque. Mardi soir, les membres de l'entourage du prince affirmaient que « cet incident était beaucoup moins important que ne le laissaient entendre les informations en provenance des Etats-Unis » et que l'ampleur de la prise d'otages avait été délibérément grossie « en vue de faire dévier le sommet de ses objectifs et d'y créer la confusion ».

● A ISLAMABAD, des groupes d'étudiants pakistanais, arabes et iraniens ont attaqué et incendié, ce mercredi, l'ambassade américaine. Des coups de feu et des explosions ont été entendus dans l'enceinte de l'ambassade, où les émeutiers se sont installés. Le centre culturel américain de Rawalpindi, ville voisine d'Islamabad, a ausi été incendié, et la police n'est pas intervenue. Des émeutiers ont affirmé agir pour protester contre l'attaque de la grande mosquée de La Mecque, qu'ils considèrent comme « un acte de provocation américain et israélien ».

● A TEHERAN, la libération des treize otages américains n'a pas réglé la crise entre l'Iran et les Etats-Unis. Bien au contraire, les nouvelles déclarations de l'imam Khomeiny assurant, mardi, que les quarante-neuf otages toujours retenus à l'ambassade seraient jugés comme espions si le chah n'était pas extradé par le gouvernement américain, ont exacerbé la tension. Pour la première fois, depuis le début de la crise, le président Carter a laissé entendre officiellement qu'il n'excluait plus le recours à la force pour s'opposer à la tenue d'un procès contre les diplomates américains, et Washington renforce sa présence militaire dans la région. Dans la capitale iranienne, plusieurs centaines de milliers de manifestants ont envahi, ce mercredi matin, les abords de l'ambassade des Etats-Unis aux cris de : « Mort à Carter ! », « Mort au chah ! ». Faisant allusion à la menace d'intervention militiare du président Carter, la foule criait : « Carter, viens te battre avec nous, si tu l'oses ! »

Un jeu sans règles

Longtemps, les Etats-Unis n'ont pas eu au Proche-Orient d'allié plus déterminé, et militairement mieux équipé, que l'Iran. On sait ce qu'il en est advenu. L'Arabie Saoudite, second point d'ancrage dans la région, donne à son tour des raisons d'inquiétude à Washington. Ce qui vient de se passer dans le lieu le plus saint de l'Islam, qu'il s'agisse de l'opération isolée de fanatiques religieux ou d'une « retombée » limitée de la révolution iranienne, témoigne d'un risque de déstabilisation du régime qui, même s'il a pris quelques distances en désapprouvant la « paix américaine » du président Sadate, demeure l'un des mieux disposés et des plus puissants des alliés de l'Amérique.

Partout dans le monde musulman, la haine farouche de l'imam Khomeiny à l'égard de la « puissance satanique » qui héberge le chah inspire des émules. A Islamabad, l'ambassade américaine est prise d'assaut par de jeunes émeutiers. Par son caractère inouï, le défi lancé par Téhéran amène à penser que tous les moyens sont bons. Le dernier tabou subsistant en matière de relations internationales qui interdisait à un Etat de s'en prendre aux diplomates présents sur son sol y a volé en éclats. Le plus étonnant est que cela se soit fait dans un climat de résignation générale. Les Neuf auront attendu le 20 novembre pour constater, avec M. de La Palice, que « la détention continue de personnel de l'ambassade d'un Etat étranger en tant qu'otages constitue une violation du droit international » et pour « appeler » le gouvernement iranien à y mettre un terme.

Que peuvent faire les Etats-Unis — si mollement soutenus par leurs alliés — face à ce défi sans précédent ? En agitant la menace de l'intervention militaire, sans doute à l'usage de son opinion intérieure, le président Carter n'oublie pas qu'elle est impraticable dans une capitale en état d'ébullition où il ne pourrait que faire massacrer ses ressortissants. En invoquant la charte des Nations unies, qui reconnaît aux Etats un « droit d'autodéfense individuelle et collective » — d'ailleurs limité au cas d'une attaque armée, — le président américain ne fait qu'étayer une position juridique dans une affaire où les textes sont bien ce qui compte le moins.

En fait, Washington est bien en peine de définir une politique dès lors que les lois régissant toute négociation sont ignorées par un Etat qui séquestre le personnel d'une mission diplomatique avant de le déférer à ses tribunaux. De la crise iranienne, les Etats-Unis peuvent seulement tirer la leçon qu'ils doivent soutenir leurs amis encore plus fermement qu'à l'ordinaire. A cet égard, le maintien de la stabilité du régime saoudien est pour eux, désormais, un impératif absolu. Peut-être pourront-ils aussi, instruits par cette mésaventure, mesurer un peu mieux à l'avenir la charge passionnelle de certaines décisions, comme l'admission — visiblement décidée à la légère — de « l'ennemi du peuple iranien » sur leur territoire.

Cette montée de l'irrationnel est de nature à inquiéter tous les Etats, solidaires au moins sur ce point. Ainsi, au sommet arabe de Tunis, les thèses les plus violemment antiaméricaines n'ont pas été confortées par les événements de Téhéran. De toute évidence, souverains et chefs d'Etat ne sont pas disposés à aller beaucoup plus loin que leur condamnation, déjà portée à Bagdad, de la « paix séparée » égypto-israélienne et de son « témoin » américain. Même la Libye ne semble pas vouloir vraiment la « guerre économique totale » que, dans ses proclamations, elle préconise envers les Etats-Unis. Même ceux qui récusent avec raison la règle du jeu qui leur a été si longtemps imposée s'accommodent difficilement d'un jeu sans règle.

Une action directe semble exclue

Washington. — M. Carter a franchi un important degré dans l'escalade de la crise avec l'Iran en laissant entendre officiellement, pour la première fois depuis la prise d'otages du 4 novembre, qu'il n'excluait plus l'emploi de la force pour empêcher l'organisation d'un procès contre les quarante-neuf Américains encore détenus à Téhéran.

Informé mardi après-midi 20 novembre, alors qu'il se reposait à Camp David, de la déclaration télévisée de l'iman Khomeiny confirmant son intention de faire passer les otages en jugement si le chah n'était pas extradé, le président regagnait en hélicoptère la Maison Blanche pour conférer avec ses conseillers, parmi lesquels figuraient le ministre de la défense, M. Harold Brown, et le chef d'état-major, le général David Jones. Une brève déclaration était diffusée peu après, dénonçant à l'avance un acte qui serait « *une violation flagrante de la loi internationale et des principes religieux fondamentaux* ». Le texte poursuivait : « *Les Etats-Unis recherchent une solution pacifique à ce problème par l'intermédiaire des Nations unies ou de tout autre canal utilisable. Cela est de loin préférable aux autres remèdes dont disposent les Etats-Unis. De tels remèdes sont explicitement reconnus par la charte des Nations unies. Le gouvernement de l'Iran doit reconnaître la gravité de la situation qu'il a créée.* »

Au même moment, le Pentagone faisait savoir qu'un de ses porte-avions, le *Kittyhawk*, jaugeant 81 000 tonnes et pouvant emporter quatre-vingt-cinq

De notre correspondant

avions, avait reçu l'ordre de quitter sa base des Philippines pour faire mouvement vers l'océan Indien et les alentours de la péninsule Arabique, où se trouve depuis une semaine déjà — sans publicité, apparemment — le *Midway*, un autre porte-avions de 64 000 tonnes. Chacun de ces navires est escorté d'une demi-douzaine de bâtiments de soutien : le contingent naval américain dans la région est ainsi doublé.

On précise au ministère de la défense qu'aucune unité américaine n'a été mise en état d'alerte et qu'aucun ordre n'a été donné pour une quelconque opération. On fait valoir chez les spécialistes que ces porte-avions ont bien peu de chance de pouvoir être utilisés directement pour le sauvetage des captifs. Une opération en force menée à cette fin nécessiterait des hélicoptères utilisant une base terrestre dont les Etats-Unis ne disposent pas à proximité (en février dernier déjà, il avait été envisagé d'utiliser des « marines » pour renforcer l'ambassade déjà menacée par des manifestants, mais la Turquie avait refusé de prêter son territoire). Enfin et surtout, les pertes seraient de toute façon très grandes. En premier lieu parmi les otages.

En revanche, une action militaire indirecte ne peut être exclue, telle qu'un blocus des côtes de l'Iran ou autres opérations à terre.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

Religion et politique

Les premières informations concernant l'occupation de la grande mosquée de La Mecque ont été rendues publiques dans la soirée de mardi à Washington de « *source officieuse* ». Selon cette version, les assaillants armés, au nombre d'une centaine, seraient des Iraniens et des Yéménites appartenant à la minorité chiite. Ils retiendraient une trentaine d'otages dans l'enceinte de la mosquée, qu'ils auraient occupée à l'issue de violents combats avec les forces de l'ordre. Une ancienne personnalité gouvernementale, dont l'identité n'est pas révélée, aurait été tuée au cours des affrontements qui semblent avoir pris fin à la tombée de la nuit.

Le département d'Etat a confirmé, de son côté, que toutes les communications étaient coupées avec l'Arabie Saoudite. Le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller, qui devait se rendre ce mercredi à Ryad pour des discussions économiques, a fait savoir que son voyage n'était pas annulé.

Dans la nuit de mardi à mercredi, le ministère saoudien de l'intérieur rompait le silence en publiant un communiqué rejetant la responsabilité de l'opération sur un « *groupe de renégats* ». Selon ce communiqué, ce groupe a « *profité de l'occasion de la prière de l'aube de la journée de mardi, premier jour de l'an 1400 de l'hégire, et s'est infiltré au Lieu saint de l'islam à La Mecque. Les membres de ce groupe étaient armés* ».

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 5.)

Un piège pour Satan

par ANDRÉ FONTAINE

« *C'est un cataclysme pour les Etats-Unis, la première révolution sérieuse depuis 1917 en termes d'impact mondial.* » Celui qui a exprimé ce jugement, dans une interview à *Time Magazine* à propos des événements d'Iran, n'est pas n'importe qui, puisqu'il s'agit de M. Schlesinger, qui a été le ministre de la défense de MM. Nixon et Ford et, jusqu'à l'été dernier, le « tsar de l'énergie » de M. Carter. Enfoncés Hitler, les militaristes japonais et Mao ! Le défi d'un vieillard obstiné, nostalgique du Moyen Age musulman, qui identifie, selon ses propres termes, l'Amérique à Satan, lui fait courir un péril plus grave que ce que Jules Monnerot avait cru pouvoir appeler il y a vingt-cinq ans l'« islam du vingtième siècle » : l'idéologie universaliste du communisme, pourtant appuyée sur un empire immense, de fantastiques réserves de matières premières et une armée suréquipée.

De quels atouts dispose donc l'imam Khomeiny ? Etat multinational, dont les populations allogènes — Arabes, Kurdes, Azeris, turkmènes, baloutches — supportent assez mal la tutelle du pouvoir central, l'Iran vivote, sur le plan économique, plus qu'il ne vit. Il achète à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis, une partie importante de son alimentation. Il est forcé d'exporter assez de pétrole pour couvrir ses importations.

L'armée est très forte sur le papier, mais on peut s'interroger sur le loyalisme à l'égard du nouveau régime de nombre d'officiers, formés en Amérique, et qui paraissaient avoir singulièrgement pris goût au modèle occidental. Il en va de même d'une grande partie de la bourgeoisie d'affaires et de l'intelligentsia.

Il est clair comme le jour que la force de l'imam n'est pas pour l'essentiel matérielle. Elle résulte de sa propre conviction et du soutien qu'il continue de trouver auprès d'un peuple exalté par l'idée de la lutte — on pourrait dire de la guerre sainte — menée contre un impérialisme jugé coupable de tous les crimes. Elle résulte aussi de la faiblesse de ceux auxquels il se mesure et qui n'ont guère cessé, concernant l'Iran, de commettre des bévues.

(Lire la suite page 7.)

M. Giscard d'Estaing à la télévision le 27 novembre

La quatrième émission de la série « Une heure avec le président de la République » aura lieu mardi 27 novembre, à 20 h., en direct sur Antenne 2. Le président de la République sera interrogé par Jean-Pierre Elkabbach, Alain Duhamel et Gérard Saint-Paul. L'ensemble des affaires intérieures et internationales devrait être évoqué à cette occasion.

Progrès vers la solution de deux conflits sociaux

● ALSTHOM : le ministre du travail propose de satisfaire une partie des revendications des syndicats.

● CONTROLEURS AÉRIENS : ouverture de négociations.

(Lire page 32.)

AU JOUR LE JOUR
DÉFAUT DE RÉGIME

La majorité divisée a fait adopter le budget par défaut, et c'est à défaut d'une vraie entente que l'opposition a voté ses motions de censure en commun.

Et, comme M. Barre trouve décidément trop de défauts à MM. Debré, Mitterrand et Chirac, qui eux se trouvent réciproquement bien des défauts, tout en estimant ensemble que M. Marchais a tous les défauts, et que M. Barre est pris en défaut dans sa gestion du pays, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une crise de ou dans le régime. Mais on peut affirmer à coup sûr qu'il y a... comme un défaut.

MICHEL CASTE.

« LE DÉCIDEUR », DE BERTRAND SAINT-SERNIN
Socrate gestionnaire

Est-ce parce que le besoin d'une boussole n'a jamais été autant ressenti ? Est-ce parce que l'autorité se dilue au fil des modes d'organisation de la société ? Les « décideur », en tout cas, sont à la mode. Dans les affaires ou dans l'administration, on les regarde avec attention, on leur consacre des interviews, voire des livres.

Celui que Bertrand Saint-Sernin consacre au « Décideur », ne s'adresse pas à l'amateur d'anecdotes ou d'un bréviaire pour l'action. C'est l'ouvrage d'un philosophe — actuellement recteur d'académie, — qui s'est mis en tête de pousser le plus loin possible l'analyse de la fonction de dirigeant, ou plus exactement de responsable. Et cela donne deux cent vingt pages d'un des textes les plus denses qu'on ait jamais lus sur le sujet.

De quoi est fait un décideur ? Comment décrire son anthropologie ? M. Saint-Sernin retient quatre thèmes, autour desquels il brode avec les premiers éléments figurant dans tout processus individuel de décisions. Le « décideur inspiré ressent avec force, sur des registres variés, des impressions fines et riches », qui comprennent aussi « des liens affectifs et comme instinctifs avec les êtres et les choses ».

Deuxième faculté du « décideur » : l'imagination inséparable de la « mémoire du cœur », dont la fonction primordiale est de « concevoir l'avenir spirituel, c'est-à-dire artistique, législatif, institutionnel, qui correspond à l'univers des productions et des forces créé par la technologie ». On voit à quel niveau de conceptions, notre auteur situe celui qu'il met en scène !

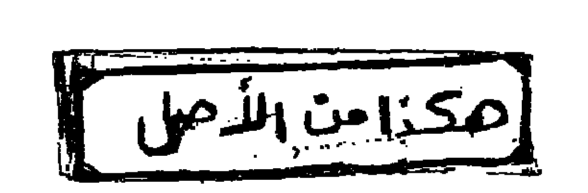
Le décideur est aussi un manieur de symboles, de langage, de descriptions, véhiculant les informations, le commandement, les valeurs et les lois. « Il n'y a, en fait, que deux forme du langage dont la vocation soit d'exprimer universellement la réalité : la poésie et la science... L'une mobilise les ressources de la représentation et de l'impression ; l'autre celle du concept et de la démonstration... »

Enfin, le décideur agit sur les hommes et sur les choses, et en ce sens il travaille, et dans ce « travail » il surmonte la coupure entre le geste et la pensée, il opère sur le monde, mais aussi sur lui-même : « Le mot âme désigne justement cette finalité non plus externe mais interne de l'action. »

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 36.)





Le Monde

idées

GAUCHE

Le dépôt par le P.S. et par le P.C. de deux motions de censure distinctes contre le projet de budget souligne encore un peu plus, s'il était nécessaire, la division de la gauche. Celle-ci conserve-t-elle pour autant des chances de s'unir et de venir au pouvoir ? C'est le thème de cette page.

Pour faire renaître l'espoir

par PAUL QUILÈS (*)

JAMAIS depuis longtemps, la situation de notre pays n'est apparue si critique. A une crise économique et sociale profonde, dont on ne voit plus comment les hommes au pouvoir pourraient la juguler, vient s'ajouter une véritable crise de régime dont les symptômes se font chaque jour plus manifestes : scandales à épisodes atteignant les plus hautes personnalités de l'Etat, confiscation et canalisation de l'information, atteintes aux libertés, interprétation tendancieuse des règles constitutionnelles à l'occasion de la discussion du budget à l'Assemblée nationale.

Le *contraste* devient saisissant entre la suffisance et l'inflation du verbe élyséen et l'impuissance du président dans l'action.

Comment s'étonner, dans cette ambiance de « *fin de règne* », qu'une majorité de Français remettent en cause un système politique et aspirent à un changement véritable ?

Cette aspiration se trouve contrariée par l'attitude des dirigeants communistes qui apportent, il faut bien le reconnaître, un soutien objectif au *régime* en empêchant la traduction politique de la volonté du changement des Français. Le mot d'ordre communiste d'« union à la base » qui a toujours servi dans le passé à couvrir les pratiques les plus sectaires n'est évidemment qu'un alibi. Les militants socialistes ont pu d'ailleurs tester la sincérité de la direction du parti communiste en proposant depuis quelques semaines des centaines « d'actions à la base » sur des thèmes de lutte concrète. Pratiquement, toutes ces propositions ont été refusées par les communistes : ainsi éclate au grand jour le double langage de la direction du P.C.

Obsédé par son renforcement électoral et par l'échéance de 1981, le parti communiste n'hésite plus devant rien, même devant les procédés le plus détestables, et tout est prétexte pour dénoncer le prétendu « virage à droite » du parti socialiste. Est-ce en joignant sa voix à la scandaleuse campagne menée à la suite du suicide de Robert Boulin contre la liberté de la presse que le parti communiste *compte se renforcer* ? Est-ce en attaquant quotidiennement François Mitterrand qu'il pense récupérer des voix ? Est-ce en refusant de se joindre à la *manifestation* unitaire qui a suivi l'assassinat de Pierre Goldman ou en se faisant dans l'affaire Piperno qu'il compte rassurer l'électorat *modéré* ? Est-ce en critiquant durement la manifestation des femmes qu'il pense convaincre l'électorat féminin ? Est-ce en attaquant quotidiennement le parti socialiste qu'il pense accréditer une image unitaire et relancer l'union de la gauche ? Les exemples abondent de cette pratique électoraliste brouillonne qui ne déconcerte plus seulement les intellectuels communistes mais aussi les militants dont le désarroi est bien compréhensible.

Mais l'aspect le plus grave dans cette entreprise de destruction, c'est qu'elle porte atteinte à l'espérance profonde du peuple de gauche. Privés de la perspective d'une alternance politique, certains risquent de s'abandonner aux démons de l'antiparlementarisme qui, traditionnellement dans notre pays, renforce la droite, quand il ne fait pas le lit d'une aventure autoritariste.

Face à cette situation les socialistes ne peuvent rester impassibles. Tout comme la crise économique et sociale, la crise qui déchire la gauche depuis plusieurs années n'est pas fatale. Il faut dépasser l'apparente contradiction qui veut que, avec un parti communiste trop fort, la gauche ne peut l'emporter, et que, avec un parti socialiste trop puissant, le parti communiste la fait perdre volontairement.

C'est pourquoi les socialistes entendent incarner l'aspiration unitaire, toujours aussi vive parmi les hommes et les femmes de gauche de notre pays, et conduire la direction communiste à revenir à l'union. Cet objectif, ambitieux mais réaliste, exige de la part du parti socialiste une *manifestation* intense de ses énergies autour des deux axes prioritaires :

I. — UN PARTI PUISSANT ET A L'ECOUTE DES ASPIRATIONS POPULAIRES.

Face à une droite disposant des moyens de l'appareil d'Etat et à un parti communiste particulièrement bien structuré, les socialistes doivent attacher plus d'importance que par le passé au fonctionnement de leur parti. Loin des conceptions surannées du « parti-réponse-à-tout » ou du « parti-avant-garde » d'une classe sociale ou du *mouvement* historique, ils veulent promouvoir un type original de parti. Pour cela, le parti socialiste s'efforce d'être à l'écoute des demandes nouvelles qui s'inscrivent dans son projet, de maintenir des relations constantes sur le terrain, ou lors des rencontres, avec les associations et les syndicats, et de traduire dans son fonctionnement réel les principes généraux du socialisme autogestionnaire.

N'en déplaise à ceux qui cherchent en vain à apposer les positions d'une « gauche nouvelle » à celle d'un parti socialiste dont on caricature pour les besoins de la cause les positions, rarement le parti socialiste n'a été aussi réceptif aux messages de la société et n'est apparu autant à l'unisson de la sensibilité dominante au sein de la gauche qu'au cours de ces derniers mois. Qu'on me permette de rappeler la participation du parti socialiste à la pétition nationale contre la politique du « tout nucléaire » avec vingt organisations (C.F.D.T., Amis de la Terre, P.S.U., etc.), sa protestation après les verdicts des procès de Prague, son attitude lors de l'assassinat de Pierre Goldman et de l'extradition de Franco Piperno, ses initiatives en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique, son aide au Nicaragua, son soutien à la manifestation des femmes, ses protestations contre la mainmise du pouvoir sur l'information grâce à Radio-Riposte, son exigence de clarté dans les récentes affaires qui polluent la démocratie et condamnent une société, sans oublier son engagement aux côtés des travailleurs dans leurs luttes, dont celle d'Alsthom est un exemple. D'autre part, en son propre sein, il tente d'améliorer la démocratie et d'accroître l'efficacité en facilitant la décentralisation des décisions et de l'action, en favorisant la circulation de l'information, en donnant des moyens aux fédérations départementales.

Enfin, la pluralité des candidatures et le principe d'élection à chaque échelon limitent tout risque de captation du pouvoir... Si les Français préfèrent, et de loin, en termes de sympathie, le parti socialiste à tous les autres partis et lui prêtent un avenir prometteur pour la décennie prochaine, n'est-ce pas qu'au travers de son débat interne, de la libre expression de ses positions et de son attachement aux libertés il leur apparaît à la fois garant de la démocratie et apte à entreprendre une transformation de la société ?

II. — UN PROJET COHERENT.

L'élaboration du projet socialiste doit permettre de réaffirmer ces grands principes et d'en préciser les implications concrètes. Le texte transmis aux militants socialistes pour discussion et amendement se caractérise par une triple volonté : mieux comprendre et mieux analyser la société dans laquelle nous vivons pour mieux la transformer ; mettre à nu toutes les idées fausses ou confuses qui obscurcissent le débat politique et risquent de conduire à des impasses ; enfin et surtout, mobiliser les Français sur un grand dessein.

Empreint d'un esprit d'ouverture et de riguer, le « projet socialiste fait appel à des sentiments simples », mais forts : la révolte contre l'injustice, le sens de la responsabilité et de la solidarité humaine, l'amour de la vérité, la foi en l'homme et ses capacités, le goût des grandes entreprises. Alors que le giscardisme distille sournoisement une idéologie de la résignation et de l'abandon, il est essentiel que les socialistes proposent aux Français un projet mobilisateur et ambitieux, affirmant des valeurs motrices et définissant les priorités des actions qu'ils s'engagent à mener.

Un parti socialiste puissant à l'écoute des aspirations populaires et un projet cohérent qui soit l'expression d'une volonté de transformation profonde de la société : ces deux conditions pour que le parti socialiste soit en mesure d'entraîner la gauche tout entière devraient être bientôt remplies. Alors l'espoir du peuple de gauche renaîtra, car la victoire sera possible, n'en déplaise à ceux qui préfèrent leurs intérêts partisans à la victoire de la gauche.

(*) Secrétaire national du Parti socialiste, député de Paris.

Le social-étatisme

par SUZANNE CITRON (*)

LA *culture politique traditionnelle de la gauche* — culture « *social-étatiste* » (1) — fait de l'Etat la clé du changement social, cautionne la séparation de l'Etat et de la société civile, autrement dit de l'action politique et de l'action quotidienne. En privilégiant l'Etat comme sphère du politique, elle localise le pouvoir au niveau *central* des appareils (administration en général, armée, magistrature, équipement, éducation), c'est-à-dire au sommet des hiérarchies qui constituent la trame de ces pouvoirs. Par ricochet les appareils de *contre-pouvoir* (partis, syndicats, groupes de pression) fonctionnent de la même manière.

L'action politique est ligotée par une conception du pouvoir qui le limite aux instances centrales. La créativité politique est stérilisée à la base. Le « projet » de la gauche est exclusivement lié à la prise du pouvoir d'Etat au centre (hypothétique et *future*) : aucun programme d'action n'est jamais élaboré pour le *présent*, afin de le transformer en coordonnant des luttes visant la vie quotidienne. Le jeu politique de la gauche est subordonné à l'électoralisme ou (ce qui revient au même) au « rééquilibrage ». Le slogan de mai 1968 « changer la vie » revient à dire : « Votez pour nous (ou adhérez à notre parti) et nous changerons votre vie en nous emparant du pouvoir d'Etat ! »

Le social-étatisme — par-delà l'héritage jacobin — s'enracine dans la notion d'un Etat « complet », habilité à contrôler tous les domaines de la vie sociale, individuelle, collective, qui remonte aux légistes de Philippe le Bel. Les révolutionnaires bourgeois, puis Napoléon ont transféré les attributs (divins) du roi à ce qu'ils ont appelé la nation et légitimé, au nom de cette nation, le pouvoir d'Etat comme ordre sacré (2).

La culture politique de la gauche véhicule aussi l'héritage marxiste : la lecture du devenir historique à travers la grille d'un prolétariat investi de la mission d'accomplir l'histoire par la « révolution radicale », la révolution « communiste » qui « abolit la domination de toutes les classes en abolissant les classes elles-mêmes (3) ». Dès lors, — avec ou sans parti-guide —, elle fait du « mouvement ouvrier » l'autre clé du changement. Jusqu'au jour où, le changement étant accompli, l'Etat devenu « Etat ouvrier » réunit en lui le pouvoir, la conscience et l'idéologie, et se transforme en machine totalitaire.

Ainsi, la culture politique de la gauche rejette théoriquement dans les ténèbres de l'absence toutes celles et tous ceux qui sont hors politique professionnelle et hors « mouvement ouvrier » : femmes, jeunes, vieillards, immigrés, Bretons, Occitans, handicapés, etc. Autrement dit tous les « autres » par le sexe, l'âge, la culture ou une quelconque *différence*. La lecture marxiste ne permet pas de les cerner comme *existants*. Et la pratique social-étatiste les exclut de tout *pouvoir*.

La critique d'Edmond Maire sur un « syndicalisme en retard sur son temps » (4) bute ici sur une limite. Il montre les insuffisances d'une lecture économiste, masculine, prolétarienne de l'histoire ; il souligne l'indifférence des jeunes aux schémas classiques du mouvement ouvrier. N'en reste-t-il pas cependant intellectuellement captif pour une part ?

Tant que la gauche, face à la réalité concrète du monde, ne procédera pas au démontage de la façon dont sa pensée fonctionne, elle continuera à produire un discours mort, à *tenir* ce « langage de bois », justement dénoncé par E. Maire. Coincée entre l'électoralisme, qui bloque *toute* stratégie d'envergure pour agir sur le présent, et une approche « ouvriériste », réductrice de l'événement, qui ne permet pas de le saisir (comme en mai 68), la gauche risque en outre de transférer sa propre « légitimité » dans l'*actuelle* raison d'Etat, au cas où elle accéderait au pouvoir par en haut.

Un dogme scandaleux

Quant aux drames de la planète, ils ne sauraient être expliqués seulement par l'*impérialisme* et les multi-nationales. Ils sont également sous-tendus par la sacralisation de l'*Etat-nation* et par le concept du *prolétariat*-porteur de la détermination historique. Le référent marxiste du Prolétariat, prémice d'un Nouveau Monde, est dérisoire, non seulement à cause du Goulag, mais de la guerre sino-vietnamienne, du génocide cambodgien, des interventions en Afrique... Mais le *dogme* de la légitimité de l'Etat-nation, du principe intangible de sa souveraineté est un scandale, dès lors que la pratique internationale, qui se réalise à travers ce dogme, est une pratique de *mort*, incapable de porter secours à des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes, qui, comme *réfugiés*, en Asie ou en Afrique, se trouvent exclus d'une quelconque « légalité » étatique, alors qu'au nom de cette dernière tous les trafics d'armes sont permis.

Le monde d'aujourd'hui, le capitalisme par la toute-puissance du crédit, la raison d'Etat ou de parti, sont les produits de la pensée occidentale « rationnelle », de la manière dont, comme outil, elle a mis en forme l'univers. Face à l'horrible et à l'absurde, il faudrait questionner les racines de cette pensée, transmise sans rupture ontologique à partir de la *paidéia* gréco-romaine et véhiculée par l'école et l'université médiévales, les collèges jésuites, le positivisme scientiste, l'école et l'université républicaines. Le discours de la gauche n'a-t-il pas été façonné par cette pensée, dont les coordonnées sont l'espace homogène, le temps abstrait, et qui opère par la division du réel en plans séparés, « logiques », excluant le temps vécu, l'espace concret, l'imaginaire imprévisible, bref les être *vivants* et le tissu relationnel de la vie quotidienne ? Cette pensée, en outre, fonctionne en camouflant l'absolu dans l'Etre de la raison, de la science, de la nation ou du parti. Elle reste inconsciemment religieuse et fanatique en se voulant matérialiste et laïque.

En mai 68, l'imaginaire des uns et des autres a explosé parce qu'il était bafoué par les mécanismes de la société occidentale, la hiérarchie fonctionnelle des pouvoirs, la division parcellaire des tâches au service du productivisme. Après mai 68, la gauche n'a pas su inventer une nouvelle manière de faire de la politique. Cela tient à l'incapacité des codes hérités à expliquer l'événement et à l'impuissance des appareils à le prendre en charge dans ses dimensions nouvelles.

Pour changer la vie, il faut être capable de changer quelque chose à la vie *ici* et *maintenant*. L'autogestion n'est pas un projet, c'est une démarche qui se vit, qui se cherche dans le présent. La gauche doit réinventer un langage, des pratiques, une manière de penser la vie pour y agir au présent : alors seulement les exclus du champ de son discours et de ses « organisations » commenceraient à devenir les *sujets* de leur propre histoire et pourraient se réapproprier *leur* espace et *leur* temps.

(1) P. Rosanvallon et P. Viveret, *Pour une nouvelle culture politique*, Seuil, 1977.

(2) Cf. J. Le Goff, *les Intellectuels au Moyen Age*, Seuil, 1976, et J.-Y. Guiomar, *l'Idéologie nationale*, Champ libre, 1974.

(3) K. Marx, *Idéologie allemande*, Ed. Sociales, p. 65.

(4) *Le Monde* des 18 et 19-20 août.

(*) Maître-assistant en sciences de l'éducation, université Paris-XIII, [illegible]

Contradictions et chances de Michel Rocard

par CLAUDE LEGOUX (*)

LA contradiction fondamentale de Michel Rocard, c'est qu'il a, comme on dit, le cœur à gauche et le portefeuille à droite. *C'est-à-dire qu'il est tiraillé entre une idéologie* généreuse, *qui voudrait, au nom de l'égalité, que M. Marcel Dassault ne dispose pas de plus de richesses ni de plus de pouvoir que l'O.S. immigré de chez Renault, et un pragmatisme qui souhaite, pour l'efficacité, que beaucoup de Marcel Dassault fassent progresser l'industrie et les exportations. Il appartient à cette famille d'esprits, trop sentimentaux pour être cyniques, trop intelligents pour être dupes, qui passent leur existence à vouloir* le beurre et l'argent du beurre — *pas pour eux-mêmes, grands dieux, mais pour l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Qui reconnaissent les avantages irremplaçables de la* loi du marché, *mais en récusent les contraintes impitoyables. Qui désirent à la fois* que le meilleur gagne, *mais surtout qu'il n'y ait pas de dernier. Ils croient surmonter leurs contradictions en prétendant combattre, non pas tant le système capitaliste lui-même, mais les privilèges que ce système sécrète. Et ils ne manquent pas de références et d'anecdotes sur l'effarante inefficacité qu'engendrent parfois ces privilèges, sur l'incapacité foncière de certains héritiers. Ils veulent croire aux vertus de la* méritocratie, *tout en admettant avec regret que les entreprises privées sont en général mieux gérées, par leurs* patrons de droit divin, *que les administrations publiques, avec leur encadrement de fonctionnaires recrutés sur concours.*

Durant toute la période d'expansion que le monde occidental a vécue, alors qu'il ne s'agissait que de déterminer la façon la meilleure et la plus équitable de distribuer les biens et les loisirs, Michel Rocard n'avait aucune chance contre François Mitterrand. Aujourd'hui qu'il s'agit de gérer la crise, *n'en déplaise à ceux qui peuvent se permettre de nier l'évidence sans que leurs troupes bronchent* le moins du monde, *Michel Rocard apparaît à beaucoup comme celui qui saura mettre le plus de socialisme dans la rigueur économique, dont plus personne, au fond, ne nie l'impérieuse nécessité. Même chez les communistes, dont les protestations contre la* politique d'austérité *prennent de plus en plus des accents d'incantations rituelles. Pour nombre d'électeurs socialistes, Michel Rocard représente le* recours, *celui qui saura concilier les convictions de toujours avec le réalisme qu'imposent les circonstances.*

Chacun toutefois, aujourd'hui, s'accorde à penser, toutes choses égales par ailleurs, que la prochaine élection présidentielle verra le triomphe incontesté, sinon facile, de l'actuel tenant du titre. De quelque côté que l'on retourne les sondages, quelque interprétation qu'on leur donne, les conclusions convergent. Que le candidat, unique ou non, de la gauche soit François Mitterrand ou Michel Rocard, rien n'arrêtera l'irrésistible ascension de Valéry Giscard d'Estaing. Car si Michel Rocard bénéficie, à l'encontre de François Mitterrand, de réelles sympathies dans la majorité, c'est dans le camp giscardien qu'elles se trouvent. Ces sympathisants, qui compteraient volontiers sur lui pour construire une sorte de giscardisme social, ou de socialisme giscardien, préféreront tout de même voter Giscard.

Il en irait tout autrement si le le président s'effaçait, et si la seule personnalité marquante de la droite, en dehors de lui, Jacques Chirac, était chargé de défendre les couleurs de la majorité. On pourrait alors voir maints giscardiens voter Rocard. *Il n'y a évidemment aucune raison pour que le président cède sa place. Les Français l'y trouvent très bien, et il paraît lui-même s'y plaire. A moins que... Il y a une pensée de Pascal — un autre Auvergnat, justement — à propos du nez de Cléopâtre... ou de Cromwell... Michel Rocard peut toujours rêver...*

(*) Conseiller en informatique.

Stratégie pour un échec ?

par RÉMY HOUGON (*)

IL n'existe qu'une seule possibilité pour la gauche d'arriver au pouvoir : c'est celle de gagner les prochaines élections présidentielles, car elle ne disposera pas d'ici longtemps des moyens pour remporter les législatives. En effet, le parti communiste, on l'oublie trop souvent, est un parti révolutionnaire. Ce qui ne signifie pas qu'il entende prendre le pouvoir par la force, mais que, s'il détenait les rênes de l'Etat, la politique qu'il mènerait serait révolutionnaire dans le sens où la mise en application des trois principes communistes de base la fondant (le centralisme démocratique, la redistribution du patrimoine et la socialisation des moyens de production) entraînerait plus que des bouleversements !

Le parti socialiste, qui est par essence un parti démocratique, a toujours rejeté les deux premiers principes communistes, substituant au second celui de redistribution des revenus pour une répartition des fruits de la croissance plus égalitaire. Quant au troisième principe communiste, chacun sait qu'il est souvent contesté au sein du P.S., et qu'en tout cas son application resterait limitée. En conséquence, si la gauche, grâce à une action unitaire, remportait les élections législatives, la base d'une politique commune aux deux partis serait bien étroite et, les socialistes étant majoritaires, les communistes seraient conduits à entériner une politique par trop éloignée de leurs principes.

Reste les présidentielles. Là, la situation est très différente, dans la mesure où l'élection d'un candidat socialiste, grâce aux voix communistes au second tour, ne compromettrait pas le P.C.F. qui ne serait pas directement impliqué dans la politique qui serait alors appliquée. Il reste au P.S. à choisir le bon candidat, c'est-à-dire celui ayant le plus grand nombre de chances de l'emporter. Un candidat faisant le plein des voix socialistes et communistes au second tour des élections présidentielles a peu de chances de se faire élire. Un apport de voix du centre est donc indispensable. L'erreur à ne pas commettre est, en conséquence, de se couper définitivement du centre en proposant des politiques par trop radicales. Or c'est justement ce que fait le P.S. à l'heure actuelle avec le programme élaboré par le courant majoritaire Mitterrand-Chevènement. Dès que ce programme sera publié, on peut parler qu'il sera le point de mire des critiques qui dénonceront ses côtés « marxisants » pour faire peur, qui le chiffreront pour montrer son irréalisme et qui en dénonceront les écueils pour établir son inutilité. De plus, ce programme, une fois publié, enfermera le candidat socialiste dans un carcan fatal et diaboliquement orchestré : si, en effet, il réfute certains aspects de ce programme ou se désolidarise de certaines de ses propositions, il sera dénoncé par plusieurs éléments de son parti ; s'il ne le fait pas, il perdra des voix du centre.

Soyons clairs, les sondages le montrent, la chance pour la gauche est actuellement incarnée en Michel Rocard. En obligeant ce dernier à accepter son programme, Mitterrand lui barre la route du succès. La modernisation sociale de la France prendra donc en 1981 encore sept ans de retard. Quelle responsabilité !

(*) Membre du P.S.

Le social-étatis…

Le Monde

étranger

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE TENUE A LA FIN DU SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

Mme Thatcher et M. Giscard d'Estaing se sont contredits point par point

Voici ce qu'ont dit le président de la République et le premier ministre britannique au cours d'une conférence de presse après leurs entretiens de Londres mardi 20 novembre, soit dans leurs déclarations liminaires, soit en réponse à des questions. Les sujets ont été regroupés et les déclarations n'ont pas toutes été faites dans cet ordre. M. Giscard d'Estaing, qui avait rendez-vous avec M. Callaghan, chef de l'opposition, ayant dû s'absenter, Mme Thatcher a continué à répondre aux questions en dehors de sa présence.

LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ

M. GISCARD D'ESTAING : « *Les problèmes communautaires intéressent tous les pays de la Communauté et il n'y a donc pas lieu de rechercher des solutions entre deux pays en particulier. (...) Nous éprouvons une grande compréhension pour la situation causée en Grande-Bretagne par l'application des règles en vigueur qui résultent de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté et de l'accord de Dublin de 1975* (la « renégociation » de M. Wilson). *La France a* (en ce qui concerne sa contribution budgétaire) *une situation proche de l'équilibre mais elle est* (comme la Grande-Bretagne) *contributeur net au budget de la Communauté ; elle n'en est pas bénéficiaire.*

» *La France n'est pas responsable du problème britannique. Le cas de la Grande-Bretagne n'est pas unique. La République fédérale d'Allemagne est dans la même position. D'autre pays s'y trouveront aussi.* »

Mme THATCHER : « *Mon gouvernement est complètement engagé dans la Communauté européenne. Il croit que c'est dans son intérêt et dans celui de la Communauté tout entière que la Grande-Bretagne en soit un membre très actif* », mais « *nous considérons que des problèmes affectent particulièrement la Grande-Bretagne et parmi ceux-ci figure le problème d'une contribution excessive au budget* ». (...). « *Il avait été entendu lors de notre adhésion que si des problèmes totalement inéquitables se présentaient, la Communauté devrait leur trouver une solution* ». Or « *il nous est tout simplement impossible de payer un million de livres* (900 millions de francs) *de contribution nette par an et c'est ce qu'on prévoit pour l'année prochaine* (...) *Nous tenons à trouver une solution au Conseil européen de Dublin* (29 et 30 novembre). *Ce n'est évidemment pas nécessairement une question bilatérale.*

» *On me demande si nous ne réduirions pas notre contribution en accroissant nos importations de l'intérieur de la Communauté* (la contribution étant en partie formée par des taxes sur les importations de l'extérieur) *mais aucun pays n'a adapté son commerce au Marché commun plus rapidement que nous l'avons fait. Nous avons fait dans ce sens tout ce qui était possible.* »

LES PRINCIPES D'UNE SOLUTION

M. GISCARD D'ESTAING : « *La Communauté a déjà connu de telles difficultés. Elles ont été surmontées mais à deux conditions : 1) chacun doit garder à l'esprit l'intérêt légitime de ses autres partenaires (...) ; 2) Tous doivent respecter les principes et la logique qui ont dicté l'organisation de la Communauté. Ces principes et cette logique sont absolument indispensables.*

» *Les contributions budgétaires ne peuvent être calculées d'après les parts de chacun dans le produit communautaire brut. Ce serait un système complètement différent du système actuel fondé sur les ressources propres de la Communauté.* »

Mme THATCHER : « *Il y a beaucoup de méthodes possibles pour réduire notre contribution (...). La question est de savoir si on a la volonté de le faire.*

» *Je confirme que j'ai dit que je ne me contenterai pas d'une demi-miche de pain* (c'est-à-dire d'une ristourne égale à la moitié de la contribution nette britannique) (...). *La solution à laquelle nous pensons s'exprime en des termes beaucoup plus importants* », mais « *je ne refuse rien. Je demande plus. C'est une tradition littéraire britannique.*

» *Je crois qu'il est correct — et je le dis à nos amis français, — que nous ne devions pas payer plus que la France. Elle est, en vérité, une nation beaucoup plus riche que nous.*

» *Il n'est pas nécessaire de modifier le traité de Rome. Il est possible de nous donner satisfaction par une combinaison des règles et principes existants* », mais « *la vie nationale et internationale s'arrêterait si les règles n'étaient pas constamment adaptées aux circonstances du moment (...). Il serait ridicule de maintenir des règles qui ne conviennent plus à l'époque. Il ne faut pas dire qu'on ne peut jamais changer les règles. Si nous avons cela en tête, la Communauté mourra. Tout doit évoluer organiquement.* »

LE « JUSTE RETOUR »

M. GISCARD D'ESTAING : « *Nous ne pensons pas que ce que vous appelez un équilibre général et ce que nous appelons « le juste retour » soit une bonne approche. Aucun de nos partenaires ne le pense non plus. (...) Ce serait une erreur d'orientation pour la Communauté de fixer des règles selon lesquelles chacun retirerait la même somme qu'il a apportée. Car si chacun le fait, il n'y a plus de Communauté. C'est un système de troc bilatéral où chacun apporte et retrouve exactement la même mise. Dans une communauté, il y a un moment ou un autre où une politique rapporte plus à une région, à un état ou à un certain type de production, et on ne peut avoir l'idée d'assurer partout l'équilibre de ce qui est apporté et de ce qui est retiré. (...) Il y a beaucoup de pays qui retirent de la Communauté bien plus qu'ils n'apportent, et la France ne les critique pas. Nous considérons que, en raison de leur relative pauvreté ou en raison de problèmes régionaux, il est naturel que pendant une certaine période ils puissent bénéficier du financement de la Communauté.* »

Mme THATCHER : « *Notre objectif est d'obtenir un équilibre général* (des contributions budgétaires.) » Si les contributions étaient calculées selon le produit national brut par tête, « *nous recevrions beaucoup plus encore de cet équilibre général. Nous serions bénéficiaires nets* ».

EN CAS D'ECHEC A DUBLIN

Mme THATCHER : Si nous n'obtenons pas satisfaction à Dublin, « *nous devrons persévérer, car il nous est simplement impossible de payer la contribution résultant des règles actuelles, à moins qu'elles soient adaptées. Nous ne pouvons payer la contribution prévue pour l'an prochain ou quoi que ce soit qui y ressemble* ».

LE CONFLIT SUR LE MOUTON

M. GISCARD D'ESTAING : « *Il est paradoxal (...) de nous demander de modifier les règles existantes pour la contribution budgétaire (...) et de nous demander en même temps l'application intégrale d'autres règles.* » Le conflit sur le mouton vient de ce que, contrairement « *à l'esprit du traité de Rome* », il n'y a pas encore d'organisation du marché du mouton. « *Nous sommes en faveur du texte préparé à ce propos par la commission et nous entendons que cette organisation soit décidée par la Communauté.* »

Mme THATCHER : « *Il y a une décision de la Cour de justice européenne* (enjoignant à la France d'établir la libre circulation de la viande de mouton) *et nous espérons que la France s'y conformera car c'est la loi de la Communauté et si nous n'obéissons pas à la loi c'est très grave pour la Communauté tout entière.* »

LE PÉTROLE

Mme THATCHER : La Communauté reçoit 28 % du pétrole produit et 50 % du pétrole exporté par la Grande-Bretagne. « *Nous suivons les prix mondiaux. Nous ne les précédons pas. Ainsi quand l'Algérie et la Libye haussent les prix, nous le faisons aussi en fonction de la qualité du pétrole.* »

A PROPOS DE SA REVENDICATION BUDGÉTAIRE

Le « Financial Times » recommande au premier ministre britannique d'envisager des solutions de repli

De notre envoyé spécial

Londres. — Toutes les conditions sont réunies pour qu'une crise majeure éclate dans la Communauté au Conseil européen de Dublin les 29 et 30 novembre. Ni le sommet franco-britannique des lundi 19 et mardi 20 novembre à Londres ni les réunions de Bruxelles de ces derniers jours n'ont ménagé d'ouverture. Pourtant le ton de la presse britannique de ce mercredi 21 novembre, du moins celui des journaux « responsables » n'est pas à la dramatisation, comme si l'intimidation ayant fait long feu, il apparait maintenant nécessaire de préparer l'opinion à composer avec les dures réalités.

Au cours d'une conférence de presse où chacun s'est montré d'une courtoisie glaciale, le président de la République et le premier ministre britannique ont réaffirmé des positions incompatibles. M. Giscard d'Estaing s'est surtout employé à persuader les Britanniques que la France n'est pour rien dans la contribution financière « excessive » (selon eux) qui leur est imposée, qu'elle n'est nullement bénéficiaire de cette « injustice » et que si des arrangements peuvent être envisagés en la circonstance, ils ne doivent en aucune façon porter atteinte à la « logique » de la Communauté, fondée — on feint de l'oublier à Londres — sur la préférence communautaire. Il y a tout lieu de penser que les partenaires de la France sont du même avis.

Mme Thatcher, tout en se proclamant très européenne, s'est contentée de réclamer de l'argent, beaucoup d'argent, de quoi « éponger » en toute circonstance l' « ardoise » britannique à Bruxelles. Alors, au Conseil européen de Dublin, l'échec n'est-il pas inévitable, avec, à terme, le blocage par les Britanniques des mécanismes européens ?

Pourtant, le *Financial Times*, journal des milieux d'affaires, estime ce mercredi que « *des signes se font jour* » selon lesquels Mme Thatcher commence à « *se rendre compte qu'elle n'obtiendra pas à Dublin la solution finale et idéale* ». « *Tant mieux* », écrit le *Financial Times*, qui recommande au gouvernement de préparer une « position de repli ». Il faut une bonne vue pour percevoir ces signes, mais ne peut-on les discerner dans le cynisme suave de la « dame de fer » quand elle dit : « *Je ne refuse rien. Je demande seulement plus.* » Formule difficilement tenable : ne rien refuser, c'est accepter de se compromettre. Du côté français, on semble en tout cas persuadé que l'entourage de Mme Thatcher l'incite à renoncer à l'intransigeance.

A Dublin, le drame est sans doute inévitable, parce que l'orage est désiré pour des raisons de politique intérieure britannique — l'éternelle rivalité des pro et anti-européens. Mais un drame ne se dénoue pas nécessairement en tragédie.

MAURICE DELARUE.

DE NOMBREUX PROJETS DE COOPÉRATION ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS

Outre les affaires communautaires, de nombreux sujets d'intérêt commun ont été discutés au sommet franco-britannique de Londres, notamment au cours des entretiens entre les ministres qui accompagnaient M. Valéry Giscard d'Estaing (MM. François-Poncet, Monory et Giraud) et leurs collègues britanniques.

Ont été évoqués les situations en Afrique, en Iran, au Proche-Orient, en Indochine, dans le Pacifique et les Caraïbes ; les relations commerciales multilatérales (mise en œuvre des accords du GATT), la situation pétrolière, les relations commerciales avec le Japon, les investissements étrangers en Europe, les problèmes de l'industrie textile, la commercialisation de la fusée européenne Ariane, la lutte antidumping, ainsi que des projets de coopération industrielle bilatérale ayant trait notamment au traitement du titane, au p é t r o l e, à l'électro-nucléaire (en particulier dans le domaine des surrégénérateurs) et au gaz de la mer du Nord.

Sur tous ces sujets, les vues des deux gouvernements se sont révélées très proches.

● *Une convention internationale contre le « terrorisme nucléaire »*. — Les experts de cinquante-huit pays — auxquels s'était jointe la Communauté européenne de l'énergie atomique — ont achevé, après deux ans de travaux, au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, la rédaction d'un projet de convention internationale visant à prévenir les vols et les détournements de matières nucléaires à usage civil. Cette convention contre le « terrorisme nucléaire », qui entrera en vigueur lorsque vingt et un pays l'auront ratifiée, contraint les pays signataires à respecter certains niveaux minimaux de protection physique lors des transports internationaux de matières nucléaires. Elle prévoit, d'autre part, certaines dispositions pénales que les pays signataires s'engagent à introduire dans leurs législations nationales : définition des infractions et conditions d'extradition notamment, visant les personnes convaincues d'avoir détourné des matières nucléaires.

LA ROYAL NAVY ARRAISONNE UN CHALUTIER BRETON

La Royal Navy a arraisonné le 20 novembre, dans les eaux anglaises, un chalutier français, le « Kreis-an-Avel », d'Audierne, soupçonné d'utiliser des filets non conformes aux normes britanniques. Le bateau a été escorté jusqu'au port de Milford-Haven, à l'ouest du Pays de Galles.

C'est la troisième fois, au cours des trois derniers mois, qu'un bateau de pêche français est arraisonné par la marine britannique.

Aussitôt la nouvelle connue, le ministère des transports s'est élevé, dans un communiqué, contre « cette nouvelle atteinte à la sécurité du travail de nos marins-pêcheurs et contre l'application de mesures unilatérales actuellement déférées à la Cour de justice européenne ». Le ministre, M. Le Theule, a demandé aux services diplomatiques de Londres et de Bruxelles de faire connaître aux autorités britanniques et à la commission les protestations du gouvernement français contre cette initiative de la marine britannique survenant au moment où le président Giscard d'Estaing était en visite officielle à Londres.

MANIFESTATION A LAON CONTRE LA POLITIQUE AGRICOLE BRITANNIQUE

Près de quinze mille agriculteurs se sont rassemblés, mardi 20 novembre, à Laon (Aisne), pour entendre M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) dénoncer la politique agricole britannique. « Les agriculteurs français ne céderont jamais devant la volonté de certains de nos partenaires de laisser entrer sans contrôle ni protection véritables la production ovine de pays qui ne font pas partie du Marché commun », a affirmé M. Guillaume.

A Feurs (Loire), environ mille cinq cents agriculteurs ont interrompu, pendant deux heures, le trafic ferroviaire Roanne - Saint-Etienne et bloqué les accès routiers de la ville. D'autres manifestations ont eu lieu — toujours pour protester contre la politique agricole du gouvernement — près de Limoges, où la RN 20 a été coupée, et à Chambéry. « La guerre va commencer », lisait-on sur une pancarte brandie par un paysan.

LES RELATIONS FRANCO-HONGROISES

MM. Barre et Lazar insistent sur la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays

M. Gyorgy Lazar, premier ministre hongrois, a été accueilli à son arrivée à Paris, le mardi 20 novembre dans l'après-midi, par M. Raymond Barre. Le chef du gouvernement a offert un dîner au Quai d'Orsay en l'honneur de M. Lazar, au cours duquel des discours ont été prononcés.

Détente, désarmement, solidarité, telles sont, selon M. Barre, les trois priorités qui doivent commander l'action des deux pays dans le domaine international. Evoquant les propositions de la France en matière de désarmement, M. Barre s'est félicité de ce que la proposition française d'une conférence sur le désarmement en Europe « *retienne une attention croissante* ». Il a précisé que la France, de son côté, avait « *relevé avec intérêt les propositions émises à Budapest par les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie* ». Enfin, il a exprimé le souhait de voir la coopération économique franco-hongroise s'étendre à des secteurs où existent des possibilités « *insuffisamment exploitées jusqu'ici* ».

M. Lazar s'est félicité de l'accroissement des échanges commerciaux entre les deux pays ainsi que des progrès enregistrés dans la coopération économique. Il a aussi évoqué la nécessité de négocier « *pour trouver les possibilités de maintenir l'équilibre actuel des forces militaires, ou encore de les ramener à un niveau inférieur* ». Puis, il a dit que la visite du président de la République française en Hongrie, l'année prochaine, était attendue « *avec espérance* ».

Ce mercredi, M. Lazar qui déjeune au Sénat, sera reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing à 16 heures, puis aura un premier tête-à-tête avec M. Barre, avant de passer la soirée à l'Opéra.

Des entretiens élargis auront lieu jeudi matin auxquels assisteront du côté hongrois, MM. Peter Veress, ministre du commerce extérieur, Janos Nagy, vice-ministre des affaires étrangères et Istvan Littvac, vice-ministre de la métallurgie.

Les échanges restent faibles

Lors de la visite de M. Barre à Budapest en octobre 1977, la France et la Hongrie avaient envisagé, dans le domaine commercial, le « *doublement de leurs échanges dans le délai le plus bref possible* ». Il avait paru plus sage à l'époque de ne pas préciser davantage dans le temps cet objectif. A en juger par l'évolution des relations bilatérales depuis deux ans, cette prudence était justifiée.

Si, en 1978, les ventes françaises ont augmenté à un rythme (+ 17,6 %) qui permettrait alors d'envisager leur doublement vers 1981-1982, les ventes hongroises, en revanche, ont, quant à elles, diminué (— 6,5 %). Tant et si bien qu'à la fin de 1978 le volume des échanges franco-hongrois s'élevait à seulement 1 470 millions de francs, contre 1 370 milions de francs en 1977. Pour la Hongrie, le commerce avec la France reste peu important (2 % de l'ensemble de son commerce extérieur), pour Paris les échanges avec Budapest sont toujours aussi marginaux (0,2 % du total).

Au cours du premier semestre de 1979, une évolution sensiblement différente de celle de l'an dernier s'est produite. Les ventes hongroises ont nettement progressé (+ 24 %) et s'élèvent à 314 millions de francs (1), tandis que, dans le même temps, les exportations françaises n'ont que faiblement augmenté (+ 5 %), représentant 480 millions de francs. Ces tendances nouvelles sont le résultat de la politique générale du gouvernement hongrois visant à rétablir l'équilibre de ses échanges extérieurs, après le déficit record enregistré en 1978 dans le commerce avec les pays à devises convertibles, soit 1,2 milliard de dollars.

La France, toutefois, a davantage souffert que d'autres pays occidentaux, en particulier que l'Allemagne fédérale, du ralentissement des importations décidé cette année par Budapest. Le rapport entre les ventes françaises et les ventes ouest-allemandes à la Hongrie, qui était déjà de 1 à 5, devrait donc être encore un peu plus défavorable. La R.F.A. est le deuxième client et fournisseur de la Hongrie (10,6 % des échanges extérieurs de ce pays), la France seulement son onzième fournisseur et son douzième client.

Les difficultés rencontrées, depuis le début de l'année, sur le marché hongrois par les exportateurs français sont peut-être dues au fait que, exception faite de la Belgique, c'est avec la France, parmi les pays de la Communauté européenne, que la Hongrie enregistre, jusqu'à présent, le déficit relatif le plus élevé. Le taux de couverture des échanges franco-hongrois était, en effet, en 1978, de 59 % contre 74,3 % pour l'ensemble des membres de la C.E.E.

Les branches les mieux représentées à l'exportation, du côté français, sont celles de la chimie (30 % du total), du matériel d'équipement, en particulier mécanique (30 %), des textiles (12 %) et des produits sidérurgiques (7 %). Du côté hongrois, ce sont toujours les produits agricoles et alimentaires qui occupent la première place (40 %). Viennent ensuite les produits de l'habillement (18 %), de l'industrie mécanique (10 %), de la chimie et le mobilier (4 % et 5 %). Les Hongrois mettent plus que jamais l'accent sur la coopération. Celle-ci a déjà donné de bons résultats dans le domaine de l'informatique et dans celui des machines-outils pour lequel un comité spécial a été créé du côté français.

M. L.

(1) Tous les chiffres cités sont tirés des statistiques françaises.

LE ROI DE TONGA A BONN

La R.F.A. élargit désormais son horizon diplomatique jusqu'aux îles du Pacifique

De notre correspondant

Bonn. — La visite du souverain de l'archipel polynésien de Tonga (1), le roi Taufa' ahau Tupou IV, en République fédérale, où il est arrivé lundi 19 novembre, est un événement pittoresque qui, pour les milieux politiques, n'est cependant pas dépourvu d'importance. La presse populaire ne manque pas de faire savoir qu'il a fallu fabriquer pour l'éminent visiteur un fauteuil double : le roi pèse, en effet, près de 150 kilos. Les services du protocole ont prévu un système logistique très complexe pour que le visiteur retrouve son trône tout au long de son voyage qui doit le conduire à Cologne, Stuttgart, Hambourg, Munich et Berlin. D'autre part, les badauds se promenant à Bonn peuvent croire que les festivités de ces jours-ci concernent la Croix-Rouge plutôt qu'un lointain royaume, dont le drapeau prête aisément à confusion avec celui de l'organisation humanitaire.

Les simples citoyens sont excusables d'ignorer qu'en 1876 l'empereur Guillaume Ier avait conclu un traité d'amitié avec le royaume de Tonga, traité renouvelé en 1976. Cet accord assurait des relations de bon voisinage avec ce qui était encore la colonie allemande de Samoa.

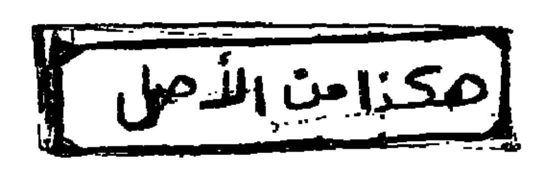
Aujourd'hui, les cent soixante-neuf îles du royaume, réparties sur une surface plus vaste que la R.F.A., recherchent l'assistance de pays plus prospères. Le voyage du roi vise notamment à attirer les touristes vers des plages encore inexploitées. D'autre part, la R.F.A. et Tonga viennent de signer deux accords de coopération : la R.F.A. ouvrira une école de navigation et financera un projet de liaison maritime entre les îles de l'archipel, pour un montant de 7 millions de marks.

Cette participation relativement modeste au développement de Tonga n'en montre pas moins que Bonn élargit désormais son horizon diplomatique jusqu'aux îles du Pacifique.

JEAN WETZ.

(1) Ancien protectorat britannique, le royaume de Tonga est indépendant depuis le 4 juillet 1970 ; il a pour capitale Nuku'alofa. Situé à l'est des îles Fidji, dans le Pacifique sud, l'archipel de Tonga, qui est peuplé par quatre-vingt-dix mille habitants, a une superficie de 747 kilomètres carrés, répartis sur 259 000 kilomètres carrés d'océan. — (N. D. L. R.)

● *Le premier ministre danois*, M. Joergensen, affirme, dans un message adressé à M. Brejnev, qu' « *aucun membre de l'OTAN ne désire modifier le caractère défensif de l'alliance* », a annoncé, mardi 20 novembre, le ministère danois des affaires étrangères. Dans ce message, qui constitue une réponse aux propositions de M. Brejnev sur la limitation des armes atomiques, M. Joergensen écrit que les discussions de l'OTAN sur la modernisation des armements en Europe ont été provoquées par les informations sur la modernisation de l'arsenal soviétique. — (*A.F.P.*)



EUROPE

République fédérale d'Allemagne

La décision des autorités bavaroises de renvoyer des émigrés en Tchécoslovaquie suscite de vifs remous

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale connaît un nouveau scandale, tout à fait inattendu, qui met en cause le droit d'asile pour les réfugiés politiques expressément garantis par la Constitution de la R.F.A.

Les coupables, dans cette affaire, sont les autorités bavaroises, convaincues aujourd'hui d'avoir renvoyé dans leur pays des citoyens tchécoslovaques qui avaient réussi, non sans mal, à franchir le rideau de fer. La chose est d'autant plus surprenante que les dirigeants de Munich ne craignent jamais de dénoncer les exactions des régimes de l'Est et de plaindre le sort des populations vivant sous le joug communiste.

Il est cependant établi que, à l'automne de l'an dernier, la police frontalière bavaroise a remis entre les mains des autorités tchécoslovaques deux jeunes gens qui, au cours d'une excursion touristique en Yougoslavie, avaient abandonné leur groupe pour gagner la République fédérale, après avoir traversé l'Autriche. Depuis que l'affaire a été révélée, le ministre de l'intérieur du gouvernement bavarois, M. Tandler, a été conduit à reconnaître que, au cours des dernières années, sept autres cas du même genre se sont produits. Bien des gens soupçonnent, d'ailleurs, que la liste soit encore plus longue.

Depuis pas mal de temps déjà, le gouvernement de Munich s'efforce de convaincre les autres membres de la République fédérale que le droit d'asile serait l'objet de nombreux abus. Aussi l'immigration en Bavière est-elle contrôlée de façon plus stricte qu'ailleurs, et la police des frontières y dispose d'une plus grande liberté d'action.

Le ministère bavarois de l'intérieur a donc tenté tout d'abord de justifier le refoulement de deux citoyens tchécoslovaques. Ceux-ci auraient seulement déclaré qu'ils étaient mécontents de vivre sous le régime communiste, mais n'auraient jamais prétendu avoir été victimes d'une quelconque oppression politique. Dans ces conditions, il n'y avait pas lieu, selon les explications officielles, de reconnaître à ces jeunes Tchécoslovaques un droit d'asile que ceux-ci n'auraient d'ailleurs pas revendiqué de façon expresse.

Face au tollé que cette tentative de justification a déclenché dans tous les milieux, M. Tandler a été rapidement contraint de faire machine arrière. Il reconnaît maintenant que l'action des autorités bavaroises a été illégale. Toute décision touchant le sort des réfugiés dans la R.F.A. dépend en effet de certaines commissions spéciales et de tribunaux qui ont pour tâche d'apprécier les motifs conduisant des étrangers réfugiés dans la République fédérale. Au surplus, une décision du tribunal administratif de la R.F.A. précise que la loi tchécoslovaque punissant les tentatives de fuite à l'étranger suffit en elle-même à justifier le droit d'asile pour ceux qui auraient réussi à passer la frontière.

Certaines indications suggèrent toutefois que cette affaire n'était pas totalement inconnue dans les milieux politiques de Bonn. Le fait qu'elle éclate aujourd'hui n'est peut-être pas sans rapport avec la campagne déjà engagée pour les élections fédérale de l'an prochain au cours desquelles le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, se dressera contre le chancelier Schmidt.

JEAN WETZ.

Turquie

La crise économique favorise l'extension du terrorisme

De notre correspondant

Ankara. — Huit assassinats dans la seule journée du mardi 20 novembre. Le terrorisme ne connaît pas de répit, malgré l'état de siège en vigueur depuis un an. A Istanbul, un professeur de droit, M. Doganay, a été criblé de balles devant son domicile par quatre jeunes gens, dont une jeune fille, alors qu'il attendait ses collègues dans une voiture pour se rendre à l'université (nos dernières éditions du 21 novembre). Très populaire, M. Doganay était une personnalité de gauche modérée, et son assassinat est imputé à des forces occultes fascistes. Dans la soirée, ce fut le tour d'un membre du parti du mouvement nationaliste (extrême droite), M. Basak, ex-dirigeant d'une branche locale d'Istanbul. Des inconnus ont ouvert le feu sur lui, le blessant mortellement, tandis que sa femme, qui l'accompagnait, sortait indemne de cette fusillade. En revanche, un policier qui voulait intervenir a, lui aussi, été tué par les balles des assaillants. Ces derniers appartiendraient à une organisation clandestine d'extrême gauche, affirme-t-on dans les milieux de la police.

Lundi dernier à Istanbul, théâtre de l'escalade des menées terroristes, M. Darendelioglu, journaliste nationaliste, ancien parlementaire et membre du comité directeur départemental du parti du mouvement nationaliste, avait été assassiné par des terroristes alors qu'il allait monter dans sa voiture.

Quelques jours auparavant, le vendredi 16 novembre, M. Ozturk, un enseignant de gauche et ancien dirigeant départemental du TOB-DER, association des instituteurs progressistes, avait été tué, et ce au lendemain des autres assassinats en série dont furent victimes plusieurs dirigeants du parti du mouvement nationaliste de cette même ville.

Simples représailles ou provocations délibérées en vue d'approfondir le fossé de la haine entre deux extrêmes, et semer la terreur dans l'opinion ? En effet, les victimes ne sont pas toujours des militants terroristes, mais aussi des personnalités plus ou moins modérées, comme le professeur Doganay ou le journaliste Abdi Ipeckt, directeur du quotidien *Milliyet*, tué en février dernier. Autant d'indices qui semblent corroborer davantage la deuxième hypothèse

Pour le chroniqueur progressiste du quotidien *Cumhuriyet*, il s'agit plutôt de simples règlements de comptes entre les « révolutionnaires » ou des « nationalistes ».

Le quotidien *Hurriyet*, citant des sources officielles, donnait la semaine dernière la liste de quelque quarante-sept organisations ou fractions terroristes clandestines qui opéreraient en Turquie : vingt-quatre d'entre elles seraient partisanes d'un communisme armé, onze seraient pour un retour à l'ordre islamique, dix seraient séparatistes et deux, enfin, pour l'extrême droite nationaliste panturkiste.

Qui leur fournit les armes les plus modernes ? D'où proviennent leurs ressources financières ? Le butin des hold-up sporadiques est insuffisant pour se procurer un armement aussi sophistiqué. Le bilan des assassinats politiques a largement dépassé mille victimes depuis le début de l'année.

La recrudescence des menées terroristes est favorisée par les transformations des structures socio-économiques du pays. Le taux de croissance économique annuel turc a baissé de 8 % en 1975 à 2,5 % en 1979. Etant donné l'explosion démographique, c'est en fait une croissance zéro. La livre turque s'est dépréciée de plus de 300 %. Le dollar, qui valait 15 livres il y a quatre ans, est maintenant à 47 livres turques. Le taux de l'inflation, 10 % en 1975, a dépassé 57 % l'an dernier et atteindra sûrement 70 % cette année. Pendant cette période, le Parlement turc, au lieu de prendre des mesures qui s'imposent et de réaliser les réformes tant attendues, a fait preuve d'un immobilisme total, se contentant de joutes oratoires ou de combinaisons gouvernementales.

Le marasme économique et la lthargie des dirigeants politiques ont sûrement contribué à augmenter le nombre des mécontents, étudiants ou chômeurs. Tout en alarmant les classes moyennes, principales victimes de l'inflation, parmi lesquelles se recrutent les membres des organisations clandestines, la crise chronique semble encourager davantage les dirigeants terroristes, qui multiplient leurs menées pour prouver l'inefficacité du régime démocratique actuel, incapable d'assurer l'ordre et le bien-être des masses.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

UN ANCIEN ESPION A LA TÉLÉVISION

M. Blunt a « regretté amèrement » sa « terrible erreur »

De notre correspondant

Londres. — D'une manière paradoxale, M. Anthony Blunt a inconsciemment et indirectement rendu service à son pays, et en particulier aux journalistes qui continuent toutefois de piétiner l'homme à terre avec une joie mauvaise. En effet, au moment où l'espoin en retraite faisait des confessions au public, Mme Thatcher annonçait aux Communes l'abandon du projet de loi sur la protection des secrets officiels — une législation très restrictive menaçant la liberté de la presse — contre laquelle tous les journaux s'étaient mobilisés.

Une application stricte de ce projet de loi aurait empêché l'écrivain Andrew Boyle de publier ses révélations à l'origine de l'affaire Blunt. Mais ayant ainsi jeté du lest, Mme Thatcher ne manquera pas, aux Communes, de s'opposer à l'ouverture d'une enquête publique. Elle a déjà indiqué que son premier souci était de maintenir le moral et l'efficacité des services de renseignements (M.I. 5). Elle s'opposera aux initiatives de la gauche travailliste qui voudrait renforcer le contrôle du Parlement sur les services spéciaux, limiter leur pouvoir jugé exorbitant. Les placer en tutelle, comme aux Etats-Unis le Congrès avait réussi à contrôler de plus près les activités de la C.I.A.

L'affaire Blunt, loin d'être close, se pose maintenant sur le plan politique, et le débat des Communes sera stimulé par les déclarations de l'attorney, M. Havers, indiquant que d'autres « taupes » (c'est ainsi qu'on appelle ici les agents soviétiques) sont encore à l'œuvre dans la haute administration britannique. M. Havers a dit en effet que l'immunité accordée à M. Blunt était un cas unique, mais que d'autres personnes « *non identifiées* » avaient été également sollicitées de passer aux aveux.

L'affaire a connu son moment dramatique avec les aveux publics de M. Blunt, sorti de sa retraite après six jours de « disparition ». Seuls, quelques privilégiés, une dizaine de journalistes de la presse écrite et de la télévision, sélectionnés par M. Blunt et réunis au *Times*, ont assisté à cet événement historique d'une conférence de presse tenue par un espion (en retraite, il est vrai), après un déjeuner offert par la direction du journal.

D'où la fureur des autres journaux, qui n'ont pas manqué de souligner que l'espion avait choisi des gens de son milieu, triés sur le volet, des représentants de l'*Establishment*. Mais, plus tard, des millions de Britanniques ont pu voir à la télévision le distingué septuagénaire expliquer ce qu'il a appelé sa « *terrible erreur : entre la conscience politique et le loyalisme envers mon pays, j'ai choisi la conscience* », ajoutant : « *Je le regrette amèrement* ».

Dans sa déclaration liminaire (nos dernières éditions du 21 novembre), il a souligné que pendant les années 1930 il pensait, avec beaucoup de ses amis de Cambridge, que le parti communiste et l'Union soviétique représentaient le plus solide bastion contre le fascisme, étant donnée l'attitude incertaine et complaisante des démocraties envers l'Allemagne.

Par conviction, et non par intérêt

Plus tard, dans ses réponses aux questions, il incrimina Burgess, déjà engagé dans l'espionnage et aujourd'hui décédé, qui l'amena à tirer les conséquences de ses opinions en le poussant à travailler pour l'U.R.S.S. « *Je n'ai jamais eu de relations sexuelles avec Burgess ou Mc Lean* » (le second homme impliqué dans l'affaire d'espionnage), a poursuivi M. Blunt et contredisant l'écrivain Boyle, il souligna qu'il n'avait jamais alerté Mc Lean, qui réussit à s'enfuir en Union soviétique avant d'être arrêté. Cette version des faits contredit en fait celle de Mme Thatcher aux Communes.

Plus tard, même après avoir pris conscience de la vérité sur l'Union soviétique, il refusa de dénoncer ses amis : sa conscience le lui interdisait. M. Blunt affirme n'avoir plus eu de contacts avec l'U.R.S.S. après 1945, mais, en 1951, les Russes lui « *ordonnèrent* » de reprendre du service. Il refusa de rejoindre Burgess car, dit-il, il était alors « *terriblement désenchanté* ».

M. Blunt a éludé beaucoup de questions, s'abritant derrière la loi sur les secrets officiels. De fait, il avait soumis au préalable sa déclaration à ses anciens patrons du M.I. 5 Ainsi, on ne saura pas quel fut l'événement « important » qui, en 1964, l'amena à accepter l'immunité que lui offraient les services spéciaux. Dans ses réponses, il laisse entendre cependant que ceux-ci avaient réuni contre lui des preuves supplémentaires.

On ne connaîtra pas non plus, *sur la base de ses déclarations*, ni le nom ni l'identité des espions potentiels qu'il tenta de recruter. D'autre part, il a *laissé entendre* que lord Home avait dû être au *courant* de l'arrangement de 1964, contredisant ainsi l'ancien premier ministre qui déclara n'avoir jamais été informé. M. Blunt a aussi déclaré qu'à son avis la reine ne fut pas mise au courant de ses aveux de 1964, mais qu'elle en fut informée ultérieurement, dans les années 1970. Ainsi, il est impossible de déterminer qui prit la décision de ne pas prévenir la souveraine et qui lui recommanda de garder près d'elle un traître passé aux aveux.

M. Blunt a aussi minimisé sa mission, soulignant qu'il transmettait essentiellement aux Soviétiques des renseignements sur les services allemands, et il a nié que son action ait pu provoquer la mort d'agents britanniques. Il a souligné qu'il n'avait jamais reçu le moindre argent de l'Union soviétique et que ses convictions motivaient seules son action.

A la fin de l'interview, comme on lui demandait s'il se considérait comme un traître, il répondit : « *Je ne peux le nier.*

— Pensez-vous que vous ayez trahi la Grande-Bretagne ?

— *Je pense que je n'ai pas trahi ma conscience.* »

Cette attitude lui vaut d'être attaqué par divers journaux, qui contestent sa sincérité. La presse populaire l'accuse d'hypocrisie, d'insolence, lui reproche de ne pas avoir demandé pardon au peuple britannique. « *Au diable votre conscience* », titre le *Daily Express*. Plusieurs autres journaux, sans pitié, ne rapportent pas que le vieil espion, à la fin de l'interview, s'est mis à pleurer, donnant une vision pathétique et même pitoyable d'un homme gardant malgré tout l'affection et l'estime de ses amis et élèves et qui espère pouvoir revenir à ses chères études.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

BIBLIOGRAPHIE

« L'An prochain à Jérusalem »

de Avital Chtcharansky

Un visage pâle mangé par d'énormes yeux noirs sous un casque de cheveux bruns. La jeune femme parle clairement, avec le courage des vrais timides. Elle est venue à Paris présenter son livre, *l'An prochain à Jérusalem*, dont la version française est la première à paraître.

Dans son hébreu tout neuf, cette juive d'U.R.S.S. qui ne se prend pas pour un écrivain a défini son livre en ces termes, au cours d'une conférence de presse donnée mardi 20 novembre : « *C'est une lettre ouverte à tous mes amis, connus et inconnus. Pour leur demander à tous, pour vous demander à vous de m'aider encore pour tenter d'obtenir la libération de mon mari.* »

Son mari, Anatole Chtcharansky, a été condamné en juillet 1978 à trois ans de réclusion et dix ans de camp à régime sévère au cours d'un de ces procès préfabriqués dont on a le secret à Moscou, mais qui ne trompent plus personne et où les inculpés ne font plus leur autocritique. On lui reprochait, en réalité, d'avoir été, à la *fois*, un activiste juif et un militant pour les droits civiques. Les autorités soviétiques n'ont guère de tendresse pour ceux qui les bravent en s'attachant trop à la lettre des lois en vigueur et des accords internationaux signés par l'U.R.S.S.

Ce livre intimiste, il faut le lire même si l'on a suivi de près toute l'affaire. Cette narration du sort d'un couple séparé au lendemain de ses noces, en 1974 (*le Monde* daté 15-16 mai 1977), elle l'a faite avec l'amie chez qui elle a trouvé un foyer depuis cinq ans en Israël, Mme Ilana Ben-Josef. La jeune Avital Chtcharansky (qui a renoncé à son prénom russe de Natalya) y conte par le menu la vie de juifs en U.R.S.S., sa prise de conscience de sa judéité. Elle reproduit les lettres d'Anatole tant qu'il était en liberté, celles adressées à sa mère aussi, car il n'a pas le droit d'écrire directement à sa femme depuis qu'il est en prison.

La mère d'Anatole a pu le voir pour la dernière fois au mois d'août. Elle l'a trouvé amaigri, « *comme s'il sortait du camp d'Auschwitz* ». De plus, il a des problèmes avec ses yeux : après dix minutes de lecture ou d'écriture, il a de violents maux de tête. Aussi le Comité des mathématiciens français, qui s'occupe de ce collègue soviétique, a-t-il demandé au Comité des médecins d'intervenir pour tenter d'obtenir qu'un spécialiste puisse examiner le prisonnier. Arrêté en 1977, Chtcharansky n'a accompli que deux des treize ans de sa peine dans un pays qui ne connaît pas de régime de libération anticipée. C'est pourquoi sa femme, inlassablement, parcourt le monde pour demander l'aide des gens de bonne volonté. — A.-M. B.

★ *L'An prochain à Jérusalem*, d'Avital Chtcharansky, avec Ilana Ben-Josef, traduit de l'anglais par Raymond Albeck et Robert Fouques-Duparc, Paris, 1979, Stock.

Belgique

LES SOCIALISTES FLAMANDS EXIGENT UN DÉBAT SUR L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MISSILES

De notre correspondant

Bruxelles. — *Les nouvelles fusées de l'OTAN pourraient faire une première victime : le gouvernement belge de M. Martens.* C'est ce qu'écrit, en substance, le journal démocrate-chrétien la *Cité*, dans ses éditions du mardi 20 novembre. Brusquement, note le journal, les événements se précipitent : le 4 juillet 1979, le ministre des affaires étrangères, M. Simonet, avait déclaré à la Chambre, sans provoquer beaucoup de réactions, que la Constitution ne l'obligeait pas à consulter le Parlement à propos de l'installation de nouveaux missiles sur le territoire belge. Or, vendredi dernier, le premier ministre était obligé de préciser que « *le Parlement ne serait pas mis devant le fait accompli* ».

Si on en est arrivé là, c'est qu'au cours des dernières semaines, les milieux politiques ont été sensibilisés par les protestations de divers groupements. Les partis sont maintenant forcés de définir leur attitude. Les socialistes flamands, réunis le 19 novembre, ont exigé un débat parlementaire public. Leur président, M. Van Miert, a souhaité de « *sérieuses négociations* » pour « *cette discussion vitale* ». Il n'est pas impossible, dit-on dans les milieux politiques, que le maintien des socialistes flamands dans la coalition gouvernementale soit maintenant lié à ce problème.

De son côté, le bureau des socialistes francophones a consacré plusieurs heures à un premier débat. Il a décidé de convoquer un conseil général « *de décision* » le 8 décembre.

Au parti social-chrétien, un clivage se dessinerait aussi entre la droite et la gauche, et la démocratie chrétienne devrait définir son attitude au cours d'un conseil permanent prévu pour le prochain week-end. Pour *la Cité*, les pressions de l'OTAN pour qu'une décision soit prise rapidement (alors que les premiers missiles ne seront fabriqués qu'en 1983) seraient inspirées par la crainte que l'attitude de la Belgique, comme celle des Pays-Bas, n'influence les autres pays déjà approchés pour accueillir les nouveaux missiles.

PIERRE DE VOS.

Italie

DEUX CARABINIERS ASSASSINÉS PRÈS DE GÊNES

Gênes. — Deux carabiniers ont été tués mercredi matin 21 novembre à Sampierdarena, près de Gênes, dans un bar où ils prenaient leur café. Quatre hommes ont fait irruption dans la salle et ont tiré sur eux. Les deux militaires n'ont pas eu le temps de réagir. Touchés l'un au cou et à l'estomac, l'autre à la tête et au foie, ils sont morts peu après. Des barrages ont été dressés aussitôt dans tout le secteur.

Gênes est, avec Turin, l'une des « capitales » du terrorisme italien, notamment des Brigades rouges. Le « milieu » et la Mafia ont également fait ces derniers temps de nombreuses victimes parmi les carabiniers. Le dernier en date de ces attentats a eu lieu à Catane, où la Mafia a assassiné il y a deux semaines trois carabiniers qui escortaient un détenu mafieux.

POUR 120 MILLIONS DE DOLLARS...

Rome (*Reuter*). — *Le gouvernement italien a reconnu mardi devant le Parlement avoir versé une commission de 120 millions de dollars dans le cadre d'un contrat avec l'Arabie Saoudite portant sur la livraison de 12,5 millions de tonnes de pétrole lors des trente prochains mois. L'intermédiaire était une société panaméenne. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Adolfo Sarti, a toutefois démenti qu'une partie de la commission ait été retournée à des bénéficiaires italiens.*

L'annonce du gouvernement a provoqué de violents remous. Des députés, de l'extrême gauche aux néo-fascistes, ont vivement protesté, estimant que l'explication fournie était insuffisante. M. Gianluigi Melega, député radical, a qualifié la démocratie chrétienne de « conspiration criminelle », *lançant toutes sortes d'injures au gouvernement. Plusieurs députés démocrates-chrétiens se sont précipités vers lui et il a fallu une quarantaine d'huissiers pour rétablir l'ordre.*

M. Fernando Di Giulio, chef du groupe parlementaire communiste, a estimé que les explications fournies jusqu'à présent par le gouvernement étaient « hypocrites et compliquées ».

Certains orateurs démocrates-chrétiens ont eux-mêmes déclaré que de nombreuses questions restaient sans réponse.

AMÉRIQUES

Bolivie

DES GÉNÉRAUX ET DES COLONELS EXIGENT LA DESTITUTION DU HAUT COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

La Paz (*A.F.P.*). — Un groupe de colonels et de généraux boliviens a exigé, le mardi 20 novembre, de la présidente, Mme Lidia Gueiler, qu'elle destitue immédiatement le haut commandement des forces armées boliviennes, considérant qu'il avait appuyé le putsch du colonel Alberto Natusch Busch du 1er novembre dernier.

Les officiers, sous la direction du général Alfredo Ovando Candia (ancien commandant en chef des forces armées et ex-président de la République), ont indiqué qu'ils avaient formulé cette exigence après qu'il se soit confirmé que Mme Lidia Gueiler avait reconduit à leurs postes les hauts dirigeants militaires.

● *L'Association des journalistes de l'Amérique latine et des Caraïbes* (AJALC) organise, samedi 24 novembre, de 9 heures à 18 heures, au centre universitaire du Panthéon à Paris (5e), un colloque sur le thème de l'« *exil latino-américain en France* ».

★ APALC : 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

PROCHE-ORIENT

LA PRISE D'OTAGES EN ARABIE SAOUDITE

Religion et politique

(Suite de la première page.)

« Ils ont présenté un des leurs aux croyants, prétendant qu'il était le « mahdi », le messie promis, et ont ensuite, sous la menace de leurs armes, demandé aux fidèles se trouvant dans la mosquée pour y accomplir leurs devoirs religieux de le reconnaître ». Le communiqué ajoute que les autorités compétentes en Arabie Saoudite ont pris les dispositions qui conviennent, et ce, conformément à une *fatwa* (recommandation religieuse) des docteurs de la loi islamique qui préconisent avant tout la protection de la vie des croyants.

Une version différente est fournie de source saoudienne à Paris qui affirme que les assaillants de la mosquée font partie de la secte musulmane des Kharidjites. Cette secte est généralement considérée comme fanatique et puritaine. Elle est issue d'un schisme avec la secte des chiites au septième siècle, après la bataille de Siffin où ils avaient pris le parti d'Ali contre Mohaviah.

Pour l'instant, il est difficile — en l'absence de correspondants étrangers sur place — de préciser laquelle de ces versions est correcte. S'agit-il d'une opération religieuse menée par des fanatiques ainsi que semble l'affirmer la version officielle ou bien d'une action politique menée par des chiites, inspirés par l'exemple de la révolution iranienne, ainsi que le laisse sous-entendre la version de Washington, reprise et amplifiée par le Caire.

Aucune de ces possibilités ne peut être exclue *a priori*. Le spectre de la contagion iranienne hante depuis près d'un an l'esprit des dirigeants saoudiens, bien que ces derniers demeurent d'une discrétion absolue sur le *« danger iranien »* affirmant à leurs interlocuteurs que la situation en Arabie Saoudite diffère fondamentalement de celle prévalant en Iran. Ils font valoir notamment que la population chiite en Arabie Saoudite ne représente qu'une infime minorité groupée dans la région de Hasa sur la côte du golfe Persique — alors qu'en Iran elle groupe 90 % de la population. Certains cependant font précisément remarquer que les chiites sont nombreux parmi les ouvriers du pétrole et rappellent qu'au cours des dernières années de nombreux actes de sabotage ont été signalés dans cette région, bien que les autorités aient toujours affirmé qu'il ne s'agissait que d'*« accidents techniques »*.

De même l'hypothèse d'un groupe qui aurait agi par motivation religieuse ne peut être écartée. Il n'est un secret pour personne que les Frères musulmans ne sont nullement contents du système religieux prévalant en Arabie Saoudite et réclament depuis un certain temps le respect à la lettre de la loi islamique. A cet égard, l'article reproduit lundi par *Al Daoua*, organe des Frères musulmans égyptiens, accusant la société saoudite d'être une *« société de débauche »* est significatif. Le journal libanais *Al Safir* rappelle d'autre part que certains pèlerins iraniens avaient déjà tenté de fomenter des troubles à La Mecque à l'occasion de la fête de l'Adha (début de novembre), incitant les fidèles à recouvrer la loi islamique et à se révolter contre les rois. Les autorités saoudiennes avaient alors procédé à l'éloignement de certains pèlerins et au renforcement des contrôles à l'aéroport, ainsi que dans les ports et dans tous les postes frontaliers. Les lignes téléphoniques ainsi que les communications radio et les services postaux avaient été également surveillés.

Quoi qu'il en soit, il est peu probable que le mécontentement populaire en Arabie Saoudite, qui pour l'instant ne semble être qu'embryonnaire, représente un danger pour la famille régnante des Wahabites, qui contrôle l'ensemble de l'appareil de l'Etat. Tant que les princes au pouvoir garderont le contrôle de l'armée et parviendront à maintenir leur unité et leur cohésion, il est vraisemblable que l'opération de La Mecque n'aura pas de conséquences graves pour le régime. Il n'empêche qu'il constitue un avertissement sérieux que les dirigeants de Ryad ne sauront ignorer sans mettre en péril la monarchie wahabite.

Dans le passé, le régime de Ryad a fait face à deux périls graves. Le premier, lorsque, en 1962, l'émir Talal, ancien ministre et frère du roi Saoud, se réfugia au Caire à la tête de plusieurs membres de la famille royale et appela au renversement de l'*« autocratie »*, à l'instauration d'une république parlementaire et à la suppression des privilèges d'une *« classe d'oisifs »*. L'émir Talal, qui s'est depuis rangé, se faisait alors le porte-parole d'une bourgeoisie naissante, laquelle, sous l'influence du nassérisme, aspirait au changement. En 1969, un groupe de notables de Djeddah, en accord avec deux grandes familles de Medine, avait entrepris une vaste campagne en faveur de la modernisation du royaume. Il bénéficiait à l'époque de la complicité discrète de Fayçal, alors premier ministre. Quand celui-ci supplanta son frère Saoud, il somma les réformistes de s'abstenir de toute action, leur promettant d'œuvrer dans le sens des réformes qu'ils préconisaient. Les contestataires acceptèrent, mais reprirent plus tard leurs réunions secrètes, coopérant avec une junte d'officiers de l'aviation et des services de renseignements. Les réformistes parvinrent finalement à la conclusion que seul un coup d'Etat qui instaurerait la république était susceptible d'assurer le triomphe de leurs idées. Les conjurés devaient passer à l'action en mai 1969, mais leur conspiration fut découverte et écrasée dans l'œuf.

Une direction collégiale

Depuis, les princes régnants ont serré leurs rangs tout en essayant de libéraliser les institutions archaïques de leur pays. Ils ont surmonté sans trop de dégâts l'assassinat en mars 1975 du roi Fayçal et ont mis sur pied une direction collégiale comprenant toutes les branches de la famille royale. Le roi Khaled qui a succédé à Fayçal, moins autoritaire et plus enclin à la consultation, exerce le pouvoir en association avec le tout puissant prince héritier Fahd, qui joue un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique extérieure du royaume et des timides tentatives de modernisation de la société saoudienne. Une sorte de consensus s'est établi entre les différents clans de la famille royale pour faire face aux périls communs. Il est vrai qu'une certaine tension est apparue en mars 1979 à la suite des rumeurs selon lesquelles le roi Khaled se préparerait à abdiquer pour raison de santé. Cette perspective a déclenché à la cour saoudienne une intense lutte de succession, à laquelle s'est greffée des divergences au sujet de l'attitude à adopter à l'égard des Etats-Unis et des accords de Camp David. Le prince héritier Fahd, considéré comme le plus *« pro-américain »* des dirigeants saoudiens, s'est finalement incliné devant l'avis de ses pairs, préservant ainsi l'homogénéité de la classe dirigeante

Le débat qui a eu lieu à cette occasion a été particulièrement vif et s'est soldé par un certain durcissement de la politique de Ryad à l'égard du Caire et un refroidissement des relations avec Washington responsable aux yeux du monde arabe des accords de Camp David. Une fois de plus, les dirigeants saoudiens ont mis une sourdine à leurs divergences face aux périls d'un monde arabe menacé de déstabilisation à la suite de la révolution iranienne.

JEAN GUEYRAS.

La grande mosquée

La grande mosquée de La Mecque, al Masjid al Haram *(la mosquée sacrée), est le plus haut lieu du monde musulman et le centre du pèlerinage (hajj) que tout croyant est tenu, s'il en a les moyens matériels et physiques, d'accomplir au moins une fois dans son existence.*

Après les travaux gigantesques entrepris en avril 1956 par la monarchie saoudienne, traditionnellement « gardienne des lieux saints de l'Islam », *et dont le coût avait atteint quelque 155 000 000 de dollars, la grande cour de la mosquée peut accueillir aujourd'hui 300 000 personnes en même temps, la superficie totale de l'ensemble, qui avoisinait 30 000 mètres carrés avant 1956, ayant été portée à 130 000 mètres carrés. Sept minarets hauts de 90 mètres ponctuent l'enceinte extérieure. 99 000 mètres carrés de marbre gris clair ont été employés au revêtement des sols et des murs de l'édifice.*

Le centre de la grande cour est occupé par la Kaaba, *dont la légende attribue la construction à Abraham en personne, après que Dieu lui eut ordonné de bâtir* « sa maison » *afin que les fidèles s'y rendent et y répètent son nom.*

La Kaaba *est un édifice cubique haut de 15 mètres et large de 12 dont l'accès est commandé par une seule et unique porte, mais où les pèlerins ne pénètrent pas. C'est dans celui de ses angles orienté sud-ouest qu'est scellée la fameuse pierre noire, que l'archange Gabriel aurait apportée à Abraham pour parachever la construction du temple.*

Du temps du prophète, il y a treize siècles, la superficie de la mosquée était évaluée à environ 2 500 mètres carrés ; elle devait subir, au fil des ans, toute une série d'agrandissements.

J.-M. D.-S.

L'arbitre du marché pétrolier

Les exportations saoudiennes sont vitales pour les approvisionnements pétroliers mondiaux. L'Arabie Saoudite produit en effet plus de 450 millions de tonnes de pétrole par an et fournit aux Etats-Unis 23 % de leurs importations, à l'Europe 40 % des siennes et au Japon 30 % de ses achats de brut.

Sa capacité de production (12,8 millions de barils par jour, si de nouveaux puits sont forés) comme ses réserves (15 520 millions de tonnes de réserves prouvées à la fin de 1978 : 24 356 millions de tonnes de réserves probables) en font l'arbitre incontestable du marché pétrolier.

On l'a vu cette année, à l'occasion de la crise iranienne : pour éviter que les tensions ne soient trop fortes sur l'approvisionnement des grands pays industrialisés Ryad, qui s'était fixé un plafond de production de 8,5 millions de barils par jour (425 millions de tonnes par an), l'a régulièrement dépassé (avec 9,5 voire 10 millions de barils par jour) pour satisfaire la demande. Grâce à cette politique l'OPEP, malgré la défection iranienne des deux premiers mois de l'année et la faible production de l'Iran depuis lors, a accru ses ventes en 1979 de plus de 4 %.

Si le royaume wahabite n'a pu empêcher — sur un marché tendu — une forte hausse des prix, il a prôné la modération et l'a appliquée. Depuis le mois de juillet, il a maintenu les prix de « l'arabian light » à 18 dollars le baril, alors que la qualité équivalente du pétrole iranien est vendue depuis le 1er octobre à 23,50 dollars le baril. L'Arabie Saoudite se prive ainsi de plus de 50 millions de dollars par jour — pour des considérations de politique économique et de politique tout court — au profit des pays industrialisés ou du moins de leurs compagnies pétrolières. Le ministre saoudien du pétrole, le cheikh Yamani, a d'ailleurs reconnu récemment que cette politique n'avait pas que des partisans dans le royaume.

Enfin, alors que le dollar est remis en cause par plusieurs pays membres de l'OPEP comme unité de compte, voire parfois comme monnaie de règlement des transactions pétrolières, l'Arabie Saoudite n'a cessé ces dernières semaines — comme elle l'avait toujours fait — de réaffirmer sa confiance dans la devise comme en l'économie américaine. — B. D.

LE VOYAGE DE M. NETTO AU PROCHE-ORIENT

Le Brésil cherche à garantir ses approvisionnements pétroliers

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — Le ministre brésilien du plan, M. Delfim Netto, devra faire preuve de tous ses talents à l'occasion du voyage qu'il a entrepris, du 19 au 26 novembre, au Proche-Orient. Le principal artisan du « *miracle économique* » d'hier doit en effet tenter de convaincre ses interlocuteurs d'aider le Brésil à faire face à ce qui devient l'un des principaux fardeaux de son économie : l'achat de pétrole.

Trois pays étaient prévus dans l'itinéraire : l'Irak, l'Arabie Saoudite et l'Iran, qui fournissent au Brésil les trois quarts du million de barils qu'il importe quotidiennement. Toutefois, au moment où M. Netto quittait son pays, l'incertitude qui régnait à Téhéran avait rendu très probable l'annulation de l'escale iranienne.

Les importations d'hydrocarbures représenteront cette année pour Brasilia une charge de 6 à 7 milliards de dollars. Si elles ne suffisent pas à expliquer toutes les difficultés de l'économie, elles ont néanmoins atteint la cote d'alarme : elles absorberont la moitié de toutes les exportations de cette année. L'achat de pétrole et le service de la dette, devraient, ensemble, pour la première fois, dépasser le montant total des exportations.

L'Irak et le nucléaire

Face à cette situation de crise, M. Netto espère, durant son voyage, recueillir les dividendes de la politique de rapprochement avec les pays arabes, entamée depuis l'époque du président Geisel, et qui s'est encore traduite en mai par une reconnaissance formelle de l'O.L.P. par le gouvernement brésilien. Cette politique a déjà certes porté ses fruits : critiquée par les adversaires du monopole étatique, la Petrobras, la compagnie pétrolière publique, peut faire valoir que l'essentiel de ses achats d'hydrocarbures correspond à des contrats, à long terme et à prix fixe, d'Etat à Etat, avec les pays producteurs, qui lui permettent d'éviter d'avoir recours au marché libre de Rotterdam. Le Brésil achète en moyenne son pétrole à 20 à 22 dollars le baril, un prix très modéré dans la conjoncture actuelle.

Ces derniers mois pourtant, les pays fournisseurs auraient exercé de discrètes pressions sur Brasilia pour l'amener à acheter une partie de son pétrole sur le marché de Rotterdam, ce qui aurait de sérieuses conséquences. Convaincre ses interlocuteurs de maintenir leurs engagements et de renouveler leurs contrats sera la principale tâche de M. Netto.

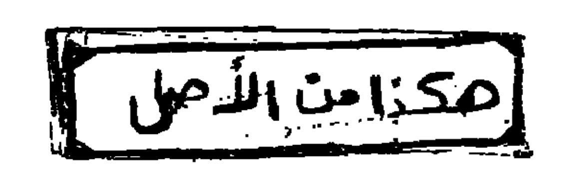
L'étape la plus délicate sera Bagdad : l'Irak, qui fournit au Brésil 40 % de ses importations d'hydrocarbures, serait apparemment intéressé par un accès à la technologie nucléaire que Brasilia développe depuis l'accord signé en 1975 avec l'Allemagne fédérale. Cet accord interdit toutefois la cession à des pays tiers de la technologie des étapes « sensibles » du processus, c'est-à-dire susceptibles d'être utilisées pour la fabrication d'armes nucléaires.

Cependant, afin de payer son pétrole, le Brésil entend lancer une campagne d'élargissement de ses exportations dans les pays arabes. Il dispose à cet égard d'un solide avantage : sa technologie « intermédiaire » paraît beaucoup plus accessible aux pays pétroliers, qui se trouvent à un stade de développement voisin, que celle des pays riches, plus complexe, plus coûteuse, et qui suppose une lourde infrastructure. Enfin, l'un des secteurs où une croissance des ventes est espérée est celui de l'armement : l'industrie de guerre brésilienne connaît ces dernières années un véritable boom (notamment dans le domaine des véhicules) dans plusieurs pays arabes et africains, comme la Libye et le Nigéria, au point de représenter maintenant une sérieuse concurrence dans le tiers-monde pour ses rivaux français, britanniques et américains.

THIERRY MALINIAK.







PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTI

Les appels à l'unité nationale de l'imam Khomeiny sont favorablement accueillis au Kurdistan

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *« Allah Akhbar ! »* (Dieu est le plus grand). Le cri retentit, à 21 h. 30 précises, dans une ville étrangement silencieuse. De l'obscurité, des voix s'élèvent vers un ciel bouché, rebondissent de proche en proche. Impossible de les localiser, elles semblent surgir de partout et de nulle part, du toit d'un immeuble ou d'un coin de rue, d'une fenêtre ou d'une porte cochère, du tréfonds de l'âme chiite et de l'inconscient collectif des Iraniens. La sourde rumeur se répand, se gonfle, éclate en tumulte ; la cacophonie se transforme progressivement en concert funèbre. La population de Téhéran se souvient des massacres perpétrés à pareille époque par l'armée du chah. Elle exige l'extradition de l'ancien souverain, la dénonciation de ses protecteurs, les Etats-Unis.

Dans les quartiers sud de la capitale, un aggloméral de bidonvilles puants privés du tout-à-l'égout et parfois d'eau courante et d'électricité, des groupes se forment spontanément, des cortèges se mettent en branle en scandant des slogans vengeurs: *« Mort au chah ! Mort à Carter ! »* Au centre de la ville, dans les quartiers universitaires, les étudiants manifestent contre l'impérialisme, entonnent des chansons révolutionnaires. Au nord, les quartiers élégants, qui comptaient naguère beaucoup d'aristocrates, aujourd'hui habités surtout par une bourgeoisie déchue et apeurée, les rues sont désertes et les somptueuses résidences sont muettes. *« Malheur à nous le jour où les mostazafin* (les déshérités) *changeront de cap, monteront vers le nord pour s'attaquer à ceux qu'ils considèrent comme étant tout à la fois leurs exploiteurs et les alliés des Américains »*, nous dit un « ci-devant » retiré des affaires.

Les prochains jours seront propices aux réactions émotionnelles. Ce mercredi 21 novembre, les Iraniens célèbrent non seulement le premier jour de l'an 1400 selon le calendrier musulman, mais aussi le début du mois chiite de Moharram, marqué de deuil et de colère. En effet, c'est le 10 Moharram, en l'an 680, que l'imam Hussein, soulevé, avec un petit groupe de partisans, contre l'*« hérétique »* calife Yazid, fut tué au cours d'une bataille à Nadjaf (Irak) et les membres de sa famille suppliciés. A partir d'aujourd'hui, les chiites commémorent le martyre de l'imam Hussein, exaltent son courage, l'héroïsme de son combat contre un ennemi largement supérieur. Des scènes de lamentation collective, des saynètes jouées sur les places publiques illustrent traditionnellement la passion du saint homme.

L'imam Hussein symbolise aussi aux yeux des chiites la révolte contre l'oppression et la tyrannie. Les étudiants islamiques n'ont retenu que cet aspect du rite chiite pour appeler les mostazafim à manifester ce mercredi leur volonté de combattre la *« satanique puissance américaine »*, d'*« opposer leurs poitrines nues aux canons, aux chars, aux mitrailleuses »* de l'*« ennemi impérialiste »*, les assurant que leur martyre ne sera pas vain, comme ce fut le cas lors du soulèvement contre le chah l'année dernière.

Les Iraniens paraissent retrouver l'unité forgée dans la lutte contre l'autocratie. Le thème de l'anti-impérialisme est plus que jamais populaire. Aujourd'hui mercredi, la population kurde, à l'appel de ses dirigeants, devait manifester elle aussi son hostilité aux Américains. Mardi, dans un meeting tenu à Mahabad, quelque cent mille personnes ont acclamé le nom de l'imam Khomeiny, événement sans précédent depuis la révolution de l'hiver dernier.

Il est vrai que la foule avait de meilleures raisons pour exprimer son enthousiasme. Sorti des maquis après près de trois mois de guérilla contre les forces gouvernementales, le chef kurde M. Abdelrahman Ghassemlou a harangué pour la première fois la foule venue de la ville et des agglomérations environnantes. Une trêve est observée depuis une semaine. Les Pasdarans (miliciens islamiques) ont cédé la place aux Peshmergas (guérilleros kurdes), qui ont pris le contrôle de toutes les villes de la province, à l'exception, toutefois, de Sardacht, où des incidents isolés continuent à se produire. Le secrétaire général du parti démocratique kurde d'Iran (P.D.K.I.), M. Ghassemlou, a pu ainsi faire, il y a trois jours, une entrée triomphale dans la capitale du Kurdistan.

Dans son discours de mardi soir, le dirigeant kurde a salué le message que l'imam Khomeiny avait adressé à la population le 17 novembre dans des termes que nombre d'observateurs occidentaux n'hésitent pas à qualifier de *« testament politique »*. Le guide de la révolution y faisait amende honorable en déclarant : *« Ceux qui vous ont accusés de complot contre la République islamique sont des calomniateurs. » « Je vous tends la main humblement*, ajoutait-il, *et je vous supplie de sauvegarder notre unité, toute division ne pouvant profiter qu'à l'impérialisme américain »*.

Après avoir rappelé sa longue lutte contre le régime impérial, qui *« opprimait non seulement les Kurdes, mais aussi les Turcs, les Lours, les Arabes, les Baloutch, les Persans, les Turkmènes, tous frères dans l'adversité »*, le vieillard de Qom lança cet appel : *« Allez-vous rejeter la modeste prière d'un homme qui vit ses derniers jours ? »* C'est à la suite de ce message que des rumeurs commencèrent à circuler à Téhéran concernant la *« grande fatigue »* selon les uns, la *« grave maladie »* de l'imam selon d'autres.

« Nous apprécions la bonne volonté de l'imam et nous souhaitons seulement que ses représentants manifestent d'aussi bonnes dispositions », nous a déclaré M. Ghassemlou, que nous avons pu joindre à Mahabad par téléphone. Le secrétaire du P.D.K.I. devait accueillir ce mercredi l'équipe de négociateurs gouvernementaux dirigée par le ministre d'Etat, M. Darius Forouhar.

Les conditions posées par les Kurdes

« Dans cette première phase des pourparlers, a indiqué M. Ghassemlou, *nous n'allons pas aborder le problème de fond, celui de l'autonomie du Kurdistan. Notre objectif commun est de transformer la trêve actuelle en un armistice. Ce premier objectif ne peut être atteint que si le gouvernement accepte deux conditions préalables que nous considérons comme essentielles : le retrait définitif des miliciens islamiques qui campent encore à la lisière des villes, le « gel » des effectifs et des mouvements de l'armée régulière qui stationne à proximité des centres urbains. »* Selon des informations puisées à bonne source, le gouvernement est disposé à accepter la première condition, mais tergiverse pour ce qui est de la seconde.

Un autre obstacle pourrait s'élever sur la voie du dialogue : les divers mouvements kurdes ont constitué une délégation unique pour engager les négociations, a révélé M. Ghassemlou. Présidée par le cheikh Ezzedine Hosseini, elle comprend, outre les représentants du P.D.K.I., les délégués des deux organisations d'extrême gauche, les Fedayin du peuple (marxistes-léninistes) et le Komala (tendance maoïste). Naguère jusqu'auboutistes, ces deux mouvements ont fini par accepter d'engager le dialogue, mais ils sont récusés par le gouvernement, qui n'est pas loin de les considérer comme des agents *« objectifs »* des Américains.

Là encore un assouplissement n'est pas exclu. La direction des fedayin à Téhéran envisagerait de modifier sa politique, jusqu'ici hostile, à l'égard de l'imam Khomeiny. Au nom de la lutte contre l'impérialisme, ce mouvement rejoindrait ainsi les moudjahidin du peuple (musulmane progressistes) et les positions qu'avait adopté dès le premier jour le parti communiste Toudeh. La gauche laïque ou religieuse, pourrait alors offrir son *« soutien critique »* au *« guide de la révolution »*. Cependant, une telle évolution dépend principalement du cours que prendra l'épreuve de force entre Téhéran et Washington.

Pour l'instant, les fedayin et le Komala, ainsi que le cheikh Hosseini ont renoncé à exiger la dissolution de l'assemblée des experts et l'élaboration d'un nouveau projet de constitution répondant aux aspirations kurdes, nous a révélé M. Ghassemla. *« Il serait possible d'envisager un léger remaniement dans le texte de la loi fondamentale avant son adoption définitive par référendum »*, a-t-il précisé. Il a ajouté : *« En revanche nous insistons pour que le mot d'autonomie y figure car, le peuple kurde, qui a lutté pendant des décennies, ne peut renoncer à son principal objectif. »*

Le chef de la délégation gouvernementale, M. Darius Forouhar, ne veut cependant entendre parler que d' *« autogouvernement »* (*« self government »*), ainsi qu'il devait nous le préciser, au cours d'un entretien, avant son départ pour Mahabad, qui s'étendrait *« aux domaines politique, administratif, économique, social et culturel »*. *« C'est cela que veulent les Kurdes et non l'autonomie ! »* a-t-il ajouté avec force.

Querelle de mots ? C'est possible, mais les mots ici, comme ailleurs dans le tiers-monde, sont chargés de passion nationaliste. M. Darius Forouhar, qui est lui-même d'origine kurde, le comprend parfaitement. Il nous a déclaré à ce propos : *« Tout deviendra possible le jour où les dirigeants kurdes, religieux et laïcs, prendront connaissance du contenu de nos propositions »*.

Dès que l'armistice sera officiellement proclamé, deux projets seront soumis à l'examen des négociateurs, l'un présenté par le gouvernement, l'autre part la partie kurde. Le P.D.K.I. a, d'ores et déjà, rédigé un texte qu'il a présenté à ses partenaires d'extrême gauche. Ces derniers, nous a dit M. Ghassemlou, en ont approuvé les grandes lignes, mais il resterait encore *« quelques points mineurs de désaccord »*. Le secrétaire général du P.D.K.I., qui se déclare *« prudemment optimiste »*, n'exclut pas une prochaine visite à l'imam Khomeiny.

ÉRIC ROULEAU.

LE DANEMARK REMBOURSE SES DETTES A L'IRAN

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement danois, qui, lorsque régnait le chah, avait emprunté à l'Iran, en trois fois, 150 millions de dollars (en 1975, en 1976 et en 1977), vient de rembourser avant terme l'intégralité de cette somme.

Un porte-parole a déclaré au quotidien conservateur *Berlingske Tidende* que cette décision n'avait pas été prise pour des raisons politiques mais uniquement pour des motifs économiques. Le Danemark pouvait en effet aujourd'hui emprunter ailleurs à des intérêts variables et, en outre, à des conditions meilleures.

Il a, à cette occasion, démenti les rumeurs qui faisaient état ces jours-ci des intentions du gouvernement minoritaire social-démocrate de contracter prochainement un emprunt de 500 millions d'eurodollars. *« Ces bruits*, a-t-il dit, *sont issus d'une interprétation erronée de renseignements donnés à la commission parlementaire des finances après les dernières élections. »* En revanche, il a confirmé que le Danemark avait emprunté fin octobre 750 millions de marks.

C. O.

Les moyens d'action militaires américain

Pour garantir la sécurité de leurs intérêts dans la région du golfe Persique et la zone géopolitique qui relie d'une manière plus générale l'est de la Méditerranée à l'océan Indien, les Etats-Unis disposent d'une série de moyens allant de l'aide militaire directe aux pays concernés jusqu'à une certaine présence armée dans la région en passant par la constitution de forces interarmées spécialisées dans l'intervention.

Depuis l'évacuation de l'Iran, où elle stationnait en force par le biais de milliers de conseillers militaires, et sans bénéficier des mêmes facilités en Arabie Saoudite, l'armée américaine applique dans cette région du monde une stratégie qui consiste, sans pénétrer complètement dans la zone centrale pour y être directement présente, à la ceinturer par une présence périphérique renforcée depuis le territoire même des Etats-Unis.

La création, par exemple à Tampa, en Floride, d'un commandement de la force d'intervention, qui n'a pas de limites de responsabilités dans l'espace, correspond à cette politique militaire extérieure.

Cet état-major, qui pe s'appuyer sur cent dix mil hommes et qui a été bapti USREDCOM (United Stat Readiness Command), e chargé de prévoir et d'ex cuter les mouvements forces interarmées vers n'im porte quel lieu situé outr mer et à bref délai. Il pe s'agir de forces allant de simple compagnie de fus liers aéroportée jusqu'à u division d'intervention re forcée, spécialement entraîn et bien équipée.

Le Pentagone ne dispo toutefois pas à proximité bases importantes de dépa si l'on exclut l'Arabie Sao dite ou la Turquie, qui montrent à l'heure actue réservées sur la présence forces militaires américain destinées à l'intervention. revanche, il existe des fac lités dans cette région, particulier à Bahrein, où el sont très limitées, et à Dieg Garcia, en océan Indien, elles peuvent être plus portantes. Des porte-avio américains y font de fr quentes apparitions, de mê que la flotte américaine Méditerranée n'est pas pourvue de capacités d'a saut et de transport amphi dans la partie orientale bassin.

AU SOMMET ARABE DE TUNIS

Les demandes d'utiliser « tous les moyens » contre les États-Unis ont été repoussées

De notre envoyé spécial

Tunis. — Jamais aréopage de chefs d'Etat arabes n'aura été aussi vaste : ils sont quatorze, depuis le mardi 20 novembre, à Tunis, pour la dixième conférence arabe au « sommet » alors qu'ils n'étaient que dix l'an dernier, à la même époque, à Bagdad. Et pourtant de délégation en délégation on recueille la même impression : il aurait mieux valu faire l'économie de cette rencontre dont, jusqu'à nouvel ordre l'O.L.P. est la principale bénéficiaire et le Liban le grand perdant.

Parmi les chefs d'Etat qui, absents à Bagdad, assistent à la réunion de Tunis, MM. Bourguiba (Tunisie), Nemeiry (Soudan), Barre (Somalie) et Gouled Aptidon (Djibouti), celui dont la participation revêt le plus de signification est le président soudanais, qui prend ainsi ses distances à l'égard de son vieil allié le président Sadate. On constate aussi que si l'autre grand ami du chef de l'Etat égyptien, le sultan Qabous d'Oman, n'est pas présent à Tunis il y a délégué son premier ministre, alors qu'à Bagdad il était représenté par un fonctionnaire de rang modeste.

Les chefs d'Etat des pays impliqués, de près ou de loin, dans le conflit du Sahara occidental (Algérie, Maroc, Mauritanie et Libye), sont également absents. Les Tunisiens, à la suite de pressantes démarches, croyaient avoir pourtant convaincu le roi Hassan II et le président Chadli Bendjedid de venir, espérant à cette occasion ébaucher un « *accord de Tunis* » entre l'Algérie et le Maroc, comme il y avait eu, en 1975, l' « *accord d'Alger* » entre l'Irak et l'Iran. La rumeur a couru mardi que le souverain était arrivé. Elle a été démentie. Le colonel Kadhafi, une fois de plus, a fait durer jusqu'au bout le « *suspense* » sur sa participation. Finalement, il s'est abstenu, à la suite, sans doute, du refus de ses partenaires de se solidariser avec l'Iran contre les Etats-Unis, comme il l'avait proposé. Quant au roi Khaled d'Arabie Saoudite, il se fait toujours représenter en de telles occasions par le prince héritier Fahd.

Le président Saddam Hussein avait ouvert, mardi, la séance inaugurale, en sa qualité de chef d'Etat du pays hôte du précédent sommet. Son discours comportait trois idées principales : le sommet de Bagdad et ses résolutions ont permis au monde arabe de bloquer la « *paix de Sadate* » ; les pays arabes doivent exploiter leur immense potentiel économique — et d'abord le pétrole — au service de leur cause, et, à cette fin, tenir un « *sommet économique* » ; enfin, ayant beaucoup souffert, le Liban doit être largement aidé par la communauté arabe. Intervenant ensuite, le président Bourguiba, au prix d'un effort visible, a prononcé un long discours, dans lequel il a justifié son refus de la paix de Camp David, alors qu'il avait été le promoteur, dès 1964, d'une solution par étapes de la crise du Proche-Orient, soulignant que, dans sa conception, les étapes s'appliquaient aux « *modalités* » et non aux « *principes* ».

Une coordination entre Ryad et Bagdad

Les premiers débats à huis clos, mardi après-midi, et les contacts en marge des séances ont montré que les participants ne sont pas disposés à aller au-delà des résolutions de la conférence de Bagdad. Seules l'O.L.P. et, dans une moindre mesure, la Syrie se sont montrées favorables à une escalade dans les pressions sur les Etats-Unis. M. Arafat a proposé d'ajouter à la résolution condamnant la politique américaine au Proche-Orient un additif précisant que les Arabes pourraient utiliser « *tous leurs moyens* » pour contraindre les Etats-Unis à modifier leur attitude ; l'Arabie saoudite s'y est opposée.

On a pu constater, à cette occasion, une coordination poussée entre ce pays et l'Irak. Le président Saddam Hussein s'est, en effet, prononcé en faveur de la reconduction de la résolution de Bagdad, estimant « *nécessaire d'inclure Washington dans la tournée projetée en Occident d'un comité des ministres des affaires étrangères chargé d'exposer la politique arabe* ». Le président Nemeiry a préconisé encore plus nettement une concertation directe arabo-américaine, tandis que le roi Hussein de Jordanie, rejoignant la position des Neuf et de la Roumanie demandait que le monde arabe fasse aux pays occidentaux des propositions concrètes tendant à convoquer une conférence de paix sur le Proche-Orient sous l'égide de l'ONU. Estimant une telle initiative prématurée, le président syrien Assad a suggéré qu'elle fasse l'objet de pourparlers bilatéraux entre les parties intéressées (Syrie, Jordanie, Liban, O.L.P.), ce qui revient à la mettre sous le boisseau.

La coordination irako-saoudienne s'est également manifestée dans le domaine pétrolier. Le président Saddam Hussein a préconisé une réunion des ministres arabes des affaires étrangères et du pétrole pour définir une stratégie commune, ce qui revenait à inclure les pays arabes non producteurs dans l'élaboration de la politique pétrolière. Il a retiré son projet au profit d'une proposition saoudienne tendant à convoquer une conférence des ministres de l'économie qui traiterait de l'aide des pays arabes riches aux pays pauvres. Les producteurs de pétrole ont ainsi confirmé leur politique constante, depuis l'époque de Nasser, consistant à empêcher les pays arabes n'appartenant pas au club pétrolier de se mêler de près ou de loin à la politique pétrolière.

Quant au Liban, dont les démarches pressantes sont à l'origine du sommet de Tunis, les choses paraissent bien mal engagées pour lui : l'O.L.P. a opposé une fin de non-recevoir à l'idée de se retirer militairement du Sud-Liban. Le compromis adopté par les ministres des affaires étrangères revenait à avaliser l'attitude des Palestiniens au détriment du Liban, aucun pays ne voulant aujourd'hui les contrecarrer ouvertement. Il est probable que le sommet en fera autant. « *Nous nous étonnons de l'insistance du gouvernement de Beyrouth. S'il a pu y avoir une ambiguïté sur nos intentions depuis trois semaines, au moins il est clair qu'il est exclu que nous acceptions de nous retirer du Sud-Liban ou que nous puissions y être contraints. Qu'espère l'Etat libanais ? Internationaliser cette crise ? Mais elle l'est déjà. Provoquer une intervention étrangère ? Elle nous semble impossible. Il ne reste donc qu'à maintenir le* statu quo » nous a déclaré un dirigeant de l'O.L.P.

Le Liban, dont le trente-sixième anniversaire de l'indépendance coïncide, le 22 novembre, avec le sommet de Tunis, se retrouve plus seul que jamais dans l'épreuve qu'il traverse et subit un échec de plus, après ceux qui ont jalonné sa confrontation avec les Palestiniens, notamment en 1969, 1973, 1975 et 1976. Le sommet ne pouvait certes pas régler le problème libanais, mais les autorités de Beyrouth espéraient qu'il freinerait la dégradation de la situation qui est allée ces derniers temps en s'accentuant. Espoir déçu. Pour le Liban, l'impasse est totale. Le sommet devrai cependant trouver une formule susceptible de sauver la face et de prévenir une explosion — au sens propre du terme — de ce pays. Une caisse arabe de soutien au Sud-Liban est envisagée ; elle apporterait quelques compensations, surtout pour la fraction chiite de la population.

LUCIEN GEORGE.

QUATORZE CHEFS D'ÉTAT SONT PRÉSENTS

Délégations présidées par des chefs d'Etat :

Bahrein (Emir Issa Ibn Selman Al Kkalifa) ; Djibouti (M. Hassan Gouled) ; Emirats arabes unis (Emir Zayed Ibn Sultan) ; Irak (M. Saddam Hussein) ; Jordanie (roi Hussein ; Koweït (émir Jaber Ahmed Sabah) ; Liban (M. Elias Sarkis) ; Qatar (émir Khalifa Ibn Hamad Al Thani) ; Somalie (M. Syad Barre) ; Soudan (M. Gaafar Nemeiry) ; Syrie (M. Hafez El Assad) ; Tunisie (M. Habib Bourguiba) ; Yémen du Nord (M. Ali Abdel Salah) ; Yémen du Sud (M. Abdel Fattah Ismaïl) ; Organisation de libération de la Palestine (Yasser Arafat, président du comité exécutif).

Autres délégations :

Algérie (M. Mohamed Benyahia, ministre des affaires étrangères) ; Arabie Saoudite (prince-héritier Fahd, premier vice-premier ministre) ; Libye (Ali Triki, ministre des affaires étrangères) ; Maroc (M. Maati Bouabib, premier ministre) ; Mauritanie M. Ahmed Ould Abdallah, ministre des affaires étrangères); Oman (M. Fahd Ibn Mahmoud, vice-premier ministre.

L'Egypte est actuellement « *suspendue* » de l'Organisation.

UNE ACTION DIRECTE SEMBLE EXCLU

(Suite de la première pag

On peut aussi se dem si l'envoi des porte-avions pas lié au moins autant à que perpétrée mardi La Mecque.

A vrai dire, on s'attendai une réaction de la Maison che depuis quelques jours, les allusions de plus en plus faites par les dirigeants ir à l'éventualité d'un procè otages. M. Carter a simpl différé sa déclaration jusq que les otages dont la libé était promise aient quitté Mais ces précautions n'é plus nécessaires à partir d ment où l'imam Khomeiny cisait lui-même que per d'autre ne serait libéré l'immédiat et qu'un procès lieu. Or le porte-parole du tement d'Etat a déclaré qu'un tel procès était un rares choses que l'on puisse dérer comme « *encore plus ceptable qu'une prise d'ota*

Jusqu'à présent le pré avait été soutenu dans les m conservatoires et « civiles » dées la semaine dernière, la renonciation au pétrole qu'au blocage des avoirs e sant par la menace d'exp des étudiants iraniens en irrégulier (sur les quelque intéressés recensés, 6 700 o interrogés en cinq jours, 7 été jugés passibles d'expuls 200 ont demandé à bénéfic l'asile politique). Toutefois, première étape franchie, M ter se devait d'inventer chose pour tenter de pr l'humiliation d'un procès à spectacle de ses diploma Téhéran. Après sa déclarat mardi, il lui sera plus diffic reculer, voire de temporise longtemps.

MICHEL TA

LES NEUF CONDAMNENT LA DÉTENTION DES OTA

(De notre correspondant.

Bruxelles. — Les ministr affaires étrangères des Ne cours d'une réunion de ration politique mardi 20 n bre à Bruxelles, ont adopt déclaration sur les événe d'Iran.

Les Neuf soulignent que « *que soit la nature du dif entre l'Iran et les Etats-U détention continue du per diplomatique de l'ambassad Etat étranger en tant qu' et la menace de les juger, tuent une violation du dr ternational* ». Ils ajoutent actions doivent être rejeté les gouvernements des Ne l'ensemble de la communau ternationale, et « *lancent un au gouvernement iranien qu'il libère tous les otages* »

Les Neuf se sont d'autre félicités des progrès de la rence sur la Rhodésie ; il décidé de prendre contact M. Klibi, nouveau secrétai néral de la Ligue arabe réamorcer le dialogue arabe. Enfin, ils ont approu procédures proposées France pour la réunion conférence européenne su nouvelles « *mesures de confi militaires* et, dans une se phase, de véritables mesur désarmement. — P. L.



L'ÉPREUVE DE FORCE E

Les moyens d'action militaires am

er « tous les moyens
s ont été repoussés

L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

Un piège pour Satan

(Suite de la première page.)

Longtemps, Washington a prodigué au chah un soutien inconditionnel, sans prendre garde à la haine croissante qu'il inspirait à ses sujets. En janvier encore, M. Carter présentait comme une certitude à ses pairs occidentaux réunis à la Guadeloupe le loyalisme indéfectible de l'armée iranienne envers les Etats-Unis. Malgré tout, grâce à la reprise de certaines livraisons d'armes à la République islamique, une sorte de *modus vivendi* avait pu être établi avec Téhéran ; l'*Economist* croyait même pouvoir faire état, il y a quelques semaines, d'un net resserrement, au grand dam des Soviétiques, des relations irano-américaines. La rencontre à Alger de MM. Bazargan et Brzezinski à l'occasion des fêtes anniversaires de la révolution algérienne avait d'abord semblé confirmer cette impression. C'était ne pas comprendre le caractère passionnel de l'hostilité au chah de l'imam Khomeiny et de ses partisans, et sous-estimer l'impact politique de son hospitalisation en territoire américain.

On sait maintenant que Téhéran avait multiplié les mises en garde. On sait aussi que c'est à la suite de démarches pressantes de MM. David Rockefeller et Kissinger qu'a été prise la décision de laisser l'ex-souverain se faire soigner à New-York. Aucun élément sûr ne permet d'affirmer, comme l'ont fait certains, que ladite décision ait été moins humanitaire que politique, et qu'il se soit surtout agi en fin de compte de rassurer telle ou telle personnalité du golfe Persique, inquiète de voir les Etats-Unis laisser aussi *facilement* tomber leurs amis d'autrefois. Mais il faut bien se persuader que des hypothèses de ce genre, qui n'ont rien d'invraisemblable, trouvent facilement créance auprès d'esprits aussi passionnés et imaginatifs que ceux qui gouvernent aujourd'hui l'ex-empire des Pahlavis. Après tout, c'est bien la C.I.A. qui a ramené, en 1953, sur son trône, Mohamed Reza, chassé, au temps de Mossadegh, par la fureur populaire.

L'intervention difficile

A partir du moment où l'on croit, dur comme fer, qu'Allah est avec soi et que l'on a affaire à des bandits sans foi ni loi, on se préoccupe assez peu des risques encourus, voire des conventions passées. On « *n'occupe pas* » l'ambassade des Etats-Unis, on la « *libère* » de ceux (les diplomates américains) qui « *l'occupaient* » et que l'on prend en otage. Aucun Etat, en ce siècle, n'avait encore osé couvrir une opération aussi contraire au droit international. Et lorsque les Boxers, en l'an de grâce 1900, s'attaquèrent aux légations à Pékin, assassinant le ministre d'Allemagne, la riposte ne tarda pas : une armée internationale fut constituée, sous le commandement du maréchal prussien von Waldersee et mit à genoux, en quelques semaines, le régime impérial.

Rien de tel n'est concevable aujourd'hui malgré les merveilleux progrès des techniques militaires, qui permettraient d'amener à pied d'œuvre, en quelques heures, des légions de tueurs suréquipés, sortis tout droit d'un livre de science-fiction. D'abord parce que Téhéran n'est pas Entebbe, et qu'il faudrait vraiment un miracle pour que les commandos américains puissent prendre les défenses adverses suffisamment au dépourvu pour récupérer vivants ceux qu'il s'agit de délivrer. Et puis parce que les Soviétiques veillent et qu'ils seraient trop aises de profiter, d'une manière ou d'une autre, de la circonstance. Quand ce ne serait que parce qu'un certain traité de 1921 (1) leur confère un droit d'intervention dans le nord du pays au cas où leurs intérêts se trouveraient menacés.

Au point où en sont les choses, les Etats-Unis sont proprement coincés. Les représailles qu'ils ont exercées sur les capitaux iraniens n'ont fait que renforcer la détermination de leurs adversaires, et l'arrêt des achats de pétrole les gêne bien davantage que Téhéran, qui, dans un monde de pénurie, n'a pas de peine à trouver d'autres acquéreurs. Les alliés, qui craignent par-dessus tout l'asphyxie de leur économie, font comme pendant la guerre israélo-arabe de 1973, c'est-à-dire qu'ils observent une prudente neutralité.

Même en pays islamique, les voies du Seigneur sont impénétrables. Il y a dans l'actuelle équipe dirigeante de Téhéran des hommes qui voudraient éviter de pousser trop loin l'épreuve de force avec Washington. Mais dans quelle mesure cette équipe « dirigeante » dirige-t-elle ? L'alignement de l'imam Khomeiny sur les positions les plus radicales des étudiants qui occupent l'ambassade américaine, la manière dont ceux-ci font fi des injonctions de M. Bani Sadr, pourtant ministre de beaucoup de choses à la fois, fait plutôt penser à mai 1968 ou à la révolution culturelle chinoise qu'à une révolution méthodiquement conduite par le pouvoir.

C'est assez pour penser que cela ne durera pas toujours. Peut-être quelques militaires sont-ils déjà en train de comploter dans l'ombre. M. Bakhtiar attend patiemment, à Paris, le moment d'aller jouer les sauveurs. M. Bazargan n'a pas forcément dit son dernier mot. Mais les Américains auraient tort de trop compter sur un miracle de ce genre. La crise avec l'Iran leur offre une occasion, la dernière peut-être, de s'interroger sur eux-mêmes pendant qu'il en est encore temps. Et la question nous concerne presque autant. Car ce qui se passe aujourd'hui à Téhéran ou à La Mecque a toutes chances de se renouveler ici ou là, sous une autre forme, dans l'avenir. Les Etats-Unis, et avec eux, à des degrés divers, l'ensemble des pays occidentaux, ne sont plus seulement détestés, comme sont détestés tous les riches, ils sont méprisés. Ils le seront plus encore lorsque, un jour prochain, un pays musulman, Pakistan, Irak ou Libye, disposera de ce qui est devenu le symbole moderne de la puissance : la bombe atomique. Ne sous-estimons pas le sentiment d'exaltation qui s'emparera alors des peuples du Dar El Islam, du monde islamique : ce jour-là, ils se sentiront vraiment les égaux de ces Blancs qui *n'ont* pas encore abdiqué leur arrogance.

A bien des égards, Khomeiny est un fanatique dont l'âge n'a pu que fermer encore un peu davantage les œillères. Mais le fait est que ce fanatique bénéficie d'un vaste soutien populaire, et qu'il s'inscrit dans la droite ligne du mouvement nationaliste déclenché il y a vingt-huit ans par Mossadegh, point de départ de la lutte engagée par le monde musulman pour la récupération de la propriété de son pétrole. On entend couramment répéter que sans les Occidentaux ce pétrole n'aurait jamais *été mis* au jour. Ce n'est sans doute pas faux. Mais il va de soi qu'un tel argument est absolument sans valeur aux yeux de peuples qui éprouvent très fortement le sentiment d'avoir été volés, et voient donc essentiellement dans la nationalisation et la hausse des prix de vente des moyens de récupérer leur bien.



(Dessin de KONK.)

D'une indignation à l'autre

Le sentiment d'indignation devant une extrême injustice n'est pas moins vif aujourd'hui aux Etats-Unis que dans le tiers-monde. Les Américains ont été élevés dans l'idée, passablement pharisienne, il faut bien l'admettre, que la Providence leur avait réservé un petit coin du monde où la pratique des vertus civiques leur garantirait le paradis sur terre. S'ils vivent si bien — qu'ils disent, — s'ils consomment à eux seuls, qui ne sont que le sixième de l'humanité, le tiers des ressources de la planète, c'est parce qu'ils sont meilleurs que les autres, qu'ils ont de meilleures institutions, ce qui est très normal puisqu'ils sont les citoyens d'une nation *voulue* et non pas seulement transmise, les enfants d'immigrants qui ont choisi de fonder une immense Thébaïde.

Et voilà qu'aujourd'hui on affuble les *élus* du masque de Satan, qu'on menace de juger pour espionnage leurs diplomates retenus en otage. Il faudrait à M. Carter beaucoup d'audace pour oser dire à ses compatriotes, à la veille d'une année électorale, que c'est moins d'un recours au poing sur la table que d'une sorte de conversion qu'ils peuvent seulement attendre le salut. Et pourtant c'est bien là qu'est la vérité : les énormes moyens militaires dont disposent les Etats-Unis protègent leur sol et dans une moindre mesure celui de leurs alliés, ils ne leur permettent plus d'imposer leur volonté aux quatre coins de l'univers, ni même sans doute, à terme, de conserver le niveau de vie dont ils sont si fiers.

Au cours d'une discussion récente, une *personnalité* américaine, comme on l'interrogeait sur ce qui se passerait dans telle ou telle éventualité, a répondu à plusieurs reprises : « *Dans ce cas le ciel nous tomberait sur la tête* », montrant clairement qu'aucune « réponse » n'avait été prévue pour faire face à cette hypothèse, fâcheuse certes, mais cependant plausible, et même probable si rien n'est fait pour redresser le cours des événements.

Depuis des années M. Michel Debré répète au monde occidental que nous sommes entrés dans une période de « guerre économique ». Il pourrait utilement ajouter « et morale », car les deux termes ne sont pas séparables. Communisme et capitalisme ont cru l'un et l'autre que l'abondance apporterait la solution de tous les problèmes. Mais ils n'ont réussi, ni l'un ni l'autre, à l'assurer, puisqu'on meurt de faim, dans ces temps-ci, comme jamais, et il devient chaque jour plus évident que la prospérité et la liberté des uns sont toujours payées de quelque manière de la pauvreté et de la servitude des autres : c'était déjà vrai du temps de Thucydide, alors que l'impérialisme d'Athènes préfigurait celui des grandes puissances coloniales et des Etats-Unis. Et voilà qu'aujourd'hui l'assaut est donné aux citadelles du capitalisme, lequel n'envisage, pour se défendre, que des palliatifs auxquels personne ne croit vraiment.

La solution est pourtant évidente, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit facile. Si l'on veut éviter l'apocalypse, il faut mettre fin au gaspillage des ressources naturelles et les répartir d'une manière plus équitable. Diminuer de manière drastique, pour commencer, la consommation d'énergie, ce qui est le seul moyen efficace connu de freiner l'escalade des hausses du prix du pétrole. Stabiliser — et c'est là avant tout une responsabilité américaine — le système monétaire, sans quoi on attendra longtemps la reprise des investissements dans les secteurs productifs, à commencer par les énergies de substitution. Faire comprendre aux peuples des pays riches, et avant tout aux couches les plus favorisées, que le temps d'une certaine frugalité est venu, et qu'ils peuvent se porter aussi bien, sinon mieux, et être aussi heureux en se serrant un tout petit peu la ceinture. Engager enfin le véritable dialogue Nord-Sud, qui ne peut pas ne pas impliquer les pays de l'Est, et examiner sur une base planétaire la possibilité de procéder à un recensement des ressources et des besoins essentiels, prélude à ce qui pourrait, à ce qui devrait, être un véritable plan de survie de l'humanité.

A défaut, il n'est pas difficile de prévoir ce qui va se passer : les coups de boutoir succéderont aux coups d'épingle, la cohésion du système occidental cédera de plus en plus le pas à l'égoïsme sacré, et dans une atmosphère de découragement, de morosité, on s'accoutumera lentement à l'idée du pire. Il n'est que de voir, pour s'en convaincre, le sondage publié le 19 novembre par *le Point*, suivant lequel 63 % des Français craignent que la crise pétrolière n'entraîne une guerre mondiale.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Radio-Téhéran a annoncé il y a quelques jours la dénonciation unilatérale de ce traité. Il ne semble pas que Moscou en ait pris acte de quelque manière que ce soit.

BIBLIOGRAPHIE

« La terre a bougé en Iran », de Gilles Anquetil

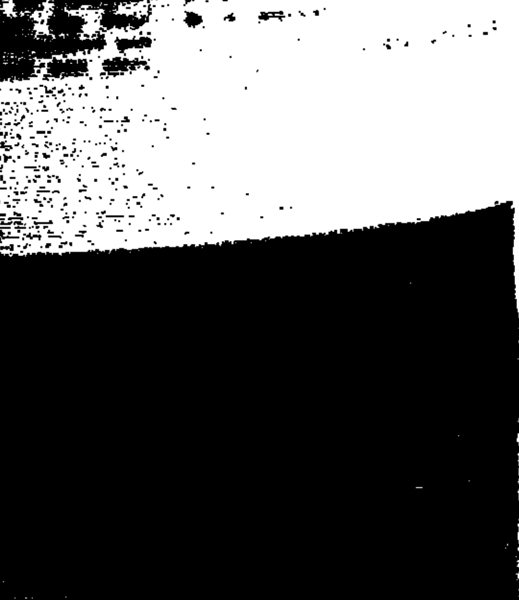
Depuis un an, la révolution iranienne a été jalonnée par la publication d'une série de livres qui en retracent les étapes, chacun à sa manière, en faisant un travail de vulgarisation (1) ou en analysant les causes de ce bouleversement de société (2), ou en fournissant des dossiers arides mais utiles encore que non dépourvus d'erreurs (les chiffres de certains tableaux, par exemple, ne correspondent pas au texte qui les cite en référence), ce qui est regrettable pour une étude de niveau universitaire (3). Gilles Anquetil, qui avait établi un excellent dossier sur le viol culturel dans l'Iran des Pahlavis dans *les Nouvelles littéraires* (4), a choisi de traiter maintenant de l'Iran de Khomeiny depuis la proclamation de la République islamique (5).

L'auteur, qui s'est manifestement passionné pour cette révolution d'un style sans précédent, détient, grâce à sa femme iranienne, des clés qui lui permettent de percevoir les réalités de l'intérieur. Il s'efforce donc de comprendre et de faire comprendre ce qui se passe depuis la chute de la monarchie sans jamais faire preuve d'indulgence à l'égard du nouveau pouvoir des religieux.

Tout en décrivant les réactions des différentes couches de la société (bourgeois, travailleurs, chômeurs, intellectuels, religieux, dans leurs diverses composantes, etc.), l'auteur, dans une série de portraits, fait défiler les principaux ténors du régime : ceux que les Français ont eu l'occasion de connaître comme MM. Bani Sadr, actuel ministre des affaires étrangères, et Ghobtzadeh, directeur de la télévision ; ceux dont ils ont simplement entendu parler, en particulier les ayatollahs qui se sont distingués par leur intransigeance, et les intellectuels laïcs qui résistent et se battent pour l'instauration d'un régime tolérant qui correspondrait à une certaine image que les poètes iraniens, souvent visionnaires, se sont faite de leur pays depuis des siècles.

Ce livre de sympathie critique, l'auteur en résume l'esprit en expliquant qu'il a « *été écrit à chaud, comme une lettre amoureuse à un peuple qui m'a ébloui et aujourd'hui me déconcerte, voire me fait peur* ». — P.B.

(1) *L'Iran contre le chah*, d'Ahmad Faroughi et J.-L. Reverier, éd. Simoens, Paris, 1979 (*le Monde* du 16 février).
(2) *La Révolution au nom de Dieu*, de Claire Brière et Pierre Blanchet, le Seuil, Paris, 1979 (*le Monde* du 29 mars), et *l'Iran insurgé*, de Paul Balta et Claudine Rulleau, éd. Sindbad, Paris, 1979 (*le Monde* du 30 juin).
(3) *Iran, le maillon faible*, groupe collectif Behrang, Maspero, Paris, 1979.
(4) 7-14 décembre 1978.
(5) *La terre a bougé en Iran*, éd. Hachette, 240 pages.



ASIE

LE PROBLÈME DU CAMBODGE VU PAR HANOI

« La situation est radieuse... »

Le prince Sihanouk est attendu dimanche matin 25 novembre à Paris, venant de Pékin, a confirmé mardi le ministère français des affaires étrangères. Il sera accueilli à l'aéroport par M. Mérimée, chef du protocole. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que l'ancien chef de l'Etat du cambodge — traité « en ami de la France » — aura des contacts qui seront annoncés le « moment venu » ; toutefois, les collaborateurs du prince estiment que celui-ci devrait être reçu par M. Giscard d'Estaing. Selon certaines informations, le prince Sihanouk, qui aurait l'intention de demeurer environ deux mois en France, habitera dans une résidence mise à sa disposition par le gouvernement.

Depuis deux mois, les Nations unies ont connu trois débats sur le Cambodge ; d'autre part, les organisations internationales et humanitaires, les personnes privées et certains Etats font d'importants efforts pour aider la population de ce pays à survivre. Agitation superflue aux yeux de certains...

En effet, selon Hanoi et Phnom-Penh, la situation n'est pas si mauvaise que cela. Le Nhan Dan, *organe du P.C. vietnamien, dans un article de 11 novembre, signé « Commentateur », affirme que* « la situation y est hautement satisfaisante et radieuse » *et s'étonne que* « les pays de l'ASEAN en aient délibérément peint un tableau très noir ». *Le journal qualifie de* « geste grotesque et mesquine » *la visite de Mme Carter dans les camps de réfugiés de Thaïlande, alors* « qu'il ne manque pas de problèmes aigus » *aux Etats-Unis, comme l'inflation». Et de dénoncer ceux qui* « pleurent des larmes de crocodile sur ce qu'ils appellent « privations et souffrances largement répandues » et « famine grave ».

Le 6 novembre, Radio-Hanoi, dans une émission en anglais, avait assuré qu' « au Cambodge il n'y a ni tragédie, ni génocide (...) mais seulement une cabale des Etats-Unis contre les révolutions vietnamienne et cambodgienne ». *Le 9, le représentant de Phnom-Penh venu assister au débat aux Nations Unies sur l'aide à son pays, M. Keo Prasath qui, pourtant, représente la Croix-Rouge cambodgienne, récidivait :* « il n'y a pas de famine mais seulement un manque de nourriture. En fait, ceux qui souffrent de la faim sont les résidus des partisans de Pol Pot et de Ieng Sary ».

L'agence de presse de Phnom-Penh S.P.K. a d'autre part diffusé un communiqué du ministère des affaires étrangères qui assure qu'il n'y a pas de guerre au Cambodge. Il accuse certains pays « de pousser des hauts cris pour faire cesser le conflit armé et rechercher une solution politique du problème cambodgien. Le ministère entend faire savoir clairement que, en fait, il n'y a pas de conflit armé au Kampuchéa et, en ce qui concerne l'administration populaire, il n'y a que des opérations de nettoyage contre les hordes de bandits soutenus et infiltrés par des étrangers pour se livrer au pillage et créer des troubles ». *De telles opérations* « font partie des activités normales exercées par toutes les autorités chargées du maintien de la sécurité ».

Pour montrer qu'ils n'accepteront pas de violation de leur souveraineté Phnom-Penh et Hanoi ont annoncé que tout avion qui transporterait de l'aide au Cambodge sans autorisation « sera abattu », *selon les propres termes du représentant vietnamien aux Nations unies. Dont acte : Il n'y a pas de problème grave au Cambodge.*

P. de B.

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Un Mirage F-1 a été abattu par le Front Polisario dans le Sud marocain

Un Mirage F-1 des forces armées marocaines a été abattu lundi 19 novembre par un missile Sam-7, au cours d'une attaque du Front Polisario contre la localité d'Abattih, dans le sud du Maroc, et son pilote a été tué, a annoncé mardi soir le ministère marocain de l'information, confirmant ainsi un communiqué sahraoui publié à Alger. Lors de cette bataille, qui a duré trois heures, précise Rabat, les *« mercenaires »* ont été repoussés et ils ont eu cent vingt tués et trente véhicules détruits sur les deux cent cinquante qu'ils avaient engagés.

D'autre part, la situation dans le nord de la Mauritanie a été jugée préoccupante par les dirigeants de Nouakchott, au point que le *premier ministre*, le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, a renoncé au dernier moment à participer au dixième sommet arabe de Tunis, et que le chef de l'état-major s'est rendu à la frontière en visite d'inspection. Le journal *Chaab* expliquait, mardi, que depuis le 11 août dernier, la Mauritanie avait demandé officiellement et à plusieurs reprises au Maroc de rapatrier ses troupes, en particulier le dernier contingent d'environ un millier d'hommes encore en garnison à Bir-Moghrein.

Le Maroc avait donné son accord, il y a quelques jours, mais des difficultés semblent avoir surgi et *Chaab* écrit que ces forces *« doivent quitter le sol national immédiatement et sans préalable »*. Les dirigeants mauritaniens font état *« de mouvements suspects »* d'unités de la force mobile marocaine engagées dans des opérations de ratissage contre le Polisario dans le cadre de l'offensive Ohoud.

Parallèlement à cette tension, une intense activité diplomatique est déployée dans les différentes capitales de la région en prévision de la réunion du Comité des sages de l'O.U.A. à Monrovia, début décembre, à laquelle le roi du Maroc, le secrétaire général du Front Polisario et le premier ministre mauritanien ont accepté de se rendre. On estime que le président Chadli Bendjedid répondra également positivement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

Le remaniement ministériel marque un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'important remaniement ministériel auquel a procédé, mardi 20 novembre, le président Binaisa (*le Monde* du 21 novembre) marque un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir au sein de l'équipe dirigeante.

La disgrâce de M. Museweni, qui perd le ministère de la défense au profit de celui de la coopération régionale, est d'importance, autant en raison de la personnalité de celui-ci que des circonstances qui entourent cette disgrâce. Ancien dirigeant étudiant et admirateur de Samora Machel, M. Museweni appartient à l'ethnie des Acholi, violemment réprimée sous la dictature d'Amin Dada.

A trente-quatre ans, il apparaissait progressivement comme un rival du président Binaisa, d'autant plus sérieux qu'il avait su, dans le sillage des troupes tanzaniennes, constituer une véritable armée privée de plusieurs milliers d'hommes, recrutés parmi son ethnie d'origine. La rétrogradation de M. Museweni pourrait être le résultat d'un duel entre celui-ci et M. Paul Muwanga, ministre de l'intérieur et autre personnage influent du régime.

Le président Binaisa aurait décidé ce remaniement ministériel sans le consentement formel du Conseil national consultatif (N.C.C.), cet organe législatif qui fait office de Parlement en attendant les élections générales de juin 1981. *« Nous voilà avec un nouveau Lule »*, a déclaré aux journalistes, mardi, un membre du N.C.C., faisant ainsi référence au comportement de l'ancien président, qui avait pris plusieurs décisions sans l'avis du Conseil. *Cette désinvolture avait servi de* prétexte à son renversement. S'il se confirmait que M. Museweni a été rétrogradé contre l'avis de la plupart des conseillers, le président risquerait de se retrouver un jour en minorité. Pour l'instant, une chose est sûre : le chef de l'Etat, qui s'est attribué provisoirement le portefeuille de la défense, a plutôt renforcé sa main. — J.-P. L.

Zambie

Pour faire face aux attaques rhodésiennes

Le président Kaunda proclame la « mise en alerte totale de la nation »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *« Mise en alerte totale de la nation »*, *« Situation de guerre à grande échelle »*, *« Appel à une vigilance accrue »* : par le ton et les termes employés autant que par la solennité de son discours, le président Kenneth Kaunda a voulu, mardi 20 novembre, donner un caractère spectaculaire à sa décision de décréter la mobilisation générale. Cette mesure, à effet immédiat, concerne tous les jeunes gens ayant accompli au moins six mois d'entraînement militaire. Le chef de l'Etat zambien a ordonné en outre le rappel de tous les réservistes. Cette double initiative devrait permettre de doubler largement les effectifs de l'armée. Celle-ci compte actuellement douze mille hommes, auxquels viendront donc s'ajouter quelque quinze mille jeunes recrues et plusieurs milliers de réservistes.

Ce n'est pas la première fois que M. Kaunda incite solennellement ses compatriotes à serrer les rangs face aux attaques de l'ennemi rhodésien depuis que la Zambie s'est elle-même déclarée, en mai 1977, en état de guerre avec son voisin du sud. Cette fois, pourtant, deux éléments donnent un relief accru aux décisions de Lusaka. D'une part, les négociations de Londres sur l'avenir du Zimbabwe-Rhodésie sont entrées dans leur phase ultime avec l'examen des modalités d'un éventuel cessez-le-feu. De l'autre, la Zambie est en proie à une crise économique aggravée par les coups de boutoir de l'armée rhodésienne. Ces deux événements, intimement liés, éclairent la « stratégie de la tension » déployée par l'état-major de Salisbury envers la Zambie.

Consciente de la faiblesse de ce pays enclavé, l'armée du Zimbabwe-Rhodésie conduit à son encontre depuis plusieurs semaines, et suivant une progression quasi méthodique, une guerre économique visant à étrangler ses voies de communication. L'aviation et les commandos de Salisbury ont tour à tour détruit le Tazara, voie ferrée par où transitent 40 % du commerce extérieur zambien, coupé les routes reliant Lusaka à la frontière du Malawi, fait sauter un pont sur la rivière Chongwe, isolant ainsi la capitale de la Province-Orientale. Ces opérations de sabotage n'obéissent que très accessoirement à des considérations strictement militaires. Elles ne peuvent guère faire obstacle aux infiltrations des maquisards de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) de M. Nkomo, lesquels n'ont pas coutume d'emprunter les grands axes routiers.

Il s'agit bien plus, en paralysant les voies de ravitaillement zambiennes, de mettre en évidence la dépendance vitale du gouvernement de Lusaka à l'égard du chemin de fer qui, vers le sud, traverse la Rhodésie et la République Sud-Africaine. On espère ainsi à Salisbury que le président Kaunda, pour *éviter* l'asphyxie de son pays, se montrera « raisonnable » en incitant ses alliés du Front patriotique à faire preuve d'une plus grande souplesse. C'est dans cet esprit que le gouvernement du Zimbabwe-Rhodésie avait interdit au début du mois le transit sur son territoire de toutes les cargaisons de maïs en provenance d'Afrique du Sud et à destination de la Zambie (*le Monde* du 7 novembre).

Le président Kaunda a fort bien décrit mardi, au cours de sa conférence de presse, ces processus d'intimidation visant, à travers lui, les chefs nationalistes du Zimbabwe. *« Le parti et le gouvernement*, a-t-il répliqué, *prendront les mesures nécessaires afin de mobiliser toutes les ressources du pays en vue de la guerre. »* Rejetant la responsabilité des attaques lancées contre son pays sur Londres, car *« la Rhodésie relève de l'autorité britannique »*, il a poursuivi : *« La Grande-Bretagne devra compenser les pertes que nous avons subies. »* M. Kaunda a également conseillé aux *« expatriés noirs et blancs qui ne souhaitent pas rester en Zambie, de faire leurs bagages »* et *« de rejoindre Ian Smith en Rhodésie »*.

Le gouvernement de Salisbury a vivement réagi aux décisions de M. Kaunda en démentant catégoriquement être à l'origine des récentes actions de sabotage contre les ponts routiers zambiens. Selon Salisbury, ces actes ont été perpétrés par *« les terroristes »* stationnés en Zambie. Le communiqué gouvernemental attaque personnellement le président Kaunda, l'accusant de *« détourner l'attention du peuple zambien de ses propres difficultés »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LA CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les trois motions ont été repoussées

Si l'Assemblée nationale n'a pas censuré le gouvernement, c'est affaire de conjoncture. Tel est le principal enseignement du débat qui s'est déroulé sur les trois motions de censure déposées par l'opposition et, au-delà, d'une discussion budgétaire fertile en psychodrames. Cette discussion, commencée le 16 octobre, s'est achevée mardi soir par trois scrutins négatifs : les motions ont respectivement recueilli 202, 201 et 199 voix selon la subtilité des votes de M. Robert Fabre et au gré de celui de M. Le Tac, seul député R.P.R. a avoir franchi le Rubicon... Mais M. Barre n'ignore plus désormais qu'il n'est pas à l'abri de défections plus importantes, le jour où une majorité « de remplacement » se sera structurée. Des socialistes qui tirent la conclusion de la désunion persistante de la gauche, des gaullistes qui s'éloignent encore un peu plus de leurs alliés naturels jugés, décidément, par trop suivistes, des appels au « dialogue » lancés récemment à l'opposition non communiste au cours d'un voyage présidentiel en province : il n'en a pas fallu plus pour que, dans les couloirs du Palais-Bourbon, commence à prendre corps de vieux rêves un peu fous et s'échafaudent des combinaisons qualifiées naguère encore de « contre nature ». On parlait beaucoup de « convergences »...

Psychodrame vraiment que ce débat sur la censure. Freud n'en fut pas absent. Outre le lyrisme de M. Hamel, pour qui les quatre groupes parlementaires se déchirent au détriment de leur « mère » (la France ?) qu'ils finissent par tuer à petit feu, la discussion fut aussi marquée par ce que les gaullistes ont voulu considérer comme une atteinte à l'image du père (le général de Gaulle) au travers de la personne du fils (héritier), M. Debré, portée par celui qui, naguère, se disait ami de la famille, M. Barre.

Après le réquisitoire systématique qu'avait prononcé samedi le premier ministre contre le R.P.R., compte tenu de la détermination dont il avait fait preuve en engageant la responsabilité du gouvernement, au vu enfin de son refus de concéder quoi que ce soit lors de la seconde délibération, les gaullistes attendaient au moins qu'on n'avive pas leurs plaies. Il n'en fut rien. Agacé par les leçons que lui avait prodiguées une fois encore M. Debré, M. Barre repartit à l'assaut, et, après avoir réglé ses comptes avec M. Chirac deux jours plus tôt, créa l'irréparable en s'en prenant à celui qu'il aurait peut-être dû ménager. On était bien loin de l'hommage qu'il avait rendu samedi à l'un des fondateurs des institutions de la Vᵉ République. Le chef du gouvernement choisit de d é m o n t r e r que M. Debré — lui « aussi » ? — avait, en son temps, pris quelques libertés avec la rigueur budgétaire. Tout, sans doute, fut consommé quand, après que M. Barre eut invoqué le « philosophe » pour qui « tout comprendre, c'est tout pardonner », M. Debré répondit : « Ne vous comprenant pas, je n'ai rien à vous pardonner ! »

Avec M. Chinaud (U.D.F.), on quitta le domaine de la psychanalyse pour celui de... la psycholinguistique. Le président du groupe U.D.F. donna l'impression — dans le brouhaha qui ponctua son propos — qu'il souhaitait que ses « chers collègues de la majorité » se remettent « à parler ensemble ».

Du drame, de la comédie, on passa plus tard au mélodrame avec M. Séguin qui — pour une fois — ne sut pas trouver le ton juste. Au nom du groupe gaulliste, il se plaignit de l'incompréhension dont les élus du R.P.R. étaient, selon lui, victimes, et expliqua trop longuement qu'on ne vote pas la censure par colère.

Sur le thème de « 2 milliards, vous avez dit 2 milliards... », M. Defferre apporta heureusement quelque ironie acide à un débat qui se perdit, en soirée, dans une interminable procession de députés devant les urnes de la censure. Une censure que les gaullistes se résignèrent à ne pas voter, confirmant par leurs actes, sinon par leurs propos, qu'ils appartenaient encore à « l'ombre de quelque chose qui s'appelait naguère une majorité », selon la définition de M. Mitterrand.

LAURENT ZECCHINI.

M. MITTERRAND : au nom des chômeurs et des exploités

Mardi 20 novembre, l'Assemblée nationale débat des deux motions de censure du groupe socialiste et de la motion de censure du groupe communiste. Ces trois motions sont soumises à une discussion commune.

M. BROCART (U.D.F.), président de la séance, lit le texte des deux motions déposées à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement, puis M. MITTERRAND (P.S., Nièvre), premier orateur, monte à la tribune. Il déclare tout d'abord voir « *se profiler* » devant lui l'« *ombre de la majorité* ». « *Trop de plaies et de bosses, de disputes et de contradictions entre les deux partis ont créé*, ajoute-t-il, *une situation difficilement réversible* » qui expose la France « *à connaître une incertitude* ».

Pour M. Mitterrand, il y a d'une part ceux qui ont confiance dans le gouvernement, et qui refusent la censure ; d'autre part, ceux qui n'ont pas confiance et qui votent contre le gouvernement. Il souligne « *l'étonnant spectacle que montrent les protagonistes de la majorité déchirée* » et indique : « *M. Barre, en critiquant M. Chirac, ne s'est-il pas aperçu qu'il critiquait aussi le président de la République ?* » Il dénonce la procédure de l'engagement de responsabilité, et indique : « *C'est un Parlement pour rien, une Assemblée qui se voit imposer l'examen des dépenses avant d'avoir voté les recettes.* » M. Mitterrand estime que cette procédure s'apparente « *à l'acte militaire du petit doigt sur la couture du pantalon* ». Il assure notamment que la Constitution de 1958 n'était pas faite pour aboutir à ce qu'il nomme un « *régime présidentiel* ». Il stigmatise « *le mondialisme modelé par le grand capital* » et s'interroge sur la volonté de « *décrispation* » et de « *dialogue* » affirmée par le pouvoir. Où ce dialogue pourrait-il s'exercer ? demande-t-il. Il note que dans l'administration s'applique le « spoil system » (système suivant lequel les nouveaux détenteurs du pouvoir changent les responsables de l'administration, comme cela se fait aux Etats-Unis), et que, au Parlement, la majorité rejette « *tous les amendements* » présentés par les socialistes. Il cite également la loi sur le vote des Français de l'étranger et l'entrée de la police dans les locaux du parti socialiste lors de l'émission de « Radio-Riposte ». Il ajoute : « *Et quand une situation de scandale est créée qui pourrait vous atteindre, vous vous enfermez dans le silence et dans le secret.* »

M. Mitterrand conclut : « *Rien n'arrêtera l'évolution des temps sans une volonté nationale et nous vous censurons, parce que, quels que soient vos mérites personnels, vous n'êtes pas en état de rassembler les énergies.* » Il précise que le parti socialiste censure également le gouvernement « *au nom des Français désorientés, inquiets et parfois angoissés, au nom des chômeurs, des personnes exploitées, écrasées par l'insolence des privilèges* ».

M. BALLANGER (P.C.) : pas de consensus avec le capital

M. BALLANGER, président du groupe communiste, constate que « *le gouvernement a été conduit à engager sa responsabilité sur le budget, parce qu'il ne dispose pas aujourd'hui d'une majorité pour émettre un vote positif.* » « *Non pas*, explique-t-il, *du fait d'un désaccord de fond de sa majorité avec sa politique, mais bien parce que la responsabilité de celle-ci est lourde à porter et que le R.P.R. voudrait bien la décliner.* » « *Des députés de l'U.D.F. aussi, d'ailleurs* », ajoute-t-il.

Il rappelle que les communistes avaient demandé, en vain, dès le début de la session, un débat sur la politique du gouvernement : « *Le mécontentement et le refus de l'austérité ont quand même réussi à se frayer un chemin jusque dans cet hémicycle.* » Il dénonce la « comédie dérisoire » et la « *démagogie ridicule* » auxquelles se livrent selon lui les députés gaullistes. Le R.P.R., dit-il « *veut l'application du budget présenté par le gouvernement parce qu'il répond à ses objectifs d'austérité et de défense du grand capital* », mais « *il fait semblant d'être en désaccord et se livre depuis un mois, avec l'accord tacite du premier ministre à une comédie larvée de réserves, de critiques, pour aboutir à cette conclusion procédurière qui consiste à faire adopter ce budget sans vote et à dégager ses responsabilités totales dans la crise et son aggravation.* »

M. Ballanger évoque à son tour les scandales qui, dit-il, « *sont dans la logique d'un régime personnalisé, anti-démocratique où les membres d'une fraction dominante exercent le pouvoir depuis vingt ans* ». Mais il estime que « *l'essentiel est ailleurs* » et que « *ce n'est pas sur cette base que les changements politiques surviennent* ».

Le président du groupe communiste dénonce « *l'abaissement des droits de l'Assemblée, la censure contre ses pouvoirs constitutionnels* » et « *le caractère autoritaire, bureaucratique et secret du pouvoir* ». Il conclut : « *Le vote qui interviendra doit faire la clarté, car le texte du groupe communiste condamne toute tentative de consensus comme de collaboration avec le capital pour gérer la crise.* »

M. LABBÉ : un avertissement

M. LABBE (R.P.R., Hauts-de-Seine) rappelle l'échec de la concertation entre son groupe et le gouvernement en ce qui concerne le budget pour 1980 et indique que, plus que les autres, les gaullistes sont attachés aux institutions de la Vᵉ République. « *La lettre et l'esprit de la Constitution excluent le régime d'Assemblée* » rappelle-t-il et, se référant aux institutions, il indique que les gaullistes ne peuvent voter la censure. M. Labbé indique, d'autre part : « *La discussion critique n'est pas une fronde, un vote négatif sur un projet ne contraint pas le gouvernement à démissionner.* » Pour le président du groupe R.P.R., la « *désapprobation* » R.P.R. « *n'est pas vaine, et constitue un avertissement* ».

Evoquant le moment « *où se manifeste un certain état d'esprit d'ouverture vers des personnalités plus ou moins responsables de l'opposition* », il déclare que le gouvernement devrait d'abord « *accepter quelques-unes des propositions du R.P.R.* ».

M. Labbé rappelle également les renversements de gouvernements qui ont eu lieu au cours de la IVᵉ République, et ajoute : « *S'il suffisait de renverser un gouvernement pour tirer la France d'affaire, ce serait trop simple. Nos problèmes sont d'une autre nature et leur solution ne se situe pas sur ce plan.* »

Le député des Hauts-de-Seine indique, d'autre part : « *Les propos tenus à l'opinion ne témoignent-ils pas d'un décalage avec la réalité ? Nous n'avons pas à adopter cette tendance qui consiste à subir plutôt qu'à réagir.* »

M. CHINAUD (U.D.F., Paris), fait allusion aux deux motions de censure du groupe socialiste et déclare : « *Le parti socialiste a sans doute trouvé plus habile de rédiger deux textes pour refaire son unité.* » Il ajoute : « *Chacun sait bien qu'il n'y a pas une autre majorité possible.* » M. Chinaud dénonce aussi l'« *absence de sérieux qui a envahi la classe politique* ».

Le président du groupe U.D.F. déclare, d'autre part, à propos d'un nécessaire dialogue entre les deux formations de la majorité : « *Plutôt que de nous ignorer, nous ferions bien de nous remettre à parler ensemble.* »

M. JOXE : la clarté et la manœuvre

M. JOXE (P.S., Saône-et-Loire) rappelle que lors de la seconde délibération sur le projet de loi de finances, samedi 17 novembre, le gouvernement a fait adopter une disposition qui, non seulement rétablit l'anonymat des bons de caisse supprimé par les députés lors de la première délibération, mais punit d'une amende de 30 000 à 300 000 francs ceux qui rendront publique cette disposition. C'est pour lui une décision révélatrice « *d'une situation politique empoisonnée, délétère, corrompue* ».

Il rappelle que M. Barre faisait partie du dernier gouvernement de M. Chirac et il s'étonne que le premier ministre ait pu mettre en cause samedi soir son prédécesseur. « *Dès les premiers jours du débat b u d g é t a i r e*, déclare-t-il, *il est apparu que le gouvernement n'avait pas de majorité pour son budget.* » Le R.P.R. a décidé à la fois de ne pas voter le budget tel qu'il lui est proposé, mais de ne pas voter non plus contre le gouvernement.

(Lire la suite en page 10.)

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA CENSURE

(Suite de la page 9.)

« C'était ouvrir la porte à la manœuvre qui a été tentée ici même : lever l'impôt sans loi, dépenser les fonds publics sans autorisation et faire, comme le disait M. Barre, l'économie d'un vote. » « *Il s'agit*, indique M. Joxe, de « *permettre aux électeurs de savoir exactement quels sont ceux qui sont prêts à venir rendre compte de leurs actions et de leurs votes et ceux qui, au moins jusqu'à aujourd'hui, feignent de mettre en cause le gouvernement mais finissent toujours par le remettre en selle.* »

Il dénonce à ce propos l'attitude de MM. Debré et Chirac, qui critiquent le premier ministre mais lui conservent leur soutien, et il déclare : « *Mieux vaut être minoritaire dans la clarté que majoritaire dans la manœuvre et c'est par la clarté de nos choix que nous convaincrons peut-être une majorité de députés, ou, à défaut, une majorité de Français, de vous censurer le jour venu.* »

Mme Paulette Fost (P.C., Seine-Saint-Denis) évoque les conflits en cours, notamment « *la lutte des travailleurs d'Alsthom* », ainsi que l'élargissement du Marché ocmmun.

M. DEBRÉ : arrêter la course à la croissance des déficits

M. DEBRE (R.P.R., la Réunion) évoque les remerciements que lui avait adressé le premier ministre au cours du précédent débat : « *Il est si rare en politique d'être remercié que je marque d'une pierre blanche cette nuit de samedi à dimanche où M. Barre a fait écho aux propos que je tenais vingt ans auparavant presque jour pour jour. Vingt ans pour être remercié, je n'ai pas à me plaindre, certains ont attendu plus longtemps...* » L'ancien premier ministre indique qu'en 1959 la situation était « *inverse* » : « *J'avais*, dit-il, *à défendre un budget en équilibre contre une volonté de dépense.* » Il demande à M. Barre de se reporter à ses propos du mois d'août qui étaient, précise-t-il, « *empreints de déception* » : *Dussé-je être seul, je renouvellerai mon attitude de l'an dernier, mon abstention, c'est-à-dire mon refus de voter.* » Faisant allusion à la relance économique de 1975, il ajoute : « *Croyez bien que je ne mésestime pas l'erreur commise et que vous avez fustigée.* » M. Debré souligne : « *Je ne mésestime pas les quelques bavures d'une relance qui fut décidée et appliquée par un gouvernement auquel, en cours de route, vous avez appartenu, qui était alors la thèse générale adoptée à l'Elysée, rue de Rivoli autant qu'à Matignon.* »

« *L'année qui vient nous départagera aussi bien pour ce qui concerne le montant réel du déficit que ses méthodes de financement et leurs incidences. Mais avouez que mes questions, c'est-à-dire mes inquiétudes, ne sont pas déplacées.* »

« *La première des tâches*, estime-t-il « *est d'arrêter la course à la croissance constante des déficits, que ce soit le déficit du budget de l'État ou celui de la Sécurité sociale, sans oublier celui des entreprises publiques. (...) Cette tâche financière et économique ne peut être accomplie que dans le sentiment de la solidarité nationale renforcée.* »

Enfin, à propos des institutions, le député de la Réunion souligne qu'elles permettent de statuer par ordonnances pendant quelques mois, de présenter au Parlement des lois-programmes, « *d'accompagner ces deux actions des temps difficiles par des budgets — budget de l'État, budget de la Sécurité sociale — exceptionnels, établis pour deux ans, afin qu'ils retracent clairement aussi bien les modifications de priorité dans les dépenses que les dispositions prises pour créer un sentiment de solidarité nationale. C'est ce que la V**e République peut permettre aisément, à condition de le vouloir.* »

M. Debré affirme que ses propos ne relèvent pas d'une « *guérilla* », « *mot que l'on répète trop à des fins électorales médiocres* », mais d'un « *appel solennel à l'exécutif* ». « *Appel dont, au fond de vous-même*, dit-il, *vous ne pouvez méconnaître la valeur dans la situation où nous sommes et à la veille d'événements graves dans le monde* ». Il ajoute : « *Vous-même — ou un autre — n'attendrez pas vingt ans pour me remercier un jour des propos que je viens de tenir, ces propos qui devraient annoncer les actes qu'attendent les Français.* »

La séance est levée en fin de matinée. Elle reprend en début d'après-midi avec une intervention de M. Raymond Barre.

M. BARRE : on ne critique pas son successeur

Répondant aux orateurs, le premier ministre déclare qu'il voit dans le dépôt de la première motion de censure socialiste « *le souci évident de montrer, comme l'a dit M. Juquin, que l'union de la gauche ne peut pas être avant tout parlementaire* ». Il ajoute : « *M. Juquin a déclaré aussi : « Nous ne sommes pas de ceux » qui disent, comme je l'ai entendu il y a une dizaine d'an» nées : baissons-nous, le pouvoir » est à ramasser. C'est sûrement » une illusion.* » *On ne saurait, à mon humble avis, mieux dire ! Le pouvoir est d'autant moins à ramasser que le suffrage universel — c'est lui qui m'intéresse, et pas les sondages — n'a cessé de démentir ceux qui le prétendaient.* » Aujourd'hui, observe le premier ministre, c'est au parti socialiste que « *l'on s'interroge parfois sur l'utilité de faire encore appel à M. Mitterrand... Bien injustement à mon sens.* »

Le premier ministre assure que « *les élections récentes ne font pas craindre au gouvernement et à la majorité le verdict du peuple souverain* » et ajoute qu'il utilisera « *tous les moyens* » que la Constitution met à sa disposition. S'adressant à M. Labbé, il assure : « *J'ai dit que je gouvernerai avec la majorité. Je ne gouvernerai pas contre elle. J'ai toujours pratiqué la concertation. Je regrette ce qui s'est passé ces dernières semaines et j'espère que les choses reprendront leur cours normal.* »

A M. Debré, M. Barre souligne qu'il ne s'est « *jamais hasardé à le qualifier de cavalier de l'Apocalypse*, car ajoute-t-il, *je ne le pense pas* », bien que l'image lui paraisse belle. Evoquant les propos « *parfois injustes* » de l'ancien premier ministre, il observe : « *Songeant à sa passion au service de l'Etat, je me rappelais ce philosophe qui disait que « tout » comprendre, c'est tout par» donner ». Opposant la situation de 1959 à celle de 1979, M. Debré a déclaré qu'il avait présenté une loi de finances en équilibre et qu'il avait dû lutter contre une augmentation des dépenses. Or, en 1959, la loi de finances fut présentée avec une impasse de 5,8 milliards, et, en 1960, de 6,2 milliards.* » « *En 1959*, poursuit M. Barre, *le pourcentage de l'impasse par rapport aux dépenses à caractère définitif était de 10,96 % ; en 1960, de 10,97 % ; en 1980, de 5,78 % seulement.* »

S'adressant toujours au député de la Réunion, le premier ministre indique : « *Vous avez pour règle, avez-vous dit, de ne mettre en cause aucun de vos prédécesseurs. Mais il existe aussi une règle selon laquelle on ne critique pas son successeur. Je ne me souviens pas qu'en 1963, 1964, 1965, vous ayez soumis votre successeur au jeu continu des critiques que je subis depuis 1977 et que, au nom de l'unité de la majorité, j'ai supporté avec une patience inlassable.* »

M. Barre aborde ce qu'il appelle « *le fond des choses* », « *les axes fondamentaux* » de sa politique : « *Assurer l'indépendance de la France, préparer son avenir, contribuer à l'organisation de l'Europe* occidentale, *servir la paix.* » Il évoque successivement le retrait de la France du « *commandement intégré* » dont il souligne « *le caractère irréversible* », l'avenir de la famille qui dépend surtout « *de certaines valeurs morales qui ont été oubliées ou décriées dans une société dominée par le matérialisme et la facilité* », l'inflation, au sujet de laquelle le gouvernement a déjà obtenu « *certains succès* ». Il indique à ce sujet : « *Le gouvernement continuera à répercuter les hausses de prix du pétrole et des matières premières ; à effectuer les hausses de tarifs nécessaires, même si les indices mensuels des prix s'en ressentent.* » Il assure qu'une politique « *plus brutale, une sorte de purge draconienne, une déflation monétaire sauvage* » auraient abouti « *à une explosion des crédits six mois plus tard* ». Il ajoute : « *Voilà pourquoi je n'irai ni plus vite ni plus fort, mais je ferai en temps opportun tout ce qu'il conviendra de faire, quitte à me faire taxer de rigueur insupportable quand les mesures sont prises et de egrettable faiblesse quand elles sont passées et oubliées.* »

M. Barre parle de la « *seconde révolution agricole* », du pouvoir d'achat qui a crû, indique-t-il, de 8,5 % pour les employés et de 9,7 % pour les ouvriers, de 1976 au 1er avril 1979, des inégalités de revenus « *injustifiées* », de l'organisation communautaire du marché ovin que le gouvernement « *est décidé à obtenir* » et de « *l'indéfectible attachement* » de celui-ci au « *compromis de Luxembourg* », puis de « *l'existence du peuple palestinien* » et de la « *représentativité de l'O.L.P.* » qu'il ne faut pas « *nier* ». Le premier ministre ajoute : « *Ce n'est en tout cas pas en nous laissant aller à la critique systématique de nous-mêmes que nous réussirons. A entendre les spécialistes du dénigrement jouer ainsi quotidiennement et avec un talent redoutable de la sinistrose, on peut se demander si leur espoir secret n'est pas que la réalité vienne enfin justifier leur pessimisme.* »

M. Barre évoque ensuite « *l'exploitation qui est faite de certains drames humains* » et lance : « *J'entends dénoncer les « scandales » : comme si rien d'analogue, voire même de plus grave, ne s'était jamais produit !* »

Il poursuit : « *Cet étalage de nostalgies, de frustrations, de rancunes et d'ambitions me paraît bien limité par rapport à la France qui travaille, qui connaît des difficultés et des épreuves qu'elle est, du reste, en train de surmonter, par rapport à la France profonde qui existe, qu'on le veuille ou non, et qui reste fidèle à ses traditions et confiante en son destin. Ne confondons pas la mer et l'écume de la mer !*

» *On parle crise de régime. Ce serait le cas si celui-ci était soit contesté, soit menacé. Or, jamais les institutions de la V*e *République n'ont eu moins de détracteurs qu'aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que le peuple les soutient. Même ses plus ardents et constants adversaires depuis vingt ans ne semblent plus maintenant considérer que le général de Gaulle avait toujours tort. Ceux qui expriment publiquement des craintes, ou bien jouent à se faire peur, ou bien veulent inquiéter. Ce jeu est-il digne des périls et des enjeux d'aujourd'hui ?* »

Le premier ministre conclut : « *S'il s'agissait d'obtenir des satisfactions éphémères, les artifices ne manqueraient pas pour pratiquer l'illusion ou satisfaire les impatiences bouillonnantes. Mais la rudesse des temps en ferait vite apparaître l'inanité. Lorsqu'il s'agit de l'avenir de la France, il faut bâtir solide.* »

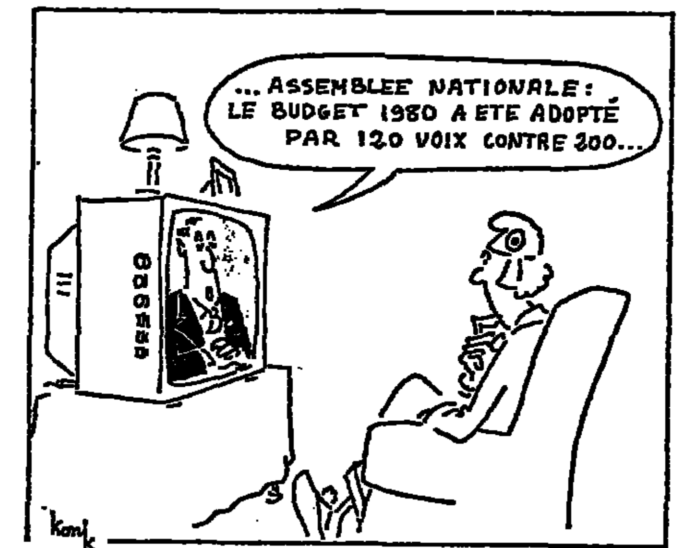
M. Michel Debré intervient alors brièvement : « *Je dirai simplement à M. Barre que, ne le comprenant pas, je n'ai rien à lui pardonner* », affirme-t-il.

M. DUCOLONÉ (P.C.) : une manœuvre bien orchestrée

Dans les explications de vote, M. DUCOLONÉ (P.C.) déclare que M. Barre « *a bien orchestré la manœuvre du gouvernement afin de lui éviter, ainsi qu'aux groupes de la majorité, tout risque* ». « *Les discours se sont voulus d'autant plus sévères*, ajoute-t-il, *que chacun à droite savait qu'il n'y aurait pas à exprimer un vote.* » Après avoir souligné que « *si le gouvernement en est arrivé à cette procédure, on la doit aux luttes qui se mènent dans le pays* » et, après avoir refusé de nouveau « *le consensus minimum* », il ajoute : « *Nous dénonçons ce qui pourrait être un quelconque ballet à la ronde pour la recherche d'une nouvelle majorité dont M. Giscard d'Estaing serait le pivot.* »

M. DEFFERRE (P.S.) : la volée de bois vert infligée au R.P.R.

Au nom du groupe socialiste, M. DEFFERRE déclare : « *Nous ne sommes pas de ces députés qui, après avoir condamné verbalement le budget se gardent d'émettre un vote par lequel ils le condamneraient effectivement.* » Il évoque « *la volée de bois vert infligée samedi soir au R.P.R.* » par M. Barre et, citant des propos de M. Chinaud, indique : « *Ainsi, vous en êtes là dans la majorité, il vous faut monter à la tribune pour lancer au R.P.R. une invitation à travailler avec lui !* » M. Defferre déclare ensuite à propos de M. Giscard d'Estaing : « *Le 19 novembre 1968, il s'abstient sur l'ensemble de la loi de finances pour protester contre l'amendement déposé par le premier ministre, M. Couve de Murville, en vue de réaliser*



(Dessin de KONK.)

2 milliards d'économie. » « *Le R.P.R.*, ajoute-t-il à l'intention de M. Barre, *ne vous reproche pas l'inflation qui s'est manifestée depuis 1969, puisqu'il s'en tient toujours au chiffre de 2 milliards !* »

M. Defferre affirme enfin qu'en 1979 « *les fonds de concours auront permis de verser plus de 5 milliards de rémunération à des agents de l'Etat sans qu'à aucun moment le Parlement ait été amené à se prononcer sur cette dépense* ». Il demande à ce sujet qu'une commission d'enquête « *fasse toute la lumière* ».

M. SEGUIN (R.P.R.) monte ensuite à la tribune et déclare : « *Il me revient d'expliquer le vote du groupe R.P.R...* » Des voix sur les bancs socialistes : « *Cela va être difficile !* » M. Séguin poursuit : « *On désire tant laisser accroire que nous nous serions soumis, une fois de plus, après un nouveau combat douteux, on cherche tant à démontrer que nous ne serions que des facteurs d'agitation stérile, qu'en conséquence, nous pouvons augurer des difficultés que nous aurons à être entendus et*, a fortiori, *compris.* » Le député gaulliste note que depuis 1962, pour la première fois, la motion de censure « *n'est pas une simple formalité* » et ajoute : « *Nous ne voterons pas la censure; nous ne la voterons pas parce que notre responsabilité nous impose de surmonter nos irritations et même nos indignations. Jamais on ne s'était adressé au groupe le plus important de la majorité dans les termes que l'on sait. Les traits qui nous ont été réservés, les accusations que chacun a cru déceler et qui contrastaient avec le silence total observé à l'égard de l'opposition, on aurait pu, sans grand dommage, en faire l'économie. (...)*

« *Se concerter avec le gouvernement*, poursuit le député des Vosges, *ce n'est certes pas lui imposer ce qu'il ne saurait accepter. On conviendra que ce n'est pas pour autant que nous devrions nous contenter d'une vérité révélée et nous comporter en victimes expiatoires. Ce que nous avons fait, nous le referons, parce que nous en avons le droit et que tel est le rôle qui nous revient.* » M. Séguin précise encore : « *Nous nous refusons à ajouter une crise politique majeure à la crise économique et à la crise sociale ; nous nous refusons, pour notre part, aux jeux qui consisteraient à défaire, faire ou refaire la majorité que s'est donnée le pays ; nous nous refusons à porter le coup de grâce à une majorité que nous avons loyalement servie.* » « *Dailleurs*, indique-t-il, en conclusion, *où le gouvernement pourrait-il trouver une majorité de rechange ? Qu'on y prenne bien garde : en nous réduisant, c'est la majorité actuelle qu'on risque de condamner définitivement.* »

M. HAMEL (U.D.F.) déclare que les groupes de l'Assemblée lui font penser « *à des enfants aimant leur mère, à leur manière, mais la sachant menacée et se déchirant entre eux à son détriment* ». S'adressant à M. Barre, M. Hamel indique : « *Nous vous soutiendrons dans cette tâche, peut-être, qui le sait, pendant longtemps, car M. Defferre a parlé de gouvernement en sursis, mais la vie est un sursis sur la mort et il y a des centenaires ! Il vous reste, disais-je, à prolonger votre action dans la domination de vous-même... ce que vous n'avez jamais cessé de faire, mais qui est plus que jamais nécessaire. Vous êtes un homme méconnu. Si ! Car vous n'êtes pas l'homme hautain que d'aucuns prétendent.* »

M. LE TAC (R.P.R.) : l'attitude du premier ministre est dépourvue de subtilité

M. LE TAC (R.P.R., Paris) annonce qu'il votera la censure et explique que l'attitude du premier ministre à l'égard du R.P.R. est « *contraire à l'esprit de la Constitution, en tout cas dépourvue de subtilité* ». « *J'ai renoncé depuis un certain temps*, ajoute-t-il, *à essayer de comprendre quoi que ce soit à une attitude qui relève plus du jeu de la roulette russe que de la politique telle qu'elle doit s'exercer dans une démocratie qui se veut libérale et avancée.* » Il indique que ce n'est pas une quelconque « susceptibilité » qui l'amène « *à pratiquer cette ouverture à gauche* », et à voter la motion de censure socialiste. M. Le Tac affirme également : « *Dans cette attitude du premier ministre qui m'apparaît délibérée, je crois discerner la volonté — avec l'appui des thuriféraires de service — de détourner sur le seul Parlement le mécontentement néo-poujadiste des Français contre la classe politique dans son ensemble, gouvernement compris. Je voterai cette motion de censure parce que ce comportement incompréhensible à l'égard de parlementaires fidèles depuis vingt et un ans aux institutions de la V*e *République semble être le signe de sa faiblesse plus que celui de sa volonté. Quelqu'un a dit en d'autres circonstances : « On ne tire pas sur une ambu» lance* (1). » *Certes, mais on peut en descendre si le fracas brinquebalant des boulons desserrés vous y invite. C'est ce que je fais aujourd'hui l'espace d'un instant, celui d'un désaveu qui, je l'espère, ne sera que provisoire.* »

La motion de censure du groupe socialiste sur la politique générale du gouvernement (article 49, alinéa 2 de la Constitution) est repoussée, n'obtenant que 202 voix sur une majorité requise de 246 voix (outre le groupe socialiste, qui totalise 114 voix, le groupe communiste, 86, la censure a été votée par M. Le Tac et M. Robert Fabre (N.I., Aveyron).

La seconde motion de censure socialiste déposée à la suite de l'engagement de responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3) est repoussée. Elle obtient 201 voix sur une majorité requise de 246 (outre les voix de gauche, seul M. Robert Fabre a voté pour).

La motion de censure du groupe communiste est ensuite repoussée. Elle obtient 199 voix pour une majorité de 246 voix. M. Césaire (app. P.S., Martinique) n'a pas participé au scrutin et M. Fabre n'a pas voté cette fois-ci la censure.

M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, déclare que les différentes motions de censure n'ayant pas atteint la majorité requise, l'ensemble du projet de loi de finances pour 1980 est adopté. La séance est levée à 23 h. 50. — L. Z. et P. J.

(1) Phrase visant M. Chaban-Delmas et écrite par Mme Françoise Giroud, dans un éditorial de *l'Express*, durant la campagne présidentielle de 1974.

DANS LES COULOIRS

Minorités

M. Barre n'avait, mardi à l'Assemblée, qu'une minorité de partisans, sans réunir, pour autant, une majorité d'adversaires. Craignant peut-être que la logique, fâchée d'être si mal traitée, ne se retire loin du Palais-Bourbon, certains députés tentaient de se réconcilier avec elle. Ainsi, MM. Charles Hernu (P.S.) et Lucien Neuwirth (R.P.R.), qui se donnaient du « *Lucien* » et du « *Charles* ». « *Vous avez remarqué*, disait M. Hernu, *que Labbé a dit : nous ne voterons pas la censure « dans les cir» constances présentes ». C'est très important, cela. N'est-ce pas, Lucien ?* » M. Neuwirth n'en disconvenait pas, mais jugeait prudent de s'en tenir à une formule : « *Labbé a parlé au nom du groupe, Debré au nom de la France* », disait-il. Il ajoutait : « *Debré a dit à Barre : « L'année 1980 nous départa» gera. » C'est bien cela. Qui sait ce qui peut se passer d'ici à 1981 ?* » Et M. Hernu d'approuver.

Mais enfin, que MM. Neuwirth et Hernu dialoguent, ce n'est pas nouveau. *Plus surprenant était le* spectacle qu'offrait M. Jean Falala, vice-président du groupe R.P.R., prenant par le bras M. François Mitterrand et lui tenant, avec une chaleur manifeste, des propos sur lesquels l'un et l'autre devaient ensuite garder le secret. « *Ce serait manquer de loyauté envers M. Mitterrand que de vous rapporter ce que je lui ai dit et ce qu'il m'a dit, paroles qui n'étaient pas destinées à être rendues publiques* », disait M. Falala. Il constatait cependant que « *le gouvernement est contre nous* (R.P.R.) », que M. Barre avait fait « *l'unanimité du groupe contre lui* », et qu'il était normal, dans ces conditions, que les députés gaullistes songent à chercher une « *alternative* », une « *espérance* ».

« *M. Mitterrand*, ajoutait M. Falala, *est dans la même situation que nous. Il sait bien qu'il ne peut pas gouverner avec les communistes. Alors ?* » Alors ? Eh bien, le premier secrétaire du P.S., après s'être entretenu avec M. Falala, échangeait des propos avec M. Georges Gorse. « *Rien d'étonnant* à cela, disait l'ancien ministre gaulliste. *J'ai été député socialiste, vous savez.* » En somme, M. Gorse était l'homme de la situation. Tenté de voter la censure, il expliquait cependant : « *Je ne la voterai pas, car il ne suffit pas d'une majorité contre le gouvernement. Il faut une majorité pour une autre politique. C'est pourquoi nous devons examiner, en ces circonstances exceptionnelles, s'il existe des convergences possibles.* » Examen fructueux pour M. Gorse, puisqu'il avait applaudi certains passages du discours *de M. Mitterrand.*

Pouvait-on applaudir à la fois le discours du dirigeant socialiste et celui de M. Michel Debré ? Tous les députés R.P.R. avaient approuvé avec enthousiasme la diatribe de l'ancien premier ministre. Parcourant seul les couloirs pour se rendre au restaurant de l'Assemblée, M. Debré recevait les félicitations des députés gaullistes qu'il rencontrait. « *Tu as failli me faire pleurer* », disait l'un d'eux. Et M. Yves Guéna affirmait : « *C'était un très beau discours.* » Cette émotion n'allait pas sans nostalgie ; le discours de M. Debré avait évoqué la puissance perdue du mouvement gaulliste, le temps où, contrôlant l'Etat, il dominait l'Assemblée et pouvait envisager de soutenir un premier ministre qui gouvernerait par ordonnances.

En contemplant cette image du passé, les *députés* R.P.R. *ne pouvaient* entendre sans amertume la réponse de M. Barre à M. Debré (« *Je vous comprends, et comprendre, c'est pardonner.* ») « *Il n'a que des formules heureuses...*, observait M. Gorse. Et M. Jean Foyer affirmait : « *Autrefois, quand un gouvernement sentait qu'on ne voulait pas de lui à la table, il ne s'asseyait pas sur sa chaise en attendant qu'on lui en scie les pieds.* » M. Joël Le Tac avait décidé, pour sa part, de faire une première entaille aux pieds du fauteuil de M. Barre. « *Après tout*, disait-il, *je ne sache pas qu'il existe, au R.P.R., une discipline de non-vote.* » Aussi voterait-il la motion de censure socialiste.

Signe avant-coureur d'une *nouvelle alliance ? N'avait-on* pas vu trois députés socialistes, MM. Joxe, Mexandeau et Hernu, applaudir certains propos de M. Debré ? « *Dans ce cas*, disait M. Georges Marchais, *c'est qu'ils approuvent la politique la plus réactionnaire qui soit. Que propose M. Debré ? Rogner sur les avantages sociaux, gouverner autoritairement. Est-ce cela que veulent les socialistes ?* » C'était cela, en tout cas, que le secrétaire général du P.C.F. avait retenu du discours de l'ancien premier ministre. Les phrases de M. Debré sur la « *reconquête du marché intérieur* », le développement des ressources nationales pour résorber le chômage et la résistance à la concurrence étrangère avaient laissé les députés communistes indifférents.

Pour eux, l'alliance — impossible — n'existait qu'à gauche. *Aussi votaient-ils les motions socialistes.* Les députés P.S. avaient décidé de rendre la pareille à leurs anciens alliés, mais l'idée de voter la motion communiste même si le P.C. ne votait pas les motions socialistes n'avait pas été acceptée sans difficulté. *Lors de la réunion du* groupe socialiste, M. Pierre Mauroy avait fait valoir qu'« *être unitaire pour deux* » n'avait plus de sens. Cette position avait été partagée par la majorité des députés socialistes et radicaux de gauche, et M. Mitterrand et ses amis, battus, avaient décidé de porter l'affaire devant le bureau exécutif du P.S., qui avait, naturellement, appuyé leur avis. Mais les communistes ayant fait savoir, entre-temps, qu'ils voteraient les *motions socialistes*, la querelle n'avait plus d'objet.

Il n'y avait donc, mardi, à l'Assemblée, que des minorités : minorité (U.D.F.) pour le gouvernement ; minorité, chez les gaullistes, pour envisager un rapprochement avec les socialistes ; minorité, chez ceux-ci, pour être unitaires à tout prix vis-à-vis des communistes ; minorité (communiste), dans les couloirs, où l'on ne parlait que de nouvelles alliances, pour rejeter ces « *combinaisons politiciennes* ». Bref, on cherchait vainement une majorité.

PATRICK JARREAU.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une situation verrouillée

Une, deux, trois motions de censure : les résultats en étaient prévisibles et, à une voix près, celle de M. Le Tac (R.P.R.), qui, comme M. Fabre (non inscrit), a voté la première motion socialiste, ils ont confirmé les prévisions. Le projet de budget pour 1980 se trouve donc adopté, en première lecture, par l'Assemblée. Cela fait la part belle au Sénat qui va pouvoir négocier son approbation à la loi de finances, bien que le dernier mot appartienne aux députés.

Malgré ses paradoxes et ses absurdités, en dépit de son irréalisme, eu égard aux préoccupations quotidiennes des Français, la triple tentative de censure a permis aux principales formations de se situer entre elles et par rapport au pouvoir. On était loin du prochain budget.

Alors que le président de la République se fait le chantre du dialogue, que le premier ministre déplore l'insuccès de la concertation, les gaullistes tombent d'accord avec socialistes et communistes pour affirmer que le pouvoir reste sourd à toute véritable communication. Surtout s'il se sent atteint, comme il a pu l'être par certaines affaires : *« il s'enferme alors dans le silence et le secret »*, note M. Mitterrand. Sur des questions moins délicates, le R.P.R. estime n'avoir pas été entendu. Délibérément.

Même s'il y a là quelque excès, la protestation est trop forte, trop argumentée, pour être jugée vaine. La classe politique se sent coupée d'un pouvoir qui ne s'exprime que pour se mettre en valeur ou faire la leçon.

Comment en est-on arrivé là ? Le P.C. y voit la conséquence de la personnalisation du pouvoir et l'effet de choix politiques qui ne servent pas les intérêts de tous les Français. Le P.S. dénonce, au-delà d'une exploitation hypocrite de la concertation, une évolution vers le présidentialisme et l'abaissement du Parlement. C'est, aussi, l'avis du R.P.R. et il est assez plaisant de voir les gaullistes se faire, aujourd'hui, les défenseurs des prérogatives parlementaires. Après avoir perdu les deux pôles de l'exécutif, ils voudraient bien conserver les avantages de leur primauté au sein de la majorité. Les élections législatives de 1978 ont confirmé leur prééminence parlementaire mais le gouvernement n'en tient pas compte et le président de la République n'a d'autre préoccupation que de réduire l'audience du gaullisme : telles sont, du moins, leurs impressions. Chez eux, l'amertume le dispute à la colère et ces sentiments se sont fréquemment exprimés au cours du débat et en marge de celui-ci.

Refus du dialogue, mépris des intermédiaires élus, ces raisons s'ajoutant à la contestation de la politique gouvernementale auraient dû conduire au vote de la censure. S'il n'en a pas été ainsi, c'est parce que la situation reste bloquée et, mieux, verrouillée. Les quatre grandes familles politiques que la bipolarisation a divisées en deux camps restent prisonnières du système dont elles ne parviennent pas à s'accommoder. Communistes et socialistes mêlent leurs voix avec les réserves que l'on sait, et sans même avoir tenté de se mettre d'accord sur une critique commune de l'action gouvernementale. Les gaullistes tentent de se démarquer et se plaignent de n'être pas entendus au fur et à mesure qu'ils prennent leurs distances. Leurs contradictions sont éclatantes. Ils s'émeuvent du ton de la réplique donnée par M. Barre à M. Debré en oubliant qu'ils ne partagent pas tous les conceptions économiques de ce dernier. Ils reprochent au président de la République ses avances en direction de la gauche socialisante, alors que, parmi eux, certains cherchent ouvertement des convergences avec les socialistes.

Les formations politiques, hormis l'U.D.F. qui tente de deviner les desseins de son leader naturel, se sentent, soit déconsidérées, soit hors jeu. L'initiative est dans le camp du pouvoir qui appelle au consensus national sur un projet mal perçu parce qu'il s'incarne en deux hommes.

M. Barre met en œuvre depuis trois ans une politique qui correspond à une vision des échanges économiques entre les pays industrialisés du monde occidental. Certes, il a la caution du président de la République mais il est à celui-ci ce que Georges Pompidou, maître d'œuvre de la dernière phase d'industrialisation, fut pour le général de Gaulle. De ce point de vue, on peut considérer déjà que « la doctrine Barre » marque de son empreinte le septennat de M. Giscard d'Estaing. Et lorsque le premier ministre proclame, avec tant d'assurance, qu'il continuera d'œuvrer dans le même sens ni moins vite ni plus fort, mais avec la même détermination, on se demande si à terme, il n'éclipsera pas son mentor ?

Le président de la République ne paraît pas avoir renoncé à son idée d'opérer un reclassement politique permettant de gouverner au centre avec des majorités alternativement dominées par les sociaux-démocrates et les libéraux. L'image présidentielle qu'il veut incarner, avant la remise en jeu de son mandat, accrédite cette impression chez les gaullistes qui se sentent menacés. D'autant plus menacés que, s'il est possible à une famille politique de concrétiser, à travers un grand nombre de candidats, son originalité, cela est moins aisé dans une élection présidentielle.

ANDRÉ LAURENS.

● *M. Jean Charbonnel*, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré, mercredi 21 novembre : *« Il est important que les parlementaires du R.P.R. aient refusé de voter un projet de budget qu'ils considèrent à juste titre comme ne pouvant faire face, dans les années à venir, aux graves problèmes auxquels la France est confrontée. (...) Pour éviter qu'un vide politique, qui pourrait être dangereux pour les institutions, ne se crée dans la vie de la nation, le R.P.R. devrait maintenant, comme nous le souhaitons depuis longtemps, se préoccuper de former une nouvelle majorité avec le parti socialiste. »*

Le Sénat pèsera d'un poids plus lourd dans le débat budgétaire

Il n'y aura pas cette année d'interruption dans le débat budgétaire. Adopté quelques heures plus tôt par l'Assemblée, le projet de loi de finances pour 1980 se trouve, en effet, soumis, sans attendre, à l'examen du Sénat en séance publique. La commission des finances n'a même pas eu le temps de se prononcer sur l'ensemble des articles.

Après la discussion générale du 21 novembre, les sénateurs entameront dès jeudi 22 le vote de la première partie du projet (recettes). L'ultime scrutin sur l'ensemble, est prévu pour le lundi 10 décembre en séance de nuit.

Une douzaine d'orateurs devaient prendre la parole dans le débat ouvert mercredi par l'exposé de M. MAURICE BLIN (Un. centr., Ardennes), rapporteur général de la commission des finances, et transmis en direct par FR 3. Les conditions du vote de l'Assemblée nationale, donnent au Sénat un poids qu'il n'a jamais eu.

Dans les négociations de dernière heure qui s'engageront, selon la procédure habituelle, devant la commission mixte paritaire, les sept représentants de la haute Assemblée, estime-t-on, trouveront, en effet, en face d'eux sept députés dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne seront pas, en position de force pour défendre les amendements d'une majorité qui n'existe pratiquement plus, ou, éventuellement, combattre des amendements sénatoriaux.

Le Sénat pèsera aussi d'un poids plus lourd en raison même de la précarité relative de la majorité gouvernementale en son sein. La neutralité des trente-trois membres du groupe R.P.R. et *a fortiori* leur hostilité obligerait en effet le gouvernement à ménager la fraction importante des sénateurs de la gauche démocratique, qui ne vote pas systématiquement pour lui. C'est dans ce groupe que se ferait alors l'arbitrage. Or, quel crédit aurait un budget repoussé le 10 décembre par le Sénat après avoir été adopté, mais non voté par l'Assemblée nationale ?

Dans son rapport, M. MAURICE BLIN exprime son inquiétude devant la carence des investissements privés productifs. L'absence de mobilisation des épargnants qui répugnent à investir dans l'industrie, lui paraît constituer, dans l'actuelle conjoncture de guerre économique, le plus grave danger.

A. G.

Les sénateurs ont voté le projet d'aménagement de la fiscalité locale directe

Par 129 voix contre 115 (P.C., P.S., rad. g. et quelques sénateurs du CNIP), le Sénat a voté, dans la nuit de mardi à mercredi 21 novembre, l'ensemble du projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale.

Ce texte, adopté sans enthousiasme (il y a eu 42 abstentions), sera examiné en seconde lecture par l'Assemblée avant la fin de la session. Il sort, sensiblement modifié, des délibérations sénatoriales, grâce notamment aux initiatives de la commission des finances et de son rapporteur, l'ancien ministre des finances, M. JEAN-PIERRE FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine). Une analyse de cette réforme, dont l'examen a souvent été confus, s'imposera évidemment au terme de son adoption par les deux chambres du Parlement. « *Il s'agit*, a indiqué avant le scrutin final M. CHAUVIN, président de l'intergroupe U.D.F., *d'une loi de courte durée que les simulations infléchiront.* » La taxe professionnelle est restée au centre de la discussion. Les sénateurs se sont attachés à alléger autant que possible le poids de cet impôt sur les entreprises, mais ils étaient retenus par le désir d'assurer le maximum d'autonomie aux collectivités locales, et celui de ne pas trop charger le contribuable individuel. M. VALLIN (P.C., Rhône), au nom du groupe communiste, a précisément accusé le gouvernement et la majorité qui allait voter ce texte de faire supporter par ces *« petits contribuables » « les frais des dégrèvements si généreusement accordés »*.

M. PERREIN (P.S., Val-d'Oise) a critiqué le texte soumis au scrutin : *« Touffu, complexe, difficile à comprendre, même des spécialistes*, a-t-il affirmé, *et qui fera supporter aux ménages les allégements dont bénéficient les entreprises.* » Le porte-parole du groupe socialiste a aussi mis en cause la constitutionnalité du projet, *« les parlementaires ayant dû voter dans l'ignorance totale de ce que donneront les simulations »*.

M. DE BOURGOING (Calvados), président du groupe des républicains indépendants, a estimé que le projet assure *« un équilibre satisfaisant entre les libertés locales et les intérêts des contribuables »*.

« Ce texte, a proclamé M. BOURGINE, *fait supporter aux entreprises une taxe qui monte parfois jusqu'à 8 % et dont la déductibilité ne présente aucun intérêt pour la grande majorité d'entre elles. Je maintiens que les entreprises allemandes ne supportent aucune taxe comparable et je voterai contre le projet ainsi que plusieurs de mes amis. »*

« Cette loi, a dit M. DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), *si elle ne donne pas entièrement satisfaction, n'en traduit pas moins un effort de justice fiscale important. »*

M. SEGUSCLAT (P.S., Rhône) : *« Cette loi veut mettre les entreprises en situation privilégiée, quitte à mettre les collectivités locales en faillite, sauf si elles se résignent à augmenter les impôts locaux. »*

M. PAPON, ministre du budget, a déclaré notamment avant le vote : *« Je me suis efforcé, et non sans résultat, de travailler en collaboration avec l'opposition pour améliorer ce texte. Il n'en demeure pas moins complexe. Peut-il en être autrement ? Perfectionner, par dérogations et exceptions, c'est nécessairement compliquer, par souci des collectivités locales et des contribuables ; nous devrons peut-être donner quelques ultimes coups de rabot. »*

Les sénateurs, après le vote du projet sur la fiscalité locale, ont examiné en seconde lecture, et modifié, la proposition de loi tendant à permettre l'adhésion des preneurs de baux à ferme à des sociétés d'exploitation agricole.

A. G.

LE CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

M. Alain Poher : il faut que l'État se comporte en partenaire loyal

Quelles que soient leurs convictions politiques, les quelque deux mille élus locaux qui participent, depuis lundi 19 novembre, au soixante-deuxième congrès national de l'Association des maires de France sont d'accord sur un point : telle qu'elle apparaît au travers des débats parlementaires, la réforme des collectivités locales ne correspond, pour l'instant, ni à toutes leurs espérances ni aux ambitions manifestées naguère par ses promoteurs, au premier rang desquels figure le chef de l'Etat (« le Monde » du 21 novembre).

A l'occasion de l'ouverture officielle des travaux, mardi matin, M. Poher, président de l'Association, a souligné les insuffisances des orientations gouvernementales. Les porte-parole des élus de l'opposition ont surenchéri, affirmant qu'en vérité le gouvernement élude les problèmes essentiels. Comme l'année dernière, le P.S. et le P.C., qui trouvent trop molle la présidence centriste de M. Poher, ont décidé d'opposer chacun un candidat à celui-ci lors du scrutin qui doit renouveler, jeudi, les instances dirigeantes de l'Association. Les socialistes présentent de nouveau M. Jean-Marc Ayrault, maire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), et les communistes Mme Simone Rossignol, maire de Bègles (Gironde), vice-présidente de l'Association. Repoussé en 1978, le projet de modification des statuts de l'Association devrait être adopté, cette fois, les socialistes ayant obtenu que ce texte soit amendé comme ils le souhaitaient, afin que l'élection du président soit désormais dissociée de celle du bureau et du comité directeur.

Accueillant les congressistes à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Chirac avait brièvement posé le problème : *« Maintiendra-t-on les communes de France sous un régime de collectivités mineures sous prétexte qu'elles n'ont pas les moyens — qu'on leur refuse — de se conduire en adultes ? Ou bien les dotera-t-on des moyens de devenir majeures... au risque de révéler l'absurdité de certaines formes de centralisation, inutiles, voire paralysantes ? » Le risque est mince au regard de l'enjeu*, avait ajouté le maire de Paris, *car l'enjeu n'est autre que la sauvegarde de notre démocratie. »*

Sur un registre plus nuancé, M. Poher a alors résumé les craintes des maires : *« Je ne crois pas trop m'avancer en disant que les maires n'ont pas trouvé jusqu'ici matière à beaucoup d'optimisme : la Rue de Rivoli* [le ministère des finances], *elle, n'a pas sensiblement évolué. »*

Le président de l'Association a réaffirmé la nécessité d'une *« redistribution plus équitable des recettes fiscales entre l'Etat et les collectivités locales »*. Abordant un sujet qui suscite actuellement une grande inquiétude chez les élus locaux, M. Poher a souhaité que le gouvernement donne *« un témoignage de sa volonté de réforme »* en décidant que l'Etat *« prendra désormais à sa charge ou remboursera l'indemnité de logement des instituteurs »*.

Conclusion de M. Poher : *« Nous ne sommes pas les partisans du tout ou rien, car nous savons qu'entre le* statu quo, *impossible à conserver, et des bouleversements séduisants mais aventureux, il y a place pour des solutions qui, sans tergiverser avec les principes, ménagent les transitions* A priori, *les maires sont prêts à jouer le jeu de la réforme (...) Mais il faut que que l'Etat se comporte en partenaire loyal, en ne dissimulant pas ses cartes et en apportant normalement sa mise. »*

« Demain on rasera gratis »

Dans sa réponse, le ministre de l'intérieur a procédé à de nombreux rappels et cité beaucoup de chiffres *« L'année 1980 va être marquée par un développement quasi sans précédent des concours de l'Etat aux collectivités locales*, a indiqué M. Bonnet. *Tous départements ministériels confondus, les concours pour les communes est les départements, qui s'élevaient à 63 milliards de francs en 1979, seront portés à 73 milliards, soit une augmentation de 15,7 %, supérieure à celle du budget de l'Etat (...) La dotation globale de fonctionnement, dont le montant sera notifié à chacun vers la fin du mois de janvier, atteindra en 1980, 37,966 milliards de francs contre 32,708 milliards cette année, soit une hausse de 16,07 %. »* Bref, pour M. Bonnet, *« l'Etat fait plus pour les collectivités locales qu'il ne fait pour lui-même »*.

Malgré la conviction exprimée par le ministre de l'intérieur, ce discours n'a provoqué aucun enthousiasme. Les congressistes, dans leur majorité, lui ont fait simplement un accueil poli, tandis que dans les rangs des maires de l'opposition, en revanche, on pouvait entendre des réflexions moqueuses : *« Il se f... de nous ! »*, *« Demain, on rasera gratis ! »*, *« C'est toujours pareil : un peu de démagogie, un peu de promesses, un peu de pommade... »* Une voix s'est élevée pour regretter que M. Bonnet n'ait pas répondu à la suggestion de M. Poher, relative à l'indemnité de logement des instituteurs. Le président du Sénat a pris la défense du ministre de l'intérieur. Mais M. Bonnet était parti quand les représentants de l'opposition sont montés à la tribune. Au nom des socialistes, M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, maire du Pré-Saint-Gervais, a précisé le contenu des propositions de son parti pour résoudre la crise financière des communes. M. Joseph Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, a fait de même au nom des communistes.

Ce petit débat s'est poursuivi mardi après-midi, sous l'impulsion des élus du P.S., qui ont réussi pendant quelques dizaines de minutes à monopoliser le micro, pour stigmatiser de nouveau le gouvernement alors que la discussion devait en principe se limiter au projet de révision des statuts.

Le maire d'Alençon, M. Pierre Mauger, ayant noté dans la ligne politique de l'Association *« une certaine incapacité à être représentative »*, et le candidat du P.S. à la présidence, M. Ayrault, ayant lui aussi enfoncé le clou, on vit le président des maires R.P.R., M. Michel Giraud, maire du Perreux-sur-Marne, intervenir vigoureusement, pour appeler le congrès à réélire, jeudi, M. Poher, tandis que M. Dominique Frelaut (P.C.), maire de Colombes (Hauts-de-Seine), se déclarait *« choqué »* devant ces interventions intempestives. Ce fut un brouhaha joyeux durant lequel le congrès sortit un moment de son ronronnement morose.

ALAIN ROLLAT.

« MINUTE » ASSIGNÉ PAR LES COUSINS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Après avoir assigné « le Canard enchaîné » devant le tribunal civil de Paris pour un article du 10 octobre intitulé « Pourquoi Giscard a organisé le casse des archives de Bokassa » (« le Monde » du 15 novembre), M. Jacques Giscard d'Estaing, directeur financier du Commissariat à l'énergie atomique, et M. François Giscard d'Estaing, président de la Banque française du commerce extérieur, tous deux cousins germains du président de la République, assistés du bâtonnier René Bondoux et de Me Angelo Boccara, ont introduit une autre instance devant la même juridiction contre « Minute ». L'hebdomadaire avait publié le 7 novembre un article intitulé « Et ils jouent les indignés », que les plaignants jugent également diffamatoire.

Comme dans l'action précédente, chacun des deux requérants réclame 200 000 francs de dommages et intérêts. Le 12 décembre doit être fixée par la première chambre du tribunal civil la date des débats de ces deux procès.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

UNE RECOMMANDATION INTERNATIONALE SUR LES VOYAGES A FORFAIT

Des touristes mieux informés

Le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) vient de recommander aux gouvernements d'améliorer l'information et la protection des touristes en matière de voyages à forfait aériens. Parviendra-t-on ainsi à limiter les frictions entre les industries du voyage et leurs clients?

Le voyage aérien à forfait, l'« inclusive tour », recouvre un produit touristique fait de voyages d'avion, de séjours à l'hôtel, de repos, de visites organisées et de frais d'accompagnateurs. Le client achète ainsi quinze jours de voyage aux Etats-Unis ou en Roumanie auprès d'une agence à laquelle il paie la totalité des prestations. La pluralité des prestataires de service accroît les risques de mauvaise information, de malentendus et de non-exécution.

Le conseil de l'O.C.D.E. a donc décidé d'élaborer une recommandation destinée à clarifier les relations entre le vendeur et l'acheteur. Sur certains points, le texte de l'organisation n'apportera pas grand-chose de nouveau au consommateur français. Les brochures décrivant ce genre de voyages donnent en général des renseignements suffisants. L'identité juridique de l'organisateur, la description des moyens de transports, les dates de départ et de retour, la nature de l'hébergement offert, le prix total, les frais d'annulation y figurent le plus souvent noir sur blanc. De même, la réglementation de la profession d'organisateur de voyages évite, en France, la multiplication des « officines ».

Cas de force majeure

L'O.C.D.E. formule des propositions plus neuves dans trois domaines.

Elle demande d'abord que les contrats de voyages soient écrits, qu'ils précisent les procédures à suivre en cas de litige et ne contiennent aucune clause limitative de responsabilité.

L'O.C.D.E. demande que les touristes soient avertis « sans retard » des changements notables du prix du voyage, qui résultent, par exemple, des augmentations du coût des carburants. Elle souhaite notamment que l'organisateur ne compte aucun supplément après conclusion du contrat, sauf « s'il peut prouver que l'augmentation était inévitable », et qu'elle s'assimile à un cas de force majeure. Quelle qu'en soit la raison, aucune hausse ne pourrait intervenir moins de vingt jours avant la date du début du voyage. En cas d'augmentation inévitable, le client « devrait avoir le droit d'annuler son voyage et d'être remboursé de tous ses versements sans réduction de frais raisonnables ».

Enfin, en cas d'annulation du voyage ou de modification notable des prestations, le client devrait avoir le choix entre un voyage comparable et un remboursement, avec, éventuellement, une compensation financière. En cas de modification importante des prestations, les installations et les services nouvellement offerts devraient être de niveau égal ou supérieur. En cas d'impossibilité, un remboursement — les frais étant déduits — plus une compensation devraient intervenir.

L'application de telles propositions — déjà mises en pratique par les agents de voyages français les plus dynamiques — améliorerait la situation du consommateur. Et, sur un plan purement français, on comprend mal pourquoi on tarde à publier le contrat-type de voyages, en cours d'élaboration entre la direction du tourisme, le Syndicat national des agents de voyage et l'Institut national de la consommation.

ALAIN FAUJAS.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un « ambassadeur itinérant » défendra à l'étranger les dossiers économiques de Marseille et de sa région

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, a annoncé, au cours d'une conférence de presse organisée le lundi 19 novembre, la nomination comme chargé de mission pour le développement économique de la ville de Marseille de M. Charles-Emile Loo, adjoint au maire et député au Parlement européen. M. Loo, qui sera aidé dans sa tâche par plusieurs fonctionnaires municipaux de haut niveau, disposera d'un budget propre et sera amené à se déplacer à travers l'Europe pour défendre les dossiers de la ville de Marseille et ceux de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Le nouveau chargé de mission de la ville de Marseille s'efforcera en particulier d'obtenir des aides financières de la Communauté européenne pour la réalisation de la liaison Rhin-Rhône. A ce sujet, M. Defferre a déploré que dans le passé des crédits accordés à la France par la C.E.E. « *aient été détournés de leur destination* ». « *M. Loo*, a précisé le maire de Marseille, *sera particulièrement bien placé pour suivre l'exécution des budgets votés par le Parlement européen.* »

M. Loo orientera, d'autre part, ses efforts vers le développement des relations économiques entre la région marseillaise et l'Algérie « *où existent des possibilités d'extension considérables pour les entreprises régionales du bâtiment et des travaux publics* » (1).

Auparavant, M. Defferre avait brossé un tableau assez sombre de la situaiton économique et sociale de la ville de Marseille, caractérisé en particulier par un taux d'emplois industriels qui est le plus bas de ceux de toutes les grandes villes françaises et par un taux de chômage très supérieur à la moyenne nationale. « *Nous ne pouvons pas accepter que cette situation se perpétue* », a affirmé le maire de Marseille.

On apprend, d'autre part, que M. Charles-Emile Loo s'est résolu à quitter ses fonctions de premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. L'annonce de sa démission doit être faite lors d'une réunion du comité directeur de la fédération, le mardi 27 novembre. M. Loo devrait être remplacé, comme prévu, par M. Michel Pezet. — G. P.

(1) La ville de Marseille et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur continuent ainsi de manifester leur désir « d'autonomie », notamment dans leurs démarches économiques vis-à-vis de l'extérieur. Cette attitude, qui rappelle celle qu'adopte par exemple Nord - Pas-de-Calais, 'est pas du goût de tous ceux qui veulent voir les établissements publics régionaux se cantonner strictement dans les tâches que leur confie la loi de 1972 sur les régions. — (*N.D.L.R.*)

Deux délibérations du conseil régional Languedoc-Roussillon sont annulées

Le *Journal officiel* du 21 novembre publie un décret du 19 qui annule deux délibérations du conseil régional de Languedoc-Roussillon.

Ces délibérations de juillet 1978 et de janvier 1979 visaient à inscrire au budget de la région deux subventions pour l'acquisition d'un immeuble destiné à un « *centre de formation, de documentation et de recherches économiques, sociales et syndicales* ». Après des « *considérants* » détaillés, le ministre de l'intérieur et le Conseil d'Etat, ont estimé que « *ces locaux ne constituent pas des équipements collectifs présentant un intérêt régional direct au financement desquels peuvent participer les régions aux termes de la loi de 1972.* » Ils ont donc décidé d'annuler les délibérations en question.

Cette décision sera examinée avec attention par les responsables des établissements publics régionaux auxquels le texte qui les a crées interdit toutes dépenses de fonctionnement. Cette restriction entrave dans bien des cas les initiatives qu'ils souhaiteraient prendre. Il leur arrive, quitte à s'exposer à des mesures comme celle qui vient d'être prise à l'encontre du Languedoc-Rousillon, de tourner la loi en votant des subventions d'équipement (pour l'achat d'un immeuble par exemple) qui sont, en fait, de véritables subventions de fonctionnement.

URBANISME

LA RÉNOVATION DE L'ILOT SAINT-PAUL A PARIS

Du neuf dans du vieux pour le quatrième arrondissement

L'îlot des jardins Saint-Paul dans le quatrième arrondissement, dont la restauration a été réalisé pour la régie immobilière de la Ville de Paris par M. Félix Gatier, architecte, sera inauguré le jeudi 22 novembre.

Avant la dernière guerre, la Ville de Paris avait recensé dix-sept îlots insalubres, dont l'îlot 16 (enclos Saint-Paul), actuellement intégré dans le secteur sauvegardé du Marais. C'est ici que s'élevait au quatorzième siècle l'hôtel Saint-Pol, résidence royale située à proximité du fleuve et de la campagne, refuges éventuels protégés par la forteresse de la Bastille. L'ensemble des bâtiments formés par les hôtels d'Etampes, des archevêques de Sens et des abbés de Saint-Maur couvrait l'espace compris entre les rues Saint-Paul, du Petit-Musc, Saint-Antoine et, naturellement, la Seine. Ces différents édifices étaient reliés entre eux par des préaux, des galeries ou des cloîtres.

L'hôtel Saint-Paul, habité tour à tour par Jean Le Bon, Charles V et jusqu'à sa mort par Charles VI, fut abandonné par leurs successeurs au profit de la maison royale des Tournelles, et ce vaste ensemble demeura longtemps inoccupé.

Il était dans un grand état de délabrement quand François Ier qui cherchait dans Paris des terrains à bâtir le fit vendre à la criée en 1543. C'est alors qu'on traça au travers de ses ruines des rues portant les noms de Charles-V, Beautreillis, des Lions, de la Cerisaie et des Jardins-Saint-Paul. Tout le long de ces rues on construisit au seizième et dix-septième siècles de fort belles maisons qui devinrent rapidement la résidence de personnes de qualité célèbres à plusieurs titres. Mme de Sévigné y élut un moment domicile, et c'est rue Charles-V que la Brinvilliers exerça sa coupable industrie.

L'îlot des Jardins-Saint-Paul qui va être inauguré est bordé au nord par la rue Charlemagne, à l'ouest par la rue des Jardins-Saint-Paul, au sud par le quai des Célestins et à l'est par la rue Saint-Paul. Sa restauration, qui a duré quinze ans, a été entreprise par la Régie immobilière de la Ville de Paris avec la collaboration de l'Omnium technique de l'habitation. Le plan technique d'aménagement a été arrêté en 1973, conjointement avec les ministères de la culture et de l'environnement. Deux cent trente-cinq logements à usage locatif y ont été construits, et l'ensemble a été conçu comme une espèce de cité où l'on peut circuler librement par des passages, des cours et des perrons aux gros pavés entre la rue Saint-Paul et la rue des Jardins-Saint-Paul. Cette dernière a vu il y a longtemps déjà ses immeubles côté impair complètement rasés. Cette opération, peut-être contestable, a permis de dégager le plus important vestige parisien du mur de Philippe Auguste qui borde actuellement un espace sportif sommairement aménagé. Sur un terrain vague qui a longtemps subsisté à l'angle des rues Saint-Paul, de l'Ave-Maria et des Jardins-Saint-Paul, la Régie immobilière a fait construire une résidence pour personnes âgées comprenant quatre-vingts places et dont l'architecture a le mérite de passer inaperçue et de s'accorder avec le style des maisons voisines.

Antiquités et librairies

Les travaux de rénovation de l'îlot des Jardins-Saint-Paul ont été correctement réalisés. On a autant que possible respecté le style de ses vieilles maisons. Le luminaire, les ferronneries, les abris de fenêtres ont été particulièrement soignés. De vieux escaliers Louis XIII à balustres de bois qui, dans certains immeubles, avaient résisté aux atteintes du temps ont été complètement restaurés. Au rez-de-chaussée, des boutiques donneront sur les rues ou dans les cours.

On peut regretter une fois de plus que les commerces traditionnels ne soient pas représentés dans l'îlot des Jardins-Saint-Paul et que les magasins d'antiquités et les librairies y forment le plus clair des négoces. Il est vrai qu'on y trouve un graveur et un potier, mais non le bureau de tabacs-papeterie-marchand de journaux dont on avait prévu l'installation.

Malgré quelques réserves, en particulier l'emploi d'un mortier bâtard pour les enduits, l'ensemble est assez réussi, et le soir, la rue des Jardins-Saint-Paul — bordée par le rempart de Philippe-Auguste dominé au nord par le très beau chevet et la coupole de l'église Saint-Paul-Saint-Louis récemment restaurée — a des allures de paysage à la romaine où une fontaine surmontée d'une coquille et encastrée dans le mur de l'église contribue à la ressemblance.

ANDRÉE JACOB.

ENVIRONNEMENT

En Égypte

Le conseil municipal d'Alexandrie refuse l'installation d'une centrale nucléaire près de la ville

De notre correspondant

Le Caire. — Décision étonnante dans un pays où l'écologie n'est encore qu'un mot et où il n'est pas d'usage — surtout de la part d'instances locales sans réelle autorité — de s'opposer à la volonté du pouvoir : le conseil municipal d'Alexandrie s'est unanimement déclaré hostile à l'installation d'une centrale nucléaire dans la banlieue ouest de sa ville.

Répondant à un vœu déjà ancien du Caire, Washington s'était engagé récemment (*le Monde* du 5 octobre) à fournir à l'Egypte l'uranium nécessaire au fonctionnement de la centrale nucléaire à usage industriel, prévue par le gouvernement à Sidi-Kreir, au bord de la mer Méditerranée, en lisière de l'agglomération alexandrine.

M. Fouad Helmi, ministre-gouverneur d'Alexandrie, a informé le raïs de la motion des édiles de la deuxième cité égyptienne, en précisant que les Alexandrins avaient signé une pétition contre le projet nucléaire qui a entraîné l'adhésion en bloc du conseil municipal.

Si le quotidien cairote officieux *Al-Akhbar* révèle que le programme nucléaire égyptien comporte l'installation, avant l'an 2000, d'une dizaine de centrales nucléaires, d'autres journaux soulignent les larges possibilités du pays en matière solaire. Le président Sadate vient d'ailleurs lui-même d'annoncer que son bourg natal du delta du Nil, Mit-Aboul-Kom, serait équipé à l'énergie solaire. D'autre part, des logements utilisant la même source d'énergie douce sont en construction en Haute-Egypte pour les pêcheurs du lac Nasser.

En dernier ressort, *le Progrès égyptien* annonce qu'un groupe de citoyens autrichiens ont câblé un message de soutien aux élus locaux d'Alexandrie. Ce que ni les uns ni les autres ne savent, c'est que, si les électeurs autrichiens n'avaient pas, il y a quelques mois, rejeté le programme nucléaire du chancelier Kreisky, les déchets irradiés autrichiens auraient été enfouis quelque part dans le désert égyptien, en vertu d'une promesse imprudente du Caire à Vienne. Aujourd'hui, les Egyptiens commencent à prendre conscience des dangers que comporte l'installation de centrales nucléaires, et ils le manifestent. L'écologie n'est plus l'apanage des nations industrialisées.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

CIRCULATION

DES MOTARDS AU SÉNAT

Sur l'initiative des responsables du mouvement des jeunes giscardiens, une délégation de motards comprenant des représentants de Pratique Sécurité Moto (P.S.M.), de l'Union nationale des motards (U.N.M.) et de l'Association des motards indépendants (AMI), a présenté, le 20 novembre, au Sénat, un « cahier de revendications » à M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur des Hauts-de-Seine et président des clubs Perspectives et Réalités.

Pour ce qui concerne la demande d'abandon du projet de permis moto, M. Fourcade a donné son accord pour « *présenter un amendement au Sénat, visant à annuler la ligne budgétaire du ministère des transports qui prévoit l'embauche d'inspecteurs en fonction de ce nouveau permis* ». La délégation a réclamé, en outre, indique un communiqué du mouvement des jeunes giscardiens, la « *suppression de la vignette moto avec une meilleure justice fiscale, la révision du taux de T.V.A. sur les accessoires, du péage autoroutier de façon identique à celui des automobiles et du tarif des assurances* ».

Faits et projets

P.T.T.

● *A la direction des télécommunications*, M. François Henrot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur des affaires commerciales et télématiques à la direction générale des télécommunications (décret du 19 novembre).

TOURISME

● *Un nouveau président de la Fédération nationale des offices de tourisme.* — M. André Sauvageot, président de la Fédération régionale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative d'Aquitaine, et de lunion départementale des offices de ourisme et syndicats d'initiative de la Gironde a été élu président de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOT-SI) où il succèdera à M. Raymond Julien-Pages.

TRANSPORTS

● *Trains britanniques en hausse.* — Les chemins de fer britanniques augmenteront leurs tarifs voyageurs de 20 % en moyenne à compter du dimanche 6 janvier prochain. Cette majoration sera plus forte — de l'ordre de 30 % — sur le réseau de la banlieue de Londres et du Sud-Est de l'Angleterre ainsi que sur certaines lignes « Intercity ». Pour les responsables ferroviaires, ce relèvement de barème est dû à la hausse du prix de l'énergie et à la nécessité de diminuer le poids des subventions gouvernementales.



Le Monde

société

Une politique de la famille

III. — Enfants à garder

par CATHERINE ARDITTI

Dans les deux derniers articles, Jean-Marie Dupont et Jean-Pierre Dumont ont analysé d'une part la situation démographique de la France, d'autre part, le régime des prestations familiales (voir « le Monde » des 19 et 20 novembre), Catherine Arditti traite aujourd'hui de la situation des mères de famille et de la garde de leurs enfants.

« J'attends un enfant depuis six mois. J'ai essayé de m'inscrire à la crèche de mon quartier et j'ai appris que j'étais la cent troisième sur une liste d'attente. » « Je cherche depuis trois mois une solution de garde pour mon fils. Pas de place en crèche. Pas d'assistante maternelle libre sur le quartier, ou alors à des prix impossibles. J'ai déjà dû reculer la date de reprise de mon travail... »

Que faire ? Où s'adresser ? Ces appels à l'aide, souvent teintés d'angoisse, de jeunes ou de futures mères sont monnaie courante. Assistantes sociales, centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.), médecins, services téléphoniques spécialisés... peuvent en témoigner. Ces appels montrent à l'évidence l'inadéquation entre l'offre et les besoins de garde de jeunes enfants.

On compte actuellement quelque 8 millions de femmes qui travaillent et environ 2 250 000 enfants de zéro à trois ans. Plus de la moitié d'entre eux sont élevés par leur mère, au foyer. Pour les autres, que l'on estime à 920 000, les familles ont recours à diverses solutions. Les possibilités sont multiples, mais le choix est limité par les capacités d'accueil.

Lorsqu'on veut faire garder son enfant, la première solution qui vient à l'esprit est celle de la crèche collective. Or, les 1 127 établissements de ce type répartis sur le territoire français offrent à peine plus de 56 000 places.

Les crèches familiales, qui assurent la garde d'enfants au domicile de nourrices agréées, contrôlées par des puéricultrices et rattachées soit à une crèche collective, soit à un centre social ou de P.M.I., n'accueillent guère plus de 26 000 enfants.

D'autres « institutions » peuvent recevoir des petits, mais à partir de deux ans. Les jardins d'enfants (établissements privés relevant du ministère de la santé) comptent 17 000 enfants de moins de trois ans dont les deux parents travaillent. Mais leur nombre diminue. En revanche, les écoles maternelles accueillent de plus en plus d'enfants de moins de trois ans : on estime que 120 000 d'entre eux sont en classe pendant que leurs père et mère travaillent (1).

Mais on est loin du compte. Il reste encore près de 700 000 enfants à garder... hors institution. Lorsqu'ils le peuvent, les parents ont recours à un autre membre de la famille (pour 100 000 enfants) ou à une employée de maison, solution coûteuse qui concerne environ 70 000 enfants.

La formule la plus répandue est celle de la nourrice désormais appelée assistante maternelle à domicile. On comptait au 1er janvier 1977, 203.000 assistantes maternelles agréées, pouvant recevoir à la journée, selon les estimations du ministère de la santé, plus de 300 000 enfants, les 200 000 autres étant accueillis par des « clandestines ».

Pour les familles, mais aussi pour la collectivité, les avantages et les inconvénients des différents modes de garde ne sont pas équivalents. Et d'abord financièrement. Dans les crèches, qu'elles soient collectives ou familiales, les tarifs sont modulés en fonction d'un quotient calculé à partir des revenus du ménage. Le prix de la journée de garde varie ainsi pour les familles entre 12 et 50 francs. Mais une crèche collective — prévue au maximum pour soixante enfants — coûte cher. La construction et l'équipement doivent répondre à des normes rigoureuses. Surtout, le fonctionnement nécessite d'importants crédits qui font hésiter à ouvrir de nouvelles crèches.

Le prix de revient quotidien se situe dans une fourchette comprise entre 56 et 165 francs, et autour d'une moyenne atteignant une centaine de francs. Le coût du personnel intervient pour une large part dans ce budget, puisque l'effectif doit obligatoirement compter une personne pour cinq enfants qui ne marchent pas et une pour huit enfants qui marchent. Ces frais sont partagés entre les parents, les caisses d'allocations familiales et les collectivités locales — municipalités et départements — qui en supportent la moitié.

Dans une crèche familiale, le prix de revient journalier est en moyenne de 65 francs.

Chez les assistantes maternelles — dont les tarifs varient considérablement — les parents ne bénéficient d'aucun barème dégressif et doivent payer, quelle que soit leur situation financière, 40 francs par jour en moyenne. Mais cette solution est évidemment la plus économique pour l'Etat, comme pour les collectivités locales. On comprend qu'elle soit, de loin, la plus répandue.

Et l'enfant ?

Si l'on met de côté la question du prix il n'y a pas de formule idéale. Aucune et toutes s'accordent à répondre les spécialistes. Tout dépend de la personnalité, du comportement et des exigences de chacun. Il est difficile de partager un enfant — ou du moins son éducation. D'autant que celui-ci est seul à n'avoir pas son mot à dire.

Les parents dont les préférences vont à la crèche collective ont différentes motivations : garantie de sécurité, absence de concurrence affective, socialisation et stimulation « intellectuelle » de l'enfant... On remarque que les enfants d'employés et de cadres — notamment d'enseignants — sont nettement plus nombreux que les enfants d'ouvriers à bénéficier de la redistribution des ressources par l'intermédiaire des crèches.

Les familles qui préfèrent recourir à une assistante maternelle, sont souvent méfiantes vis-à-vis de l' « institution » : difficulté de contact avec un personnel spécialisé, rigidité des règlements, risque de maladie plus grand en collectivité.

De toute façon, bien peu de parents ont vraiment le choix. Les listes d'attente à l'entrée des crèches comptent fréquemment trois cents à quatre cents noms.

Reste alors à choisir l'assistante maternelle avec laquelle on se sentira le plus en confiance. L'état des locaux, le nombre d'enfants en garde sont des critères directement vérifiables. Il en est d'autres tout aussi essentiels. On trouve en effet le meilleur et le pire, et l'agrément délivré par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale n'est pas une garantie en soi. Des assistantes maternelles agréées peuvent être en même temps concierges. Le temps passé à distribuer le courrier, à nettoyer les escaliers est autant de pris à l'enfant.

En revanche, une nourrice « clandestine » peut très bien se classer parmi les « meilleures » en accueillant un nombre limité d'enfants (deux) et en leur consacrant le maximum de son temps, non seulement pour les soins courants, mais aussi pour les jeux, les conversations, les promenades...

Une loi du 17 mai 1977, entrée en vigueur au début de l'année 1978, a tenté de donner un véritable statut aux assistantes maternelles. C'était une occasion pour faire bénéficier ces femmes d'une formation et reconnaître leur activité comme une véritable profession. Malheureusement, la loi n'a guère permis de concrétiser cet objectif. Au contraire, elle a découragé plus d'une bonne volonté. Pour les assistantes maternelles, le statut n'apporte pas une couverture sociale ni un salaire vraiment suffisants (deux heures de SMIC par enfant et par jour, non compris les repas et fournitures). En revanche, elles craignent de voir disparaître, lorsqu'elles en bénéficient, leur droit au complément familial, et de payer davantage d'impôts.

Les parents, eux, considérés comme employeurs, doivent déclarer l'assistante maternelle à la Sécurité sociale, établir une feuille de paie, cotiser (avec toutes les formalités administratives que cela suppose) à l'URSSAF et à l'Institut de retraite complémentaire des employés de maison.

Et l'enfant ?

Pour lui, il importe de faire le « *bon choix* » sans se culpabiliser, ni trop retarder la séparation (un premier placement entre six et dix-huit mois est particulièrement déconseillé), de communiquer avec la personne choisie, et de savoir que les changements sont néfastes, surtout pendant les deux premières années.

Lorsqu'un conflit se produit, c'est l'enfant qui fait les frais des problèmes des adultes. Désaccord éducatif entre parents et grand-mère, entre parents et assistante maternelle (apprentissage de la propreté, autoritarisme ou libéralisme jugés excessifs...), conflit avec une directrice de crèche trop rigide (éviction de l'enfant en cas de maladie bénigne, locaux fermés aux parents...), problème financier opposant les parents à la nourrice, ou la municipalité, voire l'Etat, lorsqu'il s'agit de crèches...

Trop souvent parents et assistantes maternelles, seuls chacun de leur côté, n'osent pas se parler franchement. Et lorsque des parents d'enfants en crèche se constituent en association, c'est généralement au niveau local et pour un temps limité.

A Blois, depuis quelques mois, une association lutte contre la hausse excessive des tarifs, décidée par la municipalité, et qui a pour conséquence d'exclure certains enfants des crèches de la ville. Ailleurs des parents se rassemblent dans des « crèches ouvertes » ou pour mettre en œuvre des expériences novatrices.

La scolarisation précoce ne présente actuellement qu'un avantage : la gratuité. Mais quelle que soit la bonne volonté des institutrices, les effectifs des classes sont trop chargés et les équipements inadaptés aux besoins des plus petits.

Avoir le choix

Les effets de la pause démographique ne se traduisent pas par une véritable amélioration qualitative. Le ministère de l'éducation prévoit que la baisse des effectifs continuera, justifiant ainsi la réduction de ses moyens. Le ministère de la santé n'entend pas accroître sa participation financière en faveur des équipements de garde, qui doivent, dit-on, rester « *diversifiés* ». Encore faudrait-il que la diversification soit équilibrée et que les familles aient réellement le choix.

Le gouvernement n'a pas l'intention d'investir dans la petite enfance. Des quartiers entiers se construisent sans que l'on y ait prévu que les futurs habitants auront des enfants. Une telle politique n'est pas propice à une remontée démographique. « *C'est là un obstacle certain à des projets familiaux* », constate Mme Evelyne Sullerot dans son rapport au conseil économique et social sur la situation démographique de la France. « *Bien des couples ajournent des naissances parce qu'ils ne pensent pas pouvoir trouver des solutions de garde pour un enfant de moins de trois ans dans leur environnement. Cette cause de renoncement à une deuxième ou à une troisième naissance semble avoir été jusqu'ici sous-estimée dans les enquêtes.* »

Prochain article :

LE BONHEUR FRILEUX

(1) En 1978-1979, les écoles maternelles publiques ont accueilli 187 240 enfants de deux ans et 550 350 de trois ans (sur un total de 2 171 954). Les écoles privées ont reçu 30 518 élèves de deux ans et 88 563 de trois ans (sur un total de 330 880).

Au jardin de la « jardinerie »

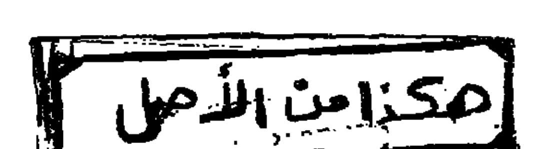
« Pour libérer la mère de famille, y compris celle qui ne travaille pas » trois « jardineries » (1) dans les douzième et quinzième arrondissements de Paris ont été créées depuis 1972. Le « jardin » n'en constitue pas le seul trait original : l'idée est d'organiser un mode de passage souple, entre la famille et l'école, où l'enfant, bien suivi, n'est pas tenu pour autant à des horaires fixes. On y accueille des enfants dont la mère travaille à temps partiel, ou qui a besoin de s'absenter pour quelque temps.

Au 112, rue Brancion Paris (15e), dans les deux pièces de ce local H.L.M., vingt enfants de un à trois ans sont gardés par une seule jardinière puisque, à l'heure du déjeuner, les familles s'entraidant, il n'y a pas de déjeuner sur place. Cent cinquante familles au total bénéficient, à un moment ou à un autre, de cette structure ouverte. Le mercredi après-midi, les enfants plus âgés viennent faire de la poterie ou du dessin. Enfin, les règles d'admission restent volontairement souples : Stéphanie, malentendante et refusée pour cette raison à l'école maternelle, a été accueillie ici à bras ouverts.

Au départ, les circonstances, sinon les relations de Mme Thienot, militante R.P.R. du septième arrondissement, ont pu jouer : M. Robert Debré a cautionné l'initiative ; l'Assistance publique a loué un local à bon prix ; la Fondation de France a engagé des crédits. Aujourd'hui, le fonctionnement de ces trois jardineries, peu coûteuses pourtant — 120 000 F par an pour chacune, — accuse un déficit annuel de 150 000 F ; une quatrième jardinerie ne peut être achevée, faute de crédits... La Ville de Paris et les Allocations familiales, principales sources de financement, semblent hésiter à accroître leur aide, et on ne veut pas pour autant augmenter la participation des parents (7,50 F par demi-journée). Le déficit est donc actuellement comblé par des prêts bancaires : *« Est-il possible, alors que l'on parle partout de politique familiale,* demande Mme Thienot, *qu'on laisse l'existence de ces jardineries dépendre de la bonne volonté de quelques banquiers ? »*

NICOLAS BEAU.

(1) 128, boulevard de Belleville (halte jardinerie). Tél. : 366-64-56 ; 112, rue Brancion (jardinerie). Tél. : 250-00-93 ; 17, boulevard des Frères-Voisin (jardinerie). Tél. : 554-86-45.



SOCIÉTÉ

Sanctionné pour ses opinions sur la sexualité

UN EMPLOYÉ DE LA MAIRIE D'IVRY REÇOIT LE SOUTIEN DE LA C.F.D.T. ET DU « COMITÉ ANTI-RÉPRESSION HOMOSEXUELLE »

L'union locale C.F.D.T. d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et le comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) ont *donné, lundi 19 novembre,* une conférence de presse sur la situation de M. Marc Croissant, employé de la mairie, qui avait été suspendu de ses fonctions, tout en conservant son traitement, à la suite des opinions qu'il avait émises, dans une lettre à *l'Humanité*, sur la sexualité des mineurs, l'homosexualité et la pédophilie (*le Monde* du 29 mars). La conférence de presse, organisée à la Bourse du travail d'Ivry, était *transmise* par *haut-parleurs* dans la rue où une soixantaine de personnes s'étaient rassemblées.

La représentante de la section C.F.D.T. des personnels communaux d'Ivry a déclaré que, « *sanctionné alors que l'employeur lui-même ne peut avancer la moindre faute professionnelle* » pour justifier une sanction, M. Croissant est victime d'une mesure qui « *dépasse la mutation arbitraire, le licenciement abusif* ». Employé sous contrat comme conseiller culturel, M. Croissant s'est vu proposer, à la suite de sa prise de position — la lettre qu'il avait *adressée à l'Humanité ayant été* transmise à la section du P.C.F. dont il était membre, puis au maire communiste d'Ivry — un poste au service de l'urbanisme, « *qui ne correspond ni à sa qualification ni à son contrat* ». Le maire, M. Jacques Laloé, a indiqué à M. Croissant, le 12 octobre dernier, que, s'il persiste à refuser cette mutation, la procédure de résiliation de son contrat sera engagée.

M. Croissant, dont la carte de membre du P.C.F. n'avait pas été renouvelée à la suite de cette affaire, a indiqué qu'un « *comité de lutte contre les interdits professionnels et pour la liberté d'expression* » va être créé pour soutenir sa cause. Le CUARH a souligné, de son côté, que la mesure qui frappe M. Croissant s'apparente à toutes les pratiques de « *répression* », de « *discrimination* », de « *harcèlement* » et d'« *agression* » qui visent les homosexuels dans leur emploi et dans leur vie quotidienne.

● PRECISION. — *Les Scouts de France et l'avortement.* — Après l'article paru dans *le Monde* du 20 novembre, et relatant la manifestation du 17 novembre contre l'avortement, l'association des Scouts de France nous prie de préciser qu'elle est sur ce sujet « *profondément solidaire de la position prise récemment par l'épiscopat français. Mouvement d'éducation, c'est uniquement sur le plan éducatif qu'il développe son action. Il n'a jamais fait sienne la pratique qui consiste à faire participer des jeunes adhérents en tenue à des manifestations de rue. Tout porte à croire que les « scouts en uniforme » qui participaient à la manifestation en question appartiennent à la même association — non reconnue par la Fédération du scoutisme français — qui s'était déjà illustrée lors de l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet* ».

JUSTICE

UNE DEMANDE EN RÉVISION SOUMISE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

Condamné, acquitté, détenu

Après avoir adressé au *ministre de la justice*, le 15 octobre, la phalangette de son auriculaire dont il venait de s'amputer, un détenu de la centrale de Clairvaux (Aube), Maurice Locquin, a, samedi 17 novembre, envoyé à M. Alain Peyrefitte sa prothèse dentaire. Il entend ainsi attirer l'attention sur son cas : condamné à douze ans de réclusion criminelle pour des faits qu'il affirme ne pas avoir commis, Maurice Locquin demande la révision de son procès (« le Monde » du 23 octobre).

Maurice Locquin a décidé de se « *libérer au détail* », morceau après morceau, comme il l'a expliqué à ses amis du Comité d'action des prisonniers (CAP), avant d'obtenir sa « *libération définitive* ». Il a choisi de rendre le ministre de la justice dépositaire de ces « évasions » par mutilations répétées. Révolte macabre ? Cet homme âgé de quarante et un ans, père de trois enfants, n'a plus qu'une idée fixe : sortir de prison. Depuis son arrestation en 1973, il a tout essayé... Les tentatives d'évasion ou de suicide, les grèves de la faim ou la lutte contre les quartiers de sécurité renforcée (Q.S.R.). Ce marginal de tempérament, au passé judiciaire déjà chargé, a même passé une capacité en droit pour mieux défendre son dossier.

Depuis six ans, Maurice Locquin nie les faits qui lui sont reprochés : deux attaques à main armée, commises dans le Sud-Ouest. Son complice présumé, Jean-Paul Stéphano, est mort dans les locaux de la *police judiciaire de Toulouse*. Il est tombé du deuxième étage. L'enquête a conclu à une tentative d'évasion.

Maurice Locquin est donc condamné seul à douze ans de réclusion criminelle, le 29 septembre 1976, par les jurés de la cour d'assises du Lot, à Cahors. Il demande aussitôt la révision de son procès : des témoins importants, affirme-t-il, n'ont pas été cités à l'audience. On a, de plus, découvert les munitions des armes ayant servi aux deux agressions, au domicile d'un homme. Mais celui-ci ne figure *pas parmi les inculpés du procès.*

Pour quitter les prisons du Sud-Ouest, dit-il, Maurice Locquin s'accuse d'autres attaques à main armée, mentionnées au dossier, commises, toujours en 1973, dans la région de Tournus (Saône-et-Loire). Les jurés de la cour d'assises de la Saône-et-Loire le condamnent *à treize ans de réclusion, mais* cette décision est cassée en raison d'une étonnante série de vices de procédures. Puis, subitement, l'histoire judiciaire de Maurice Locquin connaît une éclaircie : la cour d'assises de l'Ain prononce, le 27 mars 1979, son acquittement.

Le détenu de Clairvaux et son défenseur, Mᵉ Henri Juramy, *vont s'appuyer sur cette dernière* décision pour réclamer, à nouveau, la révision du procès de Cahors. Les deux mêmes hommes auraient, en effet, agi, en 1973, dans les différentes affaires mentionnées, de Toulouse à Tournus. Dans chacune des agressions, on retrouve les mêmes armes, avec les mêmes munitions, les mêmes cagoules, *le même « sac blanc à décoration rouge »* et, enfin, les mêmes véhicules.

Les témoins, les employés des banques attaquées, n'ont pas reconnu Locquin. Les jurés du Lot ont estimé que « *les similitudes de silhouette* » étaient suffisantes pour le condamner. Ceux de l'Ain, penseront très exactement le contraire.

« *Il y a manifestement contrariété de décision entre Cahors et Bourg-en-Bresse*, estime Mᵉ Juramy. *L'une des deux décisions de justice ne peut être qu'une erreur.* » Aussi, après son acquittement, Maurice Locquin attend-il une réponse du ministère de la justice à sa demande de révision du procès de Cahors.

La chancellerie, de son côté, confirme que, après la phalangette, le second envoi de Maurice Locquin lui est bien parvenu. Elle précise que le détenu a été informé, après l'amputation de son auriculaire que son dossier avait été transmis au procureur de la République d'Agen.

« *Mon client,* dit Mᵉ Juramy, *pourrait bénéficier d'une mesure de libération conditionnelle puisqu'il a purgé la moitié de sa peine. Toutefois, si cete proposition lui était faite, il la refuserait.* » Dans sa lettre au ministre de la justice, Maurice Locquin avertit que, si la réponse de la chancellerie vient à tarder, « *le prochain morceau* » qu'il enverra, « *reprendra un caractère plus réel, plus charnel* ».
En attendant une réponse, Maurice Locquin menace d'adresser au ministre de nouveaux envois...

PHILIPPE BOGGIO.

LE DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE D'UN FILM N'EST PAS « COAUTEUR »

La chambre des urgences du tribunal civil de Paris a rendu, lundi 19 novembre, un jugement dans lequel elle refuse de reconnaître aux directeurs de la photographie d'un film la qualité de coauteur. Le différend opposait MM. Pierre Fattori et Gérard Vienne, défendus par Mᵉ Brigitte Grouselle-Davies, au réalisateur, M. Serge Bourguignon, et aux producteurs à propos du film *Mon royaume pour un cheval*, qui doit être diffusé prochainement. Ceux-là estimaient que leur nom devait figurer dans le générique non seulement à la fin, mais au début ou en surimpression des premières images du film.

Faisant droit à la thèse développée par Mᵉ Georgette Rendel au nom des producteurs et du réalisateur, les juges ont débouté les demandeurs en déclarant notamment : « *Le directeur de la photographie, auxiliaire technique du réalisateur, ne peut revendiquer la qualité de coauteur de l'œuvre cinématographique tout entière que s'il s'immisce dans des secteurs autres que le sien propre, tels que la rédaction du scénario ou la participation à la mise en scène. En l'espèce, quelle que soit leur compétence et la valeur artistique de leurs prises de vues, MM. Fattori et Vienne n'apportent pas une telle preuve. Au contraire, il résulte des documents produits, notamment du synopsis du film et du calendrier des travaux, qu'ils ont réalisé la plupart des prises de vues sous la direction de M. Serge Bourguignon.* »

NOUVELLES RÉACTIONS AU SUJET DU « PULL-OVER ROUGE »

● *La C.G.T. et « le Pull-Over rouge ».* — « *Nous comprenons parfaitement la douleur de la famille de la petite fille assassinée. Nous respectons leur émotion. Mais nous ne pensons pas que tout ce qui va dans le sens de la recherche de la vérité sur cette tragique affaire puisse accroître leur peine* », écrit, dans un communiqué, la C.G.T. à propos des remous suscités par la sortie du film de Michel Drach, *le Pull-Over rouge*. « *Personne ne doit craindre la vérité. Au contraire, tout ce qui peut empêcher d'établir la vérité doit être condamné. C'est pourquoi nous dénonçons cette basse campagne organisée par les forces de la droite. Celle-ci doit cesser immédiatement* », déclare encore la centrale.

De son côté, le Syndicat français des artistes - interprètes (S.F.A.) proteste, dans un communiqué, « *contre les diverses atteintes à la liberté d'expression dont est victime le film* le Pull-Over rouge *: coupures, interdiction dans certaines villes et jusqu'à des menaces de violence, et qui portent préjudice aux artistes et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de l'œuvre, comme à l'œuvre elle-même. Elles lèsent également les publics qui se voient interdire d'en connaître tout ou partie et de formuler leur propre jugement sur l'œuvre et sur les questions qu'elle soulève* ».

Une séance de projection de ce film a été interrompue, dans la soirée du vendredi 16 novembre, à Lille, par deux engins fumigènes. Cette action a été revendiquée par un correspondant anonyme, qui a téléphoné au bureau de l'Agence France-Presse au nom d'un groupe intitulé Honneur et justice de la police.

L'EXAMEN PAR LE SÉNAT DU PROJET DE LOI SUR LE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS EST REPORTÉ

Le projet de loi sur le recrutement des magistrats a été retiré de l'ordre du jour du Sénat qui devait l'examiner mardi 20 novembre. Les sénateurs, qui doivent discuter à partir de ce mercredi du projet de budget, n'ont pas eu le temps d'étudier le texte, qui est à l'origine d'une grève de magistrats le 6 novembre (*le Monde* du 8 novembre). La discussion pourrait avoir lieu après le 10 décembre ou à la session de printemps.

La commission des lois du Sénat avait adopté jeudi 8 novembre un certain nombre d'amendements qui devraient apaiser les remous suscités par le projet Peyrefitte sur le recrutement des magistrats. Sur le rapport de M. Jacques Thyraud (P.R., Loir-et-Cher), la commission souhaite que la nomination de magistrats « volants » résulte d'une ordonnance du premier président de la cour d'appel et du procureur général précisant le motif et la durée du remplacement à effectuer. Ces remplacements ne pourraient pas excéder quatre mois et être renouvelés avant une durée de six mois. Il ne serait pas possible à ces magistrats « volants » d'exercer leur fonction plus de quatre ans et de passer du siège au parquet.

La commission a donné son aval au projet initial du garde des sceaux sur deux points qui préoccupaient les magistrats. D'une part, et contrairement au projet adopté le 11 octobre par l'Assemblée, le gouvernement serait lié par l'avis de la commission statuant sur le recrutement direct de magistrats. D'autre part, les membres de cette commission seraient élus à deux degrés et non pas choisis sur listes par la chancellerie comme le souhaite M. Jean Foyer (R.P.R.), rapporteur du projet à l'Assemblée.

Au cas où le Sénat suivrait la commission, le texte serait à nouveau examiné par les députés, sauf si le gouvernement décidait de déclarer l'« *urgence* » afin de réunir avant une seconde lecture la commission mixte paritaire prévue en cas de désaccord entre les deux Assemblées.

FAITS ET JUGEMENTS

Incidents au cours d'un débat à Strasbourg

Des incidents ont éclaté, mardi 20 novembre, au cours d'un débat organisé par le Foyer des étudiants catholiques (F.E.C.) de Strasbourg, sur les « anciennes et nouvelles idéologies », auquel avaient été conviés MM. Alain de Benoist et Jean-Edern Hallier, en présence de M. Pierre Pflimlin, maire de la ville et de nombreuses personnalités.

L'assistance, composée d'environ mille cinq cents personnes, très irrétée, s'en est pris, dès leurs premières interventions, aux deux orateurs et, semble-t-il, plus particulièrement à l'animateur de la « nouvelle droite », bruyamment critiqué par des membres de la communauté juive de Strasbourg.

Un étudiant a été légèrement blessé à la tête, lors de quelques brefs échanges de coups. M. Jean-Edern Hallier qui souhaitait, nous a-t-il expliqué « *en raison de l'agitation de la salle, transformer la réunion en un véri-happening* » a renversé le contenu d'une carafe d'eau sur la tête d'un spectateur qui venait de se saisir du micro des orateurs.

Un P.-D.G. stéphanois est écroué après la découverte de malversations

Un président-directeur général et deux autres personnes écroués, telle est pour l'instant la première conséquence de malversations découvertes à Saint-Etienne (Loire) la semaine dernière. M. Michel Couaillier, juge d'instruction au tribunal de cette ville, a inculpé et incarcéré, jeudi 15 novembre, M. Georges Van Gindertaelen, P.-D.G. des Etablissements Martin-Brunel, pour escroqueries, tentatives d'escroqueries, abus de biens sociaux, et M. Georges Prieur, animateur d'un cabinet d'affaires à Marseille, pour complicité. M. Philippe Vinson, directeur commercial des Etablissements Martin-Brunel a, pour sa part, été écroué, vendredi 16 novembre, pour complicité d'escroquerie.

Les Etablissements Martin-Brunel (S.A.), qui emploient une quarantaine de salariés, sont spécialisés dans la mécanique générale et de précision. Entreprise de dimension modeste, mais florissante, les Etablissements avaient été vendus, il y a un peu plus d'un mois, par l'intermédiaire de M. Prieur, à M. Van Gindertaelen. Des traites de complaisance, très rapidement, avaient épuisé la trésorerie forte, au départ, d'environ 600 000 francs.

M. Martin, ancien P.-D.G. de Martin-Brunel S.A., a été nommé administrateur provisoire des Etablissements, mardi 20 novembre. — *(Corresp.)*

Deux morts lors d'un accident de télécabine aux Deux-Alpes

L'une des bennes du télécabine du Diable (2 450 mètres), aux Deux-Alpes (Isère), s'est décrochée, mardi *20 novembre, en fin* d'après-midi, alors que quatre membres du service des pistes regagnaient la station. Le responsable des pistes et des secours, M. Lucien Cohard, ainsi qu'un pisteur, M. Louis Balme, sont morts, prisonniers de la benne qui s'est écrasée dans la forêt. Les deux autres personnes ont pu sauter à temps de la cabine.

C'est la seconde fois qu'un grave accident de remontée mécanique se produit aux Deux-Alpes. Déjà, le 26 octobre 1972, neuf personnes — *sept ouvriers et deux techniciens* — de la société Neyrpic, qui procédaient à des essais sur une installation en cours de construction, furent tuées. Deux cabines automotrices qui circulaient sur un câble unique étaient entrées en collision et s'étaient décrochées du câble porteur. — *(Corresp.)*

L'État condamné à verser 1,2 million de francs à la victime d'une vaccination antivariolique

Le Conseil d'Etat a condamné l'Etat, vendredi 16 novembre, à payer 1 280 118 F à une famille dont l'enfant est devenue invalide à 100 % à la suite d'une vaccination antivariolique qui avait provoqué une encéphalite. La vaccination avait été pratiquée en juin 1958 sur la petite Odile Hanryn. En 1968, l'Etat avait été condamné par la Haute Assemblée à payer une rente de 13 000 F par an jusqu'à la majorité d'Odile Hanryn.

Le tribunal administratif, appréciant le préjudice définitif avait, en 1975, fixé le montant de la somme annuelle que devrait verser l'Etat à 65 000 F. Les parents, devant cette décision, ont alors introduit un nouveau recours en Conseil d'Etat, qui vient d'accorder à la famille de la jeune Odile une indemnité en capital de 1 280 118 F. Une telle somme est rarement accordée pour un préjudice corporel. L'arrêt de la Haute Assemblée tient compte de l'état de santé de la jeune fille qui nécessite l'aide constante d'une tierce personne et que son invalidité condamne à ne jamais pouvoir travailler.

Un attentat contre les éditions Des femmes à Paris

Un incendie d'origine criminelle a détruit, mardi matin 20 novembre, plusieurs centaines de livres et de revues dans les locaux des éditions Des femmes, au 70, *rue des Saints-Pères*, à Paris-7ᵉ. Le feu, rapidement maîtrisé, s'est toutefois propagé jusqu'au troisième étage. Des bidons ayant contenu de l'essence ont été retrouvés sur place. Dans un appel téléphonique à l'Agence France-Presse, un correspondant anonyme a revendiqué cet attentat, affirmant parler au nom d'une « Union des femmes contre l'avortement ».

Dans un communiqué, les éditions Des femmes déclarent notamment : « Ils prétendent combattre le meurtre des enfants, mais c'est pour le meurtre des femmes qu'ils agissent et la destruction de nos productions. Cinquième attentat en trois ans. Répression meurtrière qui vise le Mouvement de libération des femmes, ses victoires et tous les mouvements de libération (...). Là où nous avons vaincu l'oppression, nous vaincrons la répression. » Ces éditions précisent que leur librairie reste ouverte malgré les dégâts et que l'hebdomadaire « Des femmes en mouvement hebdo » sera normalement en vente dans les kiosques samedi.

● *L'ancien directeur d'un magasin à grande surface de Lempdes* (Puy-de-Dôme), M. Bernard Reppelin et deux de ses employés ont été condamnés à payer des amendes, lundi 19 novembre, par le tribunal correctionnel de Cermont-Ferrand, pour avoir *détenu et mis* en vente des produits avariés (*le Monde* du 13 novembre). Les contrôleurs des fraudes avaient découvert, en novembre 1978, dans la chambre froide de l'établissement, une quantité de viande de porc avariée, dont la date limite de vente était dépassée depuis deux jours. En plus des amendes qui s'élèvent à près de 12 000 francs, M. Reppelin et ses employés devront verser conjointement 2 000 francs de dommages-intérêts à l'Union des consommateurs, qui s'était portée partie civile.



Nouvelle campagne de retraitement de combustibles irradiés à La Hague

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), vient de lancer à La Hague (Manche) une nouvelle campagne de retraitement des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires à eau légère et uranium enrichi (1). Cette opération, commencée au début de ce mois, constitue une étape supplémentaire vers la mise en service industrielle de l'atelier de retraitement UP-2, que la COGEMA possède à l'usine de La Hague.

Jamais encore cet atelier n'a fonctionné à sa pleine capacité (400 tonnes par an) puisqu'à ce jour 110 tonnes seulement de combustibles irradiés de type eau légère provenant de centrales PWR et BWR ont été retraitées au cours de trois campagnes qui se sont étalées sur une période de trente-deux mois. La première, qui a débuté en mai 1976, a permis le retraitement de 14 tonnes de combustibles ; la seconde, en décembre 1977, celui de 54 tonnes, et la troisième, en décembre 1978, celui de 42 tonnes.

Cette apparente lenteur dans la mise en service à pleine capacité de l'atelier tient au fait que le retraitement est une entreprise difficile. Aujourd'hui la COGEMA est en effet la seule entreprise au monde engagée, sur une telle échelle, dans ce type d'activité. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elle procède par paliers successifs pour identifier l'ensemble des problèmes qui ne manqueront pas de se poser.

D'autre part l'atelier UP-2 est aussi chargé, avant que l'usine de Marcoule ne prenne complètement le relais, de retraiter une partie du combustible irradié dans les centrales graphite-gaz de la filière française. Pour des raisons techniques, les gaines de ce combustible vieillissent assez mal et demandent à être traitées au plus tôt, ce qui empêche par conséquent le retraitement de produits venant des centrales à eau légère de la filière américaine.

Mise en service d'unités de stockage

L'usine de Marcoule ayant permis cette année d'épurer une bonne partie du « graphite gaz », La Hague est donc disponible pour cette nouvelle campagne eau légère. Il y a fort à parier, bien qu'aucun chiffre n'ait encore été donné, que la COGEMA s'efforcera de retraiter sur une assez longue période une quantité importante de matières pour progresser dans ses objectifs. Le travail ne manque pas puisque la piscine de 300 tonnes, dans laquelle sont stockés les combustibles avant le retraitement, est pleine (2).

Deux autres bassins d'une capacité totale de 2 000 tonnes sont en cours de réalisation et devraient être disponibles en janvier 1981. Compte tenu du développement du centre de La Hague, leur construction sera suivie de la mise en service entre 1981 et 1985 de nouvelles unités de stockage d'une capacité comprise entre 4 000 et 5 000 tonnes. Ce ne sera pas trop pour accueillir l'ensemble des combustibles irradiés français et étrangers que la COGEMA se propose de retraiter à la fois dans l'atelier UP-2, dont la capacité devrait être prochainement doublée, et dans la nouvelle usine UP-3A (800 tonnes/an) pour lesquels des autorisations de réalisation ont été demandées. — J.-F. A.

(1) Le retraitement vise à extraire des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires le plutonium qui a été produit et l'uranium qui n'a pas été brûlé pour refaire du combustible. On distingue les combustibles provenant des centrales graphite-gaz de ceux de type oxyde des réacteurs à eau légère bouillants (BWR) ou pressurisés (PWR), car ils nécessitent l'adjonction d'un atelier supplémentaire baptisé HAO (haute activité oxyde).

(2) Les premiers déchets de la centrale française de Fessenheim devraient arriver à La Hague à la fin de 1980.

● *Le premier réacteur de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret)* va être chargé en combustible ; le ministère de l'industrie en a, en effet, accordé l'autorisation à E.D.F.

Ce réacteur présente les mêmes problèmes de « fissures » que ceux de Gravelines et de Tricastin. — *(Corresp.)*

L'avenir de la recherche en informatique ou l'art de tourner en rond

Il y a près d'un an, dans le cadre des actions pour « l'information de la société », le gouvernement décidait de réformer l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (IRIA). La partie « application de la recherche » et « transferts technologiques » au secteur industriel de son activité serait confiée, aux termes de cette réforme, à une Agence pour le développement des applications de l'informatique (ADAI) dotée d'un budget de 2,25 milliards de francs pour les cinq ans à venir. Concrétisant cette scission de l'IRIA, un décret paru le 29 septembre dernier (le Monde du 4 octobre) a créé l'ADIA ; un autre décret, publié le même jour, signait l'arrêt de mort de l'IRIA, effectif le 1er janvier prochain.

Que fait-on de la mission de recherche de l'IRIA ? Dans un premier temps, les pouvoirs publics envisageaient de rattacher le LABORIA (Laboratoire de recherche en informatique et automatique), où est concentré l'essentiel de cette activité, au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), au sein duquel il pourrait devenir un Institut national conservant une certaine autonomie. Des textes en ce sens furent soumis au Conseil d'Etat, qui les rejeta à la fin de l'été dernier. On envisagea donc de fondre purement et simplement le LABORIA au sein du C.N.R.S. Cette solution a, elle aussi, été rejetée. Il semble, aujourd'hui, que le futur Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA) gardera un statut autonome. Et M. Pelissolo, directeur des industries de l'électronique et de l'informatique au ministère de l'industrie a affirmé, selon les syndicats de l'IRIA, le 14 novembre dernier, que l'INRIA, d'après un décret sur le point d'être signé, resterait sous la tutelle du ministère de l'industrie au lieu de passer, comme on l'a aussi envisagé, sous celle du ministère des universités.

A un mois de la mort de l'IRIA, soulignent les syndicats à l'appel desquels les personnels de l'organisme se sont mis en grève, mardi 20 novembre, il semble donc que l'on soit... revenu au point de départ — tout au moins pour ce qui concerne la partie « recherche » de l'institut, qui resterait administrativement fort proche de ce qu'elle est aujourd'hui. Mais cette illustration de l'art de tourner en rond n'est pas pour les rassurer : les personnels ne savent, aujourd'hui, ni dans quel organisme chacun sera amené à travailler ni à quel endroit... puisqu'il est entendu, pour les pouvoirs publics, et notamment la DATAR, que le nouvel organisme sera décentralisé. Rennes, Lyon, Bordeaux, Valbonne (Alpes-Maritimes) ont été des éventualités citées à diverses occasions.

Les personnels demandent au moins d'être informés et d'avoir un mot à dire sur leur sort. Ce qui ne semble pas une revendication exorbitante, s'agissant d'un organisme qui fut, l'année dernière, à l'occasion de son anniversaire, unanimement loué par les industriels ainsi que les pouvoirs publics comme montrant l'exemple de ce que peut faire un organisme public de recherche travaillant en étroite collaboration avec le secteur aval. En attendant, ils remarquent, avec quelque ironie, que l'IRIA semble devoir donner naissance à une agence qui a un statut mais toujours pas de directeur, et à un institut qui n'a pas de statut, mais dont tout le monde a l'air de connaître le futur directeur... — X. W.

Les représentants des cliniques privées protestent contre l'augmentation insuffisante de leurs tarifs

« *Les établissements d'hospitalisation privée représentent un tiers des équipements français, réalisent 55 % des actes chirurgicaux, la moitié des accouchements, disposent de plus de la moitié des équipements lourds en cancérologie et de 50 % des reins artificiels...* ». C'est en rappelant ces chiffres que le docteur Yves Lecoutour, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.), majoritaire dans la profession, a protesté mardi 20 novembre lors d'une conférence de presse contre les récentes décisions gouvernementales aux termes lesquelles une majoration de 11,80 % sera accordée en 1980 au secteur privé, dont les prix sont réglementés depuis 1968. Ce secteur, a déclaré le docteur Lecoutour a accepté d'être divisé en plusieurs catégories suivant la qualité des soins qu'il dispense ; le gouvernement s'était engagé, en contrepartie, à entreprendre une réforme de la tarification dans ce secteur. Il semble, a noté le président de la F.I.E.H.P., que cette promesse soit aujourd'hui remise en cause et que l'on se contentera, pour 1980, d'ajuster les augmentations de prix des cliniques sur le taux de l'inflation, comme on le fait pour les hôpitaux publics.

Mais les hôpitaux publics coûtent plus cher à la nation, estiment les responsables de la F.I.E.H.P. qui publient sur ce sujet un *livre bleu*. Citant trois exemples pris dans la région parisienne, ils estiment qu'un accouchement coûte 3 915 francs dans une clinique privée conventionnée, 9 065 francs dans un hôpital intercommunal et 8 546 francs dans un hôpital à but non lucratif.

Comment pourrait-il en être autrement, ajoute-t-on à la F.I.E.H.P., puisque « *dans le cadre des structures actuelles de l'hôpital public, la rationalisation des dépenses est impossible* (...) *parce qu'il n'existe pas à l'hôpital de méthodes de gestion d'entreprise. L'hôpital fonctionne comme un ministère ou une préfecture* (...). »

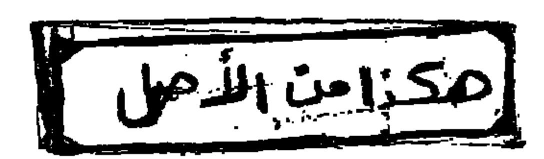
Le docteur Lecoutour, s'exprimant cette fois en son nom personnel, s'est prononcé contre le maintien d'un secteur privé à l'hôpital public. Pourquoi d'ailleurs, a-t-il ajouté, ne pas payer à l'acte les médecins des hôpitaux publics, ce qui résoudrait le problème du secteur privé à l'hôpital et maintiendrait les dépassements d'honoraires dans certaines limites ? La « *médecine des riches* » *est aujourd'hui faite dans le secteur hospitalier public* ».

Le docteur Lecoutour a enfin rappelé, à propos des avortements abusifs pratiqués dans certaines cliniques privées, qu'il avait adressé aux adhérents de la F.I.E.H.P. une circulaire dans laquelle on peut lire notamment : « *Tous doivent savoir que notre Fédération ne défendrait pas les personnes et les choses indéfendables. Au contraire, son rôle serait, le cas échéant, de participer à l'élimination des éléments troubles qui auraient pu se glisser dans notre secteur professionnel et qui risqueraient de porter tort à l'ensemble de notre profession.* » Le docteur Lecoutour a noté que la clinique de la Pergola, où auraient été pratiqués des avortements au-delà du sixième mois, ne faisait plus partie de la Fédération depuis 1977.

● *Le prix Bernard Halpern* a été remis le 20 novembre par Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, au professeur agrégé Pierre Galanaud de l'unité de recherche de néphrologie et d'immunopathologie de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, dirigée par le professeur Jean Dormont.

Ce prix d'un montant de 20 000 francs, créé par l'association des amis du professeur Bernard Halpern, décédé l'an dernier, récompense un chercheur (français ou étranger) en allergologie, en immunologie ou dont les travaux se rapportent à la lutte contre le cancer.

Immunologiste, le lauréat de cette année, qui est âgé de trente-cinq ans, a mis au point un test à partir d'un échantillon de sang permettant d'évaluer l'état fonctionnel du système immunitaire d'un individu et de mieux comprendre les mécanismes de la réponse immunitaire.



MÉDECINE

APRÈS DEUX MOIS DE FERMETURE

La maternité Baudelocque rouvre ses portes

La maternité Baudelocque (C.H.U. Cochin Port-Royal à Paris) est à nouveau ouverte à partir de ce mercredi 21 novembre. Sa fermeture avait été décidée le 24 septembre dernier, trois cas présumés d'entéro-colite ulcéro-nécrosante ayant été enregistrés (*le Monde* du 26 septembre). En un an, trente-deux enfants, dont un était mort, avaient déjà été frappés par cette maladie (*le Monde* du 24 mai et du 30 mai 1979).

« *Une nouvelle désinfection totale*, indique un communiqué de la direction générale de l'Assistance publique, *a été entreprise, en liaison avec le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris. De nombreux travaux ont été effectués après ceux entrepris durant l'été. Au total, ils se sont traduits principalement par une modification de la séparation des zones de traitement ou de stockage du linge, du matériel et des déchets, la révision et la modification de l'ensemble du système de lavabos dans certains lieux communs. La fermeture a été également mise à profit pour moderniser les équipements de stérilisation. Enfin, la plupart des locaux ont été repeints.* »

Le coût de ces travaux s'élève à un million de francs. Une enquête épidémiologique approfondie est, en outre, menée actuellement dans le but d'expliquer le nombre anormalement élevé de cas de cette maladie à la maternité Baudelocque. Il demeure cependant, nous a déclaré le professeur Claude Sureau, chef de service, une grande incertitude quant à l'étiologie de l'entéro-colite ulcéro-nécrosante dont la fréquence semble actuellement s'accroître dans le monde entier.

L'hypothèse d'une origine virale est cependant retenue par plusieurs spécialistes. D'autre part, à la suite des examens virologiques pratiqués chez les membres du personnel, six personnes ayant dans leurs selles un virus qui pourrait avoir eu un rôle dans l'apparition de cette maladie ont été changées de service : ce qui provoque actuellement une certaine émotion au sein du personnel de l'hôpital Cochin.

● *La médaille d'or de la Fondation Robert-Koch* a été attribuée, mardi 20 novembre à Bonn, à un chercheur israélien, Mme Ruth Arnon, de l'Institut Weizmann de Rehovot, au généticien ouest-allemand Peter Starlinger et au chercheur britannique Christopher Andreves.

Ce prix, doté de 30 000 marks, sera remis aux lauréats le 10 décembre par le ministre fédéral de la santé, Mme Antje Huber.

Il récompense les travaux de chercheurs dans les domaines de la chimie de l'immunologie.

ÉDUCATION

En 1980 à Paris

50 000 ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES RECEVRONT 20 CENTILITRES DE LAIT CHAQUE JOUR

Cinquante mille élèves des écoles maternelles de la capitale bénéficieront chaque jour d'une « briquette » de 20 centilitres de lait à partir du mois de janvier prochain. A cette date, la distribution quotidienne de lait, commencée en février 1978 auprès de 16 000 enfants dans 60 écoles parisiennes, concernera plus de 80 % des 60 000 élèves de maternelle.

Comme dans plusieurs villes de province, la distribution est financée pa rle budget de la Ville (la mairie de Paris prévoit d'y consacrer 3 708 000 F en 1980), et par une subvention du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA). Jusqu'à la rentrée dernière, le FORMA attribuait 1,7 centime par centilitre (maximum 25 centilitres) par enfant et par jour de présence, pour la distribution dans les écoles maternelles et élémentaires. Une seconde subvention du FORMA vient s'y ajouter : 0,50 F par briquette individuelle de 20 centilitres de lait entier liquide pour les enfants des classes maternelles.

Une enquête réalisée par le service de santé scolaire de Paris en 1978 a montré que les enfants ayant bénéficié de la distribution de lait avaient plus grandi que les autres (0,12 centimètre de plus pour les garçons, 0,20 centimètre pour les filles, d'avril à décembre) et plus grossi (0,500 kilo pour les garçons, 0,310 kilo pour les filles). Pendant la même période, le nombre des demi-journées d'absence était inférieur dans les écoles où avait lieu une distribution de lait.

● *Grève dans les lycées et collèges, le 11 décembre.* — Un mot d'ordre de grève nationale dans l'enseignement secondaire, pour le mardi 11 décembre, a été lancé par les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (SNES et SNEP), de la C.F.D.T. (S.G.E.N.), de la C.G.T. (S.N.E.T.P.) et le Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant). La grève a été décidée pour protester contre la « *baisse accrue du pouvoir d'achat des enseignants* », *la* « *déstabilisation des emplois* » et la « *dégradation des conditions d'enseignement* ».

LA FEN CONDAMNE L'« OBSTINATION DU POUVOIR » A FAVORISER L'AIDE PUBLIQUE A L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) vient d'adresser une lettre au ministre de l'éducation pour protester contre sa « *décision de demander aux préfets d'inscrire d'office dans le budget des communes, en cas de litige, les dépenses de fonctionnement des écoles privées ayant passé avec l'Etat un contrat d'association* » (*le Monde* du 27 octobre).

« *Ces interventions coercitives visent à contraindre les municipalités à faire ce qu'elles ne veulent pas faire, à supporter une charge supplémentaire que l'actuel libellé des lois d'aide à l'enseignement privé* ne les contraint *pas expressément à assumer (...).*

« *Elles illustrent aussi l'obstination politique du pouvoir à favoriser par tous les moyens le développement de l'aide publique à l'enseignement confessionnel privé. Une telle attitude*, conclut M. Henry, *est d'autant plus nettement condamnée par la FEN que ce même pouvoir politique n'a pas toujours manifesté l'autorité nécessaire pour contraindre les municipalités réactionnaires à assumer les charges qui leur incombent, très légalement celles-là, à l'égard de l'école publique.* »

La FEN demande au ministre de recevoir ses responsables afin de lui exposer leurs inquiétudes à ce sujet.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la principauté de Monaco et Mme Christian Orsetti ont offert mardi soir une réception à l'occasion de la fête nationale de la principauté.

Naissances

— François GENDRON et Jacqueline CHÉNIEUX-GENDRON, ainsi que Marc et Lucie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 12 novembre 1979.
72, rue des Gravilliers, Paris (3e).
56, rue de Slovénie, 86000 Poitiers.

Fiançailles

— M. et Mme André Tranié,
M. Pierre-Robert TRANIÉ et Mme,
M. Pierre-Robert TRANIÉ et Mme, née Marie-Geneviève Servan-Schreiber,
M. Yves MIREMONT,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Claire et Thierry.

144, boulevard Suchet, Paris (16e).
1, rue du Général-Bertrand, Paris (7e).
30, rue de Lorraine, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Décès

PIERRE JOSSE

Mme Pierre Josse,
M. et Mme Paul Josse et leurs enfants,
Le capitaine de vaisseau (C.R.) et Mme Pierre Josse, leurs enfants et petit-fils,
Le docteur et Mme Georges Baudry, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Parfait, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père et parent,

M. Pierre JOSSE,
président de section honoraire au Conseil d'Etat,
grand officier de la Légion d'honneur,
membre honoraire du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur,
professeur honoraire à l'Ecole nationale des ponts et chaussées,

survenu le 19 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 novembre 1979, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph d'Enghien.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière Saint-Roch à Grenoble.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, rue de Malleville, 95800 Enghien-les-Bains.

[Né le 4 avril 1895 à Grenoble, Pierre Josse entre au Conseil d'Etat en 1920 et il devient président de la section des travaux publics en 1953.

Les travaux de Pierre Josse en matière de droit administratif ont fait autorité, et il a publié en particulier un ouvrage intitulé « Travaux publics et expropriation ». Il a été professeur de droit administratif à l'Ecole nationale des ponts et chaussées pendant vingt ans environ.

A sa retraite en 1966, il a été successivement président de l'Etablissement public de la défense, président de la Caisse de retraite du personnel navigant d'Air France et administrateur de la C.G.T.E. (Compagnie générale de transports et d'entreprise).]

— M. Raymond Baurin,
M. et Mme Georges Baurin, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond BAURIN,
née Emilienne Lagrault,

survenu le 19 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-neuvième année à Tournan-en-Brie.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 novembre 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Germain de Roissy-en-Brie, où l'on se réunira.
Il ne sera pas reçu de condoléances, un registre à signatures en tiendra lieu.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue des Sapins, 77680 Roissy-en-Brie.

— Mme Marcel Berthelemy,
M. et Mme Pierre Balloffet,
M. et Mme Michel Berthelemy,
M. et Mme Gilles Balloffet,
M. et Mme Philippe Mougenot,
Mlle Carole Berthelemy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BERTHELEMY,

survenu le 14 novembre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, selon la volonté du défunt, le 19 novembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence Val-Clair, 06140 Vence.
51, avenue du Belloy, 78110 Le Vésinet.

— La Société Farnier-Penin a le profond regret de faire part du décès de

M. Marcel BERTHELEMY,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 novembre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue J.-B.-Charcot, 92400 Courbevoie.

— Mme Pierre Boilot,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur et frère et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOILOT,
ingénieur général des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 novembre 1979, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Châlautre-la-Petite.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin de Châlautre-la-Petite. 77160 Provins.
34, quai National, 92800 Puteaux.
Rue de l'Arche-du-Gué-aux-Chevaux, Châlautre-la-Petite, 77160 Provins.

— M. et Mme Philippe Carton et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Houdet et leurs enfants,
M. Philippe Izard et Marie-Françoise Borie,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Nogier, leur sœur et belle-sœur,
Mme Jean-Marie Pascal, leur belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BORIE
et de
Mme Pierre BORIE,
née Marie-Madeleine Pascal,

survenu accidentellement à Senlis le 17 novembre 1979.
Les obsèques auront lieu le mercredi 21 novembre, à 16 heures, en l'église-cathédrale de Tulle (Corrèze).
Un service religieux sera célébré à leur intention le samedi 1er décembre, à 19 heures en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Mario Chaussy et ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Chaussy et leurs enfants,
Les familles Viala et Gonet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mario CHAUSSY,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 9 novembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Antibes, le 9 novembre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, boulevard de la Guyane, 94160 Saint-Mandé.

— La direction et le personnel de la Société d'études et conseils AERO (Automation, Electronique, Recherche Opérationnelle),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mario CHAUSSY,
ingénieur en chef et chargé de l'informatique,

survenu le 9 novembre 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

— M. et Mme Robert Epstin ont la douleur de faire part du décès de

Mme DESMET,
née Andrée Baux,

leur sœur et belle-sœur, survenu le 12 novembre 1979, à l'âge de soixante et onze ans, à Paris.
Regrets.
L'incinération et le dépôt des cendres au columbarium du cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
7, rue Lacheller, 75013 Paris.

— Jacques Fonlupt-Esperaber, son père,
Marie Mauroux-Fonlupt,
Odile de Goer de Hervé, ses enfants et petits-enfants,
Pierre-Henri Teitgen, leurs enfants et petits-enfants,
Anne Fonlupt, ses enfants et petits-enfants,
ses sœurs et beau-frère,
Mlle Marie-Anne Fonlupt,
Mme Paul Fonlupt,
ses tantes,
font part du retour à la maison du Père, dans la sérénité de la foi, de

Jacques FONLUPT,
frère Jean,

le 5 novembre 1979, dans sa soixante-sixième année.
3, rue du Pin, 64000 Pau.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Esther B. Grynpas,
Les enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Benedykt GRYNPAS,
résistant de la guerre 1940-1945,
titulaire de la médaille des Justes du Yad Vashem,
officier de l'ordre de Léopold II,
orientaliste, sinologue,
auteurs de nombreuses publications,

survenu le mardi 13 novembre 1979.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 16 novembre 1979, à Bruxelles, dans l'intimité.

[Sinologue belge, auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie et l'histoire de la Chine ancienne, Benedykt Grynpas a enseigné plusieurs années dans les musées royaux d'art et d'histoire de Belgique.]

— Simone Hoffmane,
Marcelin et Raymonde Hoffmane,
Pierre Guillot,
Et toute la famille,
nous prient d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Henri HOFFMANE,
née Berthe Guillot,

au Centre médico-chirurgical de Villiers-Saint-Denis (Aisne), le 18 novembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, munie des sacrements de l'Eglise catholique.
Célébration eucharistique le vendredi 23 novembre, à 15 h. 15 précises, en l'église de Saint-Ouen-le-Vieux, sa paroisse, 4, rue Planty, à Saint-Ouen-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen commune.
Réunion à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.
« Père, l'heure est venue... »
Saint-Jean, XVII, 1.)
74, boulevard Jean-Jaurès, 93400 Saint-Ouen.

— Mme Dominique Guillet,
David Guillet,
Laurent Guillet,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu, le 15 novembre 1979, de

Jean-Marie LE FAUCHEUR,

leur père et grand-père.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale et amicale le 17 novembre 1979, en l'église d'Inguiniel (Morbihan).
Calle Felix-Boix, 7, Madrid, 16.
Institut français, Kurfürstendamm, 211 1000 Berlin 15.
17-19, rue de Beaune, 75007 Paris.

— Mme Jacques Le Moing,
Mlles Suzanne et Annie Le Moing et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LE MOING,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 1979, muni des sacrements de l'Eglise, leur époux et frère.
L'ensevelissement a eu lieu à Tarbes, le 16 novembre 1979.
56, les Amandiers, 26700 Pierrelatte.

— M. et Mme Jean-Claude Georges,
Mme Colette Masson,
M. et Mme Dominique Cahuzac,
Mlle Catherine Georges,
M. Frédéric de Mont-Marin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MASSON,
née Germaine Boudieffe,

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 novembre 1979 en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), à 10 h. 30 précises, où l'on se réunira.
11, avenue Montaigne, 75008 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Etienne Souriau,
Mlle Anne Souriau,
M. Daniel Souriau et ses enfants,
M. et Mme Michel Souriau, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Souriau, Adam, Dumas, Bailhache, Duviard, Maurin et Giraud,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

M. Etienne SOURIAU,
membre de l'Institut
(Académie des sciences morales et politiques),
professeur honoraire à la Sorbonne.

Le service religieux sera célébré le vendredi 23 novembre 1979, à 10 h. 15, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.
41, rue Boulard, 75014 Paris.
(Lire page 27.)

— M. et Mme Léon Strauss,
M. et Mme Henri Bloch,
M. et Mme René Lévy,
Brigitte Strauss et Serge Bloch,
Jean-Paul Strauss,
Alain et Divier Lévy,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edmond STRAUSS,
née Alice Weil,

survenu le 18 novembre dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu à Sarrebourg (Moselle), le 21 novembre 1979.
6, rue Daniel-Hirtz, 67000 Strasbourg.
104, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne.
3 bis, avenue de Porchefontaine, 78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Claude SUAUDEAU,
chercheur en biologie,
enseignant aux universités de Constantine et de Paris-XIII,
communiste.

Sa disparition bouleverse ses amis et ses camarades algériens et français.
Ses obsèques auront lieu jeudi 22 novembre, à 15 h. 45, au nouveau cimetière d'Aulnay-sous-Bois, route de Mitry.

— Grenoble, Strasbourg.
Mme Jean Trocard,
M. et Mme Jean-Claude Morel et leurs enfants Laurent, Anne-Sophie, Alexandre et Olivier,
Les familles Trabut, Félix-Faure, Jobert et Laurent,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine TROCARD,

survenu le samedi 17 novembre.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-André de Grenoble, le mardi 20 novembre.
Ils rappellent à votre pieux souvenir le

lieutenant-colonel Jean TROCARD,

de l'infanterie coloniale, son père, mort pour la France le 25 avril 1947.

— Mme Raymond Voize, son épouse,
Mme Raymonde Voize, sa fille,
M. et Mme Francis Villa, Stéphane et Julien,
M. et Mme François Boisson et Caroline,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Leclère-Leroux, sa tante,
Mme Henri Parriel, sa cousine,
Les familles Lartigau et Gayan-Sourgeon, ses cousins et cousines,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Raymond VOIZE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
président honoraire des déportés du 4e arrondissement,
agrégé de l'Université.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 18 novembre 1979, âgé de quatre-vingt-dix ans, en son domicile, 28, quai de Béthune à Paris (4e).
La bénédiction et les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 20 novembre 1979.

« Heureux dès à présent ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »
Apocalypse, XIV, 13.

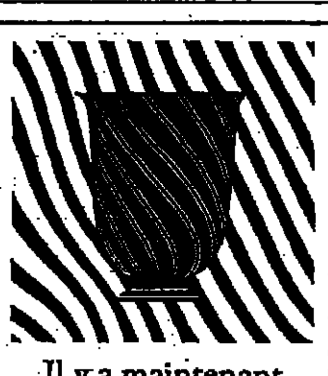
28, quai de Béthune, 75004 Paris.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire de **Jean de FOUCAULD MALEMBERT** sera célébrée le samedi 24 novembre 1979, à 15 h. 30, en la chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

Bienfaisance

— La première à Paris du nouveau film de Woody Allen, « Manhattan », aura lieu au cinéma Publicis-Champs-Elysées, mardi 4 décembre, à 21 heures, au profit des œuvres sociales de l'Association française de la critique de cinéma.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Sam Rivers, Bill Evans, Stan Getz

Les chemins du jazz

AU fil du temps, à Paris, le jazz conquiert des salles susceptibles d'accueillir ses publics, en garde quelques-unes, en abandonne pas mal d'autres, en découvre de nouvelles, encore et toujours. Saluons d'abord, cet automne, le Bataclan, qui a reçu, depuis octobre, chaque vendredi, dans l'ordre, John Lee Hooker, Toots Thielemans, Anthony Davis et James Newton, Art Blakey, Von et Chico Freeman, Betty Carter, Don Cherry et Billy Higgins.

Boîte très singulière que le Bataclan, construite sur la commande de Napoléon III pour Eugénie, qui baptisa elle-même le monument, en empruntant le nom à une opérette d'Offenbach, laquelle n'était rien d'autre qu'une « chinoiserie ». Du côté de chez les Maigret, boulevard Richard-Lenoir, on voit mieux le motif du choix : le style initial de l'immeuble, en forme de pagode. L'intérieur a gardé son aspect Belle Epoque, si recherché de nos jours, et son directeur, Joël Lalou, a voulu lui restituer son originelle fonction de café-concert.

Pendant le week-end, au Bataclan, un millier de personnes dansent le tango — comme, à Wagram, la biguine, ou la java au Balajo — mais, la veille, le jazz résonne, pour les assis, qui occupent toute la piste, où se déploient, à l'ancienne, chaises et guéridons. Nous allons y retrouver, jeudi 22 et vendredi 23, le grand Samuel Cathorne, dit Sam Rivers, et douze musiciens, dont Dave Holland.

Le groupe s'appelle Rivbea, comme le studio que dirigent à New-York Bea Rivers et Sam lui-même. Tous les membres de l'orchestre appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler, selon l'expression de Stanley Crouch, la « *loft generation* », ces artistes qui ont envahi, depuis six ans, quelques hangars désaffectés de Greenwich Village, et, notamment, ceux de So-Ho (hypocoristique de South Houston Street).

A l'origine du mouvement, on trouve, justement, le Rivbea de Sam Rivers, qui avait ouvert dans Bond Street, en 1967, un coin de rencontres, auberge pour l'anonymat comme pour la célébrité, centre pour les concerts comme pour les enregistrements, lieu pour les répétitions comme pour les recherches. Maison de la revanche aussi, qui fit de Sam Rivers, méconnu jusqu'à trente-quatre ans, jusqu'à ce que Miles Davis le remarque et l'engage, un animateur qui sut alors tirer, au profit des autres, les leçons d'une trop longue, trop injuste attente.

On entretiendrait une illusion si l'on croyait que Sam Rivers, l'une des plus importantes figures du free jazz — style qui peut fêter cette année son vingtième anniversaire — considérait que l'improvisation nie, par essence, la préparation. Il dit, au contraire : « *Prévoir, planifier, ce n'est pas une entrave, c'est la véritable condition de la liberté de créer. Il faut une patience orientale. Celle, par exemple, de Coltrane, qui, avant d'inventer Giant Steps, travailla deux ans sur les accords.* »



Extrait de l'album « les Musiciens de Sempé » Editions Denoël, 1979.

La nuit et le jour

Bill Evans pense à peu près la même chose : « *On peut s'asseoir sur le clavier du piano, ou y jouer avec ses coudes et dire : « Ça, c'est la liberté. » A mon sens, la liberté, c'est une action différente. Elle consiste en l'ouverture d'une brèche là où il ne semble être, au départ, qu'un bloc inentamable, inébranlable.* » Le jazz s'est instauré de cette liberté-là, et la plupart des jeunes adeptes y reviennent. Corroder, ronger, ce qui se donne comme masse solide, résistante, qu'on ne saurait, sans puissant et capricieux génie, inciser échancrer, ouvrir, ce n'est déjà pas si mal. Bill Evans comme Sam Rivers vont, l'un et l'autre, jusqu'au bout de l'action possible, par des chemins proches et différents.

Nous reverrons Bill Evans, à l'Espace Cardin, lundi 26, avec le bassiste Marc Johnson et le drummer James La Barbera, fils spirituel de Shelly Manne. Nous ne savons pas grand-chose de Johnson, sauf qu'il a été choisi après Scott La Parro, Chuck Israels, ou Eddie Gomez, comme interlocuteur capable de n'être pas seulement un accompagnateur zélé, un pendu aux basques.

L'Espace Cardin fut, comme le Bataclan, un café-théâtre, dit « des Ambassadeurs » par la proximité des hôtels de diplomates construits, place de la Concorde, par Gabriel, et non loin de lui L'Espace a une vieille histoire : une orgine dix-huitième (1772), une reconstruction dix-neuviémiste (1841), une gloire fin de siècle quand on y joua des revues pour l'époque, explosives (1897). Reconstruit en 1929, destiné à un théâtre que reprit Bernstein, dix ans plus tard, l'Espace, après de nombreuses vicissitudes, vint dans les mains de Pierre Cardin, dans les années 60. En 1977, Radio-France y planta ses concerts de jazz.

Sur la scène de Cardin, mardi 27, viendront Stan Getz et ses jeunes comparses. Getz est l'un des cinq ou six saxophonistes ténors qui ont inventé un langage. A la fin des années 40, on l'avait surnommé « The Sound » — le son. Il devint le maître du « jazz samba » au début des années 60. Coltrane a dit de lui, à cette même époque : « *Il m'a donné les clés du monde où je voulais entrer.* »

Coltrane fut le maître de la nuit, Getz le maître du jour. En cette fin de novembre, c'est le jour qui triomphera, salle Pleyel. Avec l'Orchestre national et un jazz-band, jeudi 29 novembre. Samedi 1er décembre, salle 104, à la Maison de Radio-France, John Lewis viendra, en invité. Dès le matin et jusqu'à l'aube, France-Musique consacrera, tout son programme au jazz. L'événement n'est pas mince. Personne ne doute qu'il faudra en reparler.

LUCIEN MALSON.

★ Sam Rivers, les 22 (21 heures) et 23 novembre (23 heures) au Bataclan, 50, bd Voltaire, puis, en trio, les 25 et 27 (23 h. 30), au Théâtre Campagne Première, 19, rue Campagne-Première.

★ Bill Evans, le 26 (20 h. 30) et Stan Getz, le 27 (20 h. 30) à l'Espace Cardin, 1 av. Gabriel.

★ Orchestre national et Jazz-Band français, le 29 (20 h. 30), salle Pleyel, 252, Fg Saint-Honoré.

★ John Lewis, le 1er décembre (20 h. 30), à la Maison de Radio-France.

Histoires de pierres

Après la réunion du premier conseil interministériel du patrimoine (*le Monde* du 10 novembre) dont les décisions marquent un tournant sensible dans la politique de l'Etat — si peu mesurable que soit encore leur efficacité, — l'Année du patrimoine, annoncée hier par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication (*le Monde* du 21 novembre) peut apparaître comme un gage supplémentaire, et fort publicitaire, de la bonne volonté gouvernementale. L'Année du patrimoine, qu'on ferait mieux, à en voir le programme, d'appeler l'année de la culture pour éviter que la notion de patrimoine ne se dilue dans sa propre richesse, témoigne donc encore d'un très spectaculaire effort.

A bien y regarder, toute cette histoire s'adresse essentiellement au patrimoine « noble », à la belle pierre, celle dont l'Etat a la charge, mais aussi celle des propriétaires de châteaux... Sans doute cette priorité est-elle légitime. Mais le milliard attendu pour 1980, somme non négligeable, comme le soulignait, à juste titre, M. Lecat lors de sa conférence de presse, reste une somme dérisoire dans une France défigurée et que l'on persiste à défigurer.

Et les « mille jours pour l'architecture » ? Cet effort, plus audacieux encore qu'une simple « année », entrepris par M. Michel d'Ornano au ministère de l'environnement et du cadre de vie, n'est-il pas là pour conforter aussi l'Année du patrimoine, pour retrouver l'équilibre ? Il suffit de constater que ni l'un ni l'autre ministère n'a bougé lorsqu'il s'est agi, pour l'un, de la démolition de Bercy, pour l'autre, de construire à la place le médiocre tumulus d'Andrault et Parat, qui, décidément, restent fidèles au vocabulaire architectural des cimetières. Ce qu'on nous propose, c'est une « sensibilisation » générale, et très aléatoire, des Français, quand l'objectif réel devrait être la mise en évidence de responsabilités, la lutte contre leur dilution dans ce monstre hybride qu'est l'univers de la pierre et du béton, ce monstre de lois complaisantes ou inflexibles, suivant les cas, de règlements tour à tour détournés ou abusifs, de profits monumentaux ici, et là, d'architectes au chômage.

F. E.

UNE SELECTION

cinéma

VIVE LE CINEMA FRANÇAIS A BAGNOLET

Une intelligente mise en garde, sous forme de festival organisé par l'association bagnolétaise du cinéma, la cinémathèque française et la société des réalisateurs de films. De Grémillon à Demy, de Marker à Godard, le rappel que le cinéma français existe, et qu'il ne faudrait pas l'oublier.

LE GRAND EMBOUTEILLAGE DE LUIGI COMENCINI

Lire l'entretien avec le réalisateur pages 18 et 19.

MARGUERITE DURAS A L'ACTION REPUBLIQUE

Aurélia Steiner, les Mains négatives, Césarée, trois courts métrages où la voix de Marguerite Duras dit des histoires d'amour et de douleur, et un moyen métrage, un deuxième *Aurélia Steiner.*

ALYAM ALYAM, DE AHMED EL MAANOUNI

Un jeune paysan marocain veut émigrer en France, mais sa mère essaie de l'en dissuader. Sur cette trame infime, avec un extrême raffinement plastique, le cinéaste chante la beauté du sol natal, regarde vivre une société encore proche de ses traditions.

Don Giovanni, de Joseph Losey : un étrange monument de musique et de cinéma, décrié ou magnifié, passionnant par nature. **Le Pull-Over rouge,** de Michel Drach : remue les cœurs et les idées. **La Ville des silences,** de Jean Marbœuf : un privé honnête et des combines glauques. **Stilleben,** d'Elisabeth Gujer : une simple existence de femme en dix-huit séquences subtiles. **Maman a cent ans,** de Carlos Saura : on peut enfin rire. **Tess,** de Roman Polanski : la violence du destin et la rouerie de Polanski. **De la nuée à la résistance,** de Danielle Huillet et Jean-Marie Straub : intelligence de Pavese à la lumière d'un film si particulier. **Le Malin,** de John Huston : l'incroyable force du vieux Huston. **Camouflage,** de Krystof Zanussi : un beau témoignage de moraliste.

théâtre

GILGAMESH A CHAILLOT

Epopée lointaine, appel des mythes effacés, monde en incessante métamorphose où s'affrontent des demi-dieux, où s'exalte la virilité, où la vie s'unit à la mort. Le monde nocturne de Victor Garcia peuplé de machine hostiles et d'hommes nus brûlés de lumière. (Grande salle, en langue arabe).

ANNA PRUCNAL AU THEATRE DE LA VILLE

La merveilleuse Prucnal, gamine au grand rire, femme aux yeux ouverts. Sa voix qui voyage, ses chansons d'aujourd'hui. La beauté de l'amour et de la révolte.

Et pourtant ce silence ne pouvait être vide, à Gennevilliers : histoire d'un geste meurtrier, poème de mots et d'images. **Un Habit pour l'hiver,** à l'Œuvre : parcours sensible d'un homme de cinquante ans. **Méphisto,** à la Cartoucherie : le Théâtre du Soleil s'empare des masques de l'Histoire. **No man's land,** au Gymnase : la perversion du Boulevard. **La Rencontre de Pompidou avec Mao Zedong,** au Studio d'Ivry, **les Molière,** à la Porte Saint-Martin, **Dave au bord de mer,** à l'Odéon : polymorphologie d'Antoine Vitez.

musique

LA TRAVIATA PAR BEJART A LYON

Il y a quelques années, Maurice Béjart montait à Bruxelles et à Paris une **Traviata** qui faisait quelque peu scandale, par la fantaisie onirique dont il entourait l'héroïne de Verdi, avec des traits de Sarah-Bernhardt. Avec la révolution dans la mise en scène lyrique qui s'est produite depuis, quelle figure fera-t-elle à Lyon où Louis Erlo a invité Béjart ? (Les 27, 28, 30 novembre, 1er, 2, 4, 5 décembre.)

FESTIVAL DE LILLE

Grande semaine musicale au Festival de Lille, avec la création en France du **Nez** de Chostakovitch, opéra bouffe inspiré de Gogol, mis en scène par Pierre Barrat (Tourcoing, les 23, 24, 25 novembre), **les Saisons** de Haydn, dirigées par Jean-Claude Casadesus (à Hénin-Beaumont, le 24), un concert Haydn également de l'Esterhazy Baryton Trio (Lille, le 24), la **7e Symphonie** de Mahler par le Concertgebouw d'Amsterdam, dirigé par K. Kondrachine (Lille, le 26), ainsi que des concerts contemporains, dont un programme Xenakis, par les Percussions de Strasbourg (Lille, le 23) et trois concerts du Groupe de recherche musicale à la « Serre équatoriale » (le 25, à 17 h et 20 h 30) et à l'hospice Comtesse (**Divine Comédie** de Bayle et Parmegiani, le 27). De quoi satisfaire les appétits les plus robustes.

PAVAROTTI A L'OPERA

Evénement pour les amateurs de bel canto : Luciano Pavarotti, considéré comme le plus grand des ténors classiques d'aujourd'hui, donne un récital à l'Opéra qui montrera la mesure de toutes ses possibilités : œuvres de Giordani, Glück, Legrenzi, Beethoven, Bellini, Rossini, Ponchielli, Liszt, Donizetti et Tosti (Opéra de Paris, le 25 novembre).

Soirée Stockhausen (salle Favart, les 21, 22, 23, 24) ; **Concerto pour violoncelle et 7e Symphonie** de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, direction B. Haitink, avec Lynn Harrell (Congrès, le 22, à 22 h. 30) ; Champs-Elysées, le 24, à 10 h) ; Bach par George Baker (Notre-Dame des Blancs-Manteaux, le 22) ; **Fidelio,** mise en scène de J. Lavelli (Nancy, les 23, 25, 27) ; les trois dernières symphonies de Mozart, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel (Champs-Elysées, le 23) ; **Manon Lescaut** de Puccini (Nice, les 23 et 25) ; **Christus** de Liszt (Strasbourg, le 23) ; Festival Respighi, par l'Orchestre National, dir. L. Maazel (Champs-Elysées, le 24) ; J. Talich et Quatuor Smetana : œuvres de Mozart, Feld, Dvorak (Gaveau, le 24, à 17 h) ; Debussy, Stockhausen, Beethoven, Manoury, par Cl. Helffer (chapelle de la Sorbonne, le 25, à 18 h) ; récital F. von Stade (Athénée, le 26) ; Tcherepnine, Ravel, Roussel, par l'Orchestre philharmonique, dir. J. Mercier, avec C. Helffer (Radio-France, le 27) ; **2e Concerto** de Prokofiev et **6e Symphonie** de Mahler, Orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard (Strasbourg, le 28 novembre).

expositions

LES ANNÉES 30 A LONDRES

Lire notre article page 21.

LE GOTHIQUE RETROUVÉ A L'HOTEL DE SULLY

Au milieu du dix-huitième siècle, au gré d'une chronologie capricieuse, l'Angleterre, puis la France, l'Allemagne, l'Italie et la plupart des pays européens « retrouvent » le gothique. L'exposition de la Caisse des monuments historiques apporte de nombreux témoignages de cette évolution du goût, en attendant Viollet-le-Duc.

PORTRAITS DE FAMILLE AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Dans un joyeux pêle-mêle, quelque trois cents portraits, de Clouet à aujourd'hui, peints, dessinés, photographiés... Où, avant d'être « une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées », n'en déplaise à Maurice Denis, le tableau est une affaire de ressemblance, de respect du sujet, de sympathie.

Picasso, au Grand Palais : l'essentiel de la dation, qui prendra place dans le musée de l'hôtel Salé. **Pierre Soulages,** au Centre Pompidou : les peintures récentes. **Tendances de l'art en France II,** à l'ARC : les partis pris figuratifs de Gérald Gassiot-Talabot. **Odilon Redon,** au Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine : dessins, eaux-fortes, lithographies. **Wols,** galerie Beaubourg, 23, rue du Renard : peintures, aquarelles, dessins, photos.

danse

LES ETOILES ET LE BALLET DE L'OPERA AU PALAIS DES SPORTS

Victime d'un accident, Rudolf Noureev doit renoncer pour l'instant à danser le ballet de **Manfred,** dont il était également le chorégraphe, et les autres ouvrages d'un spectacle entièrement bâti autour de lui. Jean Guizerix et Michaël Dennard prendront la relève.

Le Festival international de danse des Champs-Elysées : le **Ballet national de Cuba** (la rencontre de la danse académique et du tempérament afro-cubain) et le **Feld Ballet,** une troupe de danse contemporaine à l'humour typiquement américain. **Deborah Hay et Dana Reitz,** à la chapelle de la Sorbonne : deux manières différentes de projeter son subconscient. **Shusaku,** au Centre culturel du Marais : Occident + Orient = surréalisme. **Le ballet de la Cité,** au Théâtre Oblique.

variétés

DIANE DUFRESNE A L'OLYMPIA

Avec une folie dans la tête et ses extravagances, Diane Dufresne est à la fois un personnage de théâtre et de « cartoon » avec des rocks, des blues, des ballades. **Djamel Allam,** à la Gaîté-Montparnasse : l'explosion d'une musique et d'un auteur-compositeur-interprète d'une rare générosité. **Thierry-le-Luron** au Théâtre Marigny : un show brillant d'imitations.

jazz

DOLLAR BRAND ET RANDY WESTON A MANTES

Concert unique de deux rythmiciens exceptionnels : l'âme africaine du piano à l'ombre d'Ellington (Mantes, Auditorium du nouveau conservatoire, vendredi 23, à 20 h. 30.)

RETOUR A...

Voir Mozart, écouter Palladio

ON aura beaucoup parlé avant même sa sortie, et l'on continuera sans doute d'en parler quelque temps, des rapports, évidents pour les uns, contestables pour les autres, qu'entretiennent le *cinéma et l'opéra dans le film de* Losey. Il est un troisième larron dont on a relevé l'importance, mais de manière souvent annexe : l'architecture, dont Losey a joué la carte pleine et simple.

On connaissait déjà son intérêt pour la ville de la lagune, et sa manière de laisser tourner la caméra, *ses personnages* une fois sortis, sur un espace vide dont il laisse volontiers s'exprimer l'éloquence. En adoptant Venise, à nouveau, Vicence, et surtout Palladio, il a porté cette manière de faire *à son point extrême. Mozart ou pas*, il a tenté de faire chanter les murs et les espaces, retirant ses attributs de « réalisme » à un « cadre de vie » bien réel, et donnant à l'idée de décor sa *plus* large extension.

Car on peut considérer ce film *comme un système d'architectures*, comme un jeu de construction dont la référence constante serait, au sens strict, l'architecture.

Omniprésente dans tout le film, ce qui lui confère arbitrairement une certaine unité d'espace, sinon *de lieu, l'œuvre de Palladio*, dès l'ouverture, fait allégeance à l'opéra. Le Theatro Olimpico de Vicence, dernier projet de Palladio (il en présenta la maquette en 1580, l'année de sa mort, et il fut inauguré en 1585), est un des bâtiments où *théâtre et architecture entretiennent* les rapports les plus troubles. Décor « permanent », le mur de la scène s'ouvre sur trois pespectives : trois rues d'une ville palladienne idéale dont Losey utilise l'ambiguïté pour faire passer le spectateur des mesures habituelles du *théâtre* aux *espaces théâtraux de l'architecture* du Cinquecento. Leporello démasqué s'y trouvera au second acte, *suivant* alors le chemin inverse : clin d'œil, discret mais cruel, aux réalités de l'opéra, le sextuor se déroule devant un public, dont la place raisonnable serait devant l'écran.

Des pilastres et des arcs du Theatro Olimpico, on passe aisément aux loges de la basilique de Vicence, devenue pour les besoins de la cause la résidence du Commandeur. Le bâtiment a permis une transition *sans heurt des dimensions du théâtre* à celles de la cité. Son architecture de la basilique offrant toutes les étapes possibles, de l'escalier, élément aux qualités dramatiques décidément inépuisables, à la perspective de la place.

Losey, cependant, n a pas encore franchi, à ce stade, la dernière étape, *qui aurait* consisté à montrer le bâtiment dans son ensemble, à en livrer les proportions par rapport *à la ville et à en signifier ainsi la* monumentalité. S'aidant de l'ombre, de la pluie et des flous artistiques, il lui conserve encore les dimensions d'un décor. Le cinéaste semble assez bien connaître la vertu des grandes architectures qui peuvent se « lire », comme disent les gens de l'art, de très loin et de très près, dans leur ensemble ou dans leurs détails, s'obstinant à cadrer le bas ou des fragments de l'édifice.

Quatre mille deux cent trois spectateurs ont vu « Don Giovanni » le jour de sa sortie, le 14 novembre. En une semaine le film aura « fait » environ trente-deux mille entrées réparties sur huit salles parisiennes. On ne peut évidemment pas comparer un opéra de Mozart filmé par Losey avec un grand spectacle comme « Apocalypse now » ni évidemment avec « le Pull-Over rouge » *(soixante-cinq mille trente-cinq entrées* la première semaine).

La seule œuvre que l'on puisse rapprocher du « Don Giovanni » est bien « la Flûte enchantée », de Bergman. Elle avait rassemblé trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit spectateurs la première semaine (en quatre salles). On peut aussi comparer les budgets publicitaires des deux films et noter que l'ampleur de la campagne qui a précédé le film de Losey permettait d'attendre une fréquentation plus élevée (1 million de francs pour *« Don Giovanni »*, 250 000 francs pour « la Flûte enchantée »).

C'est seulement à la villa Rotonda, œuvre où Palladio a opéré une de *ses plus belles « mises en site »* que Losey se dégage de sa sorte de *pudeur* devant l'architecture, pour jouer alors de toutes ses dimensions, et l'affecter de ce réa*lisme qu'on a pu reprocher au film*.

La villa Rotonda est sans doute l'œuvre la plus rigoureuse, la plus « mathématique », à de minimes concessions près, du grand architecte italien. On a souvent parlé des rapports communs qu'entretiennent la musique (en particulier celle de Mozart) et l'architecture avec les mathématiques, les chiffres et les rythmes. S'il est vrai que l'association de l'opéra et du cinéma peut à bien des égards se révéler décevante *(le Monde* du 15 novembre), celle de deux instants de perfec*tion que sont, à deux siècles d'écart, Don Juan* et la Rotonda, a en revanche de quoi séduire. Sans doute, toute tentative pour expliquer la séduction de cet accord serait-elle vaine, et l'on ne trouverait guère de réponse à rappro*cher les divers sens du mot « classique* ». Mais il reste, dans l'ordre des deux œuvres, qu'on peut rapprocher le « refus de l'imaginaire » (André Chastel, *Fables, Formes, Figures)* de Palladio et la précision musicale « draconienne » que Mozart impose.

Si le lien de la *musique* avec l'architecture est assez théorique, la Rotonda de Palladio ne manque pas d'ingrédients *théâtraux*. Il y a d'abord les quatre grands escaliers de la villa (mais aussi tous ceux, riches ou pauvres, dont s'est servi *Losey), qui, dans le film, forment* autant de scènes et de lieux différents, selon les paysages qu'ils accrochent : l'un d'entre eux curieusement est ici censé aboutir à un chenal de la lagune.

On mesure ici tout ce que l'architecture du seizième siècle italien (comme du seizième siècle français) doit, par le biais des solennités de cours et des triomphes bourgeois, au théâtre. Car la Rotonda, tout en s'en étant détachée, est à bien des égards l'édifice qui y laisse le plus volontiers rêver. Ne peut-on *l'imaginer comme un théâtre*, un espace cubique dont on aurait déployé quatre côtés, laissant s'échapper *les* gradins ; la concevoir comme une sorte de théâtre retourné sur lui-même (l'image est, convenons-en, déplaisante). *Don Juan, dans le film, peut ainsi fuir* de l'extérieur vers l'intérieur, rentrant dans la villa, sans que l'image paraisse trop incongrue.

A la clarté de ces quatre volées de marches répond, à l'intérieur, un ordre méthodique lui aussi, pourtant labyrinthique par sa répétition, mystérieux. Losey, pensons-nous, a joué de ce monde palladien, comme on peut jouer sur une scène des surprises des entrées, des praticables, etc. *Vertu, encore, de l'architecture.*

Le *Don Giovanni* de Losey n'est pas l'opéra dans la mesure où cet art doit obéir à des canons immuables. Cependant, chacune des règles violées par le cinéaste, s'est vue remplacée par une autre règle qu'on peut penser, sans sacrilège, équivalente ou d'une force égale. La *construction défaite s'est rétablie*, selon d'autres principes, semblable et dissemblable, aussi homogène en tout cas. L'expérience valait d'être tentée, sinon pour l'opéra, sinon pour le cinéma, du moins pour l'architecture.

FRÉDÉRIC EDELHANN.

Bibliographie

LES SEPT DON JUAN DE JEAN MASSIN

PRESQUE aussi nombreux que ses conquêtes, les livres consacrés à Don Juan — nouvelles, pièces de théâtre, exégèses — suffiraient à remplir une bibliothèque et autorisent à parler de mythe.

En France, on connaît *Dom Juan* de Molière et le *Don Giovanni* de Da Ponte, parce que Mozart l'a mis en musique, mais on ignore *la Fin de Don Juan* (projet de) drame de Charles Baudelaire. A ces textes fameux ou, pour le troisième, obscur, Jean Massin, s'arrêtant délibérément avant le vingtième siècle, a choisi de réunir *le Trompeur de Séville et le Convive de pierre*, de Tirso de Molina, le premier, puisqu'il date de 1630 ; la nouvelle d'Hoffmann, *Don Juan ; l'Invité de pierre*, de Pouchkine, dans la traduction de Tourgueniev, et le *Don Juan*, de Lenau, dont s'est inspiré Richard Strauss.

Sept d'un coup, donc, comme *disait* le petit tailleur, qui ne s'occupait guère que de chasser les mouches, mais Jean Massin s'est mesuré à une nouvelle du livret de Da Ponte, présentée en regard du texte italien (plus complet que celui de l'opéra et dans un ordre différent), et à une tentative de synthèse où l'érudition le dispute au franc-parler et dont les conclusions laissent à chacun le droit d'y souscrire. — G. C.

★ *Don Juan, mythe littéraire et musical*, Stock musique, 726 pages, présentation par Jean Massin.

Discographie

GIULINI, BUSCH, SOLTI

LA fantastique promotion faite à Don Giovanni *par le film de Losey incitera sans doute beaucoup de mélomanes à acheter un enregistrement de cette œuvre. On recommandera avant tout le superbe enregistrement, le plus italien de tous, que dirigeait Carlo-Maria Giulini, en 1961, avec Wächter, Schwarzkopf, Sutherland, Taddei, Alva, Sciutti (4 d. EMI, 165 00504/7), et le plus parfait au point de vue du style, mais le plus ancien, celui de Fritz Busch, à Glyndebourne, en 1936 (3 d. Turnabout-Vox, 41 17/19, série économique).*

Parmi les plus récents, le plus beau est sûrement celui de Georg Solti, qui vient de paraître, avec Weikl, Sass, Price, Bacquier, Burrows et Popp (4 d. Decca, 71621/4). La bande qui a servi au film de Losey, dirigée par Maazel, est également disponible, mais donne une vision assez déformée de l'œuvre (3 d. CBS, 79321). Deux anciennes gravures méritent encore d'être écoutées, en particulier pour la direction de Ferenc Fricsay (DGG) et celle de Hans Rosbaud au Festival d'Aix-en-Provence (EMI). — J. L.

Un entretien avec Luigi Comencini à propos du « Grand Embouteillage »

Les prisonniers de la société de

DANS une saison cinématographique dominée par de grandes œuvres de prestige comme *le Tambour*, *Apocalypse now*, *Tess* et *Don Giovanni*, le dernier film de Luigi Comencini, *le Grand Embouteillage* (qui fut présenté au Festival de Cannes) n'apparaît pas *a priori* comme un événement. Et si Comencini, cinéaste longtemps méconnu, a été consacré en France ces dernières années, une certaine désaffection à l'égard du cinéma italien tendrait à lui accorder moins d'importance, après que justice lui eut été rendue. Comencini n'en est pas moins un auteur, un moraliste, qui a sa vision du monde, et *le Grand Embouteillage*, fable sociale, cri d'alarme, est la mise au point actuelle de thèmes majeurs qui traversent toute son œuvre.

— *Pouvez-vous faire le point sur vos rapports avec la critique italienne et la critique française ?*

— La critique italienne, en général, a toujours reconnu la valeur de mes films, mais sans pouvoir se détacher de la position individuelle que j'occupe dans le cinéma italien. Je suis toujours marqué par un « cliché » qui remonte au succès étonnant, miraculeux, inattendu de *Pain, Amour et Fantaisie*, en 1953. En Italie, la critique a déclaré que c'était un coup de poignard porté au néo-réalisme. Il aurait fallu, alors, s'interroger sur les raisons de ce succès, sur les réactions du public, plus que sur le film et sur moi. En tout cas, c'est à partir de là qu'on m'a fait une réputation d'auteur de comédies légères. Ensuite, on m'a considéré, ce qui était vrai, comme un cinéaste préoccupé par l'enfance, mais c'est devenu, d'une certaine manière, un autre cliché.

» On accepte mal que mon humour grince, que ma fantaisie se charge d'intentions sociales, de noirceur. Le critique du *Corriere della sera*, qui est un bon critique, a toujours parlé de mes films sans hostilité, mais il m'a classé comme quelqu'un faisant « *une honnête carrière* ». *En Italie*, le « *cliché* » *continue* de coller à mes œuvres, et un de mes films que j'aime le plus, *Mon Dieu, comment suis-je tombé si bas ?*, a été bien accepté pour son aspect comique, alors que j'y dénonçais le comportement esthétique, selon d'Annunzio, de la bourgeoisie 1910.

» La critique française, après *Pain, Amour et Fantaisie*, a réagi un peu de la même façon. Si bien que des films comme *la Grande Pagaille* et *la Ragazza*, qui relevaient d'une autre démarche, ont été sous-estimés. A l'époque, quand je venais en France, on ne se pressait pas pour me rencontrer ! Le malentendu le plus éclatant a été l'insuccès de *l'Incompris* lors de sa présentation à Cannes, en 1967, et de sa première sortie à Paris, en 1968. Dix ans après, il y a eu un vrai succès, une reconsidération. Mais, entre-temps, on m'avait « découvert » grâce à un gros travail de distribution, avec *Pinocchio*, *Un vrai crime d'amour* et *Casanova, un adolescent à Venise*, enfin sorti au bout de sept ans. Les critiques français ont perdu leurs préjugés et, contrairement aux critiques italiens, ils ont trouvé, reconnu dans mes films des lignes d'inspiration, des valeurs humanistes, une façon de filmer que les critiques italiens ne veulent pas y voir. Aujourd'hui, ceux-ci sont vexés !

» Je regrette pourtant que l'on ait *distribué en France certains* de mes films que je considère comme mineurs ou ratés. Je ne crois pas qu'un film raté donne une fausse image d'un auteur, mais cela déroute le public. Heureusement, les critiques français ont conservé leur indépendance de jugement.

« Je suis lucide »

— *« Le Grand Embouteillage » ne remet-il pas en question radicalement la comédie italienne ?*

— C'est exact. Le film démarre comme une comédie italienne à sketches, à cause des divers personnages dont les réactions sont examinées tour à tour et à cause de l'humour. Mais ce n'est pas une comédie italienne avec les valeurs commerciales comiques. J'ai cassé le rythme du genre et ses conventions. Et *l'humour — qui est, pour moi*, le seul moyen de faire passer, au cinéma, l'intelligence et le sérieux — se transforme en ironie et en amertume. J'ai toujours été pessimiste, mais je ne l'ai jamais été autant que dans ce film. La vision du monde qui nous est offerte chaque jour ne peut pas prêter à l'optimisme.

» Le seul film optimiste que j'aie tourné — excepté *Pinocchio*, où l'enfance, délivrée de la morale adulte, était un espoir, — c'est *la Grande Pagaille*, sur la *débâcle du fascisme dans l'Italie* de 1943 ; là, il y avait le changement heureux d'une situation historique intolérable. *Le Grand Embouteillage* est le film d'une situation historique et sociale complètement bloquée. Les embarras de voitures sont chose fréquente à Rome, cela fait partie du mode de vie, les gens y sont habitués.

» Pour moi, cela renvoie à une faillite générale des sociétés de consommation ; faillite à laquelle on ne peut trouver, ni en Italie ni ailleurs, de solution politique. C'est le constat d'une catastrophe. Les films-catastrophes américains sont spectaculaires et rassurants. Il y a toujours quelqu'un ou quelque chose pour sauver la situation. Moi, j'ai gommé tout effet spectaculaire,

DON GIOVANNI

Les «spécialistes» sont divisés

ARTICLES, revues, livres, s'amassent autour de *Don Giovanni* et de son mythe. On notera en particulier un gros numéro spécial de l'AVANT-SCENE-OPERA (218 pages) qui comporte, outre le livret bilingue commenté par J.-V. Hocquard, de nombreuses études et des entretiens avec Rolf Liebermann, Rugiero Raimondi et Kiri Te Kanawa. Hector Bianciotti est conquis par le film : « *Voilà enfin un* Don Juan *qui consolera tous ceux qui comme moi n'ont jamais eu l'occasion, dans une longue vie de mélomane, d'assister à une représentation convaincante sur scène.* »

Même enthousiasme sans ombre chez Bernard Chapuis dans LE MONDE DE LA MUSIQUE, où l'on signale cependant que « *Mozart en prend un coup en traversant les haut-parleurs d'une salle de cinéma* » ; et peut-être aussi dans l'interprétation de Maazel et les voix de plusieurs chanteurs, si l'on en croit les critiques sévères adressées à l'enregistrement C.B.S. (gravé d'après la bande qui a servi au film), par André Tubeuf *(Harmonie et Diapason)* et Alain Fantapié *(Opéra international)*.

MUSIQUES se limite à un reportage, une étude psychanalytique discutable et un texte intéressant de Frantz Salieri sur « la transmutation de Raimondi ». DIAPASON consacre à *Don Giovanni* vingt et une pages de reportages et interviewes souvent excellents, mais sans analyse critique non plus.

Une beauté parasite

Dans HARMONIE, à côté d'un entretien d'Edith Walter avec R. Liebermann, Renaud Epertière compare judicieusement *la Flûte enchantée* vue par Bergman et le *Don Giovanni* de Losey : « *Sur le grand plateau* (de celui-ci) *le choix qui a été fait est celui de l'éblouissement, du faste : éclat de l'interprétation, splendeur des images et des attitudes (...). La différence de conception des deux auteurs risque d'être moins favorable à Losey : en jouant avec le spectateur, en multipliant les clins d'œil, les complicités, et en manifestant son plaisir à servir Mozart, Bergman est parvenu à nous communiquer sa jubilation. Losey a cherché une autre voie pour plaire, plus ambitieuse peut-être. Je ne crois pas que Mozart ait, en cette occasion, davantage été trahi.* »

Les deux critiques assez différentes publiées par OPERA INTERNATIONAL indiquent bien, semble-t-il, quelles seront les réactions des mélomanes selon leur tempérament et leur sensibilité. Catherine Clément déplore « *les erreurs, les légèretés, les sottises immenses de ce film (...). Losey et Salieri semblent vouloir combler des trous. Boucher des failles, en bref* « *meubler* » *Mozart. Des fois qu'on irait s'ennuyer. L'œil est sans cesse troublé par une beauté toute parasite (...). Quant à l'oreille, il faut qu'elle se débrouille pour déconnecter d'avoir le trop-plein des images.* »

Pour André Tubeuf, au contraire, « *les espaces, les constructions et les gens même, tout est si beau que, pour une fois, à prendre en nous la place de nos rêves, la chose faite visible ne les aliène pas, mais les accomplit* (...). (Les personnages) *ne sont plus ni des chanteurs ni des acteurs. Ils sont des présences, des passions. Cet art de faire dire à chacun sa vérité physique la plus criante, c'est l'art même de la direction d'acteurs (...). Pourtant il y a des choses que le théâtre peut et que le cinéma ne pourra jamais. Miracle même de l'opéra, embarrassant au théâtre, impossible au cinéma, le monologue (...). Moment ineffable : rien en scène et pourtant la plus irréfutable présence.* »

Du côté des revues de cinéma, la contradiction est totale, comme on pouvait s'y attendre, entre LES CAHIERS DU CINEMA, qui se contentent d'une brève critique, et POSITIF, qui publie un long entretien avec le décorateur Alexandre Trauner, ainsi que des notes de travail de Losey.

Louis Skorecki, dans LES CAHIERS DU CINEMA, juge que l'entreprise était « *hasardeuse* » et que le résultat est « *décevant, pour ne pas dire catastrophique* ». Condamnant comme un « *ratage* » ce « Don Juan *en play-back* » et l'opposant au parti pris « *aride et inconfortable* » de Straub-Huillet, il estime que « *seul le son direct ne châtre pas un opéra* », et conclut que « *Losey a péché par orgueil et démagogie* ».

La musique et l'espace

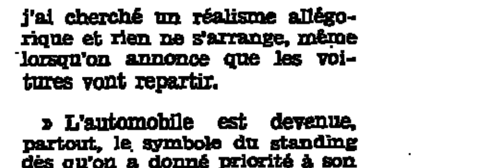
Dans POSITIF, Gérard Legrand parle de *Don Giovanni* comme de « *l'un des plus beaux films* » qu'il ait de sa vie « *vus et entendus* ». « *Qu'un pareil film existe fait honneur à tous ceux qui l'ont mené à bien. Point final, ou presque* », affirme-t-il avant de conclure : « *Jamais la musique n'a trouvé plus exemplaire entente avec une lumière et un espace.* »

Même louange dans LA REVUE DU CINEMA-IMAGE ET SON où Philippe Pilard souligne : « *Travail exemplaire que celui de l'équipe de ce film : le champ de l'opéra, comme celui du cinéma, s'en trouvent élargis.* » Pour ce critique, « *ce* Don Giovanni *est à la fois un film jamais vu et un opéra jamais entendu (...). La fascination hypnotique du cinéma vient renforcer la fascination hypnotique de la musique. Ce* Don Giovanni *parle directement à l'Imaginaire* ».

Le jugement de Jean-Pierre Le Pavec dans CINEMA 79 est plus nuancé. « *Il ne faut pas chercher dans ce film ni un grand* Don Giovanni *ni un grand Losey*, écrit-il (...), *mais un travail fin et intelligent, sans doute proche de ce que l'on peut faire de mieux dans ce genre abâtardi de l'opéra mis en film.* »

Signalons enfin que les numéros de novembre de CINEMATOGRAPHE et ECRAN 79 ne sont pas encore sortis. Ce tour d'horizon est donc nécessairement incomplet.

★ *L'Avant-Scène*, 27, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e ; *le Monde de la musique*, 129, boulevard Malesherbes, Paris-17e ; *Harmonie*, 38, rue Fessart, 92 Boulogne ; *Diapason*, 6, rue Jules-Simon, 92 Boulogne ; *Opéra international*, 16 *bis*, rue des Plantes, Paris-14e ; *Musiques*, 40, rue du Cherche-Midi, Paris-6e ; *les Cahiers du cinéma*, 9, passage de la Boule-Blanche, Paris-12e ; *Positif*, 19, rue Turgot, Paris-9e ; *Cinéma 79*, 6, rue Ordener, Paris-18e ; *la Revue du cinéma - Image et Son*, 3, rue Récamier, Paris-7e.

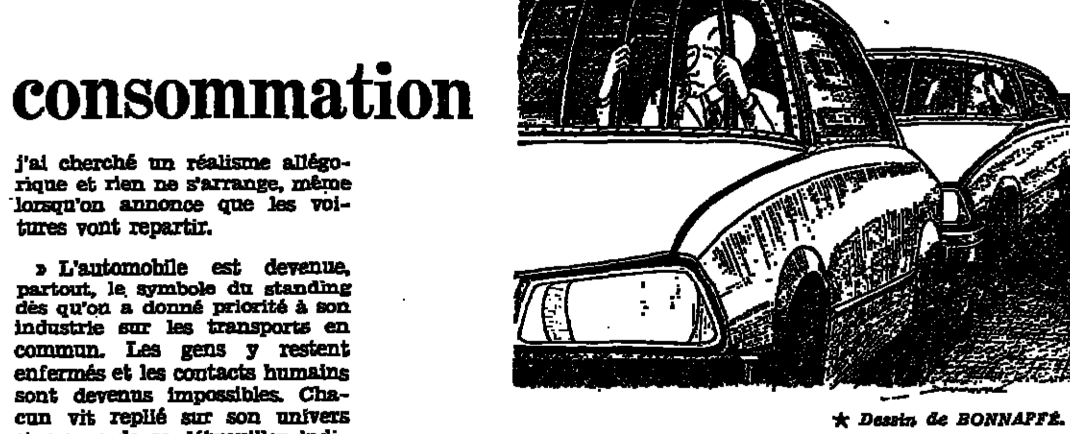


consommation

j'ai cherché un réalisme allégorique et rien ne s'arrange, même lorsqu'on annonce que les voitures vont repartir.

» L'automobile est devenue, partout, le symbole du standing dès qu'on a donné priorité à son industrie sur les transports en commun. Les gens y restent enfermés et les contacts humains sont devenus impossibles. Chacun vit replié sur son univers et essaye de se débrouiller individuellement. Les divers personnages du film n'ont même pas l'idée de partir à pied, de laisser leurs voitures. Ils cherchent à survivre avec elles. Ils sont prisonniers d'une forme de société qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas contrôler.

» Commencé dans l'humour, le film devient inquiétant. La plupart des sociétés dans le monde sont des sociétés de consommation, et celles qui ne le sont pas encore (dans les pays communistes, par exemple) aspirent à le devenir. Je trouve cela très grave, très angoissant, et j'ai montré que tous les gens étaient atteints par le même mal, quelle que soit leur classe sociale. Je suis aussi lucide à l'égard des pauvres qu'à l'égard des riches. Le grand bourgeois, homme d'affaires, défend ses privilèges avec cynisme et flotte sur la mare de désespoir où tout cet univers du « bouchon » va sombrer.



★ *Dessin de BONNAFFÉ.*

» La famille napolitaine incarne un sous-prolétariat où la défense des grands principes (le père veut faire avorter sa fille au nom de la morale) masque le refus des grandes valeurs de la vie, comme la tolérance. Le sous-prolétariat est le plus faible devant les valeurs aliénantes proposées par les riches. C'était le sujet de *l'Argent de la vieille*. Ici, bien qu'il n'y ait pas d'étiquette posée sur chaque groupe ou chaque personnage, tout le monde est logé à la même enseigne, il ne peut pas y avoir de vainqueurs parmi les prisonniers de cet embouteillage.

— *C'est donc la fin du monde ?*

— Non. Je ne pense pas qu'on puisse prévoir le futur. Je crois que la société peut changer, même si on ne voit pas comment actuellement. Mais je ne crois pas que l'on puisse changer la nature humaine. Il faut accepter les hommes comme ils sont, sans illusions. Le marxisme, qui a été un grand espoir, avait établi un ordre entre l'économie et la morale. Les prophéties marxistes se sont, hélas ! révélées fausses.

» Le seul fait qu'une guerre puisse être maintenant déclenchée par un pays marxiste, entre pays marxistes, est une tragédie pour nos consciences. Ce qui différencie aujourd'hui l'homme de droite de l'homme de gauche, c'est que l'homme de droite est satisfait de cette immense désillusion et que l'homme de gauche en souffre. *Le Grand Embouteillage* est le film de cette souffrance que je ressens profondément. Pourtant, je ne peux pas m'empêcher d'aimer l'humanité telle qu'elle est. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Trois centres étrangers

AMERICAN CENTER « NEW LOOK »

TANT pis pour les soixante-huitards nostalgiques : ils ne retrouveront pas au 261 boulevard Raspail le mur bariolé de fresques éphémères ni les vieux fauteuils des salons un peu poussiéreux où il faisait si bon se rencontrer, fumer, parler...

Le jardin est encore là avec ses grands arbres et ses herbes folles, semé çà et là de sculptures. Mais la cafétéria a disparu, et la piscine est devenue salle de danse. Bien sûr, on peut revenir ici apprendre l'américain, le soul jazz, les claquettes, les percussions ou même la magie et la prestidigitation. Mais, décidément, la maison a changé : on ne touchera ni la coupole ni les verrières de ce grand bâtiment presque quinquagénaire, mais déjà tout est blanc et net, et l'on travaille à un théâtre souterrain de six cent cinquante places.

Depuis deux ans présidente de l'American Center, Judith Pisar (Mme Samuel Pisar) ne cesse de se battre contre les vieilles images. Ancienne directrice de la musique à la Brooklyn Academy (New-York), elle se soucie de faire de l'American Center (à ne pas confondre avec le Centre culturel américain de la rue du Dragon, émanation directe de l'ambassade), une manière de forum culturel indépendant, largement ouvert à toute la francophonie, « *une libre université des arts* », informelle peut-être, mais ambitieuse. Pour elle comme pour Henry Pillsbury, nouveau directeur du centre, Paris, où le social, le financier, le politique comptent si fort en même temps, retrouve son magnétisme de centre international des arts.

Dans ce Paris de l'IRCAM, du Festival d'automne, de Carolyn Carlson ou de Peter Brook, l'American Center veut, pour sa part, éviter le faux prestige de manifestations exceptionnelles : « *La découverte de soi comme le cheminement des autres apparaissent aujourd'hui d'abord à travers la maîtrise de techniques*, dit Judith Pisar. *Le secret de certaines réussites américaines n'est souvent que dans une vigilance des artistes à des questions de public et de salle.* »

C'est pourquoi, mis à part des concerts et une série de représentations de Stuart Sherman et de son « théâtre d'objets » (jusqu'au 24 novembre), la collaboration de l'American Center au Festival d'automne se limite délibérément à des « workshops », ateliers destinés à des publics de professionnels. Après Tom Johnson, Joan La Barbara et Paul de Marinis, sont attendus Jon Gibson (les 25 et 27 novembre) et, pour la danse, après Trisha Brown et Paul Taylor, Sheryl Sutton (les 21, 22, 23) et Elliot Feld (le 29).

Ici, les rencontres ne se réduisent pas à un « pot » entre copains, mais à des démonstrations précises, à de vrais échanges, où se découvrent sur des faits et sans faux mystères les motivations artistiques. Cette année, Judith Pisar a confié à Daniel Mesguich un cours de théâtre : les Américains ont aussi beaucoup à recevoir de Paris. Et puis, par ces temps de passion pour la mémoire immédiate, Don Foresta vient d'être chargé de créer un centre pour l'étude des médias, avec pour commencer, en novembre, un cycle danse et vidéo. Ce sera sérieux, l'American Center, et avec les moyens de l'être : la Fondation Rockefeller vient justement de lui faire une donation de 375 000 dollars. Amica America.

★ American Center, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. Téléphone 354-99-92.

Polonais et Yougoslaves

Pourquoi diable les pays de l'Est se font-ils de leur étiquette culturelle des images aussi fortement marquées au coin du « bon goût » ? Depuis longtemps, le Centre culturel hongrois, l'un des plus anciens centres étrangers de Paris, dispense à ses invités privilégiés de très élégants concerts dans les salons rococo d'un hôtel particulier du faubourg Saint-Germain. Et voici qu'avec toute la curiosité, toute la sympathie du public français pour le pays de Wajda, de Penderecki, de Kantor, de Grotowski, la Pologne vient enfin d'ouvrir son centre dans les locaux mêmes de son ancien consulat. Ici, on est un peu à l'écart, dans les beaux quartiers : encore un hôtel particulier avec salon de musique, hautes glaces, moulures, lourdes cheminées de marbre, copies de tapis et de meubles anciens.

On pourra voir ici des films, écouter des récitals de piano. L'exposition de peinture contemporaine qui a coïncidé le mois dernier avec l'inauguration du centre ne donnait à voir que des talents officiellement consacrés, Lenica, Stern, Krawczyk, etc. Ne pourrait-on retrouver dans cette maison un peu de ce désordre, de cette improvisation chaleureuse des clubs de jazz ou des cabarets étudiants qui font le charme vrai des soirées de Varsovie ou de Cracovie ?

Il semble que les Yougoslaves aient mieux compris que ce que nous demandons aux cultures slaves est surtout un certain ferment d'audace qui ne s'accommode pas toujours des images traditionnelles vouées à l'exportation. Le Centre culturel yougoslave s'est installé à deux pas du Centre Pompidou, tout près du Centre de la communauté française de Belgique. Ici, tout est clair, ouvert, un peu inachevé. La direction ne se soucie pas tant de jouer la carte du prestige que de profiter du quartier, admirable lieu d'échanges.

« *Recevoir plus que donner, peut-être. Se voir. Se rencontrer. Etre Yougoslave sans doute, mais à Paris.* »

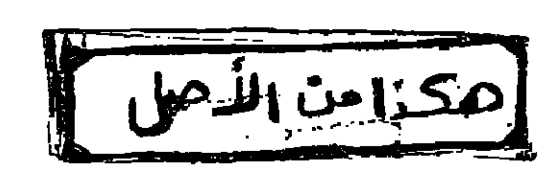
BERNARD RAFFALLI.

★ Centre culturel polonais, 31, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, tél. : 225-10-57.

★ Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 272-50-50.







LIVRES



Art

POÈTES ET PEINTRES IMPRESSIONNISTES

Enfin un peintre imaginaire, et non des moindres, entre dans l'histoire de l'art. En accueillant Elstir dans *l'Impressionnisme et son époque*, cette somme, ce dictionnaire international illustré dont le second tome vient de paraître, Sophie Monneret, pour la première fois peut-être de façon exhaustive, intègre l'expression littéraire à l'expression plastique.

Elstir donc, contraction présumée de Hellev-Whistler ou de Hellev-Steer, en réalité hybride de Monet et de Renoir (avec quelques autres greffons), va combler d'aise les proustiens, d'autant plus que Marcel Proust lui-même a droit, comme tout artiste de quelque importance *dans cet ouvrage, à une longue et* pénétrante *monographie*.

Et Baudelaire donc ! Celui-là, on s'y attendait. Mais les textes critiques ne sont pas seuls en cause. Les poèmes aussi, transpositions d'art, et qui en outre, par un effet en retour, ont influencé Manet par exemple.

Il est de plus en plus admis que peinture et poésie sont sœurs, que le poète va d'instinct au cœur du problème, et l'on est heureux de voir une « spécialiste » abonder dans ce sens et consacrer à Mallarmé et à Rimbaud, entre autres, considérés dans leurs rapports avec les peintres et la peinture, des pages pleines d'aperçus tout neufs.

Henri de Régnier constatait, avec un peu d'ironie, que, *pour* Mallarmé, la peinture *semblait* dater de Manet. En un sens, Mallarmé avait raison. Son long *commerce* avec l'illustrateur de *l'Après-midi d'un faune* fut plus pour lui qu'une initiation.

Rimbaud, lui, « dont le génie poétique *précoce* est exactement concomitant des découvertes im*pressionnistes », qui fréquenta le* groupe, fait l'objet d'une approche un peu différente. Sophie Monneret analyse *notamment la* palette du *Bateau ivre*, rapproche (les ressemblances sont frappantes) *les Coquelicots* de Monet de *Mémoire*, etc., et surtout dégage des *Illuminations (painted plates :* c'est Verlaine l'auteur du contresens) toute une série de visions dont chaque texte est un tableau.

J.-M. D.

★ *Editions Denoël.*

Musique

L'ANNÉE DE L'OPÉRA ET DE LA DANSE 1979

Voici le deuxième tome intitulé *l'Année de l'opéra et de la danse 1979* que signe Sylvie de Nussac avec la collaboration de Sergio Segalini et Simone Dupuis. Les amoureux du théâtre lyrique et les « balletomanes » non moins fervents y retrouveront illustrés par le menu et par le grand angle, par la plume ou par l'objectif, les souvenirs de la saison qui les enchantèrent tant sur la scène du palais Garnier que sur les scènes théâtrales autres que subventionnées à Paris, en province ou à l'étranger, une part importante étant accordée aux festivals d'été.

Particulièrement remarquables aux deux *rubriques* du chant et de la danse : le très beau reportage (20 pages de photos couleur et noir et blanc) *consacrées* à la fameuse *Lulu* d'Alban Berg, mise en scène de Patrice Chéreau, dirigée par Pierre Boulez, qui fit courir tout Paris à l'Opéra ; l'iconographie complète de *la Dame de pique* de Tchaïkovski, chorégraphie de Roland Petit, au Théâtre des Champs-Elysées, avec des *illustrations saisissantes* de la nouvelle étoile de la danse Mikhaïl Barychnikov.

Le lecteur savourera comme il se doit les pages imprimées, où la liberté d'écriture et la lucidité de jugement de Sylvie de Nussac font merveille. Des agendas de l'opéra et de la danse se référant mois par mois aux spectacles de *l'année, publiés en fin* de volume, ne sont pas un des moindres attraits du précieux recueil. — O. M.

★ Calmann-Lévy, édit.

E. MERTEN : *Bruegel*. La tribu des Bruegel a fourni quatre générations de peintres. Une fois son histoire débroussaillée, la parole est aux images : quelque soixante-dix reproductions de tableaux ou d'estampes. (Berghaus International.)

PER AMANN : *Vincent van Gogh*. Une *biographie consciencieuse*, sans prétentions exhaustives, suivie d'une iconographie abondante, en noir et en couleurs. (Berghaus International.)

DISQUES



Rock

TALKING HEADS : FEAR OF MUSIC

Talking Heads est *un groupe* de quatre musiciens, trois hommes, une femme. Leur troisième disque, *Fear of Music, est celui d'un groupe* de New-York et d'un producteur anglais : Brian Eno. La *musique* de Talking Heads est nourrie d'un raffinement et d'un classicisme européens, auxquels elle emprunte sa chaleur, son lyrisme, sa poésie. Du modernisme, de la logique fonctionnelle des Etats-Unis, elle tire ses échos glacés, son swing catégorique, sa force de frappe. Talking Heads n'a pas de fausse pudeur quant aux styles de musique. Les rythmes disco sont utilisés, adaptés aux besoins d'un rock mouvant qui *se prête à la danse : l'automatisme* parfait de la disco, la sensualité subversive du rock. Talking Heads joue des contrastes comme d'un alliage en constante mutation. La voix de David Byrne est singulière, souvent proche de la dissonance. Talking Heads est un groupe intelligent, novateur. *Fear of Music* est à sa mesure, un disque porteur des tendances musicales qui marqueront les prochaines années. Un disque superbe qui sonne comme l'un des plus importants de 1979. (Pathé Marconi 63106.) — A. W.

TOM VERLAINE. — Tom Verlaine était le leader, guitariste et chanteur, de Television, l'un des plus intéressants groupes de New-York. Après deux beaux disques, Television s'est séparé et Tom Verlaine a tenté l'expérience du disque solo. On retrouve ses compositions élaborées, construites pour libérer des espaces qui permettent des solos de guitare délirants. L'homme est imprégné de culture urbaine : les nuits dessinées au vitriol, la pression aveugle. *Un* rock paranoïaque qui ronge le temps. (WEA ELK 52156.)

BOB MARLEY : *Survival*. — La pochette du disque regroupe tous les drapeaux africains. Bob Marley est revenu à un reggae plus violent, plus proche de ses racines. Le discours socio-politique a retrouvé sa virulence, les influences occidentales se font *plus discrètes*. Les rythmes s'entrechoquent, bruts et indestructibles, les cuivres sont pétris de chaleur et la *basse* charge les compositions de sensualité moite. Il y a dans ce disque des mélodies poignantes et chantées avec ferveur. Bob Marley n'a décidément *rien à craindre* de personne. (Phonogram 9123 053.)

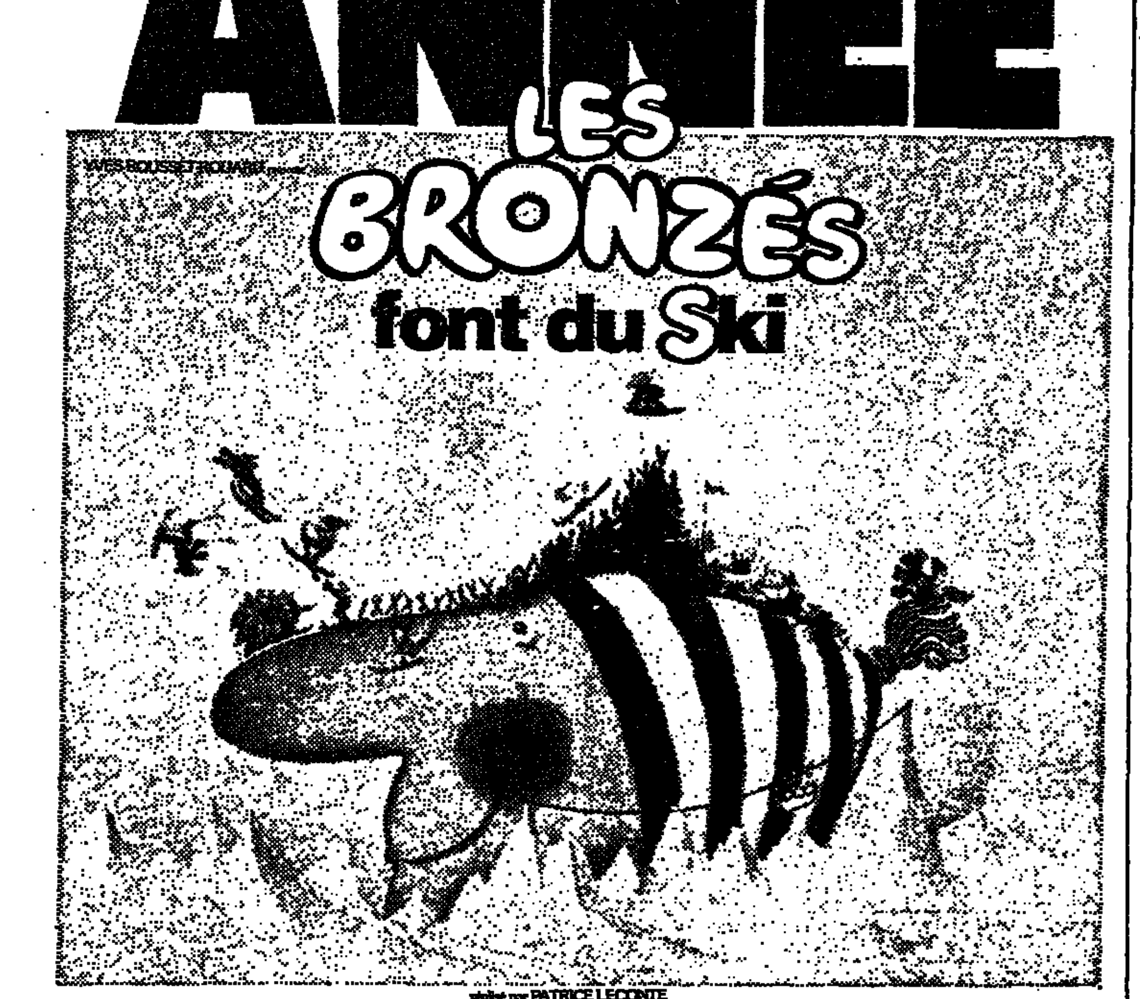
EAGLES : *The Long Run*. — Eagles est un groupe californien, l'un *des* mastodontes du marché américain dont les disques atteignent *invariablement la première place* des charts, réalisant des ventes colossales. C'est du country-rock admirablement bien produit, remarquablement *exécuté* et terriblement ennuyeux, prétentieux, figé, sans âme, réglé comme du papier à musique, dépassé, ressassé, stupide, prévisible et sans intérêt. Mais ça va se vendre énormément. (WEA 52161.)

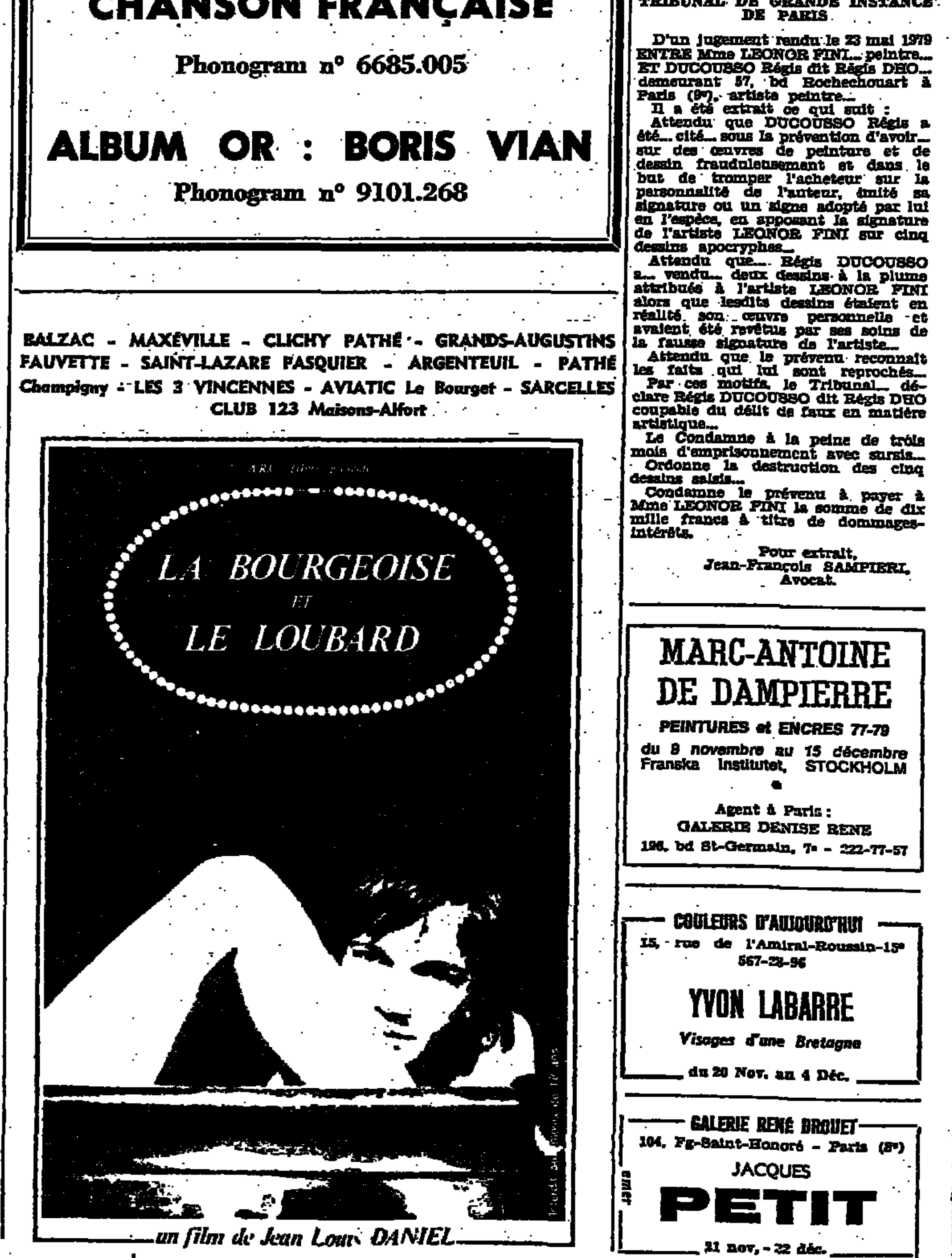
Variétés

PHILIPPE CHATEL : *Emilie Jolie*. — *Une réalisation exceptionnelle* (et *réussie*) que ce conte musical pour enfants et grandes personnes écrit et composé par Philippe Chatel, *chanté* et interprété par Philippe Chatel, Julien Clerc, Henri Salvador, Françoise Hardy, Georges Brassens, Robert Charlebois, Eddy Mitchell, Alain Souchon. La rencontre d'une petite fille avec un raton laveur-rêveur, un extra-terrestre, un lapin bleu, un prince charmant. Une *jolie musique*. Un *bel ouvrage* fait dans l'amitié (33 t. R.C.A. P.L. 37 338).

MICHEL CORRINGE. — Ce nouvel album est presque une redécouverte d'un auteur-compositeur-interprète qui existe depuis dix ans *déjà*. La musique aux *couleurs* du *rock* est solide. Les textes prennent l'air du temps, sont sensibles, lucides, intelligents et *simples*. La voix est belle, travaillée. L'ensemble a du « punch » et un ton. Un album d'une qualité égale (33 t. R.C.A. P.L. 37 310).

VIELLEUX DU BOURBONNAIS. — Frédéric Paris, Bernard et Jean-Claude Blanc reprennent avec vivacité et virtuosité la tradition des joueurs de vielle du Bourbonnais, jouent avec émotion une tradition recueillie auprès des *anciens vielleux, des mélodies* simples et *puissantes*, des airs de danse : bourrée, valse et marche (33 t. Hexagone. Dist. W.E.A. Filipacchi Music 88 3030).





TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

D'un jugement rendu le 23 mai 1979 ENTRE Mme LEONOR FINI... peintre... ET DUCOUSSO Régis dit Régis DHO... demeurant 57, bd Rochechouart à Paris (9e), artiste peintre...

Il a été extrait ce qui suit :

Attendu que DUCOUSSO Régis a été... cité... sous la prévention d'avoir... sur des œuvres de peinture et de dessin frauduleusement et dans le but de tromper l'acheteur sur la personnalité de l'auteur, imité sa signature ou un signe adopté par lui en l'espèce, en apposant la signature de l'artiste LEONOR FINI sur cinq dessins apocryphes...

Attendu que... Régis DUCOUSSO a... vendu... deux dessins à la plume attribués à l'artiste LEONOR FINI alors que lesdits dessins étaient en réalité son œuvre personnelle et avaient été revêtus par ses soins de la fausse signature de l'artiste...

Attendu que le prévenu reconnaît les faits qui lui sont reprochés...

Par ces motifs, le Tribunal... déclare Régis DUCOUSSO dit Régis DHO coupable du délit de faux en matière artistique...

Le Condamne à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis...

Ordonne la destruction des cinq dessins saisis...

Condamne le prévenu à payer à Mme LEONOR FINI la somme de dix mille francs à titre de dommages-intérêts.

Pour extrait,
Jean-François SAMPIERI,
Avocat.

Dessins de Gäfgen

Crimes parfaits

« *JE suis né à Hambourg en 1936, je vis à Paris depuis 1961* », écrit Wolfgang Gäfgen dans le catalogue qui présente ses œuvres récentes. On n'imagine pas biographie plus succincte, et, si on l'interroge, il n'en dira pas beaucoup plus. Il y a aussi une photo où on le voit de profil avec ses immenses moustaches mouvantes comme une fumée de cigare, qui remplissent sans doute quelque fonction d'importance, symbolique ou décompressive, mais que l'on ne mettra pas d'emblée en rapport avec son « travail », comme on dit aujourd'hui.

Le travail de Gäfgen, c'est le dessin, où il est un maître comme il n'en existe en notre temps que deux ou trois, quatre si l'on veut être tout à fait précis et faire bon poids. A peu près oublié dans les décennies qui suivent la guerre le dessin qui dessine avant de penser, rêver, mettre le monde en équations ou se livrer à toutes sortes de pratiques sournoises, le dessin tel qu'en lui-même ressuscite le besoin vital de dire ce qui est, bref le dessin tout court, tout beau et tout nu, connaît depuis quelques années un extraordinaire (et parfois un peu suspect) regain de faveur.

Du côté de jeunes artistes surtout, et l'on en voit plus d'un, parmi les mieux doués s'entend, pour s'éprendre d'une fleur, d'une chaise, d'une fenêtre ou du médaillon que sa maman porte au cou. C'est en somme le retour à la pomme, qu'elle soit d'Adam, de Cézanne ou de moindres seigneurs.

Ce qui manque tout de même un peu dans ces miroirs et cœurs d'amour épris, c'est le système. Non pas le système systématique, qui ne fleurit que trop ces temps-ci et signifie toujours la mort de l'art. Mais le système symptomatique, au sens où le symptôme est le signe inéluctable, récurrent d'une passion, d'un « mal qui vient de plus loin » et où les symptômes s'organisent en ensembles satisfaisants pour l'esprit, délectables pour les sens, conformes aux lois de la biologie. En somme le symptôme qui est l'expression de la nécessité intérieure : *intus et in cute*, pour citer un vers de l'énigmatique, de l'intraduisible Perse dont Rousseau a fait l'épigraphe des *Confessions*.

Enigmatique, intraduisible, notre Gäfgen ? Non, et ce n'est pas moi qui me chargerai de lui donner l'absolution, tant est volontaire la culpabilité qui se manifeste dans ce monde de choses enfouies, de blessures suspectes, de délits furtifs, peut-être de grands crimes dont seule un peu de terre remuée garde le souvenir.

Mais : imprévisible. A chaque fois que j'ai vu une des séries de Gäfgen : canapés, manteaux redoutables et raides comme des pièces à conviction, bâches, pierres ligotées, cordages prêts à se rompre, planches plus muettes qu'une pierre tombale dans un cimetière abandonné, je me suis dit que l'investissement dans ce cycle d'images était si fort que peut-être il ne pourrait plus jamais rien dessiner d'autre, comme il arrive à tant de peintres.

Une patiente alchimie

Et, à chaque fois, je me suis trompé, tant Gäfgen est de ces artistes qui savent renouveler indéfiniment leurs obsessions; les rendre semblables à ces images qui reviennent pendant des années dans nos rêves et disparaissent un jour sans que l'on sache pourquoi et sans que l'on ait compris leur sens. L'exposition de 1979 ne nous montre pas seulement Gäfgen abordant avec sa virtuosité coutumière des techniques comme le lavis et l'aquarelle que la répétition du motif opposé parfois au crayon dans le même dessin.

A côté d'œuvres où se reconnaît le thème de la cicatrice, de la brèche, celui de l'orifice et du trou dans lequel les âmes sensibles pourront voir une allusion au nid d'oiseau, mais qu'il ne serait pas difficile d'interpréter autrement, elle nous propose des pièces entièrement nouvelles et qui sont parmi les plus fortes que Gäfgen ait exécutées.

Deux séries nous ont paru particulièrement impressionnantes : celle des « Branchages » et celle des « Déchirures ». Comment, disait Mallarmé à propos de Gauguin peut-on mettre tant de mystère dans tant d'éclat ? Comment, dirons-nous à notre modeste niveau, peut-on mettre un tel sentiment de drame, de danger, d'arrachement à ce que l'on aime, presque d'agonie dans des choses aussi banales qu'un fagot prêt au feu et trois morceaux de carton posés sur le sol ?

Et pour le mystère, on n'est pas en reste. Sans doute parce qu'un dessin de Gäfgen n'est pas la reproduction d'un spectacle, mais le résultat d'une patiente alchimie, d'une décantation, d'un va-et-vient entre l'image mentale et le détail en apparence insignifiant où elle trouve sa correspondance, son incertaine définition.

Le mystère de Gäfgen est celui de ses problèmes personnels que ses dessins traduisent avec un dévouement au réel, une élégance et une discrétion si exemplaires qu'ils évoquent presque l'idée d'un crime parfait, sans bavures et silencieux.

ANDRE FERMIGIER.

★ Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon. Jusqu'au 15 décembre.

L'Angleterre des Thirties à la Hayward

La décennie du diable

DEHORS, sur le toit du musée, un bolide aux formes arrondies comme celles d'une baleine : la réplique de *l'Oiseau bleu*, de Campbell, rêve de la vitesse automobile des années 30. A l'intérieur, une super-maquette de la cathédrale de Liverpool rêvée par Lutyens pour douze mille fidèles. Ici, la technique de pointe avec l'auto à 500 km.-h. ; là, l'architecture ancrée dans le passé de la Renaissance italienne et des chapelles byzantines.

Le progrès aidant, l'automobile de Campbell va presque doubler sa vitesse. Mais la cathédrale de Lutyens restera inachevée. En 1939, l'architecte n'en avait construit que la crypte, qui devint, en 1940, un abri anti-aérien, et, après 1945, il fallut bien se rendre à l'évidence : un bâtiment de cette ampleur, tout en pierre, était devenu économiquement irréalisable. L'Angleterre, comme le monde, avait changé.

L'exposition sur les années 30, les Thirties, tente de faire la synthèse d'une époque que symbolisent l'auto et la cathédrale. Elle fait apparaître l'avance technologique de l'Angleterre de l'époque et le conservatisme dominant dans l'art, c'est-à-dire la montée des nouveaux ingénieurs et le combat d'arrière-garde de la *ruling class*, qui maintenait l'art traditionnel comme la marque de la splendeur passée. Mais quel projet impossible que de vouloir rendre compte en une seule manifestation de l'ensemble des changements qui ont affecté l'environnement urbain quotidien, à travers la peinture, la sculpture, les arts décoratifs et le design industriel, la publicité, l'affiche, le photo-journalisme, la caricature et, enfin, l'architecture ! Comme Paris-Moscou au Centre Georges-Pompidou, ce genre de manifestation à caractère « global » pèche à la fois par l'abondance et par l'insuffisance.

On ne vient pas à bout, en une seule visite, de cette exposition répartie à travers tous les étages de la Hayward, restructurée pour l'occasion. Elle suit le schéma d'une Angleterre partagée entre les conservateurs et l'avant-garde, la tradition et l'innovation. En peinture, des salles distinctes pour les figuratifs de la Royal Academy d'un côté, les surréalistes et les géométriques abstraits de l'autre ; en architecture, l'éclectisme historique de la période edwardienne séparée des architectes modernes qui s'apparentent au mouvement international de Paris, Berlin ou Milan.

Conservateurs et innovateurs

Drôle de décennie que ces Thirties, séquence historique qui pour une fois correspond à une vraie coupure : elle naît avec la première grande crise économique mondiale et s'achève avec la deuxième grande guerre mondiale. « *La décennie du diable* », disaient les Anglais, qui annonçait les lendemains heureux de la société de consommation, mais dans un climat de profondes tensions sociales.

Ce sont les arts décoratifs, liés à l'industrie et à l'artisanat, qui donnent le ton du changement Pour l'évocation directe de ces années-là, il faut parcourir les photos du *Daily Herald*, aujourd'hui extraordinairement parlantes. Elles montrent, par exemple, Chamberlain pendant la crise de septembre 1938. Ici, il part pour Munich ; là, il en revient, avec le même sourire satisfait et rassurant.

L'automobile, dont l'ère a commencé aux Etats-Unis dans les années 20, n'arrive en Angleterre qu'aux Thirties, non comme un objet de consommation de masse, mais de luxe et de records de vitesse. Pour la majorité, la nouveauté la plus significative est l'apparition de la « fée électricité » dans les appareils ménagers.

Comme dans la France de *Quai des brumes*, ces mutations se font dans un climat de crise. Le nombre des chômeurs atteint trois millions dont les journaux de l'époque signalent les manifestations violentes à Hyde Park et ailleurs. La douloureuse naissance de la société industrielle moderne fait apparaître une école de peinture, dont Lowry, récemment décédé, fut le maître. Nombreux sont les peintres non professionnels qui, remontant des mines, peignent leur existence pour y voir plus clair. Paysages d'usines, noirs de fumée, réalisme populiste et misérabiliste avec une gravité d'icônes qui rend des points au réalisme du photo-journalisme.

La bourgeoisie aussi peignait sa vie. Elle se limitait au constat de ce qui était. Elle photographiait la société. Peinture provinciale sans relief qui n'a jamais traversé le Channel, mais qui procède d'une lecture des gens et des choses de la nouvelle bourgeoisie moyenne, dans son costume moderne et parmi ses meubles.

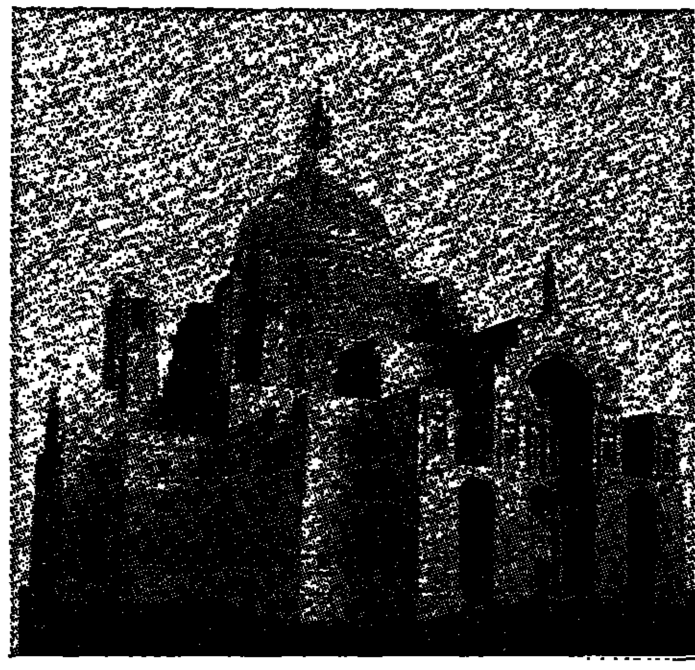
Mis à part les particularités culturelles, c'est un peu une même lecture qui est faite de la réalité à la même époque en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, où toute une partie de la peinture devenue figurative s'est mise à regarder l'homme dans sa vie quotidienne et à interroger la société. En Angleterre les choses semblent plus simples, à en croire la présentation qui en est faite : ici, la bourgeoisie tranquillement assise, là, le peuple des travailleurs souvent sans travail.

D'ailleurs certains de ces peintres bourgeois allaient se former en Allemagne, à Berlin ou à Munich, suivant l'itinéraire du romantisme nordique. Et la société, observée d'un côté, est également rêvée et transgressée avec une large école de peintres fantasmagoriques et oniriques qu'on connaît très peu à l'étranger. Ceux-là sont du terroir. Ils ne choquent pas les Anglais de ce temps. Ceux qui les choquent, ce sont les peintres novateurs, les surréalistes et les abstraits géométriques dont les idées, comme celles des architectes modernes, sont identifiées au « collectivisme » et au « cosmopolitisme ».

Pour leur part, ces artistes allaient à Paris : Henry Moore, Roland Penrose, Francis Bacon, Paul Nash, Graham Sutherland, Ben Nicholson, John Piper... En vérité l'Angleterre des années 30 n'était pas un milieu bien significatif, ni pour la création proprement dite ni pour le marché de l'art. Dans leur majorité les artistes vivaient d'autres activités, certains de la publicité, d'autres de la décoration. Les affiches présentées ici portent la signature de tous les peintres en vue de ces années, et dans le secteur de la décoration il n'est pas rare de tomber sur une surprise, tel ce tapis décoratif signé Francis Bacon, dont la gentille composition cubiste est bien loin de l'expression déchirée de sa peinture de l'après-guerre.

C'est ailleurs que se montre l'esprit du modernisme, par exemple, dans le décor architectural du septième art, dans ces nouveaux cinémas de deux et quatre mille places. Hollywood ne faisait-il pas de l' « art déco » le futurisme esthétique d'une société rêvée. La reconstitution de la salle de bains, en miroir mauve, en rose et en chrome, faite par le peintre Paul Nash pour la danseuse vedette Tilly Losch, donne le ton. Et une réplique du *minimum flat* (l'appartement minimum) illustre les idées du rationalisme socialisant défendu par l'intelligentsia de gauche.

L'architecture vivait encore sur les schémas du XIX[e] siècle avec ses façades baroquement sculptées. Mis à part les quelques hôtels de ville, hôpitaux et maisons de la radio, les commandes manquaient cruellement. Les architectes les plus établis essaimaient à travers l'Empire britannique, dans les Indes notamment, où Lutyens construisit des édifices publics monumentaux selon sa théorie de l'architecture comme « médium » de la puissance colonisatrice.



Le projet de cathédrale d'Edwin Lutyens

Les modernes visionnaires de l'architecture industrielle se penchaient sur le logement social. Mais le *minimum flat* était habité surtout par des intellectuels. Et High Point, un ensemble immobilier exemplaire de ces années, dû à Lubetkin et Tecton, par une bourgeoisie aisée.

Londres avait bénéficié de l'afflux des architectes et artistes qui fuyaient le nazisme. Gropius, Breuer, Mendelsohn Chermayeff, Moholy-Nagy, Lubetkin, avaient, sur leur chemin vers New-York, fait halte quelques années dans la capitale anglaise, où ils ont laissé plusieurs bâtiments marquants. Dans cette Angleterre — où l'art vivait sur la « tradition de la tradition », ils ont contribué à établir la nouvelle « tradition de l'innovation » qui, depuis, règle le rythme de l'activité artistique.

JACQUES MICHEL.

★ Hayward Gallery à Londres. Jusqu'au 13 janvier.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques . 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche

PIERRE SOULAGES. Peintures — Jusqu'au 31 décembre.

DONATIONS A. IOLAS. Œuvres de Fernandez, Matta, Raysse, Fontana. — Jusqu'au 31 décembre.

WOLS. Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

ATELIER N° 18 : CATHERINE STEFFENS, ANNE PONTET — Jusqu'au 10 décembre

JOUANNEAU. Photographies. — Jusqu'au 16 décembre

JACQUES DAMASE. Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE. — Jusqu'au 3 décembre

DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE. — Jusqu'au 14 janvier.

NOUVELLES LEÇONS DE CHOSES. Initiation des jeunes à l'environnement. — Jusqu'au 3 décembre.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE. — Jusqu'au 15 décembre.

MUSEES

L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIIIe SIECLE, ou de Rigaud à Goya. — Grand Palais, entrée av du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuité le 30 novembre). — Jusqu'au 31 décembre

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (voir ci-dessus). — Jusqu'au 14. janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée libre le 10 décembre. — Jusqu'au 7 janvier

LES FAUVES AU SALON D'AUTOMNE. — Grand Palais, porte H (voir ci-dessus) Jusqu'au 2 décembre (tous les samedis, à 16 heures : concert).

GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929). — Petit Palais, avenue Winston - Churchill (265 - 99 - 21). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

FERNAND KHNOPFF (1858-1921). — Musée des arts décoratifs. 107 rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 10 F — Jusqu'au 31 décembre.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Jusqu'au 18 février 1980.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président - Wilson (723 - 36 - 53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée 6 F ; le dim., 3 F.

ECRITURES MUSICALES. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne Sauf lundi, de 12 h. 30 à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h. Entrée : 10 F — Jusqu'au 1er décembre.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE. 1968-1978/79 : Les partis pris de Gerald Gassiot-Talabot — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) — Jusqu'au 5 décembre.

SEGUI. Parques nocturnos, peintures 1979. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 novembre.

DANILO ROMERO. Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi) Jusqu'au 31 décembre.

L'AFFICHE JAPONAISE, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) Tous les jours, de 12 h. à 18 h Entrée : 6 F Jusqu'au 28 décembre

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus) Jusqu'au 6 janvier.

RELIEURS CONTEMPORAINS. Germaine de Coster, Hélène Dumas, Pierre-Lucien Martin, Colette et Jean-Paul Miguet, Michel Richard, Elisabeth Rossignol. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 décembre.

LE STUDIO REUTLINGER. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dimanche, de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 décembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h Jusqu'en juillet 1980.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus)

MON PARIS. Cent aquarelles de Kojiro Akagi. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40.

CENTRES CULTURELS

LE CORBUSIER. Estampes originales. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53) Sauf dim., lundi et jours fériés, de 10 h. à 19. Jusqu'au 20 décembre.

DEUX EXPOSITIONS SUR LA REGION LILLOISE, 1830-1930 : Le siècle de l'éclectisme, les châteaux de l'industrie. — Société des architectes diplômés par le gouvernement, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Jusqu'au 30 novembre.

CINQ FEMMES PEINTRES : 5 × 1000 ans ; Madeleine Pyk, aquarelles, Nils-Gunnar Zander, sculptures ; Asa Brandt, verrerie. Jusqu'au 30 novembre. — Lâtfi Ozkök. Portraits d'écrivains. Photographies. Jusqu'au 9 décembre Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h., à 18 h. ; sam et dim., de 14 h à 19 h Entrée libre.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. Jusqu'au 10 décembre. Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F.

PIER LUIGI NERVI, architecte. UNESCO, 9, place Fontenoy (577-16-10). — Sauf sam., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 26 novembre.

GERARD SANDOZ, Art décoratif des années 20 et peintures abstraites jusqu'à nos jours. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Jusqu'au 15 décembre.

CARICATURES - PRESSE SATIRIQUE 1830-1918. — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney (278-17-34). Jusqu'au 15 décembre.

L'ART VIVANT A PARIS. — Mairie annexe du 18e arrondissement, 1, place Jules-Joffrin. De 10 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 9 décembre

ARNO WALDS WALDSCHMIDT. Estampages, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 heures à 20 heures. Jusqu'au 21 décembre.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte, sauf lundi, de 12 heures à 18 h. 30. Jusqu'au 2 décembre.

DIMITRI NALBANDIAN. — Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 décembre.

RICHARD MILL, cinq tableaux récents - MARY SWAINE, Batiks et dessins. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 décembre

WILHELM BUSCH. Le précurseur de la bande dessinée. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ETUDE D'APRES LA NATURE MOULEE. Atelier Carron. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 4 décembre

SEM. — Mairie annexe du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Jusqu'au 16 décembre.

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Centre culturel de la communauté française de Belgique (271-26-16). Jusqu'au 31 décembre.

SAURA. Peintures, œuvres sur papier (1956-1979). — M.J.C les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (636-68-13). De 15 heures à 21 heures, dim., de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 novembre.

PETITES FORMES DE LA SCULPTURE POLONAISE CONTEMPORAINE. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57) Sauf samedi et dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre.

YVON TAILLANDIER. — Galerie du Centre culturel et chorégraphique, 119, avenue du Général-Leclerc. Sauf dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 6 décembre.

LES PARISIENS AU FIL DES JOURS (1900-1960). — Photographies Séeberger frères Bibliothèque historique de la ville de Paris, 24, rue Pavée (272-68-36). Sauf dimanche, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Du 16 novembre au 15 janvier

LES ILLUSTRATEURS AU FORUM : Une année d'illustration en Europe. — Jusqu'au 15 décembre. — A PROPOS DE DON GIOVANNI. — Jusqu'au 10 décembre — L'AFFICHE POLONAISE. — Jusqu'au 15 décembre. Forum des Halles, 1/7, rue Pierre-Lescot (296-68-74).

CHENEZ-FOLON-CLAIRE VILLET. Dessins, collages. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 9 décembre.

AIDA MELMAN, peintures. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 30 novembre.

TEODULO ROMULO ET LUIS ZARATE, peintures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Jusqu'au 5 décembre.

GALERIES

PRECOLOMBIEN AU MEXIQUE. — Galerie Hélène Kamer, 9, quai Malaquais. Jusqu'à fin novembre.

L'ARCHITECTE EN TANT QUE DESIGNER. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (2e étage) De 12 h. à 19 h. ; dim. et fêtes, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

PHOTOCONSTRUCTIONS. — Galerie Baudoin Lebon, 38, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er décembre

GRANDS PEINTRES, PETITS FORMATS. — Art moderne, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Du 22 novembre au 31 décembre.

RESURRECTIONS. Tirages modernes des photographies anciennes. — Galerie Nouvel-Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 1er décembre.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58) Novembre-décembre.

AQUARELLES ET DESSINS DU VINGTIEME SIECLE. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24) Jusqu'au 30 novembre

CENT PLANCHES DES MAITRES DE L'AFFICHE. — Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 8 janvier.

PAT ANDREA. Aquarelles et dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 15 décembre.

AUBERTIN. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

GEORGE BALL. Dessins, burins. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34) Jusqu'au 8 décembre.

CHRISTIAN BERARD. Ballets. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). — Jusqu'au 1er décembre.

J.L. BILWEIS. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 30 novembre.

BORDERIE. Tapisseries récentes. — La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 8 décembre.

MARC CHAGALL. Peintures 1977-1979. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusque fin novembre

CESAR COFONE. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 novembre.

BRIGITTE COURME. Pastels. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66) Jusqu'au 13 décembre.

ALFRED COURMES. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 24 novembre

HANNE DARBOVEN. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 28 novembre.

JEAN DEGOTTEX. Papiers 1973 - 1977. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633 - 04 - 66). Jusqu'au 10 décembre.

SAM FRANCIS, peintures. — Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31) Jusqu'au 30 novembre

ANDRE FRANÇOIS, œuvre graphique. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 29 novembre.

ERNST FRIEDRICH. Peintures. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). — Jusqu'au 15 décembre.

W. GAFGEN. Dessins et aquarelles 1977-1979. — Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 18 décembre.

YANNIS GRAMMATICOPOULOS. Cosmographies et cosmogrammes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 30 novembre.

GUTHERZ. Figures. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

ELGA HEINZEN. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-65-09). Jusqu'au 1er décembre.

HELMAN. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 3 décembre.

GUY HOUDOUIN. Gravures, peintures. — Atelier Bleu, 7, rue des Prouvaires (233-74-47). Jusqu'au 24 décembre.

IB BRAASE. Sculptures sur des poèmes de Miguel Angel Sevilla. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 30 novembre.

WILFREDO LAM. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359 - 29 - 80). Jusqu'au 15 décembre.

FELIX LABISSE. Peintures de 1929 à 1951. — Galerie Iay Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 janvier.

LE CORBUSIER vu par Lucien Hervé. Photographies d'architecture. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 31 décembre.

ALAIN LE FOLL. Dessins, pastels. — Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (924-03-05). Jusqu'au 30 novembre.

STANISLAO LEPRI. Huiles, aquarelles, dessins. — J Carpentier, 46, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 1er décembre.

CHARLES LOUPOT. Affichiste. — Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (325-37-61). — Jusqu'au 15 décembre.

LOUTREUIL (1885-1925) Huiles, aquarelles, dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 22 décembre.

EDUARDO LUIZ. Toiles récentes. — Le Balcon des Arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 1er décembre.

MARSHALL. — Galerie Poisson d'Or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 2 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD Peintures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02) Jusqu'au 1er décembre.

HIROKI ODA. — Galerie Tamenaga, 18, avenue Matignon (266-61-94) Jusqu'au 30 novembre.

JEAN-CLAUDE PICARD. Dessins. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75), Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-09-07). Jusqu'au 29 décembre.

ANDRE PLANSON. Soixante ans de peinture. — Galerie Bernheim Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-60-31). Jusqu'au 29 novembre.

ODILON REDON Dessins, eaux-fortes, lithographies. — Bateau-Lavoir, 15, rue de Seine. Jusqu'au 15 décembre

GEORGES ROHNER. Huiles, dessins, aquarelles. — Galerie de Paris, 12, rue François-1er (359-82-20). Jusqu'au 28 décembre.

ROLANDO. — Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 1er décembre.

SCHNEE. Peintures. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39).

UNG-NO LEE. Les Paravents. — Galerie Koryo 8, rue Perronet (222-37-89) Jusqu'au 30 novembre

BERNARD TURIN. Sculptures. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 7 décembre.

BERNAR VENET. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10) Jusqu'au 29 novembre

DOROTHEE WINDHEIM. — Galerie, A.-M. Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 10 décembre.

WOLS. 1913-1951. Peintures, aquarelles, dessins, photos — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 janvier.

WONG MOO CHEW. Dessins, aquarelles, gravures. — Le Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 25 décembre.

REGION PARISIENNE

BRETIGNY. Christian Poulet-Bengt Lindström. — Centre culturel communal, rue Henri Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h Jusqu'au 2 décembre.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Festival du jeu de société. — Centre culturel. De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h à 12 h Jusqu'au 7 janvier 1980.

CERGY-PONTOISE. Art africain, masques et objets rituels. — Centre culturel André-Malraux, parvis de la Préfecture. Sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 décembre.

CORBEIL. Groupe objectal. — Centre d'action culturelle Pablo Neruda, 22, rue Marcel Cachin (089-00-72). Jusqu'au 29 décembre

CRETEIL. Jean Gourmelin (300 dessins de 1939 à aujourd'hui). — Maison des arts et de la culture André-Malraux, place Salvador Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30 ; dim., de 14 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 23 décembre.

LA DEFENSE. Art populaire d'Indonésie. — La Galerie, Esplanade (775-86-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. ; le merc., jusqu'à 21 h. 30. Jusqu'au 31 décembre.

MARLY-LE-ROI. Marianne et Yann Liébard, dix années d'expression. — Dessins, peintures, sculptures, tapisseries. Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 30 décembre. — La forêts de Marly et ses alentours. — Musée (958-73-00). Tous les jours, de 14 h. 30 à 18 heures ; les samedi et dimanche, de 10 heures à 12 heures. Jusqu'au 12 décembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'art des premiers agriculteurs en Serbie. — Musée des antiquités nationales (451-53-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 8 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 2 décembre

LE VESINET. L'art des grands empires d'Orient par leurs tapis anciens. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 23 novembre au 12 décembre.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

EXPOSITIONS

MUSEE D'ART MODERNE (L.), 10 h. à 17 h. 45 ; mer. 10 h. à 20 h. 30 : Arc/Tendances de l'art en France 1968/1978-79.

CHAPELLE DE LA SORBONNE (L.), 12 h. 30 à 18 h. ; dim. 11 h. à 17 h. : Ecritures musicales.

MUSIQUE

CHAPELLE DE LA SORBONNE, les 22, 23, 24 à 20 h. 30 : Dana Reitz, Deborah Hay ; le 26 à 20 h. 30 : Jon Gibson ; le 25 à 18 h. : C. Helffer (Debussy, Stockhausen, Manoury, Beethoven).

THEATRE

CENTRE POMPIDOU (mar.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 16 h : La dame au petit chien.

CHAILLOT (dim. soir, lundi), 20 h. 30, mat. dim. 15 h : Gilgamesh.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (dim. soir, lundi), mat. dim. 16 h : Andalucia Amarga.

PORTE SAINT-MARTIN, les 21 et 24, à 20 h. 30 : le Tartuffe ; le 22, à 20 h. 30, le 25 à 14 h. 30 : le Misanthrope ; les 23 et 27, à 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; le 24, à 14 h. 30 : Dom Juan.

AMERICAN CENTER, les 21, 22, 23 et 24, à 21 h. : Stuart Sherman.

GENNEVILLIERS, Théâtre (mer., dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Et pourtant ce silence ne pouvait être vide.

NANTERRE, Maison de la Culture (dim. soir, L.), 21 h. : mat. dim. 16 h. : Catherine de Heilbronn.

DANSE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42), le 21, 20 h. 30 : Lucinda Childs, Philip Glass. Les 22, 23, 24, 20 h. 30, le 25, 14 h. 30 et 20 h. 30 : Ballet national de Cuba. Le 27, 20 h. 30 : The Feld Ballet.

Théâtre

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), le 21, à 19 h. 30 : Don Giovanni ; les 22, 23, 24, 26 et 27, à 19 h. 30 : Sylvia ; le 25, à 18 h 30 : concert ; à 20 h. 30 : récital Pavarotti.

SALLE FAVART (742-39-69), les 22, 23 et 24, à 20 h. : soirée Stockhausen.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 21, 24, 25, 26, 27 et 28, à 20 h. 30 : l'Œuf ; les 21 et 28, à 14 h. 30 : le 22, à 20 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; le 23, à 20 h. 30 ; le 25, à 14 h. 30 : le Misanthrope.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Gilgamesh ; Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Pic du bossu.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Dave au bord de mer.

PETIT ODEON (325-70-32), les 27 et 28, à 18 h. 30 : C'était comment déjà ?

T.E.P. (797-96-06), les 23, 24, 27 et 28, à 20 h. 30 ; le 25, à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour ; le 24, à 14 h. 30 : Films ; le 21, à 20 h. 30 : Paco Ibanez ; Cuarteto Cedron ; le 22, à 20 h. 30 : Pandemonium.

PETIT T.E.P. (797-96-06), les 21, 23, 24, 27 et 28, à 20 h. 30 : Karl Valentin ; le 22, à 20 h. 30 : Raymond Queneau.

CENTRE POMPIDOU (277 - 12 - 33) (mar.). Débats. — Le 22, à 18 h. 30 : Rencontre avec P. Celan, poète ; les 21 et 28, à 18 h. 30 : Architecture et construction ; le 26, à 19 h. : L'économie chinoise. — Théâtre : les 21, 22, 23, 26 et 28, à 20 h. 30 : la Dame au petit chien. — Musique : les 23, 24, 25 et 26, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos (Machover, Globokar).

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 21 et 28, à 15 h. ; les 22 et 23, à 14 h. ; les 24 et 25, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 21, 22, 23, 24, 26 et 28, à 21 h. ; le 25, à 17 h. 30 : la Fourmi dans le corps ; le 27, à 14 h. et 15 h. 15 : Concert scolaire ; le 27, à 20 h. 30 : Atelier-musique de Ville-d'Avray, sol. H. Dreyfus (Telemann, Leclair, Bach, Stravinsky).

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; les 22, 23, 27 et 28, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs ; les 21 et 24, à 20 h. 30 ; le 25, à 14 h. 30 : Gin Game.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (273-66-65) (dim., lun.), 20 h. 30 : Magnum (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Croix de sang ; 22 h., mat. dim. 18 h. 30 : Salle d'attente.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.

ATHENEE (742-67-27) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), les V., S., 20 h., 30, dim. 16 h. : Pépé ; Théâtre du Soleil (374-24-08), V., S., L., Mar. 20 h., Sam. 14 h. 30, Dim. 15 h. 30 : Méphisto ; Théâtre de l'Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Fuente Ovejuna.

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh (dern. le 21) ; Resserre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Finnegans Wake (dernière le 24) ; Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30, mat. jeu. 16 h. : le Mariage ; Auditorium Deutsch de la Meurthe (Mar.), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. sam., dim. 16 h. : S.O.S. tendresse.

EDOUARD VII (742-57-49) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.

ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : Audience ; Vernissage.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 18 h. 30 : Avec Colette ; (D.), 21 h. : les Trois Jeanne.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : T'it bonhomme l'est pas très mort ; le 27, 18 h. 30 : la Lycéenne et Gombrowicz.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : No Man's Land.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h. : mat. dim. 15 h. 30 : la Malade par amour.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I. ; 19 h. : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit. — II. : 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MAISON DES AMANDIERS (797-19-59) (D. soir, L.). 21 h. : les Mystères de Marseille.

MATHURINS (265-90-00) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Frères ennemis.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Larmes amères de Petra von Kant.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

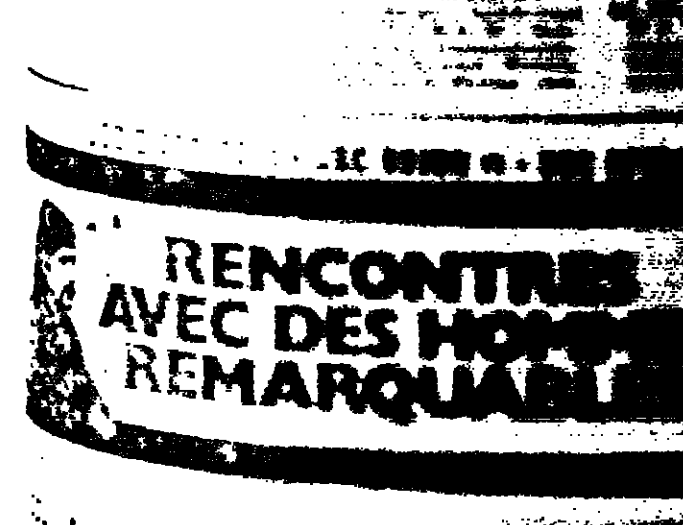
OBLIQUE (355 - 02 - 94) (Mardi), 18 h. 30, lundi 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous Folleville.

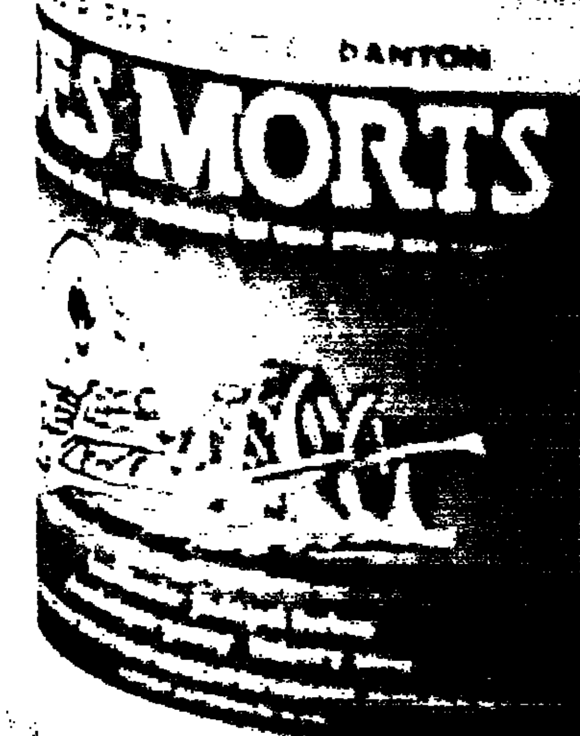
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45 : mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).







Théâtres

ORSAY (548-38-53), le 25, 15 h. et 18 h. 30, le 24 à 20 h. 30 : Zadig ; les 21, 22, 23, 27 à 20 h. 30 : Wings ; les 21, 24 à 20 h. 30, le 25 à 15 h. et 18 h. 30 : Apparences ; les 22, 23, 27 à 20 h. 30 : le Langage du corps.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
PALAIS ROYAL (297-59-81) (L), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : un Auteur nommé Tennessee (dernière le 24).
POCHE (548-92-97) (D mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30, sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : Neige.
POTINIERE (261-44-16) (D soir L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
RANELAGH (288-64-44), les 23, 26 à 22 h. ; les 25, 27 à 20 h. 15 : le Monstre du lac ; les 21, 23 à 20 h. 15 ; le 25 à 15 h. : Square Courteline.
STUDIO THEATRE 14 (700-19-31) (D, L.), 20 h. 30, mat. mer. 14 h. 30 : les Contes du chat perché.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J, V, S à 20 h. 45, dim. 15 h. : la Métamorphose.
THEATRE 18 (229-09-27) (L. mar.) à 20 h. 30 : les Chaises.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D) à 21 h. : Bruno Garcin.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), à 21 h. : Sylvie Joly.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D) à 20 h. 30 : les Amours de don Perlimplin.
THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h. 30, à partir du 27 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?
THEATRE 13 (250-13-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Belle Sarrasine.
THEATRE DE L'UNION DE PARIS (770-90-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 16 h. : Ubu.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.), 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : Comédie pour un meurtre.
VALHUBERT (707-30-02) (D., L.), 20 h. 30 : la Tempête.
VARIETES (333-09-92) D. soir., L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D., L., Mar.), les 21 et 23, à 20 h. 30, le 24 à 23 h. : Cendres ; les 22 et 24, à 20 h. 30 : les Ikons et les Miliques.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), les 22, 23, 27, à 21 h. : Dog's Dinner.
ARGENTEUIL, Centre culturel (961-25-19), le 23, à 20 h. 45 : Susan Buirge ; Salle des fêtes Jean-Vilar, le 25, à 15 h. 30 : Estudiantina, dir. M. Monti (Mozart, Beethoven, Verdi, Wolki, Maciocchi).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 23, 24 et 27, à 20 h. 30 ; le 25, à 17 h. : Pia Colombo.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 24, à 21 h. : Mama Bea Tekielski.
BLANC-MESNIL, salle Y.-Gagarine, le 24, à 20 h. 30 : Ensemble musique vivante (Drouet, Alsina, Kagel).
BOIS-COLOMBES, Centre théâtral, les 23 et 24, à 21 h., le 25, à 15 h. : Feu la mère de Madame ; l'Orchestre.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 21, 22, 24, 27, à 20 h. 30 ; le 25, à 14 h. 30 : Paul Taylor Dance Company.
BRY, hôtel de Malestroit (324-34-14), le 26, à 21 h. : Quintette Pro Musica (Lully, Bach, Gounod, Puccini, Debussy, Ravel).
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 22, à 21 h. : Witold.
CHAMPIGNY, salle G.-Philipe (880-96-28), le 24, à 21 h. : Cause toujours, on joue.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 22, à 14 h. et 20 h. 30, le 23, à 14 h. 30 et 20 h. 30, le 24, à 18 h. 30, le 25, à 16 h. : 1 000 francs de récompense.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 25, à 20 h. 30 : la Vie parisienne.
CLICHY, ARC (270-03-18), le 23, à 20 h. : Moving, Boby Few ; le 24, à 16 h. : Arcane V, Claude Bernard, Taru Oki, M. Coffi ; 20 h. : D. Levaillant, P. Rigaud, D. Lazro, J.-J. Avenel ; le 25, à 16 h. : C. Barthelemy, A. Breton, S. Marc, Steve Lacy.
COLOMBES, M.J.C. (783-42-70), le 24, à 20 h. 30 : la Nuit des assassins ; église Saint-Pierre-Saint-Paul : Orchestre de chambre de France, dir. P. Muller, chorale M.-A. Charpentier (Mozart).
CORBEIL-ESSONNES, C.C. P.-Neruda (089-00-72), le 23, à 20 h. 30 : G. Lafaille.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 23, à 20 h. 30 : Sapho ; le 24, à 20 h. 30 : Yolanda et Alfredo.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 24, à 20 h. 45 : E. Krivine, C. Ivaldi.
CRETEIL, M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 23, à 20 h. 30 : Benny Waters, MK3, J.-P. Lochese. — Maison A.-Malraux (899-90-50), le 24, à 20 h. 30 : A. Braxton ; le 27, à 21 h. : le Million.
ERMONT, Théâtre P. Fresnay, le 26 à 16 h. : Docteur Glass.
EVRY, Agora (077-93-50), le 24 à 21 h. : Lucrèce Borgia.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 23 à 21 h. : Anthony Braxton.
GARCHES, C.C.M. (741-39-32), le 23 à 20 h. 30 : R. Fonsèque.
GOUSSAINVILLE, C.C.M. (988-99-52), le 23 à 20 h. 30 : Mime Bizot.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91) le 23 à 20 h. 30, le 24 à 14 h. et 20 h. 30 : la Toison d'or.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), le 21, à 16 h. : Un peu de musique pour Monsieur ; 20 h. 30, la Rencontre de G. Pompidou avec Mao Zedong.
MAISONS-ALFORT, Salle des fêtes, le 24 à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).
MAISONS-LAFFITTE, Salle Malesherbes, le 23 à 21 h. : L. Boulay, A.-Cl. Villars, J. Durand, Ch. Lardé (Bach).
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 24 à 21 h. : Ensemble Bratsch.
MONTREUIL, Conservatoire (857-17-59), le 25 à 16 h. 30 : K. Katsura (Chopin), Messiaen, Moussorgsky ; le 23 à 18 h. 30 : K. Abe (Bach, Liszt, Fauré, Chabrier, Debussy) ; Maison Populaire (287-08-68), le 24 à 20 h. 30 : la Nouvelle chanson de l'autre Israël et Paroles et mélodies de la terre arabe ; le 27 à 21 h. : Léo Ferré.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : En r'venant d'l'expo.
PALAISEAU, Ecole polytechnique (941-82-00), le 24 à 20 h. 30 : les Haricots rouges.
POISSY, Théâtre Molière (965-56-40), le 24 à 20 h. 30 : Julos Beaucarne.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 24 à 21 h. : les Bâtisseurs.
RIS-ORANGIS, M.J.C. (906-86-30), le 24 à 21 h. : Nourredine Chenoud.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-11-10), Collège militaire, le 24 à 21 h. : Quatuor Margand (Haydn, Schumann, Charpentier, Bancquart).
SAINT-DENIS, Eglise luthérienne (243-30-97), le 27 à 20 h. 30 : Quatuor de l'ensemble intercontemporain (Stravinski, Jarnack, Webern, Bartok) ; Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 21, 22, 23, 24 à 20 h. 30, le 25 à 17 h. : Becassouille ; le 27 à 19 h. 30 : Wolf Biermann.
SAINT-GRATIEN, O.C. (989-34-42), le 23, 20 h. 30 : David Rose.
SAINT-MAUR, Conservatoire (883-14-67) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : le Festin de Balthazar.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68) les 23, 24, à 21 h. : Dick Annegarn, R.-F. Williams. Eglise Saint-Martin, le 27, à 21 h. : Quatuor Bernède (Haydn, Fauré, Beethoven).
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 24 à 21 h. : le Concert dans l'œuf.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 21, à 20 h. : la Révolution est glacée ; les 23, 24, à 21 h., le 25, à 16 h. : Troilus et Cressida ; — C. Léo-Lagrange (506-13-10), le 23, à 20 h. 30 : J. Faraut et D. Cornu.
VERSAILLES, chapelle royale du château (950-36-22), le 21, à 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Pologne, dir. : J. Maksymiuk (Mozart, Haydn).
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 23, à 21 h. : le Gros Oiseau.
VILLE-D'AVRAY, château, le 26, à 21 h. : Atelier de musique de Ville-d'Avray, H. Dreyfus (Bach, Leclair, Ravel).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Temple protestant (389-21-18), le 24, 21 h. : Quatuor Molard (Haydn, Mozard, Lemeland).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h., mat. D., 18 h. : Contes et exercices de conversation et de diction françaises pour étudiants américains.

Les spectacles nouveaux

LES CHAISES, par le Théâtre Fou au Théâtre 18.
LE SILENCE DE LA MER, de Vercors, à 22 h. au Coupe Chou.
LE PIC DU BOSSU, de Mrozeck, avec Laurent Terzieff, à Gémier (21).
CONTES CHUCHOTES, CONTES CHAHUTES, à l'Arlequin, Nanterre (21).
REQUIEM AUTOUR D'UN TEMPS PRESENT, avec Pia Colombo, à Aubervilliers (21).
LA SAINTE TRINITE, de Régis Santon, au Marie Stuart (21).
TEXTE POUR RIEN, de Beckett, au Lucernaire (26).
COMMENT C'EST LA HAUT, avec Pierre Louki, au Théâtre Présent (27).
C'ETAIT COMMENT DEJA, de et par Jean Bouchaud, à 18 h. 30, au Petit Odéon (27).
LA FAMILLE DES CHIENS, de Jérôme Deschamps, aux Bouffes-du-Nord (27).

Les cafés-théâtres

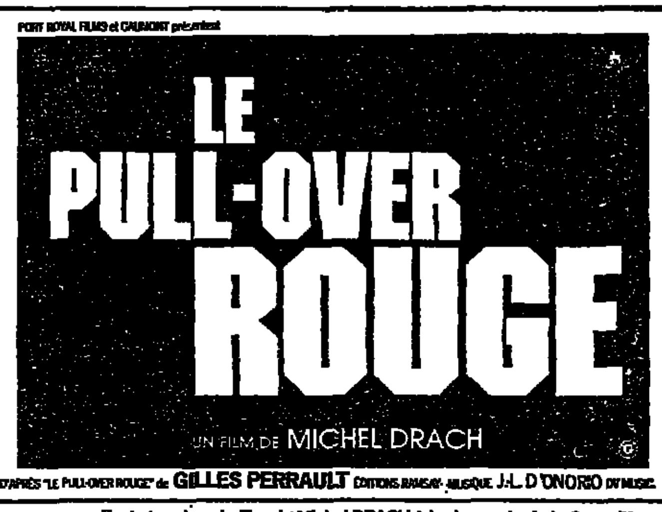
AU BEC FIN (296.29.35) (D.) 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 (+ V., S., 19 h. 45) : les Vilains bonshommes.
BLANCS MANTEAUX (887-15-70) (D.) 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-Moi un air de Tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick van Kergualuff.
CAF'CONC' (372-71-15) (D.) 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Du vrai café-concert.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; II : 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.) 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
CAF'ESSAION (278-46-42) (D., L.) 20 h 30 : A. Lugand ; 21 h 30 : J. Charby.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit prince ; 22 h. + Mer., Sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... J'aime ça.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.) 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane. A partir du 28, 22 h. 30 : les Pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) 20 h. 30 et 22 h. 15, le 21 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours. Les 22, 23 : Magin ; les 24, 27 : Pirandello.
L'ECUME (542-71-16) les 20, 21, 22, 23, à 20 h 30 : Dieter and Marc ; les 21, 22 à 22 h. : Clotilde ; les 22, 23 à 22 h. : C. Leroux ; 24 h. : J.-L. Gadée.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : Le Président.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.) 22 h. : Marianne Sergent.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 20 h. : A. Mirapeu.
MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar.) 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; (L.) 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : Obaldia. II : 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don... ; 21 h 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (L.) 21 h. 30 : J.-L. Guitare ; 22 h. 30 : Clotilde ; 23 h. : Lesser Family.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 21 h. 30 : J. Danno.
LE SELENITE (354-53-14) (D.) I : 20 h 30 : Grandeur et Misère du troisième Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. II : 21 h. : Spectacle brésilien.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) 20 h. : E. Kolesnikoff, P. Richard ; 21 h. 30 : le Chant d'un homme.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h 30 : Bunny's Bar. 22 h. : Le père Noël est une ordure.
LA TANIERE (337-74-39) (Mer., J., V., S.) 20 h. 45 : Annkrist ; 22 h. 30 : ElBas.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.) 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : les Jumelles.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69 (Dim.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h. : la Tournée ; 23 h. : la Cave à chansons.
LA VINGTIEME MARCHE (636-72-45) (D., L.) 21 h. 30 : P. Frenkiel.

Les music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 18 h. 30, dim. à 20 h. 30 : M. Ypar.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Nicoletta, J. Vallée.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), les 21, 22, 23, 24 à 20 h. 30, le 25 à 15 h. et 20 h. 30 : Ben Zimet.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : Les Frères Jacques.
COTTON CLUB (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
LA FORGE (371-71-89), les 24, 25 à 20 h. : Cuarteto Cedron.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 18 h. 30 : J.-C. Monnet (dernière le 24).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Djamel Allam.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Thierry le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 : Diane Dufresne (dernière le 25) ; à partir du 27 : Patrick Juvet.
RANELAGH (288-64-44), le 22 à 20 h. 30 : Chants des héros et des dieux.
SORBONNE, le 22 à 20 h. 30 : Los Calchakis.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.). 18 h. 30 : Louis Arti.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. : Arlette Mirapeu ; 22 h. 30 : Beatrice Arnac.







Les coupes effectuées dans le film de Michel DRACH à la demande de la Cour d'Appel, représentent 3 minutes 2 secondes ; elles ne gênent en rien la compréhension du film.

Cinema

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 21 NOVEMBRE

15 h. : La Maison de l'épouvante ; les Cambrioleurs (Laurel et Hardy) ; 18 h. : Rétrospective du cinéma polonais : l'Ombre, de J. Kawalerowicz.

JEUDI 22 NOVEMBRE

16 h. : Hello sister, d'E. von Stroheim ; 18 h. : Dangerous Crossing, de J. M. Newman ; 20 h. : Court métrage en France : films de l'IDHEC ; 22 h. : la Chinoise, de J.-L. Godard.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

16 h. : L'Auberge rouge, de J. Epstein ; 18 h. : les Bushmen du Kalahari ; 20 h. : Pareil pas pareil, d'U. Peres ; 22 h. : Fièvre sur Anathan, de J. von Sternberg.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

16 h. : le Violent, de N. Ray ; 18 h. : Hommage à Abel Gance : Barberousse ; 20 h. : le cinéma algérien : le Moufed, d'A. Laskri.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

15 h. Rétrospective du cinéma polonais : Plus fort que la tempête, de J. Hoffman ; 18 h. : le Brigand bien-aimé, de N. Ray ; 20 h. : l'Amour mensonge, d'U. Peres (en sa présence) ; 22 h. : le cinéma algérien : l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi.

LUNDI 26 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 27 NOVEMBRE

16 h. : En souvenir d'A. Nazzari : le Bandit, de Lattuada ; 18 h. : l'œuvre d'Uziel Peres ; 20 h. : les Bushmen du Kalahari ; 22 h. : Cristaux, de T. Hernandez.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 21 NOVEMBRE

15 h. : les Trois âges, de B. Keaton ; 17 h. : les Bushmen du Kalahari ; 19 h. : Regards sur le court métrage en France ; 21 h. : le cinéma algérien : la Barrière, d'A. El Allami.

JEUDI 22 NOVEMBRE

15 h. : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 17 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique : Andreï Roublev, d'A. Tarkovsky.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

15 h. : Rétrospective du cinéma soviétique : la Mère, de V. Poudovkine ; 17 h. : les Halles d'hier et *d'aujourd'hui* ; 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique : Je demande la parole, de G. Panfilov.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

15 h. et 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique ; 15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : les Bushmen du Kalahari ; 19 h. : le Député de la Baltique, de J. Kheifitz ; 21 h. : India song, de M. Duras.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

15 h. et 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique : 15 h. : le Cuirassé Potemkine, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : les Bushmen du Kalahari ; 19 h. : Débuts, de G. Panfilov ; 21 h. : le Diable probablement, de R. Bresson.

LUNDI 26 NOVEMBRE

15 et 19 h. : Rétrospective du cinéma soviétique : 15 h. : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 17 h. : Rashomon, d'A. Kurosawa ; 19 h. : Pas de gué dans le feu, de G. Panfilov ; 21 h. : le cinéma algérien : l'Olivier de Bou-l'Hilet, de M. M. Azizi.

MARDI 27 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Brodway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BOBO JACCO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82).

CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (380-30-11).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70).

LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Caméo, 9e (246-66-44), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DON GIOVANNI (Fr.), v.o. ital. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), la Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (548-26-36).

DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).

ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 5e (742-03-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MOONRAKER (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).

L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44) ; Cinémonde, 9e (770-01-90).

LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

POURQUOI (Fr.) (**), Madeleine, 8e (742-03-13) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).

PROVA D'ORCHESTRA (It.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), A.-Bazin, 13e (337-74-39)

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70). Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33). Quintette, 5e (354-35-40). Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). Paramount-City, 8e (225-45-76). Marignan, 8e (359-92-82). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gambetta, 20e (797-02-74).

QUELQUE PART EN EUROPE (Fr.-Hong.) (v.f.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang.) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ROCKERS (A.) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LE RABBIN AU FAR-WEST (A.) (v.o.) : Médicis, 5e (633-25-97).

RACE D'EP (Fr.) (**) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RUE DU PIED DE GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-*Les Halles, 1er (297-49-70)*, Studio Raspail, 14e (320-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96), Gambetta, 20e (797-02-74).

SANS ANESTHESIE (Pol.) v.o. : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SCHUBERT (Aut.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LES SEPT JOURS DE JANVIER (Fr.-Esp., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STILLEBEN (Suisse, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Calypso, 17e (380-30-11).

TESS (Fr.-Brit., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LE TOUBIB (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-73) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA VILLE DES SILENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), J., S., L.

A CHILD IS WAITING (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78).

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.), Cluny Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

LES CHASSES DU CONTE ZAROFF (A.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).

COVER GIRL (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.), Champollion, 5e (334-51-60).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).

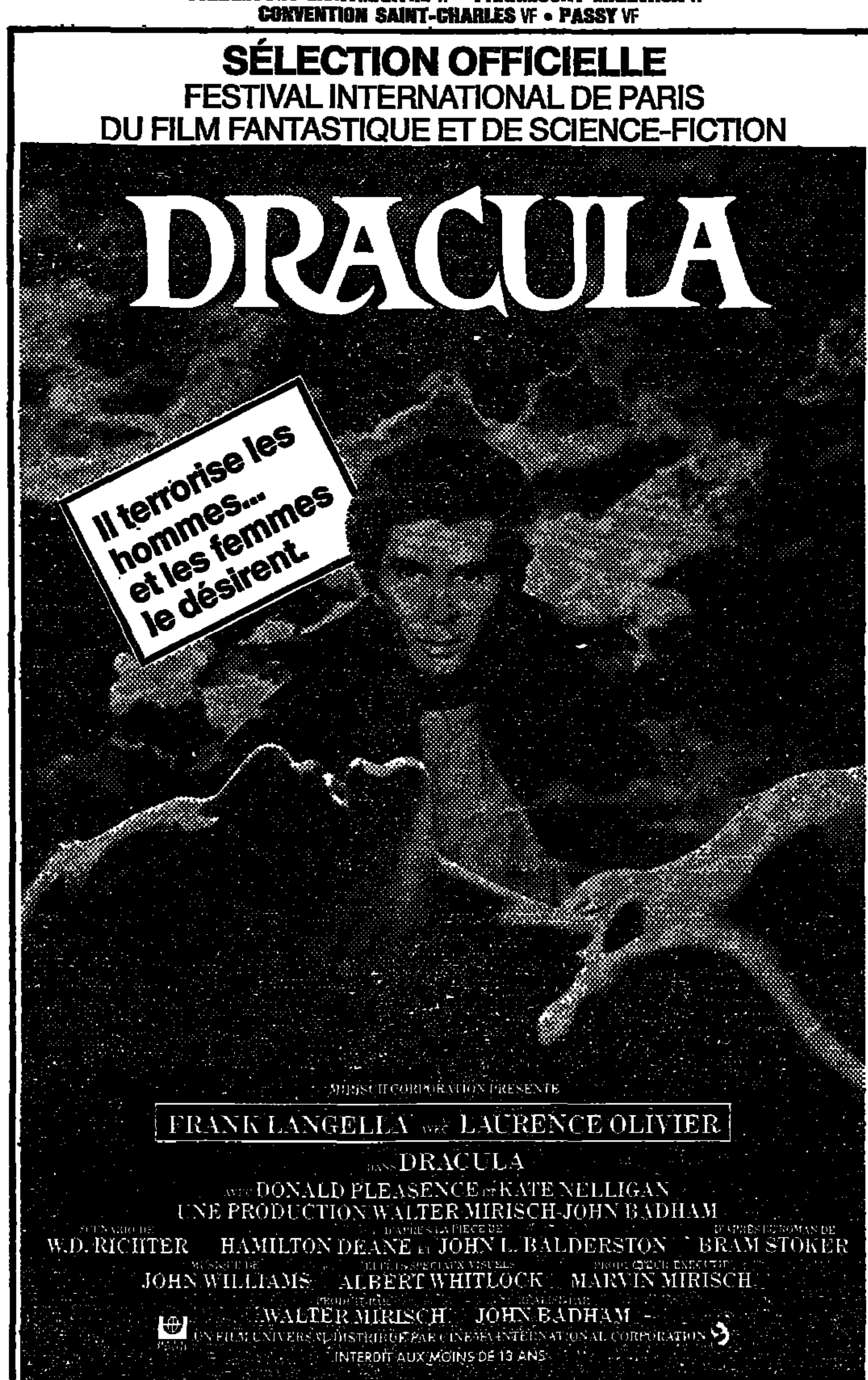
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

FANTASIA (A., v.f.), Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FRANZ (Fr.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.), Palais des Arts, 3e (278-04-68).





Cinéma

LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
MARATHON MAN (A., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A.) : La Clef, 5e (337-90-90), mer., v., d., mar.
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

LES FILMS NOUVEAUX

ALYAM ALYAM, film marocain d'Ahmed el Maanouni. V.O. : Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD, film français de Jean-Louis Daniel (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BRONZES FONT DU SKI, film français de Patrice Leconte : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-99) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES NERFS D'ACIER, film américain de Steve Carver. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
AURELIA STEINER, film français de Marguerite Duras. Action République, 11e (805-51-33).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE film franco-italien de Luigi Comencini (*). V.O. : Gaumont-Les Halles, 1er, (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DES MORTS, film franco-belge de Jean-Pol Ferbus (**) : UGC Danton, 6e (329-42-62).
DRACULA, film américain de John Badham (*). V.O. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). —V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW OLD, film français de Pierre Clementi : Le Seine, 5e (325-95-99).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Ciné-monde, 9e (770-01-90) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : la Fête sauvage ; Courage, fuyons ; la Petite Fille au bout du chemin.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : les Bronzés font du ski ; Dracula ; Nerfs d'acier ; jeu., 20 h. 45 : l'Argent de la vieille.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Dérobade ; la Guerre des polices ; Moonraker ; le Grand Embouteillage ; Duos sur canapé.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-56) : Dracula ; Alien (*).
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : la Cage aux folles ; Festival science-fiction ; Courage, fuyons ; Viva el presidente.
LES MUREAUX (474-38-90) : le Pull-Over rouge ; Nerfs d'acier ; les Bronzés font du ski ; la Dérobade ; mar., 20 h. : Chronique des années de braise.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : les Moissons du ciel ; Cinécal (976-39-17) : le Mors aux dents ; la Bête ; Cal (976-32-75), le 24, 21 h. : l'Homme de marbre.
MANTES, Domino (092-04-05) : les Bronzés font du ski ; la Guerre des polices ; Duos sur canapé ; Normandie (447-02-35) : Dracula.
MAULE, Etoile (090-85-74) : Clair de femme.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Pull-Over rouge ; l'Evadé d'Alcatraz ; Moonraker ; les Valseuses (**) ; mar., 20 h. : l'Empire des sens (**).
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Clair de femme.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (451-64-11) : la Guerre des polices ; les Bronzés font du ski.
VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : le Pull-Over rouge ; Moonraker ; les Bronzés font du ski ; Duos sur canapé.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Pull-Over rouge ; Galactica ; Dracula ; l'Evadé d'Alcatraz ; les Bronzés font du ski ; les Charlots en délire ; V., S., 24 h. : Help ; C 2 L (950-55-55) : Tess ; Club (950-17-96) : le Kid ; la Marche sur Rome ; le Lac des cygnes ; le Jardin des Finzi-Contini.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Corps à cœur ; le Nouveau Cartoon.
BUXY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Pull-Over rouge ; la Guerre des polices ; Dracula ; Les bronzés font du ski.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : la Dérobade ; la Guerre des polices ; Nerfs d'acier ; le Toubib.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Guerre des polices ; l'Evadé d'Alcatraz ; Les bronzés font du ski.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Pull-Over rouge ; Maman a cent ans ; Tess ; le Grand Embouteillage ; le Toubib.
GIF, Val-Courcelles (907-44-18) : Courage, fuyons ; les Visiteurs d'un autre monde.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS Perray (016-07-36) : l'Evadé d'Alcatraz ; les Visiteurs d'un autre monde ; Des nerfs d'acier ; Alien (*).
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Apocalypse Now ; Moonraker.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Pull-Over rouge ; le Grand Embouteillage ; Tess.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Apocalypse Now.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Moonraker.
CHAVILLE (926-51-96) : Little Big Man ; la Dérobade.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Intérieurs.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Passe ton bac d'abord ; The Big Fix.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Tambour ; Attention, on va s'fâcher.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : le 24, 20 h. : Epouvantable nuit d'horreur ; le 27, 21 h. : Partition inachevée pour piano mécanique.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : Buck Rogers au vingtième siècle. Clair de femme ; Voyage au bout de l'enfer.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Alien (*) : L'école est finie.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Dracula.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Grand Embouteillage ; le Pull-Over rouge ; Studio (749-19-47) : Moonraker ; Duos sur canapé ; les Visiteurs d'un autre monde.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Liberté sauvage ; Voyage au bout de l'enfer ; Gémeaux (660-05-74) : le 21, 21 h. : les Visiteurs du soir ; le 23, 21 h. : la Splendeur des Amberson.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Ben Hur ; la Madriguera.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SONS-BOIS, Parinor (867-00-05) : la Dérobade ; le Grand Embouteillage ; Nerfs d'acier ; Duos sur canapé. — Prado (866-80-60) : Courage, fuyons. Jeu., 21 h. : Girl Friends.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Tapage nocturne ; l'Evadé d'Alcatraz ; le Miroir des fantasmes.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Coup de Sirocco. — Salle Giono (847-18-27) : l'Associé.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : le Grand Embouteillage ; la Bourgeoise et le Loubard ; le Toubib.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : la Guerre des polices ; Les brongés font du ski ; Dracula.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Les brongés fon tdu ski.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : la Guerre des polices ; l'Evadé d'Alcatraz ; Galactica ; la Dérobade ; Les bronsés font du ski.
ROSNY, Artel (528-90-00) : la Guerre des polices ; la Dérobade ; les Charlot en délire ; Moonraker ; le Toubib ; Duos sur canapé.
ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : Gamin.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Moonraker. Mar. soir : Renaldo et Clara (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Grand embouteillage ; le Pull-Over rouge ; Tess ; le Toubib ; Des nerfs d'acier.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Guerre des polices ; l'Evadé d'Alcatraz ; les Bronzés font du ski ; Galactica ; Moonraker. — Lucarne (207-37-67) : les Moissons du ciel ; les Professionnels.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socioculturel (883-22-26) : Alien ; le 24, à 23 h. : Nuit blanche de l'horreur.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Galactica.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Guerre des polices ; l'Evadé d'Alcatraz ; Dracula.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Cid ; Courage, fuyons ; la Bourgeoise et le Loubard ; Bobo Jacco.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Guerre des polices ; Duos sur canapé ; les Bronzés font du ski ; l'Evadé d'Alcatraz. Port : Dracula.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Secrétaires à tout faire (**) ; Dracula.
THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : le Pull-Over rouge ; le Grand embouteillage ; Tess ; le Toubib ; Courage, fuyons.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : les Petites fugues.
VILLENEUVE - ST - GEORGES, Artel (389-21-21) : la Dérobade ; Dracula ; les Charlots en délire.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Tess ; Apocalypse now ; Courage, fuyons.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : les Bronzés font du ski ; le Pull-Over rouge ; Nerfs d'acier ; Galactica ; le Toubib ; l'Evadé d'Alcatraz. Gamma (981-00-03) : la Guerre des polices ; Dracula ; Duos sur canapé ; Tess.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Pull-Over rouge ; la Guerre des polices ; Duos sur canapé ; Galactica.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Guerre des polices ; le Grand embouteillage ; Tess ; Duos sur canapé ; les Charlots en délire ; les Bronzés font du ski ; Don Giovanni.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : les Moissons du ciel.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-82) : Hair.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Prophecy ; En route vers le Sud (v.o.).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Guerre des polices ; la Dérobade ; la Bourgeoise et le loubard ; les Bronzés font du ski ; des Nerfs d'acier.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

RELAIS BELLMAN F/sam. s. et D. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	Jusqu'à 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuisine franç. tradit. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles, Fricassée de lapereau.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 3e. F/dim.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Pastillas Déjeuners, Dîners, Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte. Desserts. Ouv. dim.
LA CHAUMIERE EN L'ILE 42, rue J.-du-Bellay, 4e. 354-27-34	Fermé lundi-mardi matin. Pour vos déjeuners d'affaires, dans le calme de l'île Saint-Louis. Spécialités Foie gras maison, Terrine de Canard, Poissons, Noisettes d'Agneau. Parking Pont-Marie - Notre-Dame.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
L'AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. Chefs du pays - 874-84-41
PAGODA 874-81-48 50, rue de Provence, 9e.	Prix Baguettes d'Or de la gastronomie chinoise et médaille d'argent de Paris. Spécialités crevettes et canard laqué. Tous les soirs.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c., son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix, jusq. 1 h. du mat. Ouv. dim.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons. Parking.
LE BŒUF SUR LE GRIL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15 Ses entrées : Tourteau frais décortiqué 28 F, Salade de foie gras 38 F, Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 90 F.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e.	Prix Crustacé de Vermeil de la gastronomie chinoise. Fruits de mer à la chinoise et canard laqué pékinois. Fermé lundi.
LA ROTONDE DE LA MUETTE 12, chaussée de la Muette, 16e.	POISSONS. HUITRES. COQUILLAGES. GRILLADES premier choix. Ouvert tous les jours - Tél. 288-20-95 et 288-68-79.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT T.l.j. 123, av. Wagram, 17e. Park. assuré (Salons pour réceptions), 227-61-50	Menu 96 F t.c. DEJ D'AFF. DINERS. SOUPERS jusqu'à 2 h. matin. SPECIALITES A LA CARTE. GIBIERS DE SAISON. FRUITS DE MER VENTE A EMPORTER au meilleur cours. Ouvert le dimanche.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé dimanche.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e. T.l.jrs	Huîtres et Coquillages toute l'année. Vivier d'eau de mer. Spéc. : Magret de Canard pommes rouergate. Dîners, Soupers. Amb. music.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 heures. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses - P.M.R. : 100 F.
RIBAJETO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités portugaises. Morue à Bras. Viande de porc Alentejo. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos). P.M.R. 80 F.

RIVE GAUCHE

AU CLOS DES BERNARDINS 14, rue de Pontoise, 5e. 354-70-07	Angle boulevard Saint-Germain. Menu 78 F. Gastronomique 105 F. Déjeuner. Dîners aux chandelles. Fermé le lundi. (Cartes de crédit.)
LE REVEREND CHOUMI F/dim. 18, rue des Fossés-St-Bernard, 5e	Réservations 326-96-85. Service de 19 h. à 1 h. du matin. 79 F. HUITRES A VOLONTE + 1 plat au choix (piano - bar).
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c. Décor classé monument historique. Grande Carte Desserts. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert dimanche.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, Barbue aux petites légumes, Filets de Sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES (350 places).
LAPEROUSE 326-68-24 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LES 9 EPIS 734-91-61 18, r. Mayet. F/D., sam. m. et fêtes	A 5' de Montparnasse. Déj., Dîn. Foie gras St-Jacques. Confit. Menu 49 F s.c. Carte 100 F env. Cuis. faite par le patron. Cartes de crédit.
L'HUITRIERE 705-49-90 quai Anatole-France, 7e. F/dim.	Sur la Seine... dans un chalutier : dégustation d'HUITRES dans une ambiance... de vacances (à emp. également). PARKING piscine Deligny.
BOUQUET DU TRONE 84, avenue du Trône, 12e.	Cadre agréable. Déjeuners, Dîners d'affaires. Réservations : 343-26-19.
LA MANDRAGORE 331-69-01 22, rue des Gobelins, 13e.	Déjeuner. Dîner. Jusqu'à minuit. Fermé dimanche et lundi midi. Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.
TY COZ 828-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « Beurre monté », Terrine chaude de poissons).

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC, TENNIS, PISCINE. 27 chambres. F. le lundi. Tél. 063-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

L'APOLLINAIRE 168, bd Saint-Germain, 6e - T.l.j. 326-50-30. Son banc d'huîtres. SPEC. POISSONS - GRILLADES

A 2 pas de la GARE DU NORD restaurez-vous de 11 h. à 2 h. du mat. dans les cabines d'un célèbre transatlantique - P.M.R. 65 F. A LA VILLE DE DUNKERQUE 24, r. de Dunkerque, 10e, 878-03-47

WEPLER 14, place Clichy, 14. 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

DESSIRIER T. les jrs - 754-74-14. 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Gibiers

BOFINGER 5, r. de la Bastille. 272-87-82. Ouv. dim. Spéc. carré d'agneau - Poissons. Fruits de mer - Parking facile. American Express - Diner's Club

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h. 15 mat. Grillades, Poissons - BANC D'HUITRES

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jours 824-89-16. 4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e. SON BANC D'HUITRES. Ses choucrout., jarrets - Grillades

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 033-21-68. Au piano : Yvan Mayer

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940. Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE 39, Champs-Elysées 359-44-24. Foie gras. Choucroute. Bc huîtres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière - 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES REFRIGERE. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

concerts

MERCREDI 21 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : A. Ader (Brahms, Schumann) ; 21 h. : Orchestre de chambre rhénan de Cologne, dir. J. Corazolla, sol. A. Lagoya (Corelli, Vivaldi).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Chœur et Orchestre Monteverdi de Londres, dir. J.-E. Gardiner (Purcell, Haendel, Bach).
SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 21 h. : Kenneth Gilbert (Rameau).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : A. Olivier, M. Delfosse, N. Rouillé (Duphly, Forqueray, Cimarosa, Vivaldi) ; 21 h. 20 : . Loridan, G. Gonzalez (Bach, Schubert, Dutilleux).

JEUDI 22 NOVEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. B. Haitink, sol. L. Harrell (Dvorak).
SORBONNE, 20 h. 30 : Los Calchakis et les Chœurs de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Missa Criola).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : B. Berstel, E. Matiffa (Couperin, Rameau, Marais).
NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : G. Baker (Bach).
SALLE CORTOT, 21 h. : E. Berchot (Chopin).
CENTRE CULTUREL BELGE : 20 h. 45 : G. Lukowski (Barrios).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : E. Magnan (Bach, Hindemith).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 21. 21 h. 20 : Ensemble Tétrapoly (Telemann, Haydn, Fauré).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : M. Jolivet, L. Oudet (Couperin, Brahms, Bach...).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : M. Dintrich (Le Roy, Neusiedler, Dowland, Ballard, Vallet).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 45 : L. Thiry (Bach).

VENDREDI 23 NOVEMBRE

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Ph. Corre, E. Exerjean (Schubert, Milhaud).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Mozart). — Studio 105, 20 h. 60 : Duo Délangié (Dufour).
IRCAM, Espace de projection, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, V. Globokar (Machover, Wessel, Globokar, Gerzso, Causse).
CENTRE CULTUREL BELGE, 20 h. 45 : G. Lukowski, P. Lemaigre (Sor).
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE, 20 h. 30 : Y. et G. Henry, A. Reneze (Haydn, Dufour, Nodaria, Petit).
SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 21 h. : B. Verlet (Rameau, Couperin).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : S. Milbert, M. Motta, R.-Cl. Barros dos Santos (Villa-Lobos). 21 h. 20 : Ensemble Tétrapoly (Telemann, Haydn, Debussy, Hindemith).

SAMEDI 24 NOVEMBRE

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : W. Parrot, C. Zibi (Bach, Telemann, Loeillet, Bartok).
IRCAM, Espace de projection, 20 h. 30 : voir le 23.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir Palais des Congrès, le 22. 17 h. : voir Grand Auditorium, le 23.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Kibbutz Chamber Orchestra (Haendel, Mozart).
GRAND PALAIS, 16 h. : A. Ruiz-Pipo (Albeniz, Ohana).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Smetana, J. Talich (Mozart, Dvorak, Feld).
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h. 30 : J.-Cl. Pennetier (Bach, Beethoven, Scriabine, Liszt).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : G. Joy (Rameau, Dutilleux, Bartok).
THEATRE EN ROND, 18 h. : Quatuor Parennin (Bartok).
SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 21 h. : S. Ross (Forqueray, Duphly).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 23 ; 21 h. 20 : ensemble Tétrapoly (Haydn, Mozart, Beethoven, Martinu, Debussy).
CENTRE CULTUREL BELGE, 20 h. 45 : G. Lukowski et H. Noiret (guitare et flûte).

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

MUSEE D'ART MODERNE, 16 h. : Quatuor Margand.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre B. Thomas (Bach).
HOTEL HEROUET, 18 h. : E. Matiffa, B. Berstel (Marais, Couperin, Bach).
IRCAM, Espace de projection, 20 h. 30 : voir le 23.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Lieder Quartet, C. Ivaldi, N. Lee (Brahms).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : M.-E. Cadiot (Bach, Franck, Dupré, Grünewald).
THEATRE EN ROND, 18 h. : voir le 24.
SALLE GAVEAU, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. H. Yazaki, sol. R. Ricci (Bizet, Sarrasate, Paganini, Schumann).
EGLISE ST-MERRI, 18 h. : Kibbutz Chamber Orchestra (Mozart, Bach, Schubert).
EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Leclerc (orgue).
THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Vermeer Quartet (Schubert, Bartok).
THEATRE MODERNE, 10 h. 45 et 17 h. : F. Doreau, A. Loewenguth (Beethoven).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre et Chorale P. Kuentz, Chorale A. Roussel (Vivaldi).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Le Concert Français (de Visée, Marais, Couperin).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA REDEMPTION, 17 h. : Chorale de Pentemont, dir. R. Oelschlager, ensemble 12 (Bach).
SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 18 h. : H. Dreyfus (Couperin, Scarlatti).

LUNDI 26 NOVEMBRE

IRCAM, espace de projection, 20 h. 30 : voir le 23.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Julliard (Beethoven, Brahms, Mozart).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : F. Von Stade, D. Baldwin (Schumann, Dowland, Haendel...).
POINT VIRGULE, 21 h. : P. Laniau, L. Mazeron (Sor, Britten, Dufour, Weber).
THEATRE PRESENT, 20 h. 30 : Quintette à vent Taffanel (Rossini, Mozart, Vivaldi, Milhaud, Hindemith).
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 23 ; 21 h. 20 : Ensemble Tétrapoly (Stamitz, Bach, Hummel, Debussy).

PRESSE

A PROPOS DU CONFLIT DE « NICE-MATIN »

Le contrôle informatique des clavistes

Les personnels techniques de Nice-Matin, *réunis mardi 20 novembre, ont repoussé à une large majorité les propositions faites par la direction pour mettre fin au conflit sur le contrôle informatique de la production des clavistes qui empêche la sortie du quotidien depuis une semaine.*

Parmi ces propositions figurait la réunion paritaire organisée entre le Syndicat nationale de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) et la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., pour dégager une déontologie sur l'utilisation de l'informatique dans l'entreprise de presse. Confrontation utile à laquelle pourraient être associés également, étant partie prenante, les syndicats de journalistes.

Mercredi matin, 21 novembre, les ouvriers du Livre de Nice-Matin *ont publié, grâce au concours de l'imprimerie du* Patriote-Côte d'Azur, *hebdomadaire communiste, un journal de huit pages, diffusé à 110 000 exemplaires dans les principales villes du département des Alpes-Maritimes. Au sommaire, figurent notamment une série d'articles sur le conflit et la situation au sein du quotidien niçois.*

D'autre part, une partie des journalistes et des cadres de direction a désapprouvé, par des motions prises à titre individuel, l'action menée « par une minorité du personnel, qui met gravement en péril l'entreprise ».

De notre correspondant régional

Nice. — Le conflit à *Nice-Matin* est l'un des premiers à montrer les difficultés qu'entraîne l'introduction de l'informatique dans les entreprises de presse, et à ce titre il paraît exemplaire.

Le président de la République, a évoqué lui-même, lors de la clôture du colloque international « Informatique et Société » à Paris, les dangers que pourrait représenter cette nouvelle technologie pour les libertés individuelles. « *Le stockage et l'accès direct à des informations qui étaient autrefois consignées par écrit ou conservées dans le secret des mémoires humaines, peuvent soumettre les hommes*, déclarait-il notamment, *à des volontés occultes de savoir et de contrôle.* »

Est-ce le cas à *Nice-Matin?* La direction du journal le conteste. « *Le matériel moderne est fait pour rendre la vie des salariés plus agréable, mais à condition qu'il soit utilisé en fonction de ses possibilités*, estime M. Michel Bavastro. *Le contrôle de la production a toujours existé. Aujourd'hui, l'informatique le rend plus aisé mais il n'a rien d'« inhumain », comme on le prétend. En fait, ce sont ceux qui réclament le plus, qui freinent la production, prétendant maintenir les usages du temps des linotypes et du plomb.* »

M. Bavestro considère, en tout état de cause, que le refus des clavistes d'inscrire leur numéro d'identification constitue un « *acte d'insubordination* » assimilable à une grève, et qui survient après plusieurs débrayages ayant occasionné une perte de mille cinq cent heures de travail dans le courant du mois d'octobre. « *Je suis l'un des fondateurs de ce journal*, rappelle-t-il, *et j'ai mis trente-cinq ans à en faire ce qu'il est devenu. Je ne peux discuter avec des gens qui le prennent en otage et qui entretiennent un climat d'insurrection permanente.* »

A cette argumentation, le Syndicat du Livre *C.G.T.* fait quatre objections : « *Le contrôle ne fait* l'ensemble des textes saisis par le claviste — identifié grâce à *état que de la partie exécution du travail du claviste sans tenir compte du temps de préparation, il établit une moyenne arithmétique à laquelle aucune pondération ne peut être apportée dans un quotidien en raison de la diversité des travaux couramment exécutés ; il introduit dans les ateliers de nouveaux rapports négatifs entre les cadres et les ouvriers dans la mesure où il substitue à l'appréciation directe par le contact humain une vérification automatique de la production globale, par l'addition des productions individuelles révélées par le listage ; il constitue enfin une pression psychologique sur l'opérateur en faisant apparaître des « insuffisances » de production pouvant être gardées indéfiniment et utilisées à un moment de sa vie professionnelle.* » Conclusion de la C.G.T. : « *Ce contrôle n'est qu'un moyen répressif et oppressif du personnel travaillant au clavier.* »

Plusieurs listages

Dans la pratique, le programme de composition automatique CIOSI, utilisé depuis plusieurs années par *Nice-Matin*, permet à tout instant de connaître la situation de tous les terminaux reliés à l'ordinateur central. Le contrôle s'effectue par plusieurs listages imprimés concernant un numéro individuel qu'il doit inscrire lui-même sur son écran — durant son service.

Ce listage donne une dernière résultante qui indique le cumul de l'activité et fait ressortir le chiffre moyen horaire de l'ensemble de la composition de la journée. C'est cette moyenne que les clavistes n'acceptent pas, car elle ne tient pas compte des différentes manipulations effectuées par l'opérateur sous forme de dialogue avec l'ordinateur et de tous les impondérables de la composition.

Leur position n'est cependant pas encore définitivement arrêtée. Ils défendent certes le principe du travail « en conscience », mais ne repoussent pas celui du contrôle automatique, à condition que celui-ci ne soit utilisé qu'au simple établissement de statistiques pour l'entreprise. Le conflit ne repose-t-il que sur un procès d'intention fait à la direction, comme celle-ci l'affirme? Il est vrai que, actuellement, le syndicat du Livre C.G.T. ne peut citer qu'une seul cas « spécifique » de l'utilisation du contrôle par informatique contre un salarié de l'entreprise. Encore cet exemple n'est-il pas entièrement probant, *puisque* ce salarié, muté de la photocomposition au service de la correction, a été réintégré dans son atelier d'origine après avoir passé avec succès le test de production prévu par les accords d'entreprise : dix mille mots à l'heure sur un texte courant, dactylographié, sans instructions de fabrication.

Le P.-D. G. de *Nice-Matin* fait, d'autre part, remarquer que l'ensemble des linotypistes ont été recyclés pour s'adapter au nouveau matériel, sans aucun licenciement ni embauche de personnel fémini, lequel « *est généralement moins payé que les ouvriers du* Livre ».

GUY PORTE.

« Sans frontière » nouveau bimensuel réalisé par et pour les immigrés

Sans frontière, journal bi-mensuel réalisé par une jeune équipe d'immigrés pour les immigrés vient de publier son premier numéro. Un éditorial, repet en dernière page, qui résume ce pourquoi ses animateurs se battent tant depuis un an : « *Jusqu'ici, les immigrés ne parlaient pas d'eux-mêmes. Des Français ont parlé pour eux.* Sans Frontière *veut être un carrefour pour les réalités immigrées.* »

En septembre 1978, en effet, une vingtaine d'immigrés — *Maghrébins, Camerounais*, Sénégalais, Antillais, Portugais, Mauriciens — ont conçu le projet de créer « *une vraie revue dans laquelle les immigrés se racontent et racontent ce qui leur tient à cœur* ». Comme ils ne disposaient que de 20 000 francs, ils ont fabriqué sept numéros zéros dont le dernier, tiré à dix mille exemplaires, a été suffisamment bien vendu pour assurer la parution du vrai numéro un qui vient de sortir à vingt-cinq mille exemplaires (prix : 4 francs).

L'équipe reflète — à sa grande satisfaction — les contradictions de l'émigration : de diverses nationalités, les rédacteurs ont, pour le moment, des professions différentes. Ils vivent à Paris, Lille, Lyon ou Marseille et se retrouvent régulièrement dans la capitale pour « faire le journal ». Ils viennent aussi d'horizons différents — les uns ont milité dans des organisations politiques, d'autres ont fait du théâtre, d'autres encore sont des manuels — et n'appartiennent pas aux mêmes « générations », en ce sens que les uns sont arrivés à Paris il y a seulement quelques années alors que d'autres y sont nés. « *Cette confrontation*, disent-ils, *est essentielle et nous entendons élargir l'équipe à l'Amérique latine et à l'Asie.* »

De quoi entend parler Sans frontière ? (1). Des problèmes immédiats, bien sûrs, (comme la menace que font peser sur l'immigration les projets de la loi Stoléru-Bonnet), mais aussi de culture et d'histoire. « *Imaginez-vous que depuis le temps qu'il y a des travailleurs immigrés, il n'y a pratiquement pas d'histoire de l'émigration, de son vécu quotidien*, nous dit Farid Aïchoun, *alors raconter ce qu'a été la Fédération de France du F.L.N. ou la vie des travailleurs algériens sous l'occupation en France, c'est aussi important.* » Cette revue, en prise sur l'actualité, veut aussi être la mémoire de l'émigration. — P. B.

(1) 35, rue Stephenson, 75018 Paris, tél. 606-15-68.

SPORTS

VOILE

L'INTERDICTION DE LA COURSE DE L'EDHEC

La notion de risque n'est pas acceptée

Pour la première fois, une course au large est interdite en France. L'amiral Chaline, préfet maritime de Cherbourg (1re Région), vient de refuser d'autoriser l'organisation de la course-croisière EDHEC (Ecole des hautes études commerciales de Lille). Cette épreuve, très connue — elle a attiré l'an dernier deux cent onze concurrents, — devait être courue pour la deuxième fois à Pâques 1980, sur le parcours Cherbourg - Cowes - Cherbourg. La Fédération française de voile (F.F.V.), présidée par M. Raoul Civrays, a entrepris des démarches auprès des pouvoirs publics pour faire annuler cette décision.

Le préfet maritime de la 1re Région a justifié son interdiction en invoquant : le danger de la traversée du « rail » des cargos et des pétroliers sillonnant la Manche ; le nombre élevé des voiliers participant à l'épreuve ; enfin l'inexpérience de certains équipages.

Au sujet des deux premières objections, on peut faire remarquer que la course Cowes - Baie de Saint-Malo (ex-Cowes - Dinard), organisée tous les ans à la mi-juillet, franchit, elle aussi, le « rail » et rassemblait l'été dernier trois cent cinquante participants. Le départ de cette compétition étant donné d'un port anglais, les autorités françaises ne peuvent intervenir dans son déroulement. Il en est de même dans le cas de la Mini-Transat qui a débuté le 29 septembre, à Penzance (Cornouailles), et qui s'achève actuellement à Antigua. Il n'est pas impossible que les concurrents français de cette épreuve soient inculpés pour avoir utilisé des bateaux de 6,50 mètres de long, classés en troisième catégorie, c'est-à-dire non autorisés par les règlements nationaux à s'éloigner de plus de 100 milles d'une côte (*le Monde* du 30 septembre-1er octobre).

Tarif d'assurance

La décision prise à Cherbourg, comme les suites que pourrait éventuellement comporter la Mini-Transat, appellent trois remarques :

● Tout d'abord, on est frappé par la différence des situations dans lesquelles se trouve placée la plaisance de part et d'autre de la Manche. En Grande-Bretagne, on ne trouve ni « catégorie de navigation », ni interdictions, ni poursuites. Les voiliers de 6,50 mètres ont le droit de traverser l'Atlantique. La commission d'enquête, instituée après le drame du *Fastnet*, ne présente pas de caractère administratif ou judiciaire ; elle est constituée de spécialistes du Royal Ocean Racing Club (RORC), qui organise les courses au large, et de la Royal Yachting Association (RYA), équivalent de notre F.F.V. ;

● On peut faire observer ensuite qu'en France la notion de risque encouru sur mer en compétition demeure assez étrangère à l'opinion. Tous ceux qui fréquentent l'océan (ou la montagne) savent qu'ils peuvent se trouver parfois dans des situations périlleuses. Or un accident mortel provoque généralement dans le public une surprise, parfois même un scandale, surtout, semble-t-il, quand un amateur en est victime. On sait que le nombre de décès enregistré dans la plaisance reste depuis longtemps à peu près stable — une trentaine par an, — alors que les bateaux se multiplient. La sécurité s'améliore donc d'année en année ;

● Toutefois, l'attitude de l'administration et de la justice parait *se durcir* et *prendre* une forme inquiétante. En cas d'accident mortel survenant au cours d'une compétition, les organisateurs, c'est-à-dire les animateurs des clubs, sont parfois inculpés, et *non* les chefs de bord qui revendiquent justement l'entière responsabilité de leurs actes. L'U.N.C.L. (Union nationale de la course au large) l'a rappelé à plusieurs reprises. Un chef de bord connaît son bateau et ses équipiers. Un organisateur ne peut pas toujours prévoir l'évolution du vent et de la mer. En Grande-Bretagne, la responsabilité des chefs de bord est admise. Dans tous les pays, elle est d'ailleurs conformément aux règles de l'IYRU (International Yacht Racing Union), rappelée dans les bulletins d'engagement remplis avant *chaque course* au large.

Si l'organisation pratique des compétitions est, à l'échelle locale, l'affaire des quartiers maritimes, en liaison avec les clubs, ce sont les arrêtés généraux des trois préfets maritimes — Cherbourg, Brest, Toulon — qui, par leur esprit et leur orientation, retiennent l'attention de la plaisance. Ainsi, en juillet dernier, l'amiral de Cazanove, préfet de la 2e Région (Brest), s'était prononcé pour la seule responsabilité des organisateurs, niant celle des équipages. A la suite d'une démarche de Michel Perroud, président de la ligue de Bretagne-Armor, et de Jean-Claude Menu, président de la Société des Régates rochelaise, la préfecture maritime avait semblé atténuer sa position. Aujourd'hui, la situation est plus sérieuse, car il s'agit non plus d'une déclaration, mais d'une interdiction : la première... L'intervention de M. Raoul Civrays, président de la Fédération française de voile, son autorité, permettront-elles le maintien d'une épreuve qui intéresse directement mille cent licenciés ?

Tel est le problème immédiat. A terme, l'administration et l'opinion publique admettront-elles l'existence d'un risque sur mer ?

YVES ANDRÉ.

OMNISPORTS

« S.O.S. Soigneurs »

Quand un sportif du dimanche — un de ceux que M. Jean-Pierre Soisson appelle les « gugusses » — se blesse, que se passe-t-il ? Parce qu'il est sportif, donc réputé en bonne santé, et parce qu'il entre en concurrence avec les accidentés de la route, il attendra, dans la plupart des cas, un ou deux jours avant d'être soigné. Résultats : de nombreux jeunes, qui se blessent apparemment sans gravité un dimanche d'automne, risquent de perdre bêtement toutes chances de figurer au plus haut niveau car ils auront contracté des lésions irréversibles.

Comment faire changer cette situation quand les soigneurs sont, en semaine, agent de mairie ou plombier, quand les services d'urgence sont accaparés par les accidents de la route et quand les médecins de famille sont peu avertis des problèmes de la pathologie sportive ?

Célibataire, kinésithérapeute de la Fédération d'aviron, membre de la commission médicale de la Fédération de tennis, Yves Mercier a tenté de répondre à cette question en créant, il y a quelques semaines dans quatre communes de la Seine-Saint-Denis, Villemomble, Bondy, Gagny et Rosny, un service « S.O.S. Soigneur ».

Tous les dimanches après-midi, il fait la navette entre les stades et les salles, répondant aux appels. Il fait une évaluation des « dégâts », qui facilitera ensuite l'orientation du blessé sur un service médical ou chirurgical. Jusqu'à présent le maximum de ses interventions a été de cinq pendant un dimanche après-midi. Il travaille bénévolement, mais le coût de l'installation d'un téléphone dans sa voiture est revenu à 12 000 F, ce qui représente un investissement de 3 F par sportif pour les associations concernées.

Intéressante à plus d'un titre, l'expérience d'Yves Mercier n'est cependant pas bien accueillie par tous. Ses confrères « kiné » lui reprochent presque son initiative. Quant aux médecins traditionnels, ils craignent qu'il n'opère un détournement de trafic en aiguillant les blessés sur certains services spécialisés.

AUTOMOBILISME

LE RENDEMENT ET LA ROBUSTESSE PRIVILÉGIÉS AUX VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

Depuis quelques années, l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), organisateur des Vingt-Quatre Heures du Mans, est confronté au même problème : où trouver et comment attirer les voitures et les constructeurs susceptibles de redonner à l'épreuve d'endurance française son lustre d'antan ? Faute de pouvoir compter, encore une fois, sur un « plateau » brillant et bien conscient que les matches spectaculaires comme ceux que se sont livrés dans le passé Ferrari, Porsche, Ford, Matra, Alfa-Romeo, Renault, n'étaient pas à espérer dans l'immédiat, l'ACO a décidé de refondre en partie son règlement, d'aller dans le sens des économies d'énergie et de privilégier rendement et robustesse.

Pour l'essentiel, le nombre de concurrents passe de cinquante-cinq à cinquante, le temps des essais est réduit, la capacité des réservoirs est limitée à 120 litres pour tous les types de voitures et les interventions mécaniques ne sont plus libres. C'est ainsi qu'il ne sera plus possible, par exemple, de *changer un moteur pendant* les essais ou pendant la course, pratique devenue courante ces dernières années. L'ACO, qui veut aussi que les Vingt-Quatre Heures conservent leur vocation de « laboratoire », a décidé d'ouvrir le champ de recherche des constructeurs en les autorisant à utiliser des carburants autres que l'essence, tels l'alcool ou les gaz de pétrole. — F. J.

● BASKET-BALL. — *A Uppsala, en match « aller » de la Coupe des coupes, Caen a battu l'équipe suédoise Kfum Ussala par 86 à 73. A Nyon, en Suisse, Tours a battu B.B.C. Nyon en coupe Korac par 111 à 102.*



PHILOSOPHIE

FONDATEUR DE L'ESTHÉTIQUE FRANÇAISE

Étienne Souriau est mort

Nous apprenons la mort de M. Etienne Souriau, professeur honoraire d'esthétique à la Sorbonne.

Etienne Souriau vient de s'éteindre. Cette mort nous touche profondément : d'abord parce que l'homme ne pouvait laisser indifférent ; puissant, calme, secret, mais toujours attentif aux autres et généreux, il forçait le respect, et son étrange pudeur, cette réserve où il se tenait n'empêchaient point que ce respect fût amical.

Mais aussi parce que cet homme a été un maître. Il a véritablement fondé l'esthétique française et il l'a fait rayonner dans le monde entier, à travers son œuvre mais aussi à travers les innombrables étudiants de tous les pays, qui ont travaillé avec lui à la Sorbonne depuis 1941, et bien au-delà de la retraite puisqu'il n'a jamais cessé de diriger des thèses et d'animer un séminaire. Il était président d'honneur du comité international pour les études d'esthétique, et il a très activement participé aux congrès internationaux qui, tous les quatre ans, mobilisent l'esthétique mondiale. Il avait créé la Société française d'esthétique et, avec Lalo et Bayer, la *Revue d'esthétique* qu'il n'a jamais cessé de diriger, avec la collaboration de plus jeunes collègues.

Cette activité n'interférait pourtant pas avec l'élaboration de son œuvre. Cet « Avenir de l'esthétique », qui était le sujet de sa thèse, il en a été le promoteur le plus fervent. Il l'a fondé sur la philosophie. Art et philosophie sont pour lui indissolublement liés jusqu'à être semblables, sous les auspices du concept fondamental d'instauration. Car ce n'est pas une théorie de la connaissance, mais bien une théorie de l'instauration, qu'illustre au mieux la création artistique, qui peut offrir un fondement et une orientation à la philosophie. Ce parti pris implique une ontologie qui est chez Etienne Souriau une cosmologie. Souriau n'a pas attendu la critique aujourd'hui si virulente du logocentrisme occidental pour dire : existence d'abord ! Mais il y a des degrés d'existence, de l'inachevé à l'achevé, du virtuel au rée., aussi bien que de l'existence à l'essence. Le monde est, mais il est aussi à faire être. Et si la connaissance — et singulièrement la philosophie — promeut l'existence à l'essence, l'art promeut l'être à un plus-être. Quant à l'homme, il est *le « fondé de pouvoir du monde »* : il n'est vraiment homme qu'en se créant lui-même et parfois en se créant comme créateur : tel est le premier des arts, l'art d'exister dont Etienne Souriau nous a livré à la fois la théorie et, dans sa personne même, la pratique.

Cette philosophie, il faut le dire, a été tenue dans la réserve où se tenait l'homme lui-même. De la pensée d'Etienne Souriau on connaît mieux les conséquences que les prémices : l'esthétique, que la philosophie. Et pourtant cette philosophie solitaire rencontre bien des thèmes que, depuis l'avènement de l'existentialisme, la pensée moderne déploie et parfois popularise ; à explorer de près la pensée de Souriau, on verrait que sans rien perdre de sa profondeur — on aimerait dire plutôt de sa hauteur — elle s'inscrit bien dans notre temps. Peut-être même y laisse-t-elle déjà des traces.

MIKEL DUFRENNE.

Du lycée de Sarreguemines à l'Institut

Né à Lille le 27 avril 1892, Etienne Souriau, entré à l'Ecole normale supérieure après un an de service militaire en 1912, doit à nouveau interrompre ses études et endosser en 1914 l'uniforme de sous-lieutenant d'infanterie ; suivent quatre ans de campagnes et de captivité. En 1920, il est reçu premier à l'agrégation de philosophie. Après avoir été professeur aux lycées de Sarreguemines et de Chartres, il ne tarde pas, docteur ès lettres en 1925, à accéder à l'enseignement supérieur. En 1926, il enseigne la philosophie à l'université d'Aix-en-Provence ; en 1929, il occupe la chaire de philosophie générale à celle de Lyon.

En 1936, il est détaché à l'université de Rio-de-Janeiro jusqu'à la mobilisation de 1939. Il est alors affecté au service du chiffre du grand quartier général. Il est maître de conférence de philosophie et d'histoire dla philosophie (1941) à la Sorbonne, où il est, dès 1945, professeur d'esthétique ès science de l'art, puis, à partir de 1956 et jusqu'en 1962, âge de la retraite, directeur des études de philosophie.

Depuis 1948, il était l'un des directeurs de la Revue d'esthétique. *En 1952, la Société française d'esthétique le choisit comme président. En 1957, il est membre du directoire du C.N.R.S., en 1958, membre du comité consultatif des laquelle, le 27 octobre, il est élu membre de l'Académie des sciences morales et politique dans la section de philosophie au fauteuil de Maurice Pradines. Sa dernière communication, faite le 28 février 1977 « Esthétique et Morale » avait été très remarquée.*

Une réflexion sur l'art est à la base de très nombreux articles dans les grandes revues et les publications savantes et de la plupart de ses ouvrages : l'Abstraction sentimentale, Pensée vivante et perfection formelle, l'Avenir de l'esthétique, Avoir une âme, l'Instauration philosophique, les Différents Modes d'existence, la Correspondance des arts, les Deux Cent Mille Situations dramatiques, l'Ombre de Dieu, le Sens artistique des animaux, Clés pour l'esthétique.

Il est aussi l'auteur du premier chapitre de l'ouvrage collectif sur l'année 1913 (les Formes esthétiques de l'œuvre d'art à la veille de la première guerre mondiale) *publié sous la direction de Liliane Brion-Guerry.*





RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Le pays de la miséricorde.
19 h 10 Une minute pour les femmes : Drôles de jouets.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « l'Eclaircie ».
de J. Treboute, d'après N. Bressy, avec J. Allard, M. Bouchez, L. Chevalier, A. Auguet, A. Dalloert, A. Lemonnier, A. Champeaux et le groupe folklorique de Valognes.
Radiographie d'une petite ville de province quand la femme du notaire, lasse de la routine, tombe amoureuse d'un jeune médecin remplaçant. Chronique d'une solitude que les mauvaises langues exacerbent.
21 h 55 Clés pour demain.
Emission de R. Clarke et R. Skrotzky, réal. Derri Berkani.
Au programme : L'aventure sous-marine de la terre ; Logement, épreuve vérité ; Echec à la mort blanche.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : TV 2.
Henri Salvador chante Boris Vian.
21 h 40 Sports : Grand stade.

22 h 35 Frances : La Bretagne.
Série documentaire de P. Breugnot. Réal. J. Berzosa.
Ne pas manquer ces choses vues d'un pays où les légendes ont la vie dure, et où les vieilles paysannes savent chanter dans une langue qu'enfin on se décide à perpétuer, avec les moyens du bord, plus grâce aux bonnes volontés locales qu'à l'administration parisienne. Berzosa a interrogé de nombreux Bretons, et, surtout, il a bien écouté, bien regardé.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct : Ouverture du débat budgétaire au Sénat.
Emission présentée et commentée par A. Schmit.
18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
Le bouddhisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (Hommage à Gérard Philipe) : « les Orgueilleux ».
Film français de Y. Allégret (1953), avec M. Morgan, G. Philipe, C.-L. Moctezuma, V.-E. Mendoza, M. Cordoua, A. Toffel (N. rediffusion).
Pendant la Semaine sainte, dans un port du Mexique ravagé par une épidémie, une Française isolée, désemparée, s'éprend d'un compatriote, médecin déchu et alcoolique, et lui apporte le salut par l'amour.
Film ambitieux par son sujet, jadis considéré comme « de qualité », dont il reste aujourd'hui, grâce aux acteurs, des morceaux d'anthologie.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : les rêves de Wagner. Avec J. Hassoun, F. Hofstein, P. Flinois, B. Massin.
22 h. 30, Nuits magnétiques : relations : où sont les bonnes d'antan ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (Jazz de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Symphonie n° 9 pour cordes » et « Symphonie n° 11 » (Mendelssohn) ; « Symphonie d'instruments à vent » et « Concerto pour piano et orchestre (Stravinsky), par l'Orchestre national de France, dir. J. Houtmann, avec Cl. Helffer, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre - Le mythe de Don Juan, de Jean Massin ; 23 h., Les musiques religieuses en Occident : l'Espagne - Œuvres d'Alphousex, Morales, Guerrero, Victoria et anonymes ; 1 h., Douces musiques : œuvres d'Auber, Bizet, Saint-Saëns et Gounod.

Jeudi 22 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Rhumatismes périarticulaires.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre National de documentation pédagogique.
14 h. 5, Expression-création : Bestiaire... pour jouer (C.E./CM) ; 14 h. 30, Sécurité routière ; 14 h. 35, Si vous le rencontrez : à la découverte de l'escargot ; 14 h. 50, Les enfants et nous : la fatigue chez l'enfant ; 15 h., Information-orientation : Les ingénieurs ; 15 h. 30, Initiation à l'audio-visuel : des images et des sons ; La photo : genres et styles photographiques ; 15 h. 45, Environnement audiovisuel et communication ; D'un texte à l'autre ; 16 h., Documentaire : La mer doit vivre ; 16 h. 50, 24 - Jeudi Petites Annonces ; 17 h., Atelier de pédagogie-magazine (pour les maîtres des écoles maternelles et C.E.) : Eveil et audio-visuel.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour : Un homme va se déclarer la guerre, tout seul...
19 h 10 Une minute pour les femmes : Des jouets à la petite semaine.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune politique : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
de P. Goutas, d'après E. Malpass, avec R. Trembleau, S. Pennec, P. Boutron.
22 h 35 Grand Prix 1978 des métiers d'art.
Reportage de M.-J. Dubergey.
21 h 30 L'événement.
Au sommaire : L'espion de la reine, le cas Bunt ; Sadate revient au pays de Moïse ; L'Espagne, une si fragile démocratie.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Au jour le jour.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Ces dames aux chapeaux verts.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui, madame : Les viticultrices du Midi.
15 h Feuilleton : le Fugitif (le Revers de la médaille).
16 h L'invitée du jeudi : Gisèle Halimi.
17 h 20 Fenêtre sur...
Des femmes d'ailleurs (le Maghreb).
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Zanett ; Wattoo-Wattoo ; Mes mains ont la parole ; Kaléidoscope.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « le Destin personnel ».
D'après une nouvelle d'Elsa Triolet, réal. P. Seban, avec M. Rayer, O. Ferson, J.-P. Zehnacker...
22 h 35 Figaro-ci, figaro-là.
Nicole Broissin chante : Messager, Hahn, Strauss, Bernstein, A.-J. Lerner et F. Laswe.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le bébé de maman.
18 h 55 Tribune libre.
OCP Drapeau rouge.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « la Décade prodigieuse ».
Film français de C. Chabrol (1971), avec M. Jobert, O. Welles, M. Piccoli, A. Perkins, G. Alberti, G. Scute, V. Sanipoli, T. Chelton (rediffusion).
Le fils adoptif d'un grand financier est l'amant de la jeune épouse de celui-ci. Un mystérieux maître-chanteur les menace. L'ancien professeur de philosophie du jeune homme cherche, pendant dix jours, la clé du mystère.
Un roman d'Ellery Queen transposé en Alsace et sans le personnage d'Ellery Queen détective. Mais Chabrol en a bien rendu, dans un suspense à la manière d'Hitchcock, le climat policier et psychanalytique.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : la symbolique des nombres ; 8 h. 32, Les agrafes d'or.
9 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Le bal des méprises », de P. Mourousy.
11 h. 2, Le rêve dans la musique et la littérature romantiques allemandes.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la collégiale de Levroux, dans l'Indre.
14 h., Un livre, des voix : « La grosse femme d'à-côté est enceinte », de M. Tremblay.
14 h. 42, Départementale : à Saint-Etienne.
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : la chronopathologie.
17 h. 32, Le rêve dans la musique et la littérature romantiques allemandes : Nietzsche.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Soirée Frank Wedekind ».
Avec P. Clevenot, Y. Reynaud, L.-C. Sirjacq... Réal. J. Taroni.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Thomas Hardy.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : « L'oreille en colimaçon » (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : « L'ère néo-classique » - Œuvres de Bloch, Poulenc, Barber, Britten, Hindemith et Strauss.
12 h., Musique de table : « Musique de charme » - Fantaisie et fugue sur « Ad Nos, ad Salutarem undam » (Liszt), avec P. Cochereau ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Le métier de critique ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume - Œuvres de Luigini, Beethoven, Gounod, Grosz et J. Strauss ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en ré pour violon et piano » (Szymanowski), avec D. Oïstrakh et V. Yampolski ; « Quatuor en forme de suite » (R. Siohan), avec W. Chodack et le Trio à cordes de Paris ; « Divertissement pour quintette à vent et piano » (Roussel), avec Veyron-Lacroix et le Quintette à vent français ; « Etude » (Szymanowski), avec M. Gozdecka ; 15 h. 30, Musique du Haut Moyen Age : « le Jeu de Daniel » (drame liturgique des douzième et treizième siècles) ; Deux Noubas (musiques arabo-andalouses) ; 16 h. 30, Grand Répertoire : « Fresques de Piero della Francesca » (Martinu), dir. Karel Ancerl ; « Bachianas Brasileiras n° 3 » (Villa-Lobos), avec M. Braune, dir. H. Villa-Lobos ; « Chout », de Prokofiev, dir. J. Horenstein.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz ; 18 h. 30, Concert en direct de la Maison de Radio-France : récital Michaël Rudi, pianiste (Scriabine, Debussy, Ravel, Moussorgsky).
20 h., Des notes sur la guitare : Œuvres de Ayala et Carlevaro.
20 h. 30, Saison lyrique : « Lakmé », opéra en trois actes de Léo Delibes, avec R. Welting, G. Sirera, R. Massard, Z. Munoz, M. Etcheverry et le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Henri Gallois (chef des chœurs : A. Boulfroy).
23 h., Ouvert la nuit : Les musiques religieuses en Occident : « Les musiciens de la Réforme en Allemagne avant Bach » - Œuvres de Senfl, Praetorius, Schein, Scheidt et Schütz ; 1 h., Douces musiques : « Italia ».

LETTRES

● RECTIFICATIF. — Dans sa première édition du 21 novembre *le Monde* a fait d'Antonine Maillet, qui vient de recevoir le prix Goncourt, un écrivain québécois. Comme il ressort clairement du reste de l'article, Mme Maillet, bien qu'elle habite Montréal, est en réalité une Acadienne, c'est-à-dire qu'elle appartient à cette communauté francophone du Nouveau Brunswick dont sa verve exalte la survivance.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 NOVEMBRE

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., participe à l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 heures.

JEUDI 22 NOVEMBRE

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est interrogé sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du P.C., s'exprime à la « Tribune libre », de FR 3, à 18 h. 55.

— L'émission consacrée au Sénat a pour thème les problèmes de l'énergie, avec la participation de *MM. Anicet Le Pors*, sénateur (P.C.) des Hauts-de-Seine, et *Jean-François Pintat*, sénateur (R.I.) de la Gironde, président du groupe sénatorial d'étude de l'énergie.

● *Deux films* tournés pour la télévision soviétique d'après les ouvrages de Leonide Brejnev, *la Petite Terre* et *la Renaissance*, seront projetés au festival du film soviétique de télévision qui s'est ouvert à Bakou. Les deux films sont consacrés à la deuxième guerre mondiale.

« RADIO-RIPOSTE » AU SÉNAT

Suspension des poursuites contre M. Parmantier

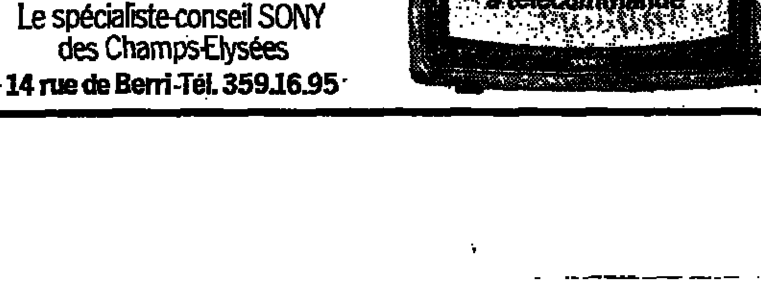
Par 212 voix contre 38 (R.I.), le Sénat a décidé la suspension des poursuites engagées, le 9 août dernier, contre M. Bernard Parmantier, sénateur de Paris, P.S., accusé d'avoir participé, par sa présence, à l'émission dite « Radio-Riposte » du 28 juin.

Les sénateurs, en adoptant la « résolution » de M. CHAMPEIX déposée au nom du groupe socialiste, ont « *requis la suspension, jusqu'à la fin de son mandat* (en 1986), *des poursuites engagées contre M. Bernard Parmantier* ».

Cette décision, a rappelé le rapporteur de la commission *ad hoc*, M. HENRI CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne), est « *immédiatement exécutoire* ». Avant le scrutin, M. LARCHÉ (R.I., Seine-et-Marne), s'exprimant au nom de trente-huit de ses amis, avait opposé au rapporteur l'argument de l'égalité des citoyens devant la loi.

M. SPÉNALE (P.S., Tarn) avait répliqué que si M. Parmantier était sanctionné, il serait plus mal traité que bien des radio-amateurs qui émettent en infraction de la loi, et M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) avait souligné que l'inviolabilité parlementaire ne servait pas à protéger un homme, mais un mandat et des électeurs.





INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Comment créer une association ?

SELON *la loi du 1er juillet 1901*, les associations peuvent se former librement, à l'exception des associations étrangères ou réputées étrangères, « *sans autorisation ni déclaration préalable* ». Elles bénéficient alors d'une existence légale, mais elles n'acquièrent la personnalité morale et, par voie de conséquence, la capacité juridique, que si elles font une déclaration à l'autorité administrative.

Pour faire la déclaration, les fondateurs ou dirigeants doivent s'adresser : à la sous-préfecture du lieu où l'association a fixé son siège social ; ou à la préfecture lorsque le chef-lieu d'arrondissement se confond avec celui du département ; à la préfecture de police si l'association a son siège à Paris.

Quelles formalités ?

Les formalités de déclaration sont extrêmement simples et rapides à condition qu'elles soient effectuées correctement.

Il faut déposer, ou de préférence, adresser par lettre recommandée, un dossier comprenant trois pièces :

a) Une lettre, dans laquelle vous faites connaître : le titre exact et complet de l'association (l'utilisation d'un simple sigle est insuffisante), son objet, l'adresser du siège social, ainsi que, le cas échéant, celles des autres établissements, les noms, profession, domiciles des personnes chargées de son administration ou de sa direction ;

b) Les statuts (en double exemplaire) qui doivent : rappeler l'objet et les moyens d'action de l'association, indiquer les différentes catégories de ses membres, faire état du versement de cotisations, respecter le principe de la liberté d'adhésion, prévoir l'élection des administrateurs (ou de la majorité au moins d'entre eux) *par l'assemblée générale des* adhérents ;

c) Un registre (ou cahier), à pages numérotées, qui, après avoir été paraphé par le délégué du préfet ou du sous-préfet, sera renvoyé à l'association et utilisé par elle pour la transcription : des modifications ultérieurement apportées à ses statuts, des changements de ses administrateurs ou dirigeants.

Ce registre est ensuite conservé au siège social et présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en font la demande.

Une procédure rapide

Si le dossier déposé comprend ces trois pièces, et si la déclaration et les statuts sont signés par les fondateurs ou administrateurs de l'association, un récépissé de déclaration est obligatoirement délivré dans le délai de cinq jours.

Le service administratif concerné remet ou envoie au représentant de l'association, en même temps que le récépissé, un bulletin de demande d'insertion de la déclaration au *Journal officiel*.

Une fois dûment rempli et signé, cet imprimé est transmis par les soins de la préfecture ou de la sous-préfecture.

La direction des *Journaux officiels* expédie ensuite (dans un délai de l'ordre de deux à trois semaines) directement au représentant de l'association, en même temps que la facture des frais d'insertion, le numéro du *Journal officiel* contenant l'extrait de la déclaration.

Dès lors, l'association est « rendue publique » et peut fonctionner en tant que personne morale légalement constituée. Son action s'exerce librement dans les limites de sa spécialité déterminée dans ses statuts et du cadre juridique fixé par la loi du 1er juillet 1901.

« LA GESTION DES ASSOCIATIONS ». — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise organise à l'intention des dirigeants ou plutôt des gestionnaires d'association pendant trois week-ends (24 et 25 novembre, 1er, 2, 8 et 9 décembre) un stage d'initiation aux problèmes de gestion de ces organismes.

★ **Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-d'Oise, tél. 030-48-93.**

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	135 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	450 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

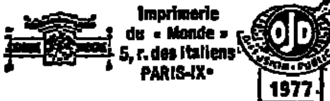
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

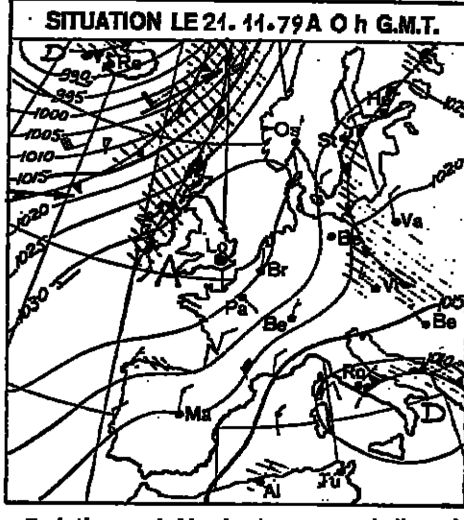


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX•
1977

Commission paritaire n° 57 437.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21-11-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-11-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 novembre à 0 heure et le jeudi 22 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores à la Scandinavie se décaleront vers le sud-est et recouvriront la France, tandis que le courant perturbé océanique gagnera les îles Britanniques et le nord de l'Europe.

Jeudi 22 novembre, à l'exception du Midi méditerranéen, où de belles périodes ensoleillées prédomineront encore, le temps sera frais et brumeux sur la plus grande partie de la France. De larges éclaircies se produiront en montagne, en particulier sur les versants sud des massifs, mais, en plaine et dans les vallées, de nombreux brouillards ou nuages bas matinaux pourront être localement givrants au lever du jour. Ces formations brumeuses se désagrégeront temporairement l'après-midi ; elles seront toutefois plus tenaces du Centre à l'Est et au Nord-Est. Près de la Manche, quelques bruines seront observées.

Ailleurs, les vents seront souvent faibles et de direction variable, sauf dans la basse vallée du Rhône et sur le littoral méditerranéen, où un mistral modéré persistera.

Les températures baisseront un peu, et de faibles gelées matinales sont à craindre

Mercredi 21 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031 millibars, soit 773,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 novembre; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 1 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Brest, 12 et 2 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 5 et 3 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 7 et 4 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 6 et 4 ; Marseille, 11 et 5 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 11 et 1 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 5 et 5 ; Pau, 12 et —1 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 10 et 2 ; Athènes, 15 et 11 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 8 et 4 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 25 (max.) ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 6 et 4 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 6 et 1 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 2 et —2 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 4 et 3 ; Téhéran, 17 et 12.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 NOVEMBRE

Exposition « Trésors de Chine », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Bachelier.

« La porcelaine française », 15 h., entrée du musée de Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg.

« La Sainte-Chapelle », 15 h., entrée, Mme Guillier.

« L'enfant au musée de l'Assistance publique », 15 h., 13, rue Scipion, Mme Pennec.

« L'art européen à la cour d'Espagne », 15 h., Grand Palais, Mme Chapuis.

« Le monde de la justice dans l'ancien palais des rois maudits », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines (Mme Ferrand).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., façade (Mme Hager).

« La cathédrale du Puy », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h., Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Tintoret à Venise ».

16 h., centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Hugo von Hofmannshal et l'Opéra » (Institut autrichien).

19 h., 62, rue Madame : « La technique du vitrail » (Arcus).

17 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Pierre de Boisdeffre : « Les trois vocations de George Sand ».

18 h. 30, UNESCO, salle X, 9, place Fontenoy : « Pier Luigi Nervi, architecte et ou ingénieur ».

19 h. et 21 h., Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Fernand Schwartz : « L'Egypte éternelle ».

20 h. 30, Palais de la mutualité, 24, rue Saint-Victor, MM. Olivier Greif et Marc Cholodenko : « L'enseignement du maître spirituel Sri Chinmyo et sa conception de la méditation » (entrée libre).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Annette Fochier-Henrion : « L'influence de Rouen ».

Au Muséum d'histoire naturelle

L'ÉVOLUTION ET L'ADAPTATION

Le Muséum national d'histoire naturelle organise un cycle de cinq conférences publiques sur les approches biochimiques et physiologiques de l'évolution et de l'adaptation, qui seront données dans la salle de conférences de la bibliothèque, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5e (entrée libre) :

● JEUDI 22 NOVEMBRE, 17 h. : Evolution moléculaire, par M. Emile Zuckerkandl, vice-président du Linus Pauling Institute en Californie.

● JEUDI 6 DECEMBRE, 17 h. : Mécanismes moléculaires de la mutagénèse, par M. Claude Hélène, professeur au Muséum.

● MERCREDI 19 DECEMBRE, 17 h. : Mécanismes biochimiques de l'adaptation du froid, par M. Pierre Doux.u, de l'Académie des sciences, professeur au Muséum.

● JEUDI 17 JANVIER, 17 h. : Hormon.s et évolution, par M. Yves-Alain Fontaine, professeur au Muséum.

● JEUDI 24 JANVIER, 17 h. : Phytochimie et évolution, par M. Darius Molho, professeur au Muséum.

BREF

FÊTES

LA BANDE DESSINÉE ET LE DESSIN ANIMÉ. — *Les élèves de* l'Ecole polytechnique organisent, du 23 au 25 novembre, une fête de la bande dessinée et du dessin animé. Des « tables rondes », expositions, projections de films, ateliers de lecture, etc., accueilleront amateurs et professionnels. Une bourse d'échanges leur permettra également d'agrandir ou de compléter leur collection.

★ **Ecole polytechnique, 91128 Palaiseau Cedex, tél. 941-82-00, postes 2590, 2591.**

FORMATION CONTINUE

RECHERCHE D'UN EMPLOI. — La direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France signale que l'association Animation région parisienne organise à l'intention des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (niveau licence) une session gratuite de cinq jours destinée à leur permettre de mieux connaître les techniques de recherche de l'emploi.

Cette session se déroulera du 26 au 30 novembre inclus, avec la participation de l'Agence nationale pour l'emploi et de l'Association pour l'emploi des cadres.

★ **Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à l'association Animation région parisienne, 8, boulevard Jourdan, 75014 Paris, au 589-06-05 et au 589-06-73.**

MODE

LES TARIFS DES CORDONNIERS. — Dans la rubrique mode publiée dans « le Monde » du 14 novembre, nous écrivions : « Les cordonniers recommandent donc, et à bon escient, la pose préventive de patins antidérapants pour prolonger la vie des chaussures à semelles fines. Il en coûtera par exemple... et 68 F, rue Vaneau ». Il fallait lire 38 F.

VIVRE A PARIS

DANSE DANS LE MÉTRO. — Une nouvelle animation est proposée dans le métro parisien, sur le thème : « Il danse, il danse le métro ». Six cents danseurs et musiciens se produiront dans quelque soixante spectacles de danse classique, ballets contemporains, danses folkloriques françaises et étrangères, danses populaires modernes (disco, reggae), etc., au cours de quatre après-midi consécutifs, les 21, 22, 23 et 24 novembre prochains, dans deux stations de métro : Miromesnil et Montparnasse-Bienvenüe, ainsi que dans quatre gares du R.E.R. : Auber, Châtelet-les Halles, Gare-de-Lyon et Nation.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 novembre 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 23 janvier 1979 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, inspecteur général, directeur adjoint, sous-directeur et contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

● Portant modification des dispositions applicables aux jeunes gens effectuant leur service national au titre de la coopération ;

● Portant nominations dans l'armée active.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires pour la session de 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2547

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■					■	
IV				■					
V						■			
VI		■							■
VII							■	■	
VIII					■				
IX	■								
X			■					■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Doit réussir tout ce qui est manqué. — II. Tombe de haut. — III. Article ; Nom qu'on peut donner à un gros pâté. — IV. Qu'on peut donc cueillir ; Relatif à un peuple originaire du Caucase. — V. Tique, quand on parle familièrement ; Est noir quand il vient des champs. — VI. Mis à l'abri. — VII. Comme une épaule chez le boucher. — VIII. Devenu de mauvais goût ; Fait briller. — IX. Du Nil, c'est un hérisson. — X. Affirmation étrangère ; Rivière. — XI. Symbole ; C'est parfois une planche de salut.

VERTICALEMENT

1. Certains ont bon cœur ; A utiliser quand le son n'est pas bon. — 2. Pour les obtenir, il faut savoir bien cuisiner ; Drôle, c'est une sorte de zèbre. — 3. Possessif ; Mot qui englobait tout ce qui était vilain. — 4. Rivière d'Asie ; Faire un travail de tailleur. — 5. Utile pour distribuer des grains ; Fit l'âne. — 6. Est souvent de la partie ; Ne peut être battu que par un as. — 7. Peut nous faire passer pour un jaune ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est aperçu. — 8. Mot qu'on peut dire en reculant ; Coupé court ; Grecque. — 9. Pardonne ; Rond de jambe.

Solution du problème n° 2546

Horizontalement

I. Otoscope. — II. Urcéolé. — III. Tic ; Risée. — V. Rail ; Vent. — V. Enroué ; Ce. — VI. Gens ; Tan. — VII. Ru ; Frit. — VIII. Iléus ; Ise. — IX. Véreuses. — X. Argué ; Rée. — XI Repère.

Verticalement

1. Outre ; Rival. — 2. Trianguler. — 3. Occire ; Erg. — 4. Se ; Longueur. — 5. Cor ; Us ; Suée. — 6. Olive. — 7. Pèse ; Trière. — 8. Encaisser. — 9. Détente ; Ee.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

pour l'une des unités d'un groupe leader sur son marché.

Nous voyons loin. Notre expansion nous contraint à préparer dès maintenant la mise en place des responsables futurs.

La meilleure formule, de notre point de vue, c'est de faire tourner les candidats dans les différents secteurs de nos sociétés, (production, gestion, commercial, personnel).

Si vous avez quelques années d'expérience de direction d'unité autonome, un profil de technicien bien au fait de l'outil et des problèmes de production, mais aussi un tempérament de commercial et de patron, nous sommes prêts à vous proposer une activité enrichissante qui débouchera à terme sur de hautes responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions n° 36855 sur enveloppe à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e qui transmettra.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Dans le cadre Convention de coopération Franco-Algérienne, recherchons pour ECOLE NATIONALE d'Ingénieurs en ALGERIE :

1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN POUR ASSURER DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPLICATION

Le candidat sera capable d'enseigner dans des classes de niveau « Mathématiques Spéciales », le programme suivant :

- — le langage FORTRAN ;
- — processus d'exécution du langage FORTRAN.
- — utilisation des unités périphériques ;
- — convention de codage, données, sous programmes et fonction ;
- — application du calcul électronique à la topométrie.

Les candidats sont invités à envoyer un C.V. dét. sous n° 7.046, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Société de prestation de services en informatique
Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
recherche un

analyste programmeur

pour participer à 2 démarrages : l'un dans le secteur de l'assurance, l'autre dans celui de la banque.

- Diplôme : baccalauréat.
- Connaissances IBM34, GAP2, et si possible assurance et banque.

Lieu de travail : Guadeloupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous réf. 5731, à MÉDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre Convention de coopération Franco-Algérienne, recherchons pour ECOLE NATIONALE d'Ingénieurs en ALGERIE :

1 INGÉNIEUR PHYSICIEN OU OPTICIEN POUR ASSURER DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPLICATION

Formation :

Ingénieur Physicien ou Opticien ou bien Maître-Assistant ou Assistant en Faculté.

Le candidat aura au moins 5 ans d'expérience professionnelle et sera capable d'enseigner dans des classes de niveau « Mathématiques spéciales » et « Mathématiques supérieures » le programme suivant :

- — optique géométrique ;
- — optique ondulatoire ;
- — optique paraxiale.

Les candidats sont invités à envoyer un C.V. dét. sous n° 7.047, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Dans le cadre d'une base vie (800 personnes)

EN POLYNÉSIE

nous recherchons un

ANIMATEUR

Responsable de la bibliothèque, de la discothèque et de l'organisation des loisirs.
Rémunération motivante cycles de séjour de 4 mois.
Prise de fonction : Février 1980.

Ecrire SODEXHO Direction du Personnel 3, avenue Newton, 78390 BOIS-D'ARCY.

Importante Société d'Etudes, nous recherchons le directeur de notre bureau d'Alger.

- — Education supérieure,
- — expérience, export et Magreb
- — logement, voiture,
- — 6 semaines de congés, etc.

Ecr. n° 823.479 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75012 Paris

Sté Commerce International recherche pour SINGAPOUR

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN

avec expérience commerciale EXPORT
ANGLAIS indispensable
Envoyer lettre manuscrite, C.V + photo sous No 600612/M : HAVAS CONTACT 49, rue Harriot, 69002 LYON.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ RENIX ÉLECTRONIQUE

NOUVELLEMENT IMPLANTÉE A TOULOUSE DANS L'ÉLECTRONIQUE AUTOMOBILE

Recherche immédiatement

UN INGÉNIEUR RESPONSABLE DU CONTROLE QUALITÉ

- 4 ans d'expérience.
- Dans un secteur de production de grande série (automobile si possible).
- Connaissance et pratique des techniques statistiques informatisées ; programmation sur ordinateur souhaitée.
- Salaire selon expérience.
- Anglais parlé.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN RESPONSABLE DE LA FIABILITÉ DES PRODUITS

- 4 ans d'expérience.
- Connaissance des équipements de tests et programmation sur ordinateur souhaitées.
- Anglais parlé.
- Salaire selon expérience.

Adresser sous référence S.C. 4/79 C.V. détaillé, photo récente à :
RENIX ELECTRONIQUE
Avenue du Mirail
B.P. 3334 - 31036 TOULOUSE CEDEX.



THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS
Pour son Etablissement d'AIX-EN-PROVENCE

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS ou équivalent

Pour diriger un Bureau d'études de machines automatiques de précision. Expérience dans ce domaine indispensable.

Ecr. avec CV man. et photo : Service du personnel 15, avenue Camille-Pelletan, B.P. 45 13602 AIX-en-PROVENCE

TOULOUSE
Importante Société de Télégestion Informatique en temps réel recherche

ANALYSTES

- — Analyse, mise en place, démarrage et suivi des réalisations.
- — Formation I.U.T. avec expérience d'un poste similaire en informatique de gestion.
- — Disponible pour quelques déplacements de courte durée.
- — Possibilité d'évolution vers un poste d'animation d'une petite équipe.

Ecr. n° R 6065 HAVAS, 31002 TOULOUSE CEDEX.

SOCIÉTÉ OUTILLAGE A MAIN DOUBS

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Il sera chargé de la gestion budgétaire, de la comptabilité, de l'informatique et de l'administration des ventes.

Le candidat devra avoir une expérience de 5 à 10 ans dans ces différents domaines.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 34728 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE BRETAGNE-SUD
recherche

CADRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Adresser C.V. et prétentions. Ecr. no 7.044, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SOCIETE DE CHARLEVILLE recherche :
CHEF COMPTABLE
Expérience indispensable.
Position cadre.
Avantages sociaux.
Env. C.V. + prétentions à : Nº 3.265 Publicité Moderne, B.P. 376 - 51063 REIMS.

Maison famil. de vacances 180 LITS STATION DU JURA Recrute pour le 1-12-79

DIRECTEUR ADJOINT

chargé du fonctionn. hôtelier économat, menu, direct. pers., gestion. Ecr. av. C.V, photo à M.F.V., 25370 JOUGNE.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES

296-15-01

Success creates opportunities in field service

MODCOMP is one of Europe's leading suppliers of mini computer equipment, particulary in the industrial process control and communications field. Over the last eighteen months, we have doubled our installed client base, introduced new-product lines and established manufacturing software development in Europe. We have ambitious plans for continuous growth and need the following people to join us in achieving this.

Customer Service Manager, France and Belgium

This individual will direct and develop the Service Organisation in France and Belgium from our Paris office. This will include responsability for offering a professional and effective service to both our existing and future client base. He/she will work closely with the sales organisations in both countries and interface with headquarters staff in the UK and US. Experience is required in the management of a field service activity in the mainframe and/or peripheral industry, and a sensitivity to the needs of customers and the development of own staff. Also required is a good working knowlegde of French and English, possibly Flemish, and the capacity to grow with the organisation.

Field Service Engineer, France

These individuals will be based at our Paris office and will provide a high level of professional technical support to clients using sophisticated computer systems. They should have at least two years experience of testing or commissioning computer systems and enjoy troubleshooting. They should be capable of working as part of a delicated team and activily contribute to its success and growth.

Salaries are competitive and include Company car. For further information ring Josiane PUT on 686-72-94 or send written details to MODCOMP FRANCE 17, rue des Solets. SILIC 115, 94513 RUNGIS FRANCE.

MODCOMP

Organisme de formation, ch. DELEGUE COMMERCIAL. Ecr. 34, bd Bonne-Nouvelle-10e.

Stage rémunéré par l'Etat, formation d'INGENIEURS D'AFFAIRES en INFORMATIQUE
- Démarrage immédiat.
- Durée : 720 heures.
- Conditions d'admission : posséder une formation supérieure (bac+4 ou équiv.) ; expérience professionnelle en entreprise souhaitée.

Tél. pour rendez-vs de sélection G.F.M., 14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - 296-12-58.

Institut de langues ch. jne Fme anglaise, éventuellement posséd. voiture, pr cours. Tél. apr.-midi 797-12-12 et 200-57-34, le soir.

Clinique à ERMONT (95), 15 min gare du NORD, rech. :
- — Panseur ou seuse D.E. ;
- — Infirmière D.E. nuit ou jour chirurgie ;
- — Aide-soignante D.E. nuit ou jour chirurgie.

Tél. pour rendez-vous 959-48-12.

Directeur des Programmes

150 000 F/an ±

Société de promotion immobilière, poursuivant une croissance saine, recherche pour région parisienne : DIRECTEUR DES PROGRAMMES.
Rattaché au Directeur Général, il est responsable de la recherche et prospection de nouveaux programmes, du montage et du suivi des opérations, du contrôle de gestion.
De formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, il a une expérience confirmée de la direction de programmes, un sens aigu de l'animation et de la négociation, des qualités de gestionnaire.
Réponse et discrétion assurées à tout dossier de candidature adressé sous réf. 79 725 M à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour son Service Presse

2 ATTACHES DE PRESSE

presse technique et industrielle

Le 1er poste concerne un INGENIEUR ou JOURNALISTE TECHNIQUE. Réf. A.

presse économique et financière

Le 2e poste conviendrait à un ECONOMISTE ou JOURNALISTE de FORMATION. Réf. B.

- Ils sont amenés à travailler au niveau du groupe.
- Dans leurs domaines, ils sont responsables : interviews, reportages, constitution des dossiers de presse...
- Les candidats choisis auront une première expérience professionnelle à la fois de l'un des deux domaines précités et des contacts avec le milieu presse.

La connaissance de l'anglais est indispensable pour les 2 postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous Nº 7377 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

URGENT, cherche dame célib., 30 a. minim., nourrie, logée, sal. à déb., pour s'occuper femme handicapée tétraplégique (40 a.) domiciliée à Asnières (92). Tél. 791-31-34 tte journ. pr R.-vs.

Enseignt à distance ch. PROF. CPTABILITE GESTION, présence 30 h. par mois. C.V. à Dir. pédagog. SNEU, 59, bd Exelmans, PARIS (16e).

Importante Société recherche pour poste stable jeune

DUT MIAGE ou DEA

région Nord Paris.
Tél. : 292-06-77 poste 1.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS
recherche

TRÉSORIER FRANCS

ayant de bonnes connaissances en marché monétaire, droits à mobilisation, compensation, etc. Expérience bancaire 5 années. Adr. lettre manus., C.V., photo no T 16.871 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE INTERNATIONALE de DISTRIBUTION de FILMS
recherche pour la France

CADRE SUPÉRIEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

de formation ESC, ESSEC, HEC
- Expérience Audit souhaitée.

Anglais écrit et parlé indispens. Envoyer C.V., photo et prétent. sous référence nº 250 à HOCHE PUBLICITE, 26, rue Vernet, 75008 Paris.

INGÉNIEURS SOFT
3 à 4 ans d'expérience

INGÉNIEURS HARD
3 à 5 ans d'expérience

Ecrire ou téléphoner :
SOPRAS 100, bd Voltaire - 11e 355-36-69

BANQUE PRIVEE OPERA
recherche

SON ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE

des CREDITS documentaires

Il est exigé trois ans minimum d'expérience dans l'étude des documents. Env. lettre + C.V., photo et prétent., à no 36.939, à J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 8e qui transmettra

Chef Personnel Usine

110000 F/an ±

Filiale d'un des premiers groupes chimiques français recherche pour un de ses établissements - 700 personnes - situé en proche BANLIEUE NORD : CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL.
Situation intéressante pour cadre de formation supérieure ou équivalente, 35 ans minimum, ayant de réelles compétences en administration et gestion du personnel, acquises de préférence sur le terrain.
Ecrire en adressant CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous référence 79615 M à MEDIA P.A., 9 Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmet et garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

MEDIA PA

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi



CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

Le Plessis-Paté — Boîte Postale 57
91220 - BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche :

PRÉPARATEURS MÉTHODES

niveau III à V

pour lancement et suivi technique de production (chiffrage de matériels).
Expérience en mécanique générale.
Référence D 1

CHEF D'ÉQUIPE

niveau III 3

Expérience souhaitée en tolerie fine prototype.
Sera chargé encadrement petite équipe et réalisation d'ensembles électroniques.
Référence D 2

TECHNICIEN

niveau V 2

Expérience minimum 5 ans.
Connaissances exigées en composants actifs et micro-circuits (mémoires, micro-processeurs).
Référence D 3

ÉLECTRONICIENS

BTS - DUT ou équivalent

2 à 3 ans d'expérience.

1) pour suivi d'affaires et mises en service d'installations automatisées ou de contrôles d'accès sur sites.
Chantiers France et étranger.
Anglais ou espagnol souhaitable.
Référence D 4

2) pour intégration et essais d'automatismes, expérience nécessaire des micro-processeurs pour systèmes d'automatismes en petites séries.
Référence D 5

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel.

---

radar

RADAR REGARDE L'AVENIR ET PARIE SUR LES JEUNES

L'UNE DES PREMIÈRES ENSEIGNES DE LA DISTRIBUTION MODERNE OUVRE SES PORTES A

15 jeunes diplômés
ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES

- vous avez le sens du commerce et vous voulez réussir,
- Vous souhaitez voir rapidement le résultat de vos efforts,
- Vous voulez animer une équipe,
- Vous conjuguez goût de la gestion et sens du concret.

Vous vous verrez confier, après une période de formation approfondie en théorie et en pratique, des responsabilités en Hypermarché et en Supermarché (PARIS et PROVINCE).
Vous trouverez de réelles possibilités de développement et d'évolution de carrière.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à :
DÉVELOPPEMENT ET SYNTHÈSE
Monsieur AUGER (sous référence PEP 2)
25, rue François-1er - 75008 PARIS

bleu

RECHERCHE
OPERATEURS - PUPITREURS
DEBUTANTS
Envoyer C.V. + prétentions à :
C.I.T.I. 45, r. des Saints-Pères, 75006 PARIS.

Premier Groupe privé d'assurance
recherche pour son SECTEUR REASSURANCE un candidat

ESSEC ou ESCP

Age 25 ans minimum.

LANGUE :
— Très bonne connaissance de l'allemand indispensable + bne connaiss. de l'anglais.
EXPERIENCE :
— En principe formation assur., mais un candidat ayant déjà une expérience de l'assurance serait plus apprécié.
PERSONNALITE :
— Ouvert aux contacts commerciaux, fermeté sans dogmat.
POSTE PROPOSE :
— Adjoint à l'issue de la période de formation (de 1 à 2 ans) à l'un des membres de la Direct. de l'entreprise.

Le candidat aura à voyager en EUROPE DU NORD et en ALLEMAGNE pour entretenir des contacts commerciaux ou en nouer de nouveaux.

Rémunération proposée :
1re ANNEE, 65.000 F.

Tél. jeudi entre 14 et 16 h. 30 et vendredi entre 9 et 11 h. 30. 280-71-62.

Organisme administratif privé PARIS recherche
CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ
(préf. Homme) DECS ou BP ancien régime, expér. 15 ans min. cadre confirmé avec fonctions de commandement sur plusieurs personnes. - Libre rapidement - Expérience travail avec informatique.
Adresser C.V. manuscrit avec prétentions sous référ. 8.655 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE et de COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES
en forte expansion recherche

Jeunes Ingénieurs Commerciaux

Grandes Ecoles, Maîtrise ou équivalent

Les candidats (âgés de 28 ans min.) devront impérativement avoir commencé leur carrière dans la vente de mini/micro-ordinateurs de gestion. Ils auront acquis une connaissance suffisante des logiciels de base disponibles sur ce type d'équipements.

Ce poste convient à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilité en fonction des résultats.

Adjoint au Responsable du Service Après-Vente

Ingénieur diplômé Grandes Ecoles ou équivalent

Justifiant d'une expérience de technicien de maintenance sur mini-ordinateurs (de préférence Matériel Digital).

Le candidat devra avoir l'aptitude pour les relations avec les clients et la gestion administrative de l'activité, ainsi que le goût pour le travail d'équipe.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE
(I.P.C.) 113 rue Aristide Briand
91400 ORSAY
(Mº R.E.R, Sceaux - Station Lozère)

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

LE PLESSIS-PATE, boîte postale 57
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE
recherche

INGÉNIEURS II et III A

- COMMERCIAUX
- TECHNICO-COMMERCIAUX

Prospection marchés contrôles d'accès ou systèmes et matériels informatiques. Fréquents déplacements France et étranger.
Langues souhaitées : anglais et/ou espagnol.
Réf. C 1.

- INGÉNIEURS AFFAIRES

Systèmes informatiques en temps réel. Déplacements de courte durée France et étranger.
Langues souhaitées : anglais et/ou espagnol.
Réf. C 2.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel.

MAISON DE HAUTE COUTURE
de renommée internationale
recherche son

RESPONSABLE des LICENCES

Outre une maîtrise parfaite de l'Anglais, ce poste requiert une connaissance approfondie en matière de licences, le goût pour les contacts humains et le désir de développer et d'animer cette activité en pleine expansion.

Haute rémunération pour candidat de valeur

Adr. C.V., photo, sous le nº 34.321 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

L. CLAUSE S.A.
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE
SOCIÉTÉ EN FORTE EXPANSION
Nº 1 SUR SON MARCHÉ
recherche pour étoffer
SON SERVICE INFORMATIQUE

UN PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

— COBOL exigé.
— Connaissances CII-HB 62 très appréciées.
— Niveau D.U.T. INFORMATIQUE + expérience.

Adr curriculum vitae en précisant disponibilité et prétentions, à M. le Chef du Personnel.

La Cie de Construction Mécanique
SULZER
recherche

Jeune INGÉNIEUR
Spécialisé en GÉNIE CHIMIQUE

pour son service
« VENTE USINES D'EAU LOURDE »
Anglais indispensable.

Assistant du responsable, il sera chargé :
- des calculs de process ;
- de la définition des appareils (colonnes, échangeurs...) ;
- de la rédaction de la partie technique des offres.

Poste à PARIS.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER, 51, boulevard Brune, PARIS (14e) Cedex 59, 75300 PARIS BRUNE.

ORGANISME BANCAIRE
Siège Social à PARIS
recherche
pour son département
«CONTROLE GENERAL»

AUDIT INTERNE

Mission :
- analyser, apprécier les dispositions de surveillance prises au niveau des différentes activités de l'entreprise
- études des écarts et remèdes

Profil :
- diplôme universitaire ou équivalent + DECS
- expérience plusieurs années Cabinet audit souhaitée
- formation bancaire (CESB - ITB apprécié)

REDACTEUR

Mission :
- traitement des réclamations de la clientèle

Profil :
- formation DEUG Droit minimum
- expérience de la même fonction indispensable
- expression orale et écrite aisée - diplomatie - sens de la hiérarchie.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 34646
CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

COMELIM
(MATRA Composants)
recherche pour le Département Etude et Recherche de son usine de Limours 91

ingénieur électronicien
confirmé

Expérience industrielle 5 ans
Langue anglaise parlée et écrite indispensable.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo au Service du Personnel, route de Marcoussis 91470 Limours.

GROUPE MATRA

MEDIA-SYSTEM

SOCIETE DE TRAVAIL TEMPORAIRE
(SIEGE SOCIAL BOUCHES-DU-RHONE)
recherche pour PARIS

RESPONSABLE D'AGENCE

Références exigées dans la branche.
Salaire important en fonction de la valeur du candidat.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s. réf. 4010 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

165.000 +
CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE EUROPÉEN
cherche

ADJOINT DIRECTEUR ADMINISTRATIF

- 29 ans minimum.
- Diplômé H.E.C. ou équivalent.
- Connaissance comptabilité personnel sociale.
- Si possible expérience audit anglo-saxon.
- Italien souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V. et photo, sous le numéro 16.870 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

RIBER
GROUPE INSTRUMENTS S.A.
recherche
pour son département appareils d'analyse

INGÉNIEUR SYSTÈMES

Formé à la micro et à la mini-informatique. Il définira en collaboration avec des ingénieurs-physiciens l'architecture des matériels d'acquisition et de traitement du signal.

Il mettra au point les logiciels d'application. Connaissances en physique et/ou en électronique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à M. BUISSON, B.P. 231, 92505 RUEIL-MALMAISON.

GAZ INDUSTRIELS



Filiale Société américaine Air Products
recherche

INGÉNIEUR

pour le département Froid Industriel et Alimentaire.
• Arts et Métiers ou équivalent
• débutant ou ayant quelques années d'expérience en électricité ou en mécanique
• anglais nécessaire.
Basé à Paris, participera à l'élaboration des équipements et aura la responsabilité de leur installation et du suivi technique en clientèle.
De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.
Envoyer C.V. et prétentions à :
PRODAIR DFIA Tour Paris Ouest
Centre Paris Pleyel 93521 SAINT DENIS

THOMSON-CSF TELEPHONE

Notre DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE développe de NOUVEAUX SYSTEMES TEMPORELS et vous propose au sein de sa Direction des Etudes et Développement des postes

d'INGENIEURS d'ETUDES

Vous serez chargé d'études et mise au point de systèmes matériels à base de nouvelles technologies.

Les candidats retenus seront diplômés de l'enseignement supérieur (ENSI, INSA, ESE) et posséderont une expérience dans le domaine analogique et numérique.

Vous adressez CV détaillé et prétentions sous réf. DX 79.01
Direction des Affaires Sociales
146, Boulevard de Valmy 92700 COLOMBES

RECHERCHONS

INGENIEUR
pour gestion grands projets industriels

Niveau Mines, Centrale ou équivalent
Expérience industrielle 3 ans au moins
Anglais courant.
Poste à Paris pour les deux premières années, Etranger ensuite.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 3790 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN MANAGEMENT
Groupe multidisciplinaire créé en 1955, recherche

Ingénieurs Grandes Ecoles
30 ans minimum, pour carrière d'

INGÉNIEUR-CONSEIL
Base : PARIS ou LYON

- Toutes les actions ont un caractère participatif. Les études débouchent sur des réalisations; elles impliquent des contacts aux différents niveaux hiérarchiques et un travail d'équipe dans les domaines : Produits, Personnel et Gestion.
- Une excellente aptitude à la conduite de groupes et à la négociation est requise.
- Les postes offrent de grandes possibilités d'enrichissement personnel et d'évolution de carrière vers les responsabilités d'INGENIEUR EN CHEF-DIRECTEUR D'ETUDES.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 3794 à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

Agence de Relations publiques recherche
ATTACHÉ (E) DE PRESSE
de haut niveau, débutant s'abstenir, bon rédacteur, créativité, sens commercial et culture générale exigés.
Ecrire à CHORUS, 33, rue de Chazelles (17e).

Maison Haute Couture renommée internationale recherche
RESPONSABLE
des relations presse.
Expér. dans poste similaire requise. Env. C.V., photo et prét. sous Nº 81212 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra





L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS, imm. 17e s., 43 m2, cft, 1er étage, hauteur plafond 3,60 m., splend. poutres et parquets, 450.000 F. Tél. 548-76-25.

PLACE DES VOSGES (près) - STUDIO 37 m2, 2 P. 50 m2 - 26, rue Beautreillis. Jeudi, vendredi, samedi, 14-18 h. 272-49-81 - 500-78-78

5e arrdt.

Métro CENSIER - 354-42-70 Duplex, gd séjour, 2 chambres. **VUE - ARBRES**

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN IDEAL PLACEMENT - Studio tt conft. Refait neuf - Poutres. Urgent - A SAISIR - 325-75-42.

7e arrdt.

ST-DOMINIQUE RARE GRAND STUDIO aménagé + terrasse sur jardin, plein soleil. 445.000 F. - Tél. 705-68-20.

DUROC. Dans bel immeuble P. de T., Beau 5 Pièces, tt conft, 1.250.000 F. Téléphone 878-97-52.

AVENUE DUQUESNE, mbême, PROPRIET. vd 4 Pces, 97 m2, OCCUPE LOI 1948. Renseign., de 10 à 12 h. Tél. : 555-91-00.

INVALIDES. Grand standg, rue calme, 180 m2, soleil, chbre de service, 1.000.000 F. - 548-76-25.

BAC - SEVRES-BABYLONE : gd stdg, 1er étg., tr. b. 7 Pces, 200 m2, 2 serv., profess. possib. Urgent. TAC, Tél. : 329-33-30.

8e arrdt.

EUROPE Double living + 2 chbres confort, 100 m2, impeccable + service. 650.000 F. - Tél. 924-92-45.

PRES CHAMPS-ELYSEES Dans imm. pierre de taille, 7 p., 260 m2, 1er étage sur rue et jardin divisible, parfait pour profession libérale. DELCASSE - 709-56-04

SAINT-AUGUSTIN 6 p., 180 m2, 3e ét., tout confort. Idéal pour profession libérale. MICHEL & REYL : 265-90-03.

ETOILE, vue sur ARC DE TRIOMPHE 2 pièces, 100 m2. **BOURDAIS - 766-51-32**

9e arrdt.

TRINITE Exceptionnellement ensoleillé : élégant 5 vraies Pièces, 2 bains, cuisine campagnarde, chauffage central. Téléphone : 742-32-34.

11e arrdt.

METRO VOLTAIRE Part. vd appt 2 Pièces, cuis., salle d'eau, wc. Prix 110.000 F. Tél. : 279-64-04 (après 19 h.).

30 m2 ENVIRON **125.000 F** Vraie cuisine - Bains - 574-66-07.

12e arrdt.

DAUMESNIL, près place, bel immeuble P. de T. sur rue : 4 Pièces, cuisine, bains, chff. centr., park. 540.000. 344-43-87.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS. — Neuf, grand STUDIO, loggia, parking, 275.000 F. Téléphone : 548-58-16.

MAISON CARACTERE 7 PCES + atelier d'artiste + JARDIN. Exclusivité. - 328-73-37.

MONTSOURIS Immeuble standing Luxueux 2 P., 51 m2 + loggia, Park. Prix justifié. - 331-89-46.

MONTPARNASSE Centre Ccial INNO 1 pièce avec cuisine, bon état, 19 m2, avec mobilier neuf, rez-de-chaussée. LIBRE. 120.000 F. Visite par Notaire - 555-07-64.

15e arrdt.

15e, résidentiel, gd 3 Pièces, tt confort, loggia, park., sur rue : 680.000 F. Téléphone : 346-11-76.

5 PIECES Imm. récent Parfait état Park. 633-29-17 - 577-38-38

16e arrdt.

PLACE VICTOR-HUGO société propriétaire vend dans imm. entièr. rénové APPARTS 2 PIECES OCCUPES loi 1948. De 10 à 12 h. Tél. : 555-91-00.

31, AV. MOZART Immeuble récent, jamais habité, 2-3 p., tt cft, 82 m2, balc., parkg. Prix : 950.000 F. Sur place jeudi de 14 h. à 18 h. ou téléphoner au 566-00-75.

IENA Bel imm. p. de t. Prem. catég. 250 m2, possibil. prof. libér. Etat neuf. - Triple récept. 4 chbres, 2 bains. 4e ét. Soleil. Visite jeudi 13 h. à 16 h., 18, RUE BOISSIERE.

17e arrdt.

ROME Ds bel immeuble, asc., vide-ordures, chauffage central, studio, tt conft, 89.000 F. RARE - 325-77-33.

18e arrdt.

MARCADET, spécial placement, 2 Pièces, cuisine, S. de B., wc, rénové + cave, 1er étage, calme, bel immeuble Pierre de Taille. 170.000 F. Téléphone : 344-03-68.

Damrémont, Prop. vd spl. 2 P., tt cft, s/verd., cuis. équip., wc, bns. Prix exceptionn. 878-41-65.

Il existe à **MONTMARTRE** des appartements **EXTRAORDINAIRES** dans une demeure 18e siècle, au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL. Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

BEL ATELIER 45 m2 A aménager, clair, calme, haut. plafond, nombreuses possib. Prix : 180.000 F. CAR. 22-88.

19e arrdt.

Av. J.-Jaurès, récent, gd stand. **5 P.** 2 bains. Park. 580.000 F. Propriétaire - 766-49-94.

20e arrdt.

PROXIMITE GAMBETTA « PRAIRIE » 28, rue des Prairies, 2, rue de l'Indre, 23, rue Pelleport : STUDIO A 5 PIECES. Sur place ce jour, 14 à 19 h., M. DUFOSSE : 360-90-64.

78 - Yvelines

CHATOU - 500 m R.E.R. ds résid. calme et de qualité, beau duplex 105 m2, terr., balc. 2 bs, 2 park. IMMRES. 952-50-32

A VENDRE APPARTEMENT F 4 - 77 M2 + LOGGIA entrée, cuisine, séjour, salon, 2 chambres, w.-c., S. de B., 2 grands rangements +1 placard. Prix 260.000 F + 30.000 F Crédit Foncier. Tél. : 965-40.00, poste 3699, M. Beraude, 17, résidence « LE NOUVEAU PARC », 78570 ANDRESY.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES RESIDENTIEL Imm. gd standing constr. 1970, inondé soleil, 6 p., 120 m2, balc., box. 680.000 F. 522-13-09 ou 793-85-61 (soir)

NEUILLY Immeuble 1973 standing Dernier étage Appartement **210 m²** Terrasse plantée **190 m2** tout confort. Prix élevé justifié. J. AZOULAY - 634-13-18

Particulier à Particulier : 5 Pièces, 130 m2, calme, soleil, BD VICTOR-HUGO, NEUILLY. Téléphone : 825-30-73.

93 Seine-St-Denis

PAVILLONS-SOUS-BOIS 50 minutes gare dans rue commerçante : 1°) APPART. 115 m2, 5 Pièces. PRIX : 580.000 FRANCS ; 2°) APPART. 70 m2 + grande terrasse, 3-4 Pièces, PRIX : 385.000 FRANCS. Frais de notaire : 2,8 %. Immobilière Victor-Hugo, Téléphone : 848-54-55.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, CHATEAU, duplex 63 m2, caractère, tout confort, sur cour fleurie av. TERRAS. TEL. Interph. 350.000. 344-03-68.

Province

Partic. vend, centre Hyères : duplex F 3, 65 m2, magnifiquement restauré, 170.000 F. Ecrire HAVAS 26 VALENCE 7332.

pavillons

SAINT-GRATIEN PRES LYCEE ENGHIEN Calme, résidentiel, VILLA RECENTE, 150 m2 habitables, jardin 540 m2. - 989-31-74.

Marly-le-Roi, près gare, résid., 3 P., s/500 m2, poss. constr. ou agrandir, 400.000 F. - 534-57-40.

Part. VEND pavillon récent, à 6 km. de Melun, salon, S. à M., 3 chbres, cuis., S. de B., sous-sol, garage, chauff centr., eau chde, terrain 480 m2. 400.000 F. Tél., après 19 h. au : 631-01-30.

appartem. achat

SERGE KAYSER recherche appart. rive gauche. 329-60-60.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech., appts 2 à 4 Pces, PARIS, prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55.

URGENT. Règlem. cpt devant notaire, rech. appts 2 à 4 Pces, même avec travaux, PARIS ou Neuilly. Mme Leulier, 261-39-78.

constructions neuves

INVESTISSEZ Paris 5e, près du PANTHEON **2-3 P.** Imm. neuf. A partir de 9.500 F le m2 **707-20-29** 65, rue LHOMOND 13 à 19 h (sauf samedi)

hôtels-partic.

Fg ST-GERMAIN, 17e siècle tr. gde classe, tr. beau jardin. Px élevé. Exclusivité. 637-14-40.

BUTTE-MONTMARTRE Ds voie privée, calme, verdure, charmante mais., récept., 3 ch., 180 m2 + grandes terrasses, vue Paris - 264-02-63, le matin.

immeubles

GROUPE IMPORTANT MARCHAND BIENS, recherche IMMEUBLES libres ou occupés. Bons quartiers PARIS ou banlieue proche. DECISION RAPIDE Estimation sans engagement. DISCRETION ASUREE Intermédiaire accepté. 555-91-00, poste 31, le matin seulement, 10 h. à 12 heures.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs - Solutions rapides - 563-83-33.

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR. 137, bd Koenig, Neuilly-sur-Seine.

terrains

Placement région ETAMPES : très beau terrain boisé de 10 ou 20 hectares. — Tél. : 563-83-33.

Particulier vend à Digne, Alpes-Hte-Provence, 11.000 m2 terrain viabil. en part., tr. ensol., climat idéal. Tél. (16-61) 51-15-69.

Morbihan, terr. boisé s/océan, env'ronn. tr. exception., tennis. Bastard, Manoir, Lanhoëdic 56370 SARZEAU.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS XXe SANS COMMISSION Immeuble récent tout confort **3 P**IECES, 71 m2, loyer 1.763 F, charges 418 F, park. 160 F. **5 P.** balc., 99 m2, loyer 2.263 F, charges 626 F, park. 160 F. S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81 Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro PERE-LACHAISE

PARIS 11e **Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort **2 P**IECES, 52 m2 loyer 1.388 F, charges 330 F, park. 160 F. S'adresser : 53-61, av. Parmentier - Tél. 355-52-46

PARIS 12e SANS COMMISSION Importante Société loue dans immeulbe récent bon standing **2 P**IECES 59 m2 loyer 1.581 F charges 432 F, park. 181 F. S'adresser : 220, rue du Fg-Saint-Antoine, de 9 h à 12 h et de 14 à 18 h - 372-52-06.

Part. loue, Paris, porte de St-Cloud, F 5, 160 m2, catégor. 2 A, 1er étage, libre, vide, meublé, 3.500 F + charges par mois. Tél. : (99) 36-18-85, après 19 h.

PORTE ST-CLOUD, 7 PIECES, 170 m2, GRAND STANDING : 6.000 F + charges. - 567-04-48.

Région parisienne

SAINT-CLOUD. — Résidentiel, récent, réception, 3 chambres, 2 bains, tél., balc., park., cave, 3.500 F + charges. - 278-88-13.

COURBEVOIE - Studio, loggia sur parc, tout confort, imm. neuf, parking, cave, 1.000 F + charges. Mercredi, 13-17 h., 35, bd Saint-Denis - 585-41-28.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

MICHEL BERNARD recherche pour sa clientèle étrangère apparts meublés. Quartier central - Garanties 500-54-90

INTERNATIONAL HOUSE rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

Région parisienne

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-88.

bureaux

DOMICILIATIONS CONSTITUTION DE STÉS ASPAC : 281-18-18.

AV. OPÉRA 250 m2 bureaux équipés Etat parfait - Imm. stand. **FOCH - Dauphine** 160 m2 bureaux récents Etat neuf - Parkings **ETRESA - 776-07-30**

SAINT-AUGUSTIN bureaux 200 ou 400 m2, 500 F le m2 l'an. Ecrire no 75.496, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

30, AVENUE GEORGE-V dans immeuble de grand luxe à louer bureaux divisibles de : 60 à 600 m2. 1.450 F le M2. Possible location précaire. Téléphone : 723-78-08.

BASTILLE, 1.600 m2 ou 650 m2 bureaux impeccables, climatisés, bail neuf, libres. Tél. 563-83-33.

GEORGE-V Propr. loue 1 ou plusieurs burx dans imm. refait neuf. 723-55-18.

locaux commerciaux

BANLIEUE DE TUNIS à louer local ccial ou indust., environ 500 m2. T. 236-30-53 soir.

maisons de campagne

AVEYRON Pr. St-AFFRIQUE, ds HAMEAU **DEMEURE PAYSANNE** comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitation à aménager de 3 P. sur caves + GRAND GRENIER. Px 150.000 F. Crédit possible. CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

AVEYRON PRES CITE TEMPLIERE DE LA COUVERTOIRADE **MAISON DS HAMEAU** avec jardin et dépendances Cave - Eau - Electricité Prix 140.000 F - Crédit possible CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

AVEYRON GORGES DE LA DOURBIE **NID D'AIGLE** MAISON DS PETIT VILLAGE FORTIFIE - VUE SPLENDIDE DU HAUT DE LA FALAISE. HABITAB. DE SUITE, 3 PCES + GRENIER AMENAGEABLE. Prix 170.000 F, crédit possible. CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

Vds, 8 km. de Tours, URGENT, petite maison F 5, à terminer, s/gd terrain de 3.500 m2. Prix : 320.300 F. Tél. : (15) 47 28-35-38.

villas

LE VESINET Résidentiel près Centre CHARM. MAISON ANCIENNE, rez-de-ch. + 1 étage, réception, 4 ch., 2 bains, parfait état, tt confort, garage. Gd jardin boisé de 950 m2. Prix 1.400.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

JOUY-EN-JOSAS 5' gare, belle Maison bourgeoise 1900 meulière, 250 m2 hab., 10 P. 7 chbres, jard. 400 m2. PRIX EXCEPTIONNEL : 850.000 F. AGENCE ROYALE : 950-14-68.

manoirs

LOIRE-ATLANTIQUE . petit château XVIe-XIXe. Bon état. 30 ha. libres.
SARTHE : manoir XVIe. 8 p., parc 7 hectares. Vue.
PERCHE : maison de maître, 8 p., confort, dépendances. 5 ha. prés, bois.
ORNE : manoir XVe. Petit parc.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 53340 CHEMERE-LE-ROI. Tél. (43) 01-25-23.

ROCHEFORT (78) 45 km. Paris par autoroute : MANOIR neuf, 400 m2 habitab. dans bois de 5 ha, 2.600.000 F. Tél., en semaine : 225-20-53.

offres d'emploi

STE en EXPANSION SECTEUR ELECTRONIQUE recherche **CADRE COMPTABLE** EXPERIMENTE Pour comptabilité générale et contrôle budgétaire. Ayant D.E.C.S., formation grande école souhaitée. Env. C.V. manuscrit, no 34.119, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

Administration parisienne ch. **UN RESPONSABLE SERVICE INTÉRIEUR** ayant une bonne expérience dans l'entretien bâtiment et gestion personnel. Envoyer lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référ. 5.674, P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Recherche VENDEUR (EUSE) LIBRAIRIE, connaissances des sciences religieuses indispensab. Envoyer C.V. + photo à La Procure, 3, r. de Mézières, Paris-6e.

représent. offre

Pour banlieue Sud Société multinationale appareils de manutention recherche **CHEF DE VENTE** DYNAMIQUE. Expérience vente aux municipalités ou expérience poids lourds machines hydrauliques. Connaissances anglais ou allemand parlés. Ecrire sous No 4.166 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, Paris-9e, qui transmettra.

secrétaires secrétaires

PEINTURES **corona** créent pour leur branche Carrosserie Automobile le poste de

secrétaire-sténodactylo bilingue Allemand-Français

- maîtrisant parfaitement la langue et la sténo allemandes
- ayant acquis une expérience confirmée dans une fonction similaire (de préférence au sein d'un Service Commercial)
- sens des contacts et esprit d'initiative.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.
Résidence région parisienne.
Merci d'adresser lettre man., c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle s/réf. 3767 à Melle Cara - Peintures Corona - 168, av. P.V. Couturier - 93126 La Courneuve.
Réponse et discrétion assurées.

Société assurances américaine quartier place Clichy recherche UNE **SECRÉTAIRE DIRECTION** BILINGUE ANGLAIS Expérience 3 à 5 ans exigée. Env. C.V., prét. et photo à Cie SAINT-PAUL, 14, rue Ballu, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES situé prox. porte Saint-Ouen, recherche **COLLABORATRICE DE DIRECTION** sténodactylo confirmée. TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND. Adresser C.V. et prét. à : No 54.699, RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris (qui transmettra).

capitaux ou proposit. com.

Pour vos affaires en Algérie, mettons à votre dispos. burx avec tél. et télex, personnel, secrétariat, transport, etc. Ecr. à 1.688, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Garage en pleine expansion, gros C.A. à doubler, recherche actionnaires - 843-87-54.

information divers

Pr connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (document. sur demande).

enseignem.

Club anglais, cours et conversation avec professeurs d'origine. - Téléphone : 254-01-72.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd 15.000 km **R 5 GTL 79** Prix 20.500 F. Tél. : 344-01-87.

Part. vend RENAULT 14 TL 0 km remise. T. 961-32-02 soir.

+ de 16 C.V.

Corvette 1976 tous les accessoires, 4.800 km, US $ 12.000 Condition excellente. M. Bowman, Hallerstr. 9, D-8200 Rosenheim, R.F.A.

BMW 520, 6 cyl., mod. 79, vitres teintées, 32.000 km, valeur neuve 68.000 F, vendue 51.000. Tél. 405-00-47 (bur.) 067-20-10 (dom.).

divers

NEUBAUER PEUGEOT 104 - 305 - 504 - 505 - 604 MODELES 1979 d'exposition ou de direction garantie totale **CRÉDIT GRATUIT SIX MOIS PRIX TRÈS INTÉRESSANTS** M. GERARD 243-02-43.

B.M.W. OCCASIONS 316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 79 et 80, peu roulé, garanties. Auto Paris-XV. Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi demandes d'emploi

ARCHITECTE D.P.L.G.

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions
Ecrire sous le no 6.121 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

FRANCE-ESPAGNE DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans) Espagnol, anglais, allemand, italien. Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marché espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecrire No 1.657 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE COMPTABLE, 40 ans, parl. angl., apte tenir double comptabilité franç. et améric. ou OGAF. Longue expérience société américaine, Afrique, ch. situation PARIS ou étranger. Ecr. à 1.690, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Français résidant à Barcelone, parfaitement intégré, trilingue Français/Espagnol/Catalan, formation universitaire, expér. professionnelle commerciale, distribution produits de consommation, ch. représentation, étud. ttes prop. Ecr. M. DELMOTTE, 35, r. Fresnes, Chevilly-la-R. 94.

Suite reconvers. cause accid. ch. ts travx traduct. techn., ccial et littér., très bonne expérience, travail soigné, rapide. Ecr. à T 016.765 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 24 a., maîtrise gestion Dauphine + DESS marketing, ch. empl. mi-temps, finances, marketing - Tél. 664-23-59.

DIRECTEUR CONSTRUCTION IMMOBIL. Expér. approfondie de l'entreprise ingénierie et promotion, bien introduit dans milieu immobilier, gestionnaire confirmé, rech. situat. de respons., départ. immob. dans l'industrie, promotion du groupe bancaire Paris, région Paris. Ecr. T 016.800 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE FINANCIER ET ADMINISTRATIF réf. situation. Téléph. : 575-40-29.

J.F. 25 ans, maîtrise sciences humaines+DESS psychol. industrielle, rech. emp. ou stage ds service de recrutement ou de formation Paris-Province. Libre suite. Ec. Mme Caravaca, 35, bd Carnot, 93200 St-Denis. Tél. : 243-92-60

J.F. 35 a., secrétaire comptable, rech. SITUATION stable. 5.000 x 13. T. ap. 19 h. 651-19-72.

MAITRISE en gestion d'entreprise et aménagement du territoire, promotion Dauphine 1977, souhaite une place à Paris. Christine GERARD - 24 ans. 24 bis, bd Joffre, 79300 BRESSUIRE.

J.F. BTS Secrétariat de direction Trilingue ALLEMAND-ANGLAIS DEUG ALLEMAND - Diplômé chambre de commerce franco-allemande - 5 ans exp. cherche place stable T. 946-96-00 p. 3813 (hres bur.).

J.H., 28 a., maîtrise droit social, DES ergonomie, 6 mois expér. serv. du personnel et 4 mois et demi expér. employé administr., étud. ttes proposit. Ecr. M. Luc Bennoun, 21 bis, r. des Ecoles, 75005 Paris. Téléph. 354-24-94.

CADRE COMMERCIAL 35 ans, bac, dix ans de terr., exp. de l'encadr., bnes conn mark., ch. pl. à resp., inspect. ou chef de v. Rég. indiffér. Ec. M. Honet, 22, r. Th-Gautier, Pontault-Combault, 77340, ou tél. après 20 h. : 029-20-33.

J. Fme, excell. présent., accept. extra sam. dans magasin, ou à défaut travaux secrétariat. - Tél. au 657-13-26, poste 32-85

J.H., 23 a., D.O.M. CAP aide-compt., BAC G2, niv. DUT GEA ch. empl. comptable rég. paris. Ecr. L. Martin, 200, av. Marx-Dormoy, 92120 MONTROUGE.

Immobilier (information) Immobilier (information)



l'agenda du Monde

Agencement

MENUISERIE DÉCORATIVE Projets - devis - réalisation. Window-Productions : 375-15-71.

Artisans

POUR VOS TRAVAUX MAÇONNERIE, CARRELAGE, CHAUFF., PLOMBERIE, ELECTRICITE, MENUIS., 878-00-75.

RENOV' APPART'S Rénovation de l'habitat, tous corps d'état, devis gratuit. TEL. : 937-46-48.

Arts

Particulier vend 2 statues IBO exceptionnelles téléphoner les 21 et 22 à partir de 17 h. 30 au : 278-37-28. Homme 185 cm; Femme 205 cm.

Carrelages

— Les plus beaux — Les moins chers **BOCAREL** 8, rue La Tour-d'Auvergne Paris-9e, métro Cadet. **526-65-48/13-36**

Collectionneurs

A vendre CARTES POSTALES ANCIENNES de 1875-1940. Jens Seedorf, Rabenstr. 37 D 2080 Pinneberg.

Cours

STAGE D'ARABE petits groupes par professeurs expérimentés. Téléph. : 548-13-53.

LANGUES IFLV (org. privé), 46, bd St-Michel, 75006 326-08-70. Démonstr. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30, Angl., esp., all., russe, français.

Enseignement

MAITRISE GESTION P. CADRES et TECHNICIENS SUPERIEURS niveau BAC + 2 Séminaires 4 jours par mois. Organisées en commun par 6 UNIVERSITES. Centres à : Amiens, Clermont-Ferrand, Nice, Lyon, Montpellier, Paris. Université Paris Val-de-Marne, 58, av. Didier, 94210 La Varenne. TEL. : 886-11-79.

Etudiant OXFORD 19 a., cultivé, enseignerait langue et civilisation anglaises dans famille française l'hébergeant. T. 788-66-26.

Fourrures

FOURRURES D'OCCASION Dépôt-vente, transformations, réparations. CREDIT GRATUIT. **CLAIRE BOUTIQUE** s'est agrandie au 6, rue Merlin, 75011 Paris, métro Voltaire. TEL. : 372-80-76. Ouvert lundi après-midi.

Instruments de musique

PIANO : Accords - Réparations Devis - expertise. DUBOIS. T. : 531-56-97 ap. 19 h.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES de costumes 5, av. de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Spécialités régionales

Pour les Fêtes de fin d'année **L'AMBASSADE DES BEAUJOLAIS et MACONNAIS** vous propose une sélection de ses meilleurs crus. Tarif GRATUIT sur demande. 10 La Croix-de-Fer 69640 Rivolet.

Stages

Pour les jeunes ETUDES, SPORTS, détente tte l'année en pays linguistique. TEL. : 354-01-73.

A louer à la journée **SALLE DE STAGES** Beaubourg-Les Halles équipée 15 personnes. Ecrire : M. Roche, 22, r. Rambuteau 3e.

Moquette

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. TEL. : 757-19-19.

Voyages

MIGRATOUR C'EST... A CHAMEAU au **SAHARA** de 4.200 F à 5.720 F. En PIROGUE au **MALI** de 5.950 F à 7.200 F. A SKIS, séjours ou raids en FRANCE (Le Vercors) 940 F en FINLANDE 3.260 F. Raids et expéditions à la carte à partir de 5 pers. 12 bis, rue DOMAT, 75005 PARIS - Tél. 325-63-45 116, rue de COURCELLES, 75017 PARIS - Tél. 787-11-12

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

Chalets modernes, avec cuisine particulière. Idéal pour vacances tranquilles en famille. Brochure sur demande : LEIGH FARM HOLIDAYS, WESTON, SIDMOUTH, DEVON (Angleterre). Tél. : (...44) 39-55-36-19.

Collaborateur journal recherche pour la période 29 mars 1980 au 13 avril 1980 VILLA 3 Pièces, tt cft, avec petit jardin, garage ou parking. **Rég. St-CYPRIEN, ARGELÈS, BANYULS (66)**

économie

TIERS-MONDE

Aide ton prochain...

Un alibi ? Un geste de bonne volonté ? L'argent que les pauvres des pays riches versent aux riches des pays pauvres, selon une formule de Mme Louise Weiss ? Une assurance contre les risques politiques et économiques ? Une manifestation de solidarité ? L'aide publique au développement se prête à de nombreuses interprétations. Pour les uns, elle cumule les avantages de la charité et du placement, dans la mesure où elle peut contribuer à fournir des clients aux pays donneurs. Pour les autres, elle apparaît comme un nouveau déguisement pour les interventions du capitalisme dans le tiers-monde.

Certains déplorent la faiblesse de son montant : 19,9 milliards de dollars en 1978, soit 0,35 % du produit national brut des pays industriels (1) et mettent en regard l'énormité des dépenses militaires : 425 milliards de dollars la même année, soit plus de vingt fois plus — sans oublier que les pays en développement ont, à eux seuls, consacrés 90 milliards à ce genre de dépenses (le Monde du 17 octobre). D'autres estiment que l'aide, si elle peut satisfaire la bonne ou la mauvaise conscience de l'Occident, est une formule dépassée (l'objectif de 0,7 % relève maintenant de l'illusion), d'autant qu'elle ne parvient pas toujours à ceux qui devraient en être les véritables bénéficiaires.

Tout dépend de la grille qui est appliquée à l'analyse du fait. En termes humanitaires, la situation au Cambodge ayant contribué à secouer, provisoirement, les sensibilités, son principe apparaît peu récusable ; mais, concrètement, l'aide peut être attribuée à des régimes dont le respect des droits de l'homme n'est pas la plus grande des préoccupations. Quelle cour suprême en jugera ? Dès lors que le facteur politique intervient, qui brouille les pistes, l'aide étant souvent conçue comme un moyen d'assurer la stabilité politique des protégés du monde occidental.

Alors pourquoi ne pas raisonner de façon économico-financière, en actif et passif ? On retombe alors dans un autre piège : la définition du développement. Est-ce l'imitation du modèle occidental marqué par l'industrialisation et l'urbanisation ? Est-ce une certaine forme d'agro-équilibre ? L'idéologie tord le cou à l'économie, qui en réalité n'est jamais neutre. En fait, l'aide apparaît comme la marque de l'interdépendance qui régit actuellement les relations mondiales. Ambiguë dans son principe, imparfaite dans son fonctionnement, elle met en cause la responsabilité des donneurs aussi bien que des bénéficiaires.

A la suite d'un examen critique, le Comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'O.C.D.E., qui s'est réuni à haut niveau, les 19 et 20 novembre à Paris, a adopté un ensemble de « principes directeurs » *pour l'amélioration de la mise en œuvre de l'aide publique. Pour pallier certaines difficultés* « aiguës » *de versement survenues ces dernières années, il faudrait, estime le C.A.D.,* « aider les bénéficiaires à renforcer leur capacité administrative, accroître au maximum l'efficacité de la mise en œuvre des projets et programmes, améliorer les structures administratives des donneurs, assurer la continuité et la prévisibilité des apports d'aide, introduire plus de diversité et de souplesse dans les mécanismes d'acheminement, travailler de concert à l'amélioration de l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide ».

Ces six principes devraient « être utiles pour la poursuite du dialogue » *entre pays en développement et Etats développés dans les instances internationales compétentes. Ils s'inspirent du souci d'éviter les gaspillages, les retards et aussi la trop lente* « absorption » *des ressources dans le tiers-monde, alors que, compte tenu d'une hausse supplémentaire du prix du pétrole, le déficit courant des pays en développement atteindrait soixante milliards de dollars en 1980 et que certains pays* « faibles » *connaîtraient une situation* « assez grave » *(leur déficit représenterait onze milliards), comme l'a souligné le président du C.A.D. lui-même, M. John P. Lewis, tout en regrettant la carence des pays à économie planifiée. Il s'agirait dès lors de* « concentrer » *l'aide sur les pays les plus défavorisés, au nombre de trente et un, selon le classement des Nations unies, en Afrique, au sud du Sahara et en Asie du Sud-Est.*

MICHEL BOYER.

(1) Ces statistiques quasi définitives sont légèrement différentes de celles publiées cet été (*le Monde* du 27 juin).

(2) Le CAD, qui compte dix-sept pays membres plus la commission de la C.E.E., ne dispose pas en propre de capitaux et n'est pas un organisme dispensateur d'aide. Il examine chaque année la politique d'aide de chacun des gouvernements membres et tâche de définir des normes quantitatives et qualitatives.

MARCHÉ COMMUN

FEU VERT DES NEUF

La C.E.E. va conclure définitivement les négociations commerciales multilatérales

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres des Neuf a donné son feu vert à la conclusion définitive des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round ». « Nous sommes désormais en présence d'accords équilibrés à la fois dans les résultats et dans la capacité de gestion », a commenté mardi soir 20 novembre M. Deniau, après s'être battu encore quelques heures pour obtenir d'ultimes aménagements. Sur les deux principaux points qui restaient encore ouverts, le ministre français du commerce extérieur a obtenu satisfaction.

Il s'agit d'abord du texte communautaire d'application concernant le code des normes approuvé lors des N.C.M. L'usage des normes industrielles est devenu un instrument puissant de la politique commerciale. Les Français veulent éviter qu'un pays tiers puisse se prévaloir du respect des normes communautaires pour avoir accès, sans qu'on n'y regarde de très près, au marché des Neuf. Autrement dit, ils ne voulaient pas que la mise en œuvre du code sur les normes soit confiée à la Commission européenne. Il a été entendu que, si la gestion du code approuvé à Genève soulève des difficultés, des mesures nationales d'application pourront être valablement prises, tant que le conseil des ministres des Neuf n'aura pas statué sur le point litigieux.

Dans le même souci de conserver la maîtrise de décisions touchant à la politique industrielle, M. Deniau a demandé qu'un certain nombre des textes approuvés à Genève (le code des normes et l'arrangement sur l'aéronautique) soient signés à la fois par la Commission européenne, qui a négocié les N.C.M. au nom des Neuf, et par les Etats membres. La commission, qui était opposée à cette compétence mixte, s'est inclinée.

A propos des relations commerciales C.E.E. - Etats-Unis, la commission a annoncé au conseil qu'elle s'apprêtait à décider l'application des droits anti-dumping (entre 8 % et 25 % selon la catégorie des produits) sur les fibres acryliques en provenance des Etats-Unis. D'autre part, elle va déposer une plainte au GATT pour protester contre les avantages discriminatoires dont bénéficient, selon elle, les producteurs américains de fibres synthétiques.

Grâce au système du double prix appliqué aux produits pétroliers outre-Atlantique, ceux-ci bénéficient d'une matière première relativement bon marché, cependant, et c'est là l'objet de la plainte, des conditions de concurrence à peu près normales ne peuvent être rétablies, parce que les Etats-Unis refusent de vendre aux industriels européens le naphta qui leur sert de matière première.

PHILIPPE LEMAITRE.

FISCALITÉ

● *La taxe professionnelle. — « Depuis un mois, les entreprises ont commencé à recevoir le montant de leur taxe professionnelle pour 1979. Celle-ci progresse, en moyenne, de 30 % par rapport à l'an dernier, trois fois plus vite que la hausse des prix »*, a déclaré M. Jean-Louis Descours, président de la commission fiscale du C.N.P.F., au cours d'une conférence de presse.

SOCIAL

Les contrôleurs de la navigation aérienne rencontrent les représentants de l'administration

Reprise au moins provisoire du trafic dans les aéroports

L'intersyndicale des contrôleurs aériens a décidé, le mardi 20 novembre dans la soirée, après une longue délibération, de suspendre les entraves aux décollages pendant toute la journée de ce mercredi. Ce même jour, à 17 heures, les responsables syndicaux (C.G.T., S.N.C.T.A. et C.F.D.T.) rencontreront M. Roger Machenaud, directeur de la navigation aérienne. Cet entretien doit permettre de déterminer les points de la plate-forme revendicative des contrôleurs que les pouvoirs publics accepteraient, éventuellement, de discuter.

Les porte-parole syndicaux rendront compte des résultats de cette rencontre à leurs adhérents, le lendemain, c'est-à-dire le jeudi 22 novembre au cours d'assemblées générales. Les contrôleurs décideront alors s'ils doivent *arrêter ou reprendre leur grève.*

Dans ce conflit qui oppose depuis trois semaines les contrôleurs à l'administration et qui a notablement perturbé le trafic aérien, le climat s'est nettement détendu au cours de la journée du 20 novembre.

L'intersyndicale des contrôleurs a renouvelé sa demande d'une ouverture des négociations dans une lettre à M. Machenaud. Celui-ci a rappelé aux chefs de centres de contrôle qu'il s'était déjà prononcé pour la reprise des discussions *« dès lors que seraient assurées les conditions d'un retour durable au fonctionnement normal du service »*.

Le même jour, le ministre des transports, dans une lettre adressée aux députés, précisait que *« dès lors que les personnels accepteraient de se placer dans le cadre légal où doit se situer leur activité professionnelle, les instances normales de concertation joueront leur rôle, soit dans les domaines qui n'ont pu encore être suffisamment étudiés, soit dans des domaines nouveaux comme celui de l'organisation des tableaux de service »*.

Dans une annexe jointe à cette lettre, le ministre indiquait que les traitements nets perçus par les instituteurs, professeurs agrégés et officiers contrôleurs étaient respectivement de 3 863 F, 4 948 F et 5 748 F au premier échelon (vingt-deux/vingt-quatre ans) et de 5 581 F, 9 187 F et 9 137 F à l'âge de quarante-deux ans.

Il semble donc que des deux côtés on souhaite trouver une procédure permettant de mettre fin à la grève. Si, sur le fond, les très nombreuses et très larges revendications présentées par les contrôleurs au début de leur mouvement peuvent difficilement être prises en considération par le ministère des transports enfermé dans un strict corset budgétaire, un certain nombre de points peuvent prêter sinon à négociations, du moins à discussions.

Ainsi, l'organisation du travail à l'intérieur des centres de contrôle, qui paraît être l'un des principaux motifs de la grève. Depuis un an, en effet, l'administration responsable de la navigation aérienne a souhaité une certaine remise en ordre des tableaux de service et une intervention plus précise de l'encadrement dans le travail des contrôleurs.

Le trafic aérien était redevenu presque *normal ce mercredi* matin à Orly, où l'activité est néanmoins réduite en raison des nombreuses annulations décidées auparavant par la compagnie. Si les plus importantes d'entre elles ont pu assurer environ 70 % de leurs services, les transporteurs régionaux ont en revanche beaucoup pâti de la grève, et se trouvent à la limite de l'asphyxie financière.

RENSEIGNEMENTS

★ Air France : 320-15-55 (320-14-44 pour les vols de fin de semaine). Pour Paris : 535-61-61.

★ U.T.A. : 775-75-75.

★ Air Inter : 687-12-12.

★ Compagnies étrangères : Aéroport de Paris (Orly : 687-12-34 ; Roissy : 862-22-80).

★ Compagnies régionales : 265-57-40 (Air Alpes, Air Alsace, Air Anjou, Compagnie aérienne du Languedoc, Brit Air) ; 261-85-85 (Touraine Air Transport).

MÉDIATION DANS LE CONFLIT ALSTHOM

Les recommandations du ministre du travail prennent en compte une partie des revendications syndicales

Il était 2 heures du matin lorsque les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O. d'Alsthom-Atlantique ont quitté *la préfecture de Belfort*, ce mercredi 21 novembre. Ils venaient de prendre connaissance des recommandations de M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, au sujet du conflit qui paralyse l'entreprise depuis cinquante-six jours. *« Le ministre du travail a réussi sa médiation »*, a déclaré le président de la fédération de la C.G.C., M. Paul Marchelli.

Les propositions de M. Matteoli concernent, notamment, la fixation d'un salaire-plancher à 2 650 francs, d'un salaire recommandé à 2 700 francs, l'obtention du treizième mois en trois ans et demi, d'un jour de congé pour dix ans d'ancienneté et quatre pour trente ans, la majoration des *primes d'ancienneté*, d'une prime exceptionnelle de 300 francs versée à l'ensemble du personnel de Belfort et d'un jour chômé et payé.

Ces recommandations formulées par le ministre, après examen du dossier de M. Salmon, chargé de mission, sont en retrait par rapport à la plate-forme revendicative de l'intersyndicale, principalement sur le treizième mois et le salaire-plancher, ainsi que sur les classifications.

Aussi, les syndicats attendaient-ils de connaître la réaction de la direction d'Alsthom-Atlantique avant de consulter le personnel. M. Migeon, délégué C.F.D.T., résumait la situation en ces termes : *« Cette recommandation va plus loin que les propositions de la direction, elle reste cependant très loin de ce que nous attendions, surtout après huit semaines de conflit. »*

D'autre part, la tension reste vive dans les trois établissements Alsthom de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), où les forces de l'ordre avaient délogé, le 14 novembre, les syndicalistes qui occupaient les ateliers depuis le 11 octobre. Lundi soir 19 novembre, deux bureaux de l'une des usines, celle d'Alsthom - Signalisation (500 salariés) avaient été mis à sac, selon la direction, par des grévistes — la C.G.T. parlant, pour sa part, de provocation.

Une nouvelle entrevue entre les syndicats et la direction était prévue à 15 heures, mercredi 21, chez M. Aouizre, le médiateur désigné par le tribunal de Bobigny. Ces derniers jours, dans cette dernière ville, le conseil général des Hauts-de-Seine avait voté, sur proposition de M. André Karman, conseiller général communiste, président de la commission des finances du conseil général, une subvention de 5 millions de centimes destinée à *« accompagner son soutien politique aux travailleurs d'Alsthom »*.

LE DIRECTEUR D'ALSTHOM-MARSEILLE DÉMENT LES PROPOS DE LA C.G.T.

Le directeur de l'entreprise Alsthom de Marseille, cité lundi 19 novembre, par M. Krasucki, à propos de l'attentat commis le 15 novembre contre le T.G.V. à Mulhouse (*le Monde* du 20 novembre), a estimé cette mise en cause *« tout à fait invraisemblable et diffamatoire »*.

Selon M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., *« le directeur de l'antenne de la C.G.E.E. Alsthom de Marseille a parlé, dès le 13 novembre à midi, de l'explosion sur le T.G.V. de l'usine de Belfort, qui n'eut lieu que trente-six heures plus tard, le jeudi 15 novembre »*.

L'intéressé, M. Combault estime qu'il s'agit d'un *« mensonge éhonté. Sur le plan personnel, je m'estime diffamé. Mais ma direction étant mise en cause, j'attends son feu vert pour agir »*, a-t-il déclaré.

SOCIAL

A Marseille

M. Edmond Maire : ne confions à personne le soin de changer la situation pour nous

De notre correspondant

Marseille. — La venue de M. Maire à Marseille, pour un meeting entrant dans la campagne pour les élections prud'homales dans les Bouches-du-Rhône, où la C.F.D.T. présente deux cent vingt-trois candidats, a été l'occasion pour son secrétaire général de revenir sur l'échec de la gauche en mars 1978. Il a précisé qu'à son avis la C.F.D.T. n'avait pas encore souligné l'importance de cet échec. *« Ce n'est pas un accident conjoncturel et qui pourrait être effacé en 1981 ou après*, a-t-il expliqué. *Il s'agit d'un échec de fond qui nous a amenés à réfléchir sur la façon dont la lutte pour le changement est menée. Jusqu'en 1978*, a-t-il poursuivi, *nous avons délégué l'espoir de changement à l'union de la gauche. Nous lui avons fait confiance sur un programme. Cette façon de procéder ne correspond pas aujourd'hui à la façon de voir la réalité des forces de changement. (...) Les types de solution proposés par les formations politiques de gauche font impasse sur beaucoup de problèmes qui agitent la société française. Dans la situation actuelle, si l'on veut éviter la descente aux abîmes*, a précisé M. Maire, *il faut absolument remettre au premier plan la notion de rassemblement conscient de la population afin qu'elle obtienne par elle-même les changements concrets qu'elle souhaite. »*

La C.F.D.T., qui pour la première fois depuis treize ans a noté une régression de 3 % dans le nombre de ses cotisants en 1978, le dit clairement : la solution ne viendra pas d'une victoire électorale ou d'une grève révolutionnaire. Le mouvement syndical a un effort de reconversion à faire pour traduire les aspirations des salariés et réancrer l'action syndicale sur les réalités du salariat. *« Nous ne pouvons plus nous contenter d'une mobilisation sociale à partir d'un préalable politique*, a dit M. Maire. *Ne confions à qui que ce soit le soin de changer la situation pour nous. Ce sont les forces sociales qui doivent dire leur besoin de changement. Aujourd'hui, s'attaquer aux problèmes réels est plus révolutionnaire que rêver à une solution politique. »*

LIP : UN ESPOIR SÉRIEUX

« Après une longue négociation, les pouvoirs publics viennent de donner leur accord de principe pour financer un redémarrage industriel des activités horlogères et de mécanique de précision de la coopérative Lip », indique la C.F.D.T.

Le plan *« prévoit dans un premier temps l'embauche de 170 personnes pour aboutir à terme à un effectif de 315 salariés »*. Pour la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, *« il s'agit là d'un pas décisif qui doit permettre une solution globale »* mais le débat interne est vif au sein de la communauté des 350 travailleurs de Lip qui sont encore rassemblés à Palente, indique notre correspondant à Besançon.

Ce projet, auquel le gouvernement donne son accord, ne concerne que la coopérative « industrielle », alors que les Lip ont créé aussi une coopérative appelée les commissions artisanales de Palente qu'ils espèrent maintenir. Ces Lip comptaient aussi développer une troisième coopérative, de consommateurs celle-là, qui est aussi « oubliée ». Ce projet gouvernemental exclut donc une partie importante de l'activité actuelle des Lip, ce qui paraît correspondre aux exigences du patronat local.

REPRISE DU TRAVAIL CHEZ RHONE-POULENC DANS L'ISÈRE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La lassitude du personnel gréviste de l'usine Rhône-Poulenc Pétrochimie de Pont-de-Claix (Isère), plus que la qualité de l'accord réalisé mardi entre la direction et les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. (« le Monde » du 21 novembre), explique que mille cent quatre-vingts salariés aient été favorables à la reprise du travail.

Cinq cent soixante-trois salariés seulement ont souhaité continuer le mouvement, engagé il y a trente-trois jours, qui paralysait la production de l'usine. Depuis le 19 octobre, des piquets de grève interdisaient aux salariés non grévistes de pénétrer dans l'établissement, en dépit des ordonnances rendues par le tribunal des référés de Grenoble et qui ordonnaient notamment, le 9 novembre, la libre circulation des personnels, des véhicules et du matériel dans les locaux de l'usine de Pont-de-Claix. A quatre reprises, les piquets de grève furent levés afin de permettre l'ouverture de négociations.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U. ..	4,1175	4,1210	— 55	— 30	— 160	— 135	— 400	— 330
$ can. ...	3,5030	3,5085	— 30	— 0	— 90	— 50	— 160	— 65
Yen (100).	1,6625	1,6690	+ 65	+ 100	+ 130	+ 160	+ 405	+ 460
DM	2,3420	2,3470	+ 80	+ 105	+ 135	+ 165	+ 465	+ 525
Florin	2,0940	2,1010	+ 30	+ 55	+ 45	+ 70	+ 210	+ 265
F.B (100).	14,4500	14,4750	— 170	— 30	— 400	— 250	— 780	— 360
F.S.	2,5075	2,5150	+ 200	+ 250	+ 360	+ 395	+1025	+1100
L. (1 000).	5,0100	5,0200	— 150	— 75	— 400	— 310	—1200	—1050
£	9,0050	9,0200	— 381	— 290	— 690	— 600	—1510	—1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8	8 1/16	8 7/16	8 3/4	9 1/8	8 5/8	9
$ E.-U. ..	Fermé		13 5/8	14	14 11/16	15 1/16	14 1/2	15 1/8
Florin	9 1/4	10	9 15/16	10 3/8	10 7/16	10 7/8	10 3/8	10 3/4
F.B. (100).	12 1/4	13 3/4	13 3/8	14	13 7/8	14 1/2	13 7/8	14 1/2
F.S.	2 7/8	3 3/8	2 5/8	3	3 3/4	4 1/4	4 7/16	4 13/16
L. (1 000).	12 3/4	15 1/4	14 9/16	15 9/16	16 5/8	17 9/16	17 1/2	18 3/8
£	16 1/2	17 3/4	16 3/4	17 1/2	16 5/8	17 5/8	16 1/4	17
Fr. franç..	12 1/2	13	12 9/16	13 1/16	13 5/8	14 1/8	13 13/16	14 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. Giscard d'Estaing reçoit des immigrés à l'Élysée

Dans le cadre de la Deuxième semaine du dialogue Français-immigrés, organisée du 18 au 25 novembre à l'initiative de M. Stoleru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, M. Giscard d'Estaing devait recevoir mercredi soir 21 novembre, à l'Elysée, plus de deux cents travailleurs immigrés, et des personnalités appartenant aux différentes communautés étrangères de France.

Comme en 1978, la semaine du dialogue répond à deux préoccupations principales : à court terme, et pendant une période restreinte, il s'agit d'organiser une information et une animation à tous les niveaux — national, régional et local — afin d'ouvrir *« un début de dialogue entre les quatre millions d'immigrés qui vivent en France et les cinquante millions de Français qui les côtoient »* ; à long terme, il s'agit de créer *« les conditions d'une meilleure compréhension entre les uns et les autres, pour que ce dialogue nécessaire puisse s'instaurer durablement »*.

Pour mieux sensibiliser le public et mieux l'informer sur les cultures d'origine des migrants et sur le rôle économique de ces travailleurs, une campagne télévisée a lieu tout au long du mois de novembre sur les chaînes TF 1 et A 2, autour du même thème qu'en 1978 : *« Mieux se connaître pour mieux se comprendre. »* Deux séquences filmées, destinées aux heures de grande écoute, ont été réalisées, mettant en scène l'une un travailleur maghrébin, l'autre une Africaine et sa petite fille. A la radio, des « flashes » et différentes chroniques sur l'immigration sont diffusés, notamment dans les bulletins d'Inter-Migrants, à Europe 1 et à France-Inter.

Des expositions, des spectacles de théâtre et de cinéma, des rencontres sportives et d'autres manifestations à Paris et en province — notamment un concours de vitrines des commerçants et artisans dans l'Ain, et l'inauguration d'une mosquée dans les Charentes-Maritimes — complètent ce programme très officiel. Un programme qui a été plus que critiqué par certaines organisations d'immigrés et par les syndicats, à l'heure où le gouvernement s'efforce de faire voter des lois restreignant les droits des travailleurs étrangers. A Paris, une épreuve de cross-country avait eu lieu, dimanche 18 novembre, au bois de Vincennes, et un gala théâtral, mardi soir, au Théâtre national de Chaillot, en présence de M. Stoleru, avec la représentation de *Gilgamesh*, œuvre classique en arabe, mise en scène par Victor Garcia.

LE CONGRÈS DE LA C.I.S.L. A MADRID

M. Faesch (F.O.) : la C.E.S. ne doit pas devenir le ventre mou du syndicalisme occidental

De notre envoyée spéciale

Madrid. — Devant le congrès de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), réuni à Madrid pour fixer les priorités de son action durant les années 80, M. Faesch, chef de la délégation F.O., s'est livré, le 20 novembre, à une attaque contre *« les savantes et habiles manœuvres du communisme international, de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) et de ses organisations affiliées »*.

« Attention ! s'est-il écrié, *que la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), où nos amis sont largement majoritaires, ne devienne pas le ventre mou de la C.I.S.L. en Europe occidentale ! Attention que les contacts bilatéraux élargis et institutionnalisés comme c'est maintenant le cas à l'occasion des conférences syndicales Est-Ouest tenues à l'Organisation internationale du travail, ne donnent pas le brevet de respectabilité aux faux syndicats des pays de l'Est qui s'illustrent tristement aujourd'hui dans la répression la plus indigne contre les travailleurs qui veulent tenter de s'organiser librement en U.R.S.S., en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie. »*

Le syndicaliste jette le même cri d'alame à l'égard de la conférence syndicale mondiale projetée en avril 1980 en Yougoslavie dont, dit-il, *« Georges Séguy et la C.G.T. française se font déjà les champions, soutenus par la C.F.D.T., les syndicats dits non engagés de Yougoslavie et d'Algérie »*.

Insistant sur le rôle de la C.E.S., M. Faesch estime que cette organisation doit faire face à des problèmes strictement européens en se gardant à la fois du repli et de l'empiétement. Quant à la C.I.S.L., dit-il, elle ne doit se laisser dépouiller d'aucune de ses prérogatives et d'aucun de ses champs d'action par les organisations régionales.

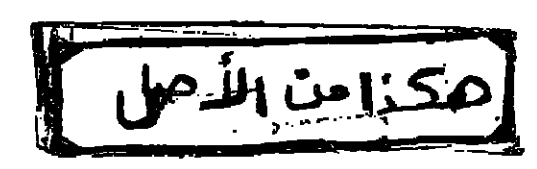
Le porte-parole de F.O. a conclu son intervention sur la nécessité de mettre fin à l'accroissement des disparités entre pays riches et pays pauvres. Le congrès, dit-il, devrait définir les propres tâches des syndicats, car rien ne sera fait pour vaincre le sous-développement *« sans une participation réelle des populations des pays riches et leur contribution effective »*.

Les États-Unis reviendront à l'O.I.T. en 1980

Auparavant, M. Irvin Brown, représentant de la centrale américaine A.F.L.-C.I.O. en Europe, avait, à la tribune où il parlait en qualité d'invité observateur, annoncé que les Etats-Unis allaient revenir siéger à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) en 1980. Il a précisé que la décision serait prise le 19 décembre par le comité américain qui comprend des représentants du gouvernement (MM. Vance et Marshall, secrétaire d'Etat au travail) et ceux de l'A.F.L.-C.I.O. et du patronat.

Le représentant de l'A.F.L.-C.I.O. a exprimé avec insistance le souhait que son organisation reprenne sa place à la C.I.S.L. Elle s'en était retirée il y a dix ans en estimant que l'Internationale avait une attitude insuffisamment réservée vis-à-vis des syndicats des pays de l'Est.

JOANINE ROY.



AGRICULTURE

CORRESPONDANCE

Les autres paysans

Une lettre de la Fédération des CUMA et de M. François Ragot

Nous avons reçu plusieurs lettres à la suite de la publication de la série d'articles consacrés aux « autres paysans » (« le Monde » des 25, 26 et 27 octobre), que nous ne pouvons toutes citer, faute de place. Voici les réactions de la Fédération nationale des CUMA, dont l'activité avait été mise en cause dans notre édition du 25 octobre, et la réponse — suivie d'une mise au point plus générale — de M. Ragot à qui nous avons transmis la lettre de la F.N. CUMA.

Une tradition d'entraide

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole sont constituées à l'initiative des agriculteurs qui décident d'acheter et d'utiliser ensemble les machines que les dimensions de leurs exploitations et les moyens financiers dont ils disposent ne leur permettent pas d'acquérir individuellement.

Elles regroupent en moyenne dix-sept agriculteurs, dont la surface des exploitations est de 35 hectares environ.

Quatre-vingt-deux pour cent d'entre elles n'emploient pas de salariés et les matériels qu'elles possèdent sont mis en œuvre par les agriculteurs qui organisent eux-mêmes les chantiers, prévoient des tours de rôle, assurent l'entretien des machines, enregistrent les quantités de travail effectuées pour chacun, tiennent une comptabilité précise des charges et les répartissent entre les adhérents concernés.

Comme le dit très justement *le Monde*, elles sont huit mille environ, ce qui est peu au regard des besoins, mais beaucoup si l'on sait dans quelles conditions elles se développent : les textes de loi qui régissent leur constitution et leur fonctionnement sont, en effet, relativement complexes et les pouvoirs publics s'évertuent depuis quelques années à les assimiler à des entreprises prestataires de services dont la démarche serait de nature commerciale.

Avec d'autres formes associatives de mise en œuvre des moyens de production, elles continuent néanmoins à témoigner de la tradition d'entraide, de solidarité et de coopération dont le monde paysan a su faire preuve depuis plusieurs générations.

Certes, leur caractère coopératif et mutualiste ne les mettent pas à l'abri des contraintes techniques, mais leurs contrats constitutifs règlent de façon correcte les relations économiques qui sont établies entre leurs adhérents.

M. Ragot se trompe quand il estime que la CUMA, qui aurait mal travaillé chez lui, est inattaquable. Les engagements de chacun sont au contraire très clairement établis dans ses statuts.

Le président de la CUMA (il n'existe que deux CUMA de drainage dans le Loiret) a été surpris d'apprendre à la lecture du *Monde* que M. Ragot n'était pas satisfait du travail effectué chez lui il y a trois ans.

Si cela est justifié, il est clair que la CUMA est tenue de réparer ses éventuelles erreurs techniques.

JEAN DEMON,
directeur de la Fédération nationale des CUMA.

Les coopératives ont fait œuvre utile

La lettre de la CUMA m'apprend que je pouvais me retourner contre elle, ce que j'ignorais. Je lui en donne acte. Cela dit, je n'envisage pas pour autant de le faire. J'ai seulement voulu marquer par mon propos que les solutions collectives ne sont pas obligatoirement les meilleures. Il est possible que les ennuis auxquels j'ai dû faire face n'aient été provoqués que par des conditions de travail momentanément difficiles.

D'autre part, le ton général de l'article pourrait donner à croire que je n'ai pas l'esprit coopérateur. Je reconnais pourtant que les coopératives contribuent efficacement à stimuler la concurrence sur le marché des grains. Au cours des vingt-cinq ou trente dernières années, alors que je n'étais pas encore dans l'agriculture, certains agriculteurs ont consacré une grande partie de leur temps à mettre sur pied ces coopératives. Ils ont fait œuvre utile, et ces organismes constituent désormais le complément naturel des exploitations. Mais certaines coopératives tendent à être considérées comme de simples négociants privés. Ce qui est regrettable.

En ce qui concerne la formule du « loup dans la bergerie » que vous mettez dans ma bouche à propos du Crédit agricole, je tiens à préciser qu'elle ne correspond qu'à la situation des agriculteurs imprudents qui se sont trop lourdement endettés et ne peuvent plus faire face à leurs obligations. Cette situation se retrouve dans toute entreprise. Agricole ou non. Les prêts consentis par le Crédit agricole facilitent la vie des agriculteurs, contribuent à leur indépendance, mais, en contrepartie, rendent leurs exploitations plus vulnérables.

Reste qu'une formule relevée dans une conversation de plusieurs heures peut ne pas refléter fidèlement la pensée. S'il est vrai que tout ne fonctionne pas pour le mieux dans les SAFER, ce que je déplore, le qualificatif de « marchands de biens véreux » appliqué à de tels organismes, outrepasse mon jugement et ne saurait être retenu.

FRANÇOIS RAGOT.

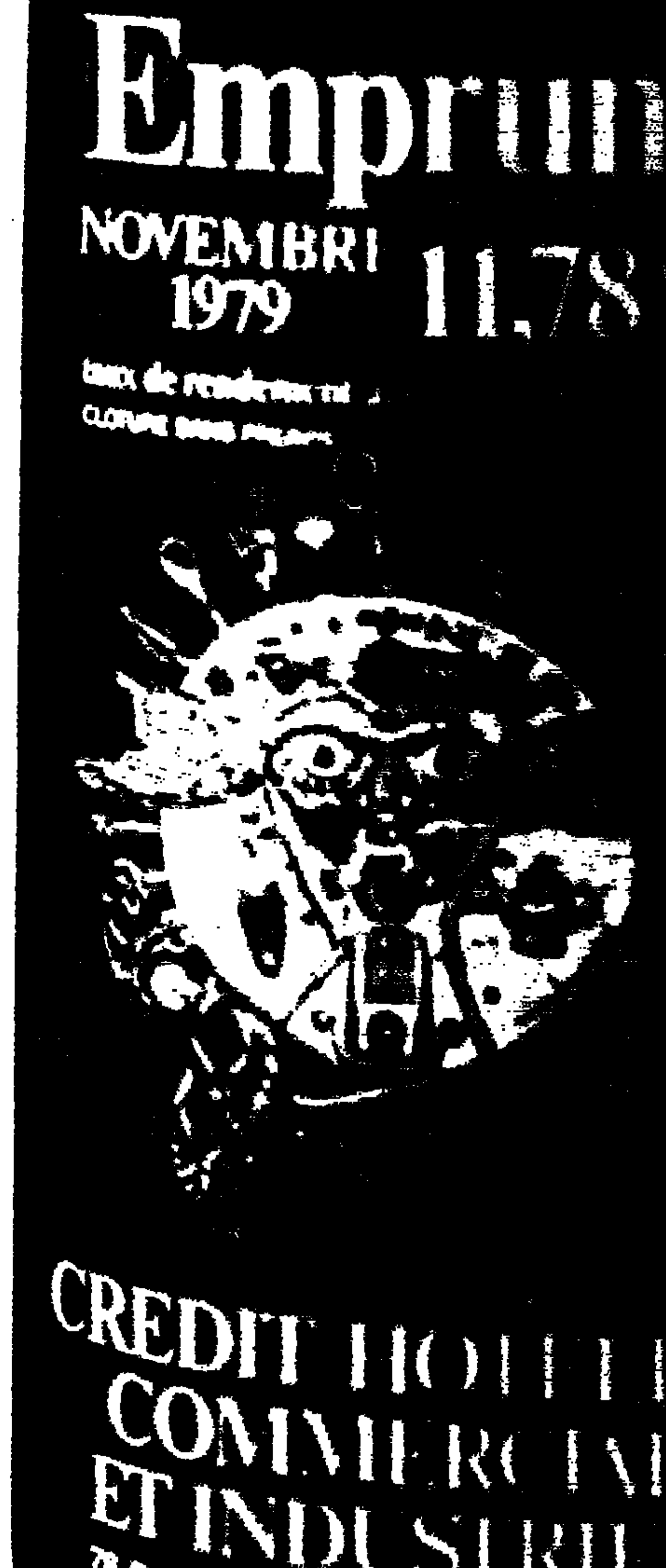
CONJONCTURE

L'activité du bâtiment et des travaux publics s'est améliorée au troisième trimestre

L'activité du bâtiment s'est très sensiblement renforcée durant l'été, confirmant le mouvement amorcé au printemps, estime l'INSEE dans sa dernière enquête trimestrielle de conjoncture.

L'amélioration concerne tous les types de travaux, mais plus particulièrement le logement neuf. Les capacités de production sont désormais utilisées à 86 % contre 84,5 % au cours de la période précédente. L'accélération du rythme d'activité n'a pas dégonflé les carnets de commandes, qui rejoignent, d'après les entrepreneurs, les niveaux de l'année 1973.

Dans le secteur des travaux publics, la tendance est du même ordre, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture menée conjointement par l'INSEE et par la Fédération nationale des travaux publics. Cette progression soutenue de l'activité au troisième trimestre est attribuée par les professionnels aux travaux effectués pour le compte de l'État et des collectivités locales. Les entrées en carnets de commandes restent orientées à la hausse, ce qui n'empêche pas un léger dégonflement de ces carnets. Les entrepreneurs envisagent donc une *forte* baisse en fin d'année.



AGRICULTURE

M. Méhaignerie présente un projet de loi sur la forêt

Les plans de gestion seront obligatoires pour 150 000 propriétaires

Un projet de loi sur « la protection et la mise en valeur de la forêt française » sera présenté à l'approbation du Parlement au printemps 1980. C'est ce qu'a annoncé M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, le mardi 20 novembre. Ce texte, préparé par M. Proriol, député (P.R.) de la Haute-Loire, est le volet législatif de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement, ou qu'il compte adopter dans les mois à venir, pour relancer la politique forestière.

Ces dispositions tendent à intensifier la gestion de la forêt privée, à combattre son morcellement, à donner des moyens accrus à l'Office national des forêts.

Pour améliorer la gestion de la forêt privée (10 millions d'hectares sur 14), le projet étend l'obligation des plans de gestion, qui ne touchait jusqu'ici que les 33 000 propriétaires de plus de 25 hectares, à tous ceux qui possèdent plus de 10 hectares. Les plans de gestion, qui intéressaient 3,3 millions d'hectares, vont concerner désormais 150 000 possédants et environ 5 millions d'hectares. Les aides du Fonds forestier national et les facilités fiscales seront progressivement réservés aux forêts ainsi gérées.

Dans un but de clarification, les trois organismes existants — l'Association nationale des centres régionaux, la Commission nationale de la propriété forestière et l'Institut pour le développement forestier — seront réunis en un seul établissement public : le Centre national de la forêt privée.

Le projet de loi veut combattre le morcellement, qui est la plaie de la forêt privée (1 600 000 propriétaires possédant en moyenne 6 hectares). Il prévoit l'adaptation de la procédure du remembrement aux espaces forestiers. Il facilite la création d'associations syndicales de gestion. Lorsque les propriétaires négligeront ou refuseront d'ouvrir des chemins forestiers pourtant indispensables à la protection et à l'exploitation des futaies, les communes et les départements pourront se substituer à eux. Enfin, pour la rendre réellement dissuasive, le texte fait passer la taxe de défrichement de 6 000 à 15 000 francs par hectare.

Le projet de loi prévoit d'étendre les missions de l'Office national des forêts. C'est l'article qui, à coup sûr, sera le plus controversé. La loi de 1964 créant l'O.N.F. lui interdit de vendre du bois façonné et de se livrer à des activités industrielles et commerciales.

Les pouvoirs publics estiment que les entreprises qui utilisent les productions de la forêt — c'est-à-dire la « filière bois » — ne sont pas assez dynamiques. Ils souhaitent donc que l'Office (le plus gros forestier de France avec 7 000 agents et 4 millions d'hectares de forêts gérées) intervienne pour lancer des opérations pilotes. La loi libère donc l'O.N.F. de ses entraves juridiques.

Sur ce point, M. Méhaignerie a tenu à calmer les alarmes des professionnels, qui craignent que l'Office ne leur fasse une sorte de concurrence déloyale. L'O.N.F. n'interviendra pas directement mais par l'intermédiaire d'une filiale. Celle-ci apportera son soutien aux entreprises privées en prenant dans leur capital des participations minoritaires.

Le ministre a rappelé que l'ensemble des dispositions prévues dans le projet viendront conforter la nouvelle politique forestière souhaitée par le gouvernement.

Celle-ci vise trois objectifs :

● Assurer une concertation permanente entre les sylviculteurs, les industriels du bois et l'administration ;

● Concilier les rôles écologiques, économiques et sociaux des espaces plantés. *« La forêt n'est ni une mine ni un musée » ;*

● Pousser les sylviculteurs à produire du bois d'œuvre (charpente, menuiserie, ameublement), c'est-à-dire celui qui a le plus de valeur. Les matières destinées aux papeteries et aux usines de panneaux, ainsi que le bois de chauffage, ne devraient être considérés que comme des sous-produits.

A cet égard, M. Méhaignerie a précisé que les ambitions du Fonds forestier national étaient, par ses aides, de pousser à la transformation en futaies de 2,6 millions d'hectares de taillis. 55 millions de francs seront consacrés par ailleurs à la modernisation des scieries. Des pistes d'exploitation seront ouvertes, spécialement en montagne, où des massifs entiers sont actuellement hors d'atteinte.

Conclusion du ministre : *« Nous lançons un pari forestier : couvrir nos besoins en bois et papiers avec nos 14 millions d'hectares de forêts. Le cap est tracé, les moyens prévus. Toutes les professions concernées sont à présent convaincues que nous pouvons réussir. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

LES PROJETS DE RÉFORME DE L'INRA SE CONCRÉTISENT

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, vient d'envoyer deux lettres qui concrétisent les projets de réforme de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

La première lettre fait part de l'intention du gouvernement de transformer l'INRA en établissement public industriel et commercial (EPIC) alors qu'il a actuellement un statut d'établissement public administratif. Cette transformation, qui pouvait être incluse dans la loi d'orientation agricole soumise au Parlement en décembre, était souhaitée par le directeur de l'INRA ; elle permet la création de filiales destinées à l'exploitation commerciale des recherches faites par l'INRA.

La seconde lettre prévoit la suppression du corps des assistants de l'INRA, remplacés par des attachés scientifiques contractuels qui seraient soumis à une période probatoire de trois ans, renouvelable une seule fois ; après celle-ci, ils pourraient passer dans les autres corps de chercheurs de l'INRA, qui conserveront le statut de la fonction publique.

Les syndicats de l'INRA sont opposés à ces deux réformes (*le Monde* du 3 octobre). Ils font remarquer que seule une faible part du personnel continuerait à bénéficier d'une garantie de l'emploi. Ils informent actuellement les personnels des différents centres et vont définir avant la fin du mois les modalités de leur riposte à ces projets de transformation.

AFFAIRES

Les coopératives de consommateurs et la Garantie mutuelle des fonctionnaires créent une banque

La Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C.) et la Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.) ont signé mardi 20 novembre un protocole d'accord pour associer leurs efforts dans le domaine de l'assurance et le crédit, comme suite aux déclarations de principe faites par ces deux organismes au début de l'année (« le Monde » du 26 janvier). Comme il avait été convenu, une nouvelle banque, la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (B.C.C.M.) a été constituée pour reprendre l'ensemble des activités de la Banque centrale des coopératives (B.C.C.), filiale de la Fédération des coopératives de consommateurs, avec un bilan de 2 milliards de francs, quarante mille comptes gérés, 1,4 milliard de francs de dépôts, quatre cents employés et vingt-deux guichets.

La Garantie mutuelle des fonctionnaires détient un tiers du capital de la nouvelle banque, et la Fédération des coopératives deux tiers. De plus, la G.M.F. se porte acquéreur des deux tiers du capital de la Sauvegarde, petite mutuelle d'assurances dépendant des coopératives de consommateurs, avec cinq cent cinquante mille contrats et 77 millions de francs de primes annuelles.

L'objectif de cet accord est double. Il permet d'abord à la G.M.F. de disposer d'une banque, rêve de tout organisme d'assurance, et, grâce à l'acquisition de La Sauvegarde, d'étendre sa clientèle en dehors du monde des fonctionnaires, auquel elle est statutairement limitée. Ensuite, les coopérateurs, qui ne pouvaient avoir facilement accès à leur banque, la B.C.C., en raison du petit nombre de ses guichets (vingt-deux), pourront obtenir des informations et des services dans les cent soixante-dix bureaux de la G.M.F. : la nouvelle banque espère ainsi toucher cent mille particuliers de plus parmi les deux millions d'adhérents de la G.M.F., qui, dans 45 % des cas, ont un compte aux chèques postaux.

Ajoutons que l'aide de la G.M.F. vient à point nommé pour développer les activités de La Sauvegarde, qui rencontre quelques difficultés du fait de sa taille trop réduite. Cette opération est significative dans la mesure où elle traduit un nouveau développement de l'« économie sociale », la G.M.F., présidée par M. Baroin, étant la première mutuelle d'assurances sans intermédiaire, avec deux millions de sociétaires et 1,4 milliard de francs de primes annuelle, et la Fédération, présidée par M. Kérinec, regroupant deux millions de familles, deux cent trente-six sociétés coopératives et 28 milliards de chiffre d'affaires annuel.

L'ouverture des magasins le dimanche

Des condamnations dans la Somme

De notre correspondant

Le Conseil d'Etat vient une nouvelle fois de s'opposer à l'ouverture d'un magasin de grande surface le dimanche. Il a refusé la demande qui lui était faite par Conforama de Saint-Quentin (Aisne), confirmant un jugement du tribunal administratif d'Amiens. En Picardie, les tribunaux de police interviennent de plus en plus fréquemment sur ce point.

Amiens. — M. Jules Lalisse, P.-D. G. de la S.A. Picardy Ameublement à Doullens (Somme) plus connue sous le nom d'Atlas, a été condamné par le tribunal de police pour avoir, plusieurs dimanches de suite, en juin et juillet, ouvert son magasin et fait travailler son personnel. Il devra payer dix amendes de huit cents francs chacune, et allouer 3 000 F de dommages et intérêts à chacune des parties civiles : la chambre syndicale de l'ameublement de la région du Nord de la France, et le syndicat départemental des professions de l'ameublement de la Somme.

Le juge unique a estimé que M. Lalisse n'avait pas respecté l'arrêté préfectoral du 2 mai 1979 interdisant aux marchands de meubles, petits ou gros, d'ouvrir le dimanche.

D'autres patrons de surfaces de vente de meubles comparaîtront bientôt devant un tribunal de police pour la même infraction.

Feront certainement jurisprudence les termes suivants de ce premier jugement : *« Le comportement du prévenu a entraîné une concurrence anormale à l'égard des autres négociants de meubles qui respectaient l'arrêté préfectoral, et a causé un préjudice aux intérêts collectifs de la profession de l'ameublement que les syndicats ont pour mission de défendre. »*

Me Jean Devauchelle, avocat de l'accusé, avait soulevé le problème de l'illégalité de l'arrêté préfectoral *« contraire aux principes de la liberté du commerce et du travail, et de l'égalité devant la loi »*. Il avait d'autre part fait remarquer que *« le préfet de région a pris un tel arrêté en sa qualité de préfet de la Somme, mais n'en a pas pris de semblable pour le département de l'Oise »*.

MICHEL CURIE.

SONY VA FABRIQUER DES BANDES MAGNÉTIQUES EN FRANCE

Le groupe japonais Sony, a annoncé le lundi 19 novembre sa décision de construire à Bayonne une unité fabrication de bandes magnétiques. Sony investira à cet effet 55 millions de francs essentiellement dans les équipements de cette usine qui, construite par la municipalité — a également acheté le terrain — sera louée au groupe japonais. L'usine, qui devait être achevée avant la fin de 1980, emploiera trois cents personnes, et produira mensuellement 3 millions de cassettes dont 70 % seront exportées.

Commentant cette décision, M. Tozawa, président de Sony Magnetic Products, a rappelé que la politique du groupe consistait à implanter des usines de préférence dans les pays où sont ses principaux marchés. Confiant dans *« les facultés industrielles du peuple français »* et dans les qualités d'une main-d'œuvre *« hautement qualifiée, sérieuse et consciencieuse »*, M. Tozawa s'est félicité de l'efficacité de l'administration française, alors même qu'il apparaissait nécessaire d'équilibrer l'outil commercial de Sony France basé sur l'importation. *« Nous avons pleinement compris que des tensions pouvaient apparaître un jour ou l'autre si nous ne comptions pas en tant que « bons citoyens » en France ainsi que nous le faisons aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Allemagne »*, a ajouté M. Tozawa.

[C'est la première fois qu'un groupe japonais construit une usine de matériel électronique en France. Il est vrai que le projet de Sony était séduisant par bien des aspects. D'abord parce qu'il ne heurte pas de front les « électroniciens » opérant en France — la production française de bandes magnétiques est limitée à la société Pyral, filiale du groupe Rhône-Poulenc, — ensuite parce que les dirigeants de Sony ont clairement manifesté leur intention d'exporter une forte partie de la production de l'usine de Bayonne, ce qui devrait permettre, outre la création de trois cents emplois, d'améliorer la balance commerciale du secteur.]

I.B.M. SOUHAITE PARTICIPER AU PROGRAMME DE SATELLITE FRANÇAIS TÉLÉCOM.

(De notre envoyé spécial.)

New-York. — La société I.B.M. pourrait participer au programme de satellite de télécommunications « Télécom » dont le secrétariat d'Etat aux P.T.T. est le promoteur. Ce satellite, construit par Matra (Thomson-C.S.F. fournissant une partie de l'électronique) doit permettre la transmission de conversations téléphoniques, mais aussi celle de données. Or, les ordinateurs, lorsqu'ils dialoguent entre eux, échangent des signaux informatiques exprimés en « bits ». Il faut alors les transformer en impulsions radio, seul langage utilisé par le satellite. L'opération se réalise à terre à partir de « modems » (boîtes noires) installées auprès des utilisateurs.

Le numéro un mondial de l'informatique a de vastes ambitions dans le domaine des télécommunications et des satellites et il a procédé ces dernières années à de nombreuses expériences. Depuis plus d'un an, trois ordinateurs I.B.M. dialoguent via des satellites. Ils sont installés au laboratoire central de Yorktown, près de New-York, au laboratoire de la Gaude, près de Nice (spécialisé, au sein du groupe, dans les télécommunications) et au centre I.B.M. de Bodlingen en Allemagne fédérale.

Ce dialogue passe par les satellites Intelsat dont I.B.M. loue les circuits. Le groupe devrait avoir son propre satellite au cours des prochaines années (1981 sans doute) dans le cadre du projet S.B.S. (Satellite Business System), société dont I.B.M. détient le tiers des actions aux côtés d'une compagnie d'assurances et de la Comsat. Mais S.B.S. sera réservé à la couverture de l'Amérique.

Les grandes compagnies américaines privées (Xerox, A.T.T. auront aussi leurs satellites et R.C.A. en a déjà deux) n'entendent pas s'attaquer au marché européen en raison principalement de l'existence du monopole public des P.T.T. dans chaque pays. Pas question pour elles, pour le moment, de s'y heurter de front.

En revanche, I.B.M. souhaite activement participer au programme Télécom et ne pas être exclu de ce marché potentiel. Aussi la firme a-t-elle répondu à l'appel d'offres lancé il y a près d'un an par la direction générale des télécommunications (D.G.T.) pour la fourniture des modems. I.B.M. n'est pas seul en lice. Gagnera-t-il ? La D.G.T. devrait faire connaître son choix prochainement. — J.-M. Q.

ÉNERGIE

E.D.F. EST ASSOCIÉE A ELF-AQUITAINE POUR LA RECHERCHE D'URANIUM

Electricité de France cherche de l'uranium sur le territoire national dans une association à parts égales avec le groupe pétrolier Elf-Aquitaine. Les travaux de recherche, commencés il y a deux ans, ont permis de mettre au jour des indices d'uranium à Serviers, dans le Gard et dans la Limagne. En 1980, Elf dépensera 18 millions de francs pour cette recherche, a précisé, le 20 novembre, à Paris, M. Robert Enous, directeur pour la France du groupe pétrolier.

[Faut-il voir dans cette recherche d'uranium par E.D.F. un exemple de plus des tensions qui peuvent exister entre l'entreprise nationale et le Commissariat à l'énergie atomique ? Avant 1978, E.D.F., qui achète 6 000 tonnes par an de concentré d'uranium, avait un seul fournisseur : la COGEMA, filiale à 100 % du C.E.A., établissement public à caractère scientifique, technique et industriel. Depuis lors, la COGEMA s'est engagée à fournir à E.D.F. un certain tonnage, l'entreprise électrique s'adressant à d'autres mineurs français comme étrangers pour le complément de ses besoins. Ainsi E.D.F. négocie-t-elle actuellement — tout comme la COGEMA — en Australie.]

ÉTRANGER

RÉVISION EN HAUSSE DU P.N.B. AMÉRICAIN

Surprise classique aux Etats-Unis : une nouvelle révision statistique vient de se produire. Le département du commerce a corrigé, en forte hausse, la croissance du produit national brut pour le troisième trimestre, établie à 3,5 % en taux annuel, contre 2,4 % annoncés précédemment. Le P.N.B. américain avait diminué de 2,3 % au second trimestre (+ 1,1 % de janvier à mars).

La croissance du P.N.B. de juillet à septembre est surtout due à la forte progression des ventes au détail, qui ont augmenté de 6,5 %, les Américains ayant beaucoup acheté par anticipation pour se prémunir contre l'inflation.

Cependant, les bénéfices nets des sociétés américaines ont augmenté de 6,2 % au troisième trimestre, après une baisse de 2 % au trimestre précédent. En un an, la hausse a été de 18,7 %. L'augmentation a principalement été le fait des compagnies pétrolières dont les profits ont été exceptionnels grâce à leurs activités à l'étranger. — (A.F.P., Agefi.)

● ***La balance italienne des paiements*** a enregistré un excédent de 1 801 milliards de lires au cours du premier semestre de 1979. Ce résultat, en progression sur l'an passé (1 273 milliards de lires), est à attribuer en partie, selon la Banque d'Italie, aux rentrées du tourisme et aux sommes rapatriées par les travailleurs émigrés. Les seules activités touristiques ont fait rentrer en Italie 2 800 milliards de lires de janvier à juin, et pour l'année le tourisme devait contribuer à hauteur de 6 000 à 7 000 milliards de lires au rééquilibrage de la balance des paiements. — *(A.F.P.)*

ENTREPRISES

Socrate gestionnaire

(Suite de la première page.)

Souvent, des variations sur l'âme — vocable qui sonne étrangement dans un monde qui fait *tout* pour l'évacuer — viennent consteller le propos de Bertrand Saint-Sernin. « *La mort de l'âme inaugure l'ère des totalitarismes* », écrit-il, ou bien l'âme est « *ce centre créateur et unificateur de l'existence, ce qui fait la singularité unique de chaque projet de vie* », ou, enfin, « *il nous faut une langue de l'âme* », reprenant l'expression d'Armel Guerne.

L'esprit du temps

Le décideur ne vit pas dans une bulle de verre. « L'esprit du temps » exerce sur lui une forte influence. Pour notre auteur, la modernité est faite de deux éléments : la technologie qui multiplie la puissance des hommes et *la critique de la religion qui vide le ciel de ses dieux.*

Face à la technologie, l'individu apparaît valorisé et dépossédé à la fois, car « *une frontière... a tendance à s'établir entre ceux qui participent à l'invention technique, à la technologie militante, et ceux qui en sont les serviteurs aveugles* ».

De son côté, le matérialisme, l'effacement de la religion, « *rend les hommes frileux (et) ils se socialisent pour se serrer* ». Habité par l'esprit du temps, le décideur sent que l'image de l'homme est brouillée, que les valeurs sont *précaires* et que *s'impose* à lui la tâche de discerner et même de fonder l'avenir. M. Saint-Sernin appelle « *nihilisme de la puissance* » cette « *ascension incontrôlée de nos pouvoirs allant de pair avec un obscurcissement de nos fins* ».

Du coup, le décideur est dans un *monde de faits et de valeurs* se réduisant à des préférences. Son problème est de les articuler, selon son éthique propre.

Descendons encore d'un degré : comment agit le décideur dans la réalité prosaïque et quotidienne ? Notre auteur distingue l'« *autorité* », qui fait *surgir* les virtualités d'un individu ou d'un groupe et qui traite les hommes comme des personnes, du « *pouvoir* », qui est « *l'art de combiner des forces pour produire des événements* » et traite les hommes comme des choses. Intérêts individuels et collectifs, négociations, institutions, fonctions, rôles, M. Saint-Sernin continue à disséquer le décideur « *en situation* » et pour clore son analyse, il le replace dans un environnement qu'il connaît bien : l'administration.

Mais comme il reste sur les hauteurs, bien des considérations développées s'appliqueraient aussi bien aux affaires privées que publiques. « *Définir le sage administrateur,* écrit-il, *ce serait évoquer la figure d'un Socrate gestionnaire (1) dont l'action respecterait à la fois l'esprit des lois, l'esprit des hommes et l'esprit des lieux.* » Comme tout pouvoir, l'administration a la tâche difficile de concilier la puissance et la sagesse.

Il n'y a pas une once de graisse dans ce livre, qui conduit le lecteur à regarder d'un autre œil les « princes qui nous gouvernent » et les chefs d'entreprise, parce qu'il peut les comparer à cette sorte de « décideur » transparent construit avec une précieuse délectation par M. Bertrand Saint-Sernin.

PIERRE DROUIN.

(*) *Le Décideur*, par Bertrand Saint-Sernin. Gallimard, 222 pages. Préface de Raymond Aron.

(1) L'auteur indique que cette formule lui fut donnée par M. Pierre Oster.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Métiers d'art : la grande colère des créateurs », publié dans *le Monde* du 14 novembre, nous avons écrit par erreur que le ministère de l'artisanat « *avait vu depuis la création de la SEMA ses crédits bloqués* ». La création de la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA) avait entraîné en 1976 une ponction (de 250 000 F) sur les crédits ordinairement affectés à la promotion commerciale des entreprises artisanales, mais cette ponction ne s'est pas renouvelée par la suite. En ce qui concerne les crédits globaux de ce ministère, la progression a varié de 6 % à 10 % par an en moyenne en valeur nominale (ce qui équivaut quasiment à un blocage en valeur réelle).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 NOVEMBRE

Les valeurs pétrolières en vedette

Comme il fallait s'y attendre, la confirmation par le groupe Elf Aquitaine, d'une importante découverte de pétrole à Burosse, dans le sud-ouest de la France, a provoqué, mardi, une vive animation au compartiment pétrolier de la Bourse. Elf-Aquitaine a progressé de 5 % à 1 255 F, le certificat Elf-Aquitaine de 4,5 % et Esso, dont la cotation a dû être retardée de quelques minutes en raison du déséquilibre qu'occasionnait un afflux de demandes, a terminé la séance à 282 F (+ 10 %). Bien que ne disposant que de 30 % des intérêts à Burosse, la nouvelle de la découverte a été considérée par le marché, plus intéressante pour Esso.

Le reste du marché a, par contre, été très hésitant, l'indicateur de tendance cédant 0,03 %.

La situation internationale, et en particulier celle prévalant en Iran, et les niveaux actuels du loyer de l'argent — mardi le taux de l'argent traité au jour le jour a été porté à 12,25 % contre 11, 7/8 % lundi — ont rendu les opérateurs très prudents

Parmi les valeurs les plus touchées par les prises de bénéfice, on relevait en fin de séance : U.F.B. (— 4,4 %), Maritime Chargeurs (— 4,3 %), Codetel, Lefebvre, A.D.G. (— 3 %) et Europe-1 (— 2,2 %).

Quelques titres ont toutefois progressé, notamment Alsthom et C.G.I.P. (+ 2,9 %), le Printemps et U.T.A. (+ 2,5 %).

Aux valeurs étrangères, baisse sensible de Zambia Corp. (— 8,7 %) et repli des mines d'or. En revanche, les valeurs pétrolières ont été bien orientées (Royal Dutch, Petrofina et Norsk Hydro).

Le marché de l'or a été très calme, le lingot d'un kilo après avoir gagné 90 F, cédant 200 F à 54 400 F. Le napoléon est resté stable à 449,90 F.

La parité a baissé de 2 dollars en cotant 407,96 dollars contre 410,20 dollars lundi.

LONDRES

REDRESSEMENT

Un mouvement de redressement s'opère mercredi matin et l'indice des industrielles progresse de 3,9 points à 411,8. Nouvelle hausse des pétroles. Irrégularité des fonds d'État. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) ... contre 387 75

VALEURS	CLOTURE 20/11	COURS 21/11
Beecham	129	128
British Petroleum	370 ...	368 ..
Courtaulds	76 .	78 ...
De Beers	7 48	7 46
Imperial Chemical	356	351
Rio Tinto Zinc Cor.	294	392 .
Shell	340	340 ..
Vickers	104	106
War Loan 3 1/2 %	28 1/4	28 1/4
*West Driefontein	58 7 8	58 1/8
*Western Holdings	37 7/8	38 3 8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES — — SAINRAPT ET BRICE. — Augmentation du capital par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq créées, jouissance du 1er janvier 1979. Le dividende global pour l'exercice en voie d'achèvement sera au moins maintenu à 15 F. La société envisage de procéder au lancement d'un emprunt convertible en actions d'un montant maximum de 40 millions de francs.

AKZO. — Les résultats du groupe continuent de s'améliorer et, pour le troisième trimestre, un bénéfice net de 64,8 millions de florins a été dégagé contre une perte nette de 12 millions en 1978 à pareille époque. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net d'Akzo atteint ainsi 166,4 millions de florins contre 3,8 millions.

CELLULOSE DU PIN. — Le Crédit agricole a pris une participation de 10 % dans le capital de cette société, filiale de Saint-Gobain, afin de lui permettre de racheter Lafarge-Emballages (« le Monde » du 13 novembre), firme convoitée par le groupe suédois Billezud-Uddeholm. Mais tout ne semble pas joué dans cette affaire, les discussions se poursuivant entre les parties intéressées et les pouvoirs publics.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/11	21/11
1 dollar (en yens) ..	245 70	247 ..

NEW-YORK

Repli

Le développement de la guerre des nerfs engagée entre les États-Unis et l'Iran a finalement eu raison mardi de la patience réservée des opérateurs et le marché, d'abord mieux orienté, a viré à la baisse une fois connue la décision de l'ayatollah de juger comme de vulgaires espions les diplomates américains retenus en otage.

Après être monté à 820,14, l'indice des industrielles a reperdu toute son avance initiale, et même très au-delà, s'inscrivant en clôture à 809,21, soit à 6,05 points en dessous de son niveau précédent.

Ce repli rapide s'est opéré avec des échanges accrus, 35,01 millions de titres ayant changé de mains contre 33,22 millions la veille.

La tournure prise dans l'affaire iranienne a fait passer totalement inaperçue la légère détente des taux d'intérêt, mais aussi la progression de 6 % des résultats des entreprises pour le troisième trimestre.

Sur 1 881 valeurs traitées, 894 ont baissé et 581 ont monté.

VALEURS	COURS 19/11	COURS 20/11
Alcoa	50 1/4	49 1/4
A.T.T.	53 1/8	53 1/8
Boeing	41 1/4	43 3/8
Chase Manhattan Bank	35 1/4	35 ...
Du Pont de Nemours	41 5 8	41 3/8
Eastman Kodak	49 1/2	48 7/8
Exxon	58 3/8	57 3 4
Ford	32 3 4	30 3 8
General Electric	45 5 8	45 3 4
General Foods	32 1/4	32 5 8
General Motors	52 .	50 1/4
Goodyear	12 3/4	12 1/4
I.B.M.	61 3/4	61 7/8
I.T.T.	25 1/4	25 ...
Kennecott	25 1/4	24 7/8
Mobil Oil	51 1/4	51
Pfizer	39	38 3/4
Schlumberger	95 3/4	93 1/2
Texaco	30 1/4	30 1 8
U.A.L. Inc.	21 ...	20 5/8
Union Carbide	39 3/8	38 7/8
U.S. Steel	18 1/8	18 3 8
Westinghouse	17 5/8	17 3/8
Xerox	58 5/8	59 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises ..	116,6	117,4
Valeurs étrangères ..	128,4	129

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	19 nov.	20 nov.
Indice général	101,9	102,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 10	0 418	S.P.E.G.	208 50	215	Locabail	...	218 ..	Immobvest	142	142 50
5 %	52 20	4 814	U.A.P.	561	559	Locabail - Immob.	357	355	Cie Lyon. Imm.	132 20	133 10

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1330	4,5 % 1973.	1334	1337	1332	1329 ..
4450	C.N.E. 3 %.	4595	4575	4590	4580 ..
300	Afrique Occ.	315 50	315 50	317 50	315 ..
440	Air Liquide.	485	482	482	446 30
93	Als. Part. Ind.	93 60	94	94	92 10
405	Als. Superm.	400	400	400	396
72	Alsthom-Atl.	67 90	69 90	69 50	70
177	Appliq. gaz.	185	181	181	177 40
172	Arjom. Prioux	174	175	174 80	172 50

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 142	4 154	4 040	4 250
Allemagne (100 DM)	234 560	234 580	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 479	14 494	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	210 370	210 270	203	214
Danemark (100 krd)	79 380	79 560	76	81
Norvège (100 k)	82 580	82 680	80 500	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 850	8 984	8 760	9 250
Italie (1.000 lires)	5 026	5 033	4 750	5 500
Suisse (100 fr.)	252 180	251 760	245	268
Suède (100 krs)	98 420	98 660	96 500	101 .
Autriche (100 sch.)	32 595	32 670	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 252	6 269	5 900	6 300
Portugal (100 esc.)	8 240	8 255	7 500	8 500
Canada ($ can. 1)	3 510	3 530	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 696	1 691	1 600	1 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20 11
Or fin (kilo en barre)	54000	53900
Or fin (en lingot)	54600	54400
Pièce française (20 fr.)	449 90	449 90
Pièce française (10 fr.)	330	325
Pièce suisse (20 fr.)	405 50	407 50
Union latine (20 fr.)	378	375 50
Souverain	482 20	462
Pièce de 20 dollars	2102	2101 20
Pièce de 10 dollars	1075	1098
Pièce de 5 dollars	735 50	
Pièce de 50 pesos	2170	2170
Pièce de 10 florins	389 90	389 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1979 a été tiré à 586 921 exemplaires.

A B C D E F G

AU PROFIT DE PROPOSITIONS AMÉRICAINES

L'Australie écarte le Mirage 2000 pour l'équipement de son aviation de combat

L'avion de combat Mirage-2000, conçu par la société privée Dassault-Breguet, a été écarté de l'appel d'offres, lancé par le gouvernement australien pour renouveler, partiellement, le parc des avions de chasse de l'armée de l'air australienne. C'est le ministre australien de la défense, M. Jim Killen, qui l'a annoncé, ce mercredi 21 novembre, au Parlement de Canberra, après avoir précisé qu'un autre avion, de construction américaine, avait été aussi écarté.

Deux appareils américains restent donc, seuls, en compétition : le F-16 de General Dynamics, qui a déjà remporté le marché de quatre pays européens (Belgique, Pays-Bas, Norvège et Danemark) en 1975, au détriment du Mirage F-1 de Dassault-Breguet, et le F.A.-18 de McDonnell-Douglas, qui est la version d'attaque d'un avion conçu à l'origine pour l'aéronavale par la société Northrop.

En annonçant que le choix serait désormais limité entre deux avions rivaux, tous de conception américaine, le ministre australien de la défense a précisé, devant le Parlement, que le raport entre la charge utile et le rayon d'action s'était révélé en défaveur du Mirage-2000 et que le F-16, en revanche, offrait, à l'heure actuelle, le meilleur rapport entre le coût et le rayon d'action.

La défaite du Mirage-2000 en Australie a une signification d'autant plus importante qu'il s'agit, pour le gouvernement de Canberra, de remdplacer cent-seize avions Mirage-III acquis au début des années 60 par l'armée de l'air. L'actuel marché en discussion porte sur soixante-quinze avions, soit cinq milliards de francs.

En achetant cent seize Mirage-III (dont seize biplaces pour l'entraînement) destinés à l'interception et à l'attaque au sol, l'Australie était, à l'époque, devenue le deuxième client étranger du Mirage-III dans le temps — après Israël, qui en a commandé soixante-seize, et avant l'Afrique du Sud, qui en a acquis cinquante-huit — et aussi le premier client étranger de ce même Mirage-III par le nombre d'exemplaires, avant la Libye, qui en a acheté cent dix.

De surcroît, l'industrie aéronautique australienne a été associée à la fabrication du Mirage-III puisque, dès mars 1968, les Governmental Aircraft Factories avaient contribué à l'assemblage sur place, en Australie, d'une centaine d'exemplaires de cet avion.

Aujourd'hui, le ministre australien de la défense affirme que certaines performances du Mirage-2000 — insuffisantes à son avis — plaident en sa défaveur et que, pour ce qui concerne l'un des modèles américains écarté avec l'avion français, son rejet s'explique par des considérations de coût. Le gouvernement fera son choix définitif à la fin de l'année prochaine, et l'appareil retenu devra commencer à être opérationnel en 1986.

Mise au point longue et difficile

Les évaluations de l'acheteur en puissance, en matière militaire, prêtent toujours à des interprétations différentes, et, qu'il s'agisse des performances attendues du matériel ou de son coût éventuel, les fournisseurs en compétition contestent généralement les appréciations du client.

Dans le cas du Mirage-2000, il n'en reste pas moins établi que la mise au point de l'avion se révèle plus longue et plus difficile que prévu. A plusieurs reprises, les rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée nationale ont attiré l'attention du gouvernement sur le retard de ce programme important pour l'armée de l'air française, puisque le Mirage-2000 est destiné à devenir, à partir de 1982-1983, l'avion de base des escadres de combat.

« Quatre avions seulement ont été commandés en 1979, au lieu des vingt prévus, écrit notamment M. Loïc Bouvard, député U.D.F. du Morbihan et rapporteur du projet de budget de l'armée de l'air pour 1980. *Vingt-deux sont inscrits au budget de 1980, contre vingt prévus. Le retard cumulé est donc de quatorze appareils, et il semble qu'un décalage de neuf à douze mois du programme soit inévitable. »*

Les constructeurs de l'avion français ont dû, au cours des essais, revoir une partie du dessin du fuselage, notamment la dérive arrière et les entrées d'air de l'appareil dont les effets se traduisaient, en vol, par des phénomènes de traînée ralentissant sa vitesse d'interception. De surcroît, la poussée du réacteur M-53 de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) se révèle à peine suffisante pour certaines manœuvres. Enfin, la mise au point du radar, confiée à la société Thomson-C.S.F., pose des problèmes techniques. Ces difficultés de conception et de développement sont, au demeurant, le lot de tout avion moderne, et les essais sont destinés à y remédier.

Dans le cas précis de l'Australie, il semble bien que la nécessité de doter le Mirage-2 000 d'un radar spécial, qui aurait dû être prêt à temps avec les performances annoncées, ait contribué à la décision de Canberra d'exclure les propositions françaises. Néanmoins, le ministère australien de la défense a fait savoir qu'il se réservait la possibilité de réintroduire le Mirage-2 000 dans la compétition si les négociations avec les deux sociétés américaines restant en concurrence n'aboutissaient pas dans les délais et les conditions souhaités par Canberra. — J. I.

Au Pakistan

Des étudiants ont incendié l'ambassade américaine et le centre culturel de Rawalpindi

Ce mercredi 21 novembre, en fin de matinée, environ un millier d'étudiants, pakistanais, arabes et iraniens, ont attaqué et incendié les locaux de l'ambassade américaine à Islamabad et du centre culturel américain de la ville voisine de Rawalpindi.

Plus d'une heure après l'assaut, des explosions continuaient à retentir dans le bâtiment de la chancellerie en flammes. Des coups d efeu ont été entendus par les témoins et au moins deux voitures de l'ambassade ont été incendiées. Des émeutes en armes paradaient dans l'enceinte extérieure de l'ambassade, avec des armes à feu et des matraques. Un lourd nuage de fumée flottait au-dssus du quartier diplomatique d'Islamabad. La police, qui était présente en force autour des bâtiments, n'est pas intervenue, et le premier détachement de militaires est arrivé sur place un certain temps après l'attaque. Une personne aurait été tuée au cours de l'incident.

La police n'est pas non plus intervenue pour empêcher l'incendie du centre culturel ; ses occupants ont cependant pu prendre la fuite. Peu avant ces incidents, des rumeurs circulaient dans la capitale pakistanaise, imputant aux Américains et aux Israéliens l'occupation de la Grande-Mosquée de La Mecque ; des émeutiers ont affirmé à des témoins qui se trouvaient à proximité du centre culturel américain qu'ils réagissaient contre *« un acte de provocation américain et israélien. »* — *(A.F.P. - U.P.I. - Reuter - A.P.)*

UN COMPOSITEUR ESTONIEN DE MUSIQUE MODERNE EST SANCTIONNÉ POUR AVOIR VOULU ÉMIGRER

Moscou *(A.F.P.)*. — Le compositeur et chef d'orchestre estonien, M. Arva Piart, a été exclu le 15 novembre de l'Union des compositeurs de l'U.R.S.S. Cette sanction a été prise deux jours après que ce compositeur de musique moderne eut déposé une demande d'émigration vers Israël. Selon ses amis, il désire quitter l'U.R.S.S. parce que les autorités ne le laissent pas voyager à l'étranger et en raison des critiques de celles-ci qui trouvent sa musique *« trop moderniste »* et estiment qu'elle reflète la décadence du monde occidental.

Un concert de ses œuvres qui devait avoir lieu à Moscou le 25 novembre a été annulé. Le compositeur n'avait pu se rendre en août dernier à Londres à la première de sa *Cantate à la mémoire de Benjamin Britten* à l'Albert Hall qu'après de nombreuses interventions extérieures. M. Piart suit ainsi l'exemple de l'ancien chef d'orchestre symphonique estonien, M. Neeme Jarvi, qui a demandé il y a quelque temps déjà, lui aussi, un visa d'émigration.

Le sixième congrès des compositeurs qui s'est ouvert le mardi 20 novembre à Moscou a été l'occasion pour ceux-ci de réaffirmer leur participation à la *« construction du communisme »* et leur fidélité à l'idéologie marxiste.

LE DOLLAR S'ORIENTE A LA BAISSE

En léger redressement mardi 20 novembre, le dollar s'est nettement orienté à la baisse mercredi 21 novembre, son cours revenant de 1,7650 DM à 1,7550 DM à Munich (seule place ouest-allemande ouverte), 1,6310 franc suisse contre 1,64 franc suisse à Zurich et 4,1175 F à Paris contre 4,15 F. Fait nouveau, le cours de l'or, qui depuis une dizaine de jours restait stable aux environs de 388 dollars l'once de 31,1 grammes, s'est mis à monter, s'approchant des 400 dollars.

Indépendamment des nouvelles contradictoires en provenance d'Iran, l'agence Pars annonçant puis démentant l'abandon du dollar comme monnaie de paiement du pétrole iranien, ce sont les autres événements du Moyen-Orient qui ont déprimé le dollar : la prise d'otages à La Mecque et le sac de l'ambassade américaine à Islamabad, capitale du Pakistan.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Andrei Gromyko*, ministre soviétique des affaires étrangères, a reçu mercredi 21 novembre, à Madrid, à sa propre demande, le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo. Avant son départ pour Bonn, au terme d'une visite officielle de trois jours en Espagne, M. Gromyko rencontrera pour la seconde fois son homologue espagnol, M. Marcelino Oreja, avec qui il signera notamment une convention culturelle. — *(A.F.P.)*

● *Le concert de rock que Bill Haley* devait donner, le 21 novembre, au Palace, aura lieu le 28 novembre, à 22 heures.